


Sol sapientiae
nunquam occidet

LE MÉDECIN.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

LE MÉDECIN,

PAR

LE DOCTEUR G. LE BORGNE.

PREMIÈRE PARTIE.

PARIS,
J. B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 13 BIS.
LONDRES, MÊME MAISON,
219, REGENT-STREET.

1846.

BUT DE L'OUVRAGE.

Le but de cet ouvrage est de faire connaître toute l'importance des études du *médecin* dans leurs applications à la philosophie, à la législation et à l'administration publique ; de prouver que sa profession n'est pas aujourd'hui ce qu'elle devrait être dans l'intérêt de l'humanité, de la science et du corps médical ; de faire voir que le *médecin* est appelé à exercer l'action la plus directe sur la société, et que si, dans l'état actuel de son organisation, elle ne retire pas de la science médicale toute l'utilité et tous les avantages qu'elle pourrait en retirer ; que si, enfin, le *médecin* ne fait pas tout le bien qu'il est susceptible de faire, la faute retombe tantôt sur les familles, dont l'imprévoyance et les

préjugés paralysent si souvent ses efforts; tantôt sur l'administration, qui l'appelle aussi plutôt pour signaler le mal que pour le prévenir; et cela, parce que la plupart de ceux qui sont chargés de veiller sur les intérêts des populations ne comprennent point encore la haute mission du *médecin*, l'importance de ses travaux, et leurs utiles applications à la conservation, au perfectionnement et au bien-être de l'homme.

CONSIDÉRATIONS

GÉNÉRALES.

Connaître l'homme; connaître les diverses influences qui agissent continuellement sur lui, et faire servir toutes ces connaissances à l'entretien et à l'amélioration de son existence, tel est le but des études du *médecin :* l'homme tout entier et la nature tout entière, voilà le grand et sublime objet vers lequel se dirigent toutes ses recherches.

On aurait donc du *médecin* une idée bien incomplète, si l'on croyait que sa mission consiste uniquement dans l'observation des maladies et dans l'application des remèdes : les hautes questions sociales et philosophiques le préoccupent sans cesse, — lui dont les travaux se composent de l'étude approfondie de l'homme physique et de l'homme

moral ; — lui dont la science fait connaître les règles qui doivent diriger la vie, l'influence des divers climats sur l'homme et sur les institutions sociales, celle du régime sur les facultés intellectuelles et les passions, et celle des maladies sur les opérations de l'entendement ; — lui qui tire et prévoit les conséquences qu'apportent dans l'organisation les différentes causes qui agissent continuellement sur la société ; — lui qui a une si large part d'action dans la marche des progrès humanitaires ; — lui qui fait entendre ses conseils dans l'éducation, et contribue à tout ce qui concerne la bonne direction de l'enfance et de la jeunesse ; qui aide le législateur dans la confection des lois ; qui éclaire le magistrat dans leur application, et qui veille toujours avec l'administration au maintien de la santé publique ; — lui dont la science, enfin, doit fournir aux législateurs, aux instituteurs, aux moralistes, de précieuses données pour obtenir, dans la législation, l'éducation et la philosophie, les perfectionnements demandés aujourd'hui partout avec tant d'unanimité.

Au sein de l'immense laboratoire où s'exerce l'intelligence médicale, chacun a sa mission; les rôles sont distribués par la nature, et les fonctions sont assignées à tous, selon la proportion de leurs facultés et de leurs forces.

EXERCICE ET ENSEIGNEMENT.

Les uns se bornent à acquérir une connaissance exacte de tout ce qui constitue le domaine de la science, pour en faire des applications à l'homme malade, ou pour en tracer un tableau méthodique qu'on fait connaître, par une exposition orale, dans les écoles d'enseignement.

EXPÉRIENCES. — TRAVAUX.

Ceux-ci élaborent les faits innombrables dont se compose la science, cherchent leurs points de dissemblance et d'analogie, les combinent, les groupent, les classent, les systématisent. D'autres, conduits par les pensées d'application qui dominent aujourd'hui la médecine, la grandissent et la rattachent à toutes les questions qui intéressent la so-

ciété, en présentant des vues générales où la science n'apparaît que dans ses parties les plus élevées.

Plusieurs, par une observation attentive et soutenue, ou par l'expérimentation, découvrent de nouveaux faits, étudient ce qu'il peut y avoir d'utile à l'humanité dans ces nouvelles découvertes, pour en faire une heureuse application aux besoins de la pratique.

D'autres, passionnés pour les études médicales, mais se sentant capables de leur rendre de plus grands services en s'occupant de la science, usent de leur liberté en renonçant à l'art lui-même, et consacrent leurs veilles et leur santé à des recherches pénibles, obscures, infinies, qui ne promettent souvent à leur grande âme d'autre salaire que la reconnaissance de la société.

TOPOGRAPHIE. — STATISTIQUE. — HYGIÈNE.

D'autres se livrent, dans les loisirs que leur peut laisser l'exercice de la médecine, à des travaux topographiques et statistiques, à des considérations philosophiques sur la marche de la population, sur

les lois, les institutions, les mœurs, l'état moral et intellectuel de la société ; — ils font ressortir l'influence de ces conditions avec la durée moyenne de la vie, et indiquent les améliorations qui leur semblent propres à prévenir les maux et à produire le bien ; — ils recherchent ce que l'homme moral a d'action sur l'homme physique, ce que nos sens, notre intelligence et nos passions ont de pouvoir sur les fonctions qui concernent notre existence ; — ils étudient les effets de l'alimentation sur les dispositions et les habitudes individuelles, et prouvent que, par le seul choix des aliments, on modifie le moral comme le physique de l'homme ; que par le régime végétal, par exemple, l'on ralentit et l'on modère l'action de ses organes, l'on réprime la violence de ses passions et de ses besoins instinctifs, on le rend plus accessible aux affections douces du cœur, on favorise l'exercice des fonctions intellectuelles, et l'on donne plus d'empire à la raison ; — d'autres encore s'occupent de l'influence des professions sur la santé du peuple, l'action que doivent exercer sur le physique et le moral des in-

dividus les différentes formes de gouvernement et les principales institutions politiques; les nuances de santé, le bien-être et les maladies; les divers états d'élaboration civile, religieuse et politique des nations, soit dans le développement de leur industrie agricole, manufacturière, soit dans leur culture intellectuelle, ou sous les constitutions d'esclavage et de liberté, ou sous la loi de l'Évangile, celle du Coran, du Chou-King. Par ces études, le *médecin* cherche à démontrer les degrés d'influence des climats, de l'alimentation et des agents intérieurs de la civilisation sur l'homme; — il fait voir que chaque organisation sociale, établissant un genre d'habitude, d'éducation, de régime particulier, influe sur la constitution et la santé des peuples qui y vivent subordonnés; que la population naît plutôt en harmonie avec l'indépendance ou la sécurité des gouvernements, qu'à proportion de la fertilité, de l'abondance d'un sol pressuré par une aristocratie tyrannique, ou frappé par la verge de l'arbitraire et des religions oppressives; que l'état sauvage est la condition la plus funeste à la santé de l'homme;

que les épidémies, jadis fréquentes et meurtrières, ont perdu de leur fréquence et de leur danger à mesure que la civilisation a fait des progrès; qu'avec les lumières, la liberté règne, et avec elle l'aisance et la santé publique; qu'avec la superstition et l'ignorance, la misère et les maladies dominent; que l'esclavage, enfin, enchaîne la raison, étouffe le génie, brise les ressorts de la pensée, et détruit partout ce que l'homme renferme de noble et de grand; que la liberté, au contraire, le conduit au plus haut degré de raison et de vertu qu'il lui soit donné d'atteindre!

PSYCHOLOGIE.

D'autres, cherchant les rapports qui lient la médecine à la métaphysique et à la haute philosophie, étudient, avec cet esprit d'indépendance nécessaire à la propagation des grandes vérités, les penchants et les sentiments de l'homme, leur rôle, leur emploi, leur but dans la vie de chaque individu et dans le mouvement général; ils considèrent ces facultés dans leur excès d'action, et donnant lieu

à une foule de désordres et d'écarts, ou conduisant au suicide, au crime, à l'aliénation; ils exposent tous les faits, et montrent les applications qu'il en faut faire à l'éducation, à la morale, à la législation, à la médecine légale, et au traitement des aliénés...... Un grand nombre se dévoue à cette sainte mission pour rendre ces infortunés à leur famille et à la société, pour en faire des êtres intelligents, libres, maîtres d'eux et de leurs actions; et descendent même jusqu'à de pauvres idiots, qui semblent ne plus appartenir à l'espèce humaine par le complet anéantissement de leurs facultés intellectuelles, pour les aider à reconquérir la dignité humaine.

ÉPIDÉMIES.

Ceux-ci regardent comme un objet de recherches utiles et curieuses l'histoire des maladies épidémiques et contagieuses; étudient, dans le passé, ces grandes calamités, leur influence sur la santé des populations, les ressources que leur opposa la civilisation, et l'action qu'elles eurent sur le moral des hommes.

D'autres, voyageurs courageux et intrépides, consacrent leur vie à l'étude de la peste et de la fièvre jaune, explorent les localités où elles exercent leurs ravages, ne reculent devant aucun sacrifice, et viennent, après des années de travaux persévérants, apporter à leur patrie le fruit de leurs longues études, de leurs observations pénibles, de leur talent énergique et dévoué.

C'est *Chervin,* par exemple, l'infatigable *Chervin,* mort sur la brèche profonde qu'il avait faite aux institutions sanitaires concernant la fièvre jaune.... *Chervin,* qui, par amour pour la science et pour affranchir l'Europe du lourd tribut qu'elle paye à une fausse opinion sur le mode de transmission de cette maladie, se dévoue volontairement, et au milieu de toutes les privations, à la recherche de la vérité... Il discutait un jour sur la fièvre jaune... on lui réplique que, pour parler d'une maladie, il fallait l'avoir vue. Il part pour l'Amérique, vit pendant huit années au milieu des épidémies, recueille plus de six cents documents authentiques, ouvre plus de cinq cents cadavres, fait sur lui-même des

expériences multipliées, et revient en France avec les preuves les plus convaincantes de la non-contagion de la fièvre jaune ; puis se rend en Espagne, où cette maladie venait d'éclater, et prouve qu'elle a pris naissance sur les lieux mêmes...

SCIENCES NATURELLES.

Ceux-là étudient la vie dans ses manifestations intellectuelles et matérielles, unitaires et organiques, dans ses manifestations successives, et dans les transformations qu'elle subit ; — s'efforcent de remonter aux groupements des atomes et de les expliquer ; refont, en zoologie, les races perdues au moyen de quelques os, et cherchent à prouver que tout ce qui est procède de ce qui fut.... D'autres observent les phénomènes de la vie, depuis l'instant où elle commence à animer le premier germe de l'être, où elle s'introduit dans la vésicule primitive qui va devenir le centre et le foyer de ce mouvement, de cette force merveilleuse dont la puissance transforme les molécules inertes en molécules animées, les réunit les unes aux autres pour

constituer les organes, pour construire le corps de l'animal et fabriquer les instruments de la vie.

Plusieurs multiplient les faits et fortifient la preuve du rôle important que joue dans les actes de la vie, comme dans les autres phénomènes de la nature, le principe de l'électricité, véritable âme du monde ; ce puissant agent que l'on retrouve partout dans les plus grands phénomènes de la nature comme dans les plus minimes, entre deux molécules comme entre les corps les plus éloignés ; qui fait, pour ainsi dire, correspondre le ciel et la terre, et qui servira probablement un jour de lien à tous les autres phénomènes du monde physique et des êtres organisés, dont il est le principe unique et la force secrète.

D'autres, pleins de talent et d'avenir, brûlés du désir de rattacher leur nom à des découvertes utiles, quittent leur pays pour dérober, au milieu des périls de tous genres, quelques secrets de plus à la nature, soit que, armés du microscope, ils fouillent dans les organes d'un insecte inconnu, soit qu'ils dissèquent en quelque sorte la carcasse de la terre,

et complètent ces immenses travaux géologiques si féconds en inductions; — étudient, dans chaque région qu'ils parcourent, les variations particulières de sa température et de son atmosphère, la figure du sol, la nature de ses productions, le caractère et les différences des hommes qui l'habitent, etc.

SALUBRITÉ PUBLIQUE.

D'autres, dans des commissions de salubrité, signalent les causes qui contribuent à altérer la santé publique, et recherchent tous les moyens d'y porter remède: carrière nouvelle, carrière longue, pénible, repoussante, dangereuse, mais sûre dans ses résultats; carrière qui profite aux sciences, à l'industrie, à l'agriculture, et qui doit devenir un immense bienfait pour les populations.

PRESSE MÉDICALE.

D'autres enfin, avec le flambeau de la presse, dont leur amour pour la justice, la vérité et le progrès, a armé leurs mains, livrent chaque jour à la publicité les faits dont s'enrichit la science

médicale. Leur mission, quoique plus restreinte, est tout aussi importante et aussi élevée que la presse politique, puisqu'elle a pour but le bien de l'humanité, la propagation des lumières, l'agrandissement de la science et l'application de ses préceptes. Tout y est grave et solennel, car il s'agit de l'homme, et des influences si multipliées qui agissent sur lui.... Si la publicité doit être pour la société des leçons utiles et salutaires, les connaissances qui sont le résultat des travaux de ceux qui cultivent les sciences médicales devaient franchir les enceintes où elles étaient enseignées, et les bibliothèques où elles étaient ensevelies comme dans des sanctuaires impénétrables. Lorsque le *médecin* répand cette connaissance de l'homme dans la société, il prête l'assistance la plus positive à la philosophie et à la législation, et donne ainsi les moyens de prendre pour base l'homme lui-même, son organisation et ses aptitudes; de rapprocher l'étude de l'individu de celle des rapports des hommes, l'étude de l'hygiène de celle du droit public... C'est alors que la science du *médecin* reçoit tout son déve-

loppement, et produit les applications fécondes qui doivent être le résultat d'une pareille généralisation. Tant que la science a été un amas confus de notions chimériques, de formules barbares, elle a eu ses mystères, ses prêtres et ses initiés.... A cette science d'autrefois, oui à celle-là, l'ombre des sanctuaires, car elle avait tout à redouter de la raison des profanes. Mais il n'en est pas ainsi de la science moderne ; celle-ci n'a point d'arcanes, parce qu'elle n'a rien à craindre de l'examen; elle ne s'enveloppe pas de mystères, parce qu'elle ne contient pas de mensonges... *Bichat* avait donné un noble exemple : il avait élevé la science positive à la hauteur de l'étude philosophique; son génie avait deviné qu'il y avait un langage commun à toutes les intelligences, et qu'au moyen de cet idiome on pouvait parler de tout à tous. Avant lui, jamais cette fusion intellectuelle n'avait été complète ; les hommes les plus savants ignoraient l'art de mettre leur science à la portée de ceux qui n'en possédaient ni les formules ni la technologie. Une ère nouvelle fut ouverte par l'apparition des pages

dans lesquelles un jeune *médecin* voulut faire connaître le mécanisme de l'existence, raconter la vie et la mort de l'homme. Il ne craignit pas de parler de haut; il fut entendu de loin; et pour l'école et pour le monde ce fut, dit M. Eugène Briffaut, un grand et admirable phénomène que cette manifestation si lucide, si générale, si facile, si bien comprise. Les sciences et la médecine reçurent, dès ce jour, une impulsion favorable à leurs progrès et à leur développement. Il n'y eut plus d'arcanes, mais il y eut de la croyance, de la persuasion même, et il devint difficile de se moquer de ce que chacun pouvait, sinon expliquer, du moins vérifier, admettre et comprendre.

Attentive au mouvement de la science, la presse médicale la suit pas à pas dans ses progrès; et si un nouveau médicament est proposé, si de nouveaux essais de thérapeutique, si quelque procédé chirurgical sont tentés, elle se hâte de les examiner, d'en observer, d'en constater les résultats. Naguère, le médecin ne sentait point ce besoin impérieux de la presse médicale, parce qu'alors la

plupart des hommes de l'art emportaient de leur école des principes et une marche qu'ils croyaient ne plus devoir abandonner... La liberté, d'ailleurs, n'avait pas encore pénétré dans l'asile de la douleur ; livrée au caprice et au despotisme de l'administration, l'entrée des hôpitaux lui était interdite. L'usage du siècle et les besoins généraux prévalurent ; la lumière éclaira ce que l'on voulait tenir secret.... Ce fut bien présumer, il faut le dire, de la médecine et du bon sens public, que d'invoquer une investigation dont les conséquences ont été un échange mutuel d'avantages : — pour la société, des préceptes d'une application de la plus haute importance, et la destruction de préjugés funestes ; — pour les *médecins*, une valeur morale inappréciable et des données certaines sur la science qu'ils sont appelés à mettre en pratique. Déjà une diminution remarquable dans le nombre de certaines maladies graves, la rareté des épidémies, enfin la disparition de plus en plus complète de hideuses difformités, tristes monuments de l'omission ou de l'ignorance

des règles hygiéniques les plus simples, ont indiqué l'influence progressive des lumières répandues dans le public par les études du *médecin*.

SOCIÉTÉS DE MÉDECINE.

Ce n'est pas seulement dans la presse que s'agitent les questions relatives au progrès. Il existe dans tous les grands centres de population des sociétés qui ont pour but la propagation de la science médicale; puissants moyens d'émulation et de sociabilité; centres où, sans jamais perdre de vue le but d'utilité qui les caractérise, le *médecin* trouve encore le genre de jouissances qui s'accordent le mieux avec ses goûts habituels et la dignité de sa profession. Là, les hommes de l'art sont réunis pour mettre en commun leurs lumières, leur expérience et toutes leurs forces intellectuelles; — pour entrer en relation avec d'autres réunions médicales; — pour encourager, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, des recherches sur des points douteux ou obscurs; — pour éclairer l'autorité et les populations sur les questions qui intéressent la

santé publique..... Dans ces réunions, chaque membre apporte ses idées et le résultat de son expérience. La discussion éclaire les faits, approfondit les causes, rectifie parfois les erreurs, maintient les sages doctrines, prévient les essais téméraires, et rend moins amère et plus profitable cette étude de tous les moments, ce noviciat continuel, qui sont l'existence du *médecin*. Des prix, des médailles d'encouragement, des agrégations sous différents titres, sont le stimulant que ces sociétés présentent comme un appel aux hommes de l'art. Malgré l'égalité la plus large qui règne parmi tous les membres, on reconnaît les supériorités, celles qui naissent des talents. Il s'y opère même une sorte de classement moral entre tous les membres, et nulle part, il faut le dire, on ne se sent aussi porté à rendre justice à un confrère, à avoir pour lui plus de considération, plus de déférence. Leurs lumières, dont ils sont à même de donner des preuves fréquentes, les désignent naturellement aux divers choix que l'autorité est souvent appelée à faire. Alors l'ambition trouve une voie honorable de

succès, le mérite à l'œuvre est connu et apprécié, et l'on entretient une salutaire émulation, ce principe de vie de toutes les professions libérales.

MÉDECINE LÉGALE.

Le *médecin* exerce encore une mission d'une bien haute importance, lorsqu'il est appelé par les tribunaux pour prononcer sur les intérêts les plus grands, les plus précieux : la fortune, l'honneur, et l'existence!..... La société réclame alors du *médecin*, pour ce qu'elle a de plus cher, la vie d'un père, d'une femme, d'un enfant; pour la recherche d'un criminel, pour l'acquittement d'un accusé innocent, de hautes garanties; il tient alors, pour ainsi dire, dans ses mains le sort des individus, le repos et l'honneur des familles..... Quels devoirs lui imposent ces fonctions qui lui impriment le caractère auguste de magistrat sans appel, puisque ses décisions servent de base à l'interprétation et de motifs à l'application des lois!..... Que d'instruction exige le noble et beau sacerdoce que le *médecin* est appelé à exercer devant la justice!.....

Oui, quelle belle magistrature!..... Mais qu'elle est difficile à remplir! car elle exige l'universalité des connaissances médicales, et souvent ce qu'il y a de plus transcendant dans la science!..... Là, un concours de circonstances extraordinaires dépose contre l'innocence; ici, le crime se cache sous les voiles les plus épais..... La justice, malgré les enquêtes les plus adroites et les plus sévères, ne peut découvrir la vérité; elle est indécise, et craint également de frapper ou d'absoudre..... Le *médecin* paraît, il observe, réfléchit, et prononce.

MÉDECINE NAVALE.

A bord des vaisseaux, le *médecin* veille sur la santé des marins, sur l'existence de ces hommes précieux qui consacrent leur vie à courir les hasards de la navigation pour le maintien de l'indépendance et de la prospérité de l'État; — il indique les moyens de s'opposer, autant que possible, au développement des maladies produites par la navi-

gation, en améliorant et en assainissant tout ce qui est à l'usage du marin. Sa vigilance, ses soins, ses lumières, son savoir et son zèle suppléent à ce que le séjour sur la mer présente d'insolite, et à la difficulté qu'offre l'application des règles de l'art au milieu de la gêne et des privations.

Le *médecin* appelle encore l'attention sur les maladies qui menacent les marins, lorsque la marche rapide d'un vaisseau les fait passer brusquement d'un climat sous un autre, et les expose à toutes les variations de l'atmosphère; — étudie les affections qui sévissent sur cette classe d'hommes qui, à la honte de la civilisation, féconde nos colonies sous le nom d'esclaves, ces nègres dont le crime originel est d'avoir la peau noire!

C'est encore le *médecin* qui enseigne à renouveler l'air dans la cale, les soutes et les ponts; — à désinfecter et assainir les différentes parties intérieures d'un vaisseau; — à prévenir le scorbut et les autres affections auxquelles sont exposés les marins.

Dans les contrées lointaines qu'il visite, quelle

source féconde d'instruction pour le *médecin* de marine qui, déjà formé à l'étude de la nature, veut porter son investigation sur les matières qui constituent le vaste domaine de l'hygiène publique : climat, alimentation, mœurs, coutumes, religions, maladies endémiques, etc., vastes sujets qui réclament son attention, et demandent des études longues et approfondies. Quelle ample moisson pour l'esprit actif et patient qui ne se laisse pas décourager par les obstacles !

MÉDECINE MILITAIRE.

A l'armée, le *médecin* observe l'action du climat et des marches sur la santé des troupes ; indique quel est l'habillement le plus convenable ; — quelles doivent être les dispositions des camps et des casernes; — quel est pour le soldat en campagne le meilleur régime ; — quelles précautions les chefs doivent prendre dans les bivouacs, dans les siéges ; — il fait connaître, enfin, les moyens hygiéniques que l'on doit suivre, et se

constitue partout le défenseur des intérêts du soldat malade.

A la guerre, le *médecin* partage toutes les fatigues, toutes les privations des combattants. Comme eux, il est exposé aux dangers des boulets et des balles, et, plus intrépide, s'il se peut, il voit le danger, il y marche, sans avoir un adversaire à combattre! C'est le génie de l'humanité, disait le *docteur Michel Lévy* sur la tombe de *Larrey*, suivant partout le génie de la guerre, et multipliant le secours presque autant que celui-ci le ravage; c'est une figure de paix et de charité debout au milieu des périls, bravant la mitraille pour sauver un blessé, visitant après l'action les corps amoncelés sur le terrain, pour y surprendre un souffle de vie, et le disputer à la mort par tous les moyens d'un art tour à tour ingénieux et hardi..... Au milieu de ces masses qui se précipitent et s'entre-choquent, au milieu de ces hommes en qui l'amour de la patrie, l'ambition, la vengeance, ont exalté le courage et allumé la fureur de la destruction, un seul homme est là qui, par les pensées de son esprit et

les sollicitudes généreuses de son cœur, rappelle une providence conservatrice : c'est le *médecin*, impatient de voler au secours des victimes, et d'improviser, pour toutes les variétés de la mutilation humaine, de prompts et merveilleux secours..... Quelle impassibilité, quelle tranquillité, quelle fermeté d'âme, quel dévouement enfin! « L'officier du génie *Lacroix*, dangereusement blessé, se trouvait à Manheim, de l'autre côté du Rhin. Pour le sauver, il fallait le porter, traverser sous ce fardeau toute la longueur du pont jeté sur le fleuve; et ce point était battu par douze pièces qui tiraient à ricochet. *Percy* n'hésite pas, il prend le blessé sur ses épaules, il gagne le pont. Les canons tirent, les pontons brisés vont s'ouvrir sous ses pieds. *Percy* sent redoubler ses forces, il arrive sain et sauf avec sa prise, il arrive aux cris de triomphe des escadrons français qui bordaient le rivage, et frémissaient et de crainte tout ensemble et d'admiration (1). »

(1) Pariset, *Éloge de Percy*.

Le *médecin* a bravé sur le champ de bataille mille dangers pour aller secourir les soldats blessés ; le lendemain, c'est dans les hôpitaux qu'il s'expose à toutes les maladies qui naissent si souvent au sein des grandes réunions d'hommes. C'est là où le typhus, rapide dans ses ravages, frappe de mort le *médecin* généreux qui vient lui arracher ses victimes ; là, comme au champ d'honneur, un combattant prend la place de celui qui succombe. En vain l'effroi général l'environne de toute part ; la crainte n'arrive pas jusqu'à son cœur. Imperturbable au milieu de l'agitation la plus vive, il n'a qu'une pensée : le salut des malheureux confiés à ses soins et à son zèle..... Plus admirable que le guerrier qui, dans le combat, s'immortalise par le trépas, le *médecin* ne cherche, en sacrifiant sa vie, qu'à sécher quelques larmes et à secourir des malheureux ; il ne peut compter sur les éloges de la postérité ; il sait que son nom obscur ne doit pas lui survivre... Mais laissons parler un éloquent *médecin*, le *docteur Pariset*. « Les hommes ont trouvé des louanges pour la plus fatale des industries, celle

de la guerre; quels respects ne doivent-ils pas à ceux qui en bravent le danger pour en diminuer les horreurs! Quelle chaleur de dévouement! quel oubli continuel de soi-même, ou plutôt quelle abnégation! Et cependant quelle intrépidité de tous les jours, de tous les instants! soit qu'ils se jouent avec les contagions dans les hôpitaux, soit qu'ils volent arracher et même soigner sous le feu de l'ennemi des victimes sanglantes et meurtries; missionnaires d'humanité sur les champs de carnage; représentants de toutes les familles alarmées, qui leur crient de sauver un fils, un frère, un ami; espoir, appui, consolateurs des infirmités, dont ils charment les souffrances, dont ils abrégent les maux, dont ils réchauffent le courage, partagent avec eux les rigueurs de la faim, l'inclémence des saisons, la fatigue des rudes voyages; et, quand la nécessité l'ordonne, les nourrissent de leur pain, les couvrent de leurs propres vêtements! Héros éclatants d'or et de renommée, héros de théâtre, qu'êtes-vous auprès de ces héros obscurs et méconnus? »

Enfin, pour tous les *médecins*, et c'est par là que nous terminerons ces généralités, pour tous, leur profession est une vie de dévouement, d'abnégation, de sacrifices; une vie employée à donner des soins, à partager des douleurs, à prodiguer des consolations.... Ici, c'est la souffrance dans un grenier, — là, c'est la souffrance dans des appartements dorés; — le riche entouré de soins et de prévenances; — le pauvre privé, sur son grabat, des choses les plus nécessaires à la vie; — la petite maîtresse, qui prend pour une maladie la lassitude du plaisir ou l'ennui d'une vie inoccupée, — et l'honnête ouvrier dont les bras en santé sont l'unique moyen de subsistance de sa nombreuse famille..... Ici, c'est un traitement que la nécessité enveloppe de mystères, dont la moindre trace peut éveiller des soupçons ou préparer de cruelles découvertes; — là, c'est une opération dangereuse qui va décider de la vie ou de la mort, spectacle imposant et touchant à la fois, où le *médecin* est aux prises avec l'homme; le sentiment du devoir avec le sentiment de pitié.... Voyez-le: la vue du sang, les cris du ma-

lade, rien n'altère son sang-froid; calme, il est impassible, et, fort de la connaissance des parties qu'il doit intéresser et de leur rapport anatomique, ainsi que des règles de l'opération, il agit, et ne voit que le but qu'il se propose d'atteindre! — Ici, c'est une malheureuse victime de la séduction qui implore son secret et son silence; — là, c'est une triste et pénible circonstance où, pour sauver la mère, il faut sacrifier l'enfant: action grave, et la plus solennelle qu'il soit donné à l'homme d'accomplir!.... Ici, un mourant dont les voluptés ont avancé l'agonie; — là, un pauvre expirant, faute d'un morceau de pain; — ici, c'est un hypocondriaque qui vient lui demander la gaieté et le sentiment du bien-être; — là, c'est une pâle et tendre jeune fille qui vient lui demander ses joues rosées et ses lèvres de corail; — ici, c'est le père de famille confié au tendre intérêt de tout ce qui lui est cher; — c'est le célibataire livré à l'abandon de la solitude et de l'isolement; — plus loin, vous le voyez près du lit d'un enfant frappé mortellement, prodiguant les consolations à une mère éperdue. Partout les souf-

frances, les cris, les larmes, le spectacle incessant et varié de toutes les misères humaines; partout le râle funèbre des mourants; partout de nouvelles angoisses qui s'associent à de nouveaux chagrins; — partout la contention d'un esprit occupé et les inquiétudes d'un cœur alarmé.... A tous, de soucieuses insomnies, des retours mélancoliques, en observant tant de maladies cruelles et redoutables auxquelles la pauvre espèce humaine est sujette; en contemplant surtout celles contre lesquelles l'art a toujours échoué jusqu'à présent, et qui, tôt ou tard, emportent leur victime par une invincible fatalité. — A tous, « le désespoir de ne pouvoir sauver tant de beaux enfants frais, séraphiques et roses, assaillis au berceau par ce tigre invincible qui les saisit à la gorge, et qui pour étouffer leur met son nom dans la bouche, le *croup;* et tant de jeunes filles dont les transparentes couleurs accusent les symptômes de ce poison qui fait qu'elles aiment de bonne heure, et qu'elles meurent aussitôt, emportées dans les bras de ce vampire appelé la *phthisie;* et tant de douces mères qui, pour le pre-

mier gage d'affection, laissent leur vie dans celle de leur enfant. » (L. Gozlan).

— A tous, les peines morales à eux seuls connues; à tous une responsabilité surhumaine, un droit de vie et de mort, ce périlleux sacerdoce de tous les jours, de tous les instants, qui les empêche de dormir sur l'oreiller le plus doux; c'est la fièvre de toutes les fièvres qu'ils traitent, issue incertaine, d'où peut dépendre, avec la vie de leurs clients, leur réputation et jusqu'à leur avenir..... Autant de gouttes d'eau, dit le *docteur Munaret,* qui finissent par creuser le cœur du *médecin* comme elles creusent le rocher, parce qu'elles y tombent incessantes et à la même place.... — A tous, dirons-nous encore avec notre confrère, à tous, l'acide venin de l'ingratitude qui détrempe le pain qu'ils mangent, le pain qu'ils ont payé avec l'écu dont le public croit avoir payé, lui aussi, sa vie ou sa santé.... et les revers qu'on leur reproche, au lieu de les en plaindre.... et le regret, ombre de Banco, qui se dresse terrible, et qui leur dit, une fois dans leur vie au moins : Si tu avais pris la peine d'ouvrir

tel livre de ta bibliothèque, le père de famille qu'on pleure vivrait peut-être. »

— A tous, enfin, il faut une âme fortement trempée, pour suivre sur eux-mêmes malades, avec calme et sang-froid, la marche d'une affection dont ils connaissent la gravité ; pour consigner des accidents dangereux, des souffrances vives, des prévisions alarmantes ; et, s'élevant au-dessus de l'homme, se montrer alors plus occupés de la science que de leurs douleurs......

Voilà la vie du *médecin ;* vie de fatigues, de dangers, de sacrifices, d'abnégation et de dévouement continuel à la science et à l'humanité..... Et cependant, tous, ils soupirent après de nouveaux embarras, demandant de nouveaux travaux lorsqu'ils sont en repos, et du repos lorsqu'ils sont accablés par le travail, espérant toujours que le temps viendra où ils pourront se reposer tranquilles et sans aucune inquiétude..... Mais pour la plupart d'entre eux ce temps n'arrive pas.... la mort déjoue leurs projets !

LE MÉDECIN

DANS

LES SIÈCLES ANTÉRIEURS.

Esculape. — Les Asclépiades. — Hippocrate. — Paracelse. — Van Helmont. — Jérôme Cardan. — Gui de Chauliac. — Andrea Vesale devant l'inquisition.

La médecine a pris naissance avec l'homme; la souffrance a toujours été inséparable de sa constitution, et la recherche de quelque moyen pour se guérir a été aussi, à toutes les époques, une détermination instinctive de son esprit. Dans les premiers temps, il n'y avait pas de *médecins;* chacun l'était à son tour, et conseillait à celui dont il voyait les souffrances le remède qu'il savait avoir réussi, ou

dont les propriétés étaient attestées par les traditions.

Dans les temps antiques, lorsque quelqu'un était malade, il se faisait transporter sur la place publique; les passants qui avaient éprouvé un mal semblable au sien, ou qui avaient observé le même accident, la même affection sur d'autres personnes, donnaient au patient les conseils que leur suggéraient leur jugement et leur mémoire. Il n'était permis à qui que ce soit de passer auprès de lui sans l'interroger sur la nature de ses souffrances, et lui indiquer le remède que l'on savait avoir réussi en pareil cas.

Les Grecs reconnaissaient plusieurs divinités de la santé. Suivant leurs usages, ils placèrent au rang des dieux les hommes bienfaisants qui se consacrèrent au soulagement de leurs semblables; on leur éleva des autels, et les prêtres qui les desservaient devinrent *médecins* eux-mêmes, en rendant les oracles de la divinité que le peuple venait consulter. Le premier qui se distingua fut *Esculape,* ce héros *médecin* qui eut pour maître le *centaure Chiron.* Ses

descendants bâtirent en son honneur des temples dont ils étaient les desservants, et où, sous le nom d'*Asclépiades,* ils pratiquaient la médecine, toute puissante — alors qu'elle s'exerçait dans les temples, au nom et sous les auspices des divinités qu'on y adorait; — alors qu'elle était regardée comme un art sacré, et ses ministres comme inspirés par les dieux, ou comme des dieux même.

Il faut arriver jusqu'à *Hippocrate,* c'est-à-dire, jusqu'au siècle brillant de Socrate et de Périclès, pour voir la médecine se poser comme une science. *Hippocrate* était né dans une famille vouée au culte d'*Esculape.* Les prêtres qui desservaient ce temple inscrivaient sur des tables les noms des malades, leur genre de souffrances, et l'espèce de traitement au moyen duquel on était parvenu à les soulager. Simples empiriques, ces prêtres observaient les maladies et leurs signes, expérimentaient les plantes qu'ils connaissaient, notaient les effets produits par leur usage, et, dans des cas nouveaux, invoquaient l'analogie. *Hippocrate,* en exploitant ces matériaux et en joignant ses propres observations, épure l'em-

pirisme, réforme ce dogme, assigne des rapports nouveaux, et jette les véritables fondements de la science. Ce code général de médecine qu'il traça d'une main si hardie n'est pas l'effet d'une soudaine inspiration; il est le fruit de l'expérience, dont les résultats étaient déposés et perdus pour ainsi dire avant lui dans l'enceinte des temples, où chaque malade venait inscrire, comme un monument à la reconnaissance, les pratiques qu'il présumait lui avoir conservé la santé et la vie. Ce furent ces matériaux épars qu'il rassembla, qu'il compara les uns aux autres, et dont il déduisit ces aphorismes et ces règles positives que les siècles n'ont point vieillis.

Hippocrate, privé des secours de l'anatomie dont il appréciait l'importance, et des lois de la physiologie, borna ses efforts à la connaissance des signes extérieurs des maladies, à la recherche des causes éloignées qui peuvent y disposer ou y donner lieu. Il ne pouvait appartenir, dit le docteur *Rostan*, qu'à la science de l'organisation de faire faire des progrès importants à la doctrine médicale, que les

successeurs immédiats d'*Hippocrate* ont défigurée en voulant substituer aux bases rationnelles qu'il avait données à l'art, des tentatives tout à fait intempestives de systématisation chimique, humorale et mécanique...... Depuis, les progrès ont toujours été croissants, non qu'ils se soient succédé d'une manière continue; la médecine a suivi la marche de toutes les autres sciences, elle a eu ses temps d'arrêt, ses temps de repos, ses temps d'erreur..... C'est *Paracelse,* qui tente d'allier la chimie à la médecine, et qui, expérimentateur illuminé, la tête échauffée du feu de ses fourneaux, ne voit dans les phénomènes de la vie que des actions chimiques; — c'est *Van Helmont,* qui crée le système des archées, causes des maladies, et qui imagine de calmer ou de stimuler l'archée par des paroles sacramentelles; — c'est l'alchimie, venue avec les Arabes, et poursuivant en Europe la chimère de l'immortalité; — c'est l'introduction de la magie, de l'astrologie et de toutes les absurdités de la théosophie orientale dans l'enseignement et dans la pratique de la médecine; — ce sont les *euros-*

copes, les *magiciens*, les *chiromanciens*, les *cabalistes*, les *illuminés*, en un mot, les partisans fanatiques de la philosophie occulte; — c'est le moyen âge enfin, qui excommunie, comme magicien, le génie qui s'élève au-dessus du siècle.

Nous n'entrerons point dans des détails sur les premiers temps de la médecine; — sur l'époque où, bornée à quelques traditions populaires, elle était exercée indistinctement par tous les hommes qu'un sentiment instinctif portait à secourir leurs semblables; — sur les temps où les *Machaon*, les *Podalire* apparaissent dans l'Iliade, où on les voit exercer simultanément la médecine et la chirurgie, tout en combattant sous les murs de Troie. Je n'ai point retracé le tableau de la noble origine de l'art, réveillé le souvenir des temples d'*Esculape* et des initiations aux sacrés mystères; je n'ai point parlé des temps où, livrée à un aveugle empirisme, la médecine tombait entre les mains de certains individus et de quelques familles dont elle était en quelque sorte l'apanage exclusif; des temps où, exercé par les prêtres, l'art de guérir était subor-

donné aux intérêts du sacerdoce, enveloppé de mystères et de pratiques religieuses. Je ne m'arrêterai point non plus à l'époque éminemment progressive où des philosophes, portant leurs regards sur la médecine, la tirèrent du fond des temples, pour dissiper, au moins en partie, les ténèbres dont l'ignorance et le charlatanisme l'avaient enveloppée; pour transformer une doctrine occulte et sacerdotale en une science vulgaire, en un art usuel; remplacer les recueils indigestes de formules par une doctrine raisonnée, et lier les principes de la médecine à ceux des autres connaissances humaines.

Je ne fais que mentionner l'époque où l'on introduisit l'astrologie, la chiromancie, la croyance aux maladies démoniaques, l'art cabalistique, dans l'étude de la médecine; où des *médecins* consumaient leurs efforts dans de futiles recherches de la pierre philosophale et de la panacée universelle; joignant l'enthousiasme au mystère, se créant un langage symbolique, une écriture hiéroglyphique; mêlant leur doctrine et leur théorie avec les rêves philoso-

phiques ou mythologiques de toutes les sectes et de toutes les sociétés secrètes..... Toutefois, pour être juste envers cette époque, nous devons dire que toutes ces rêveries ne furent pas perdues pour la science, puisqu'elles amenèrent dans la chimie la découverte d'un certain nombre de vérités transcendantes, destinées à l'élever au rang des sciences les plus utiles. Sans trouver, dit Cadet de Gassicourt, la manière de faire de l'or ou de composer une panacée universelle, les *alchimistes* rencontrèrent des combinaisons nouvelles douées de propriétés particulières, qui devenaient bientôt utiles à la médecine ou aux arts.

Si j'avais eu à écrire l'histoire de la médecine, j'aurais mentionné l'époque où des écuyers, chargés à l'armée de panser et de recoudre les plaies de leurs maîtres, avaient souvent recours à des paroles magiques, ou à des remèdes enchantés, auxquels on attribuait la propriété miraculeuse de guérir les blessures les plus graves ; — j'aurais parlé des temps tout chevaleresques où les preux et les nobles aventuriers, blessés malencontreusement, étaient reçus

dans des châteaux avec générosité, et soignés par les mains du châtelain, en possession de secrets héréditaires contre les horions, navreures et entamures; — des temps où les dames, habiles dans l'art de panser les blessures, prodiguaient aux chevaliers qui portaient leurs couleurs de doux soins, de consolants secours, qui recevaient souvent toute leur efficacité du sentiment auquel ils étaient dus.

Je passerai également sous silence les changements qui se sont successivement opérés dans l'exercice et l'enseignement de la médecine aux diverses époques qui nous ont précédés. Si notre sujet avait embrassé l'histoire des institutions médicales, nous aurions eu à signaler :

Au VIe siècle, les *moines* s'emparant de la médecine, l'exerçant presque exclusivement comme une œuvre de charité, et recourant plus souvent aux prières et aux reliques qu'aux médicaments naturels ;

Au XIIe siècle, la création d'une faculté de médecine, dont tous les membres professaient l'état

ecclésiastique, excepté ceux qui exerçaient la chirurgie, et que l'on désignait sous le nom de *médecins chirurgiques ;*

Le concile de Tours défendant aux prêtres, qui partageaient alors avec les juifs l'exercice de la médecine dans l'Europe chrétienne, toute opération ;

Au XIIIe siècle, les *médecins chirurgiques,* présidés par *Jean Pitard*, l'ami, le confident et le chirurgien de saint Louis, se détachant, avec l'agrément du roi, de la faculté, pour former un collége particulier qu'ils dédient aux martyrs *saint Côme* et *saint Damien*, auxquels, dans des temps antérieurs, on avait attribué tant de prodiges en médecine ;

Les *médecins* renonçant peu à peu à la manipulation, et confiant la préparation de leurs médicaments à des élèves qui travaillaient chez eux, et qui portaient les remèdes aux malades ;

Au XIVe siècle, l'enseignement par *Mondini de Luzzi,* professeur d'anatomie à Bologne, de l'étude de l'organisation sur les cadavres humains, que les

préjugés de toutes les croyances religieuses interdisaient au *médecin ;*

Avant le xv[e] siècle, l'université défendant le mariage aux *médecins*, qui se faisaient alors prêtres, afin d'obtenir des prébendes dans les cathédrales ;

La superstition interdisant aux *médecins* la faculté de voir les malades au lit, parce que les maladies des femmes blessaient la sainteté du sacerdoce, et les *chirurgiens* devenant alors les seuls *médecins* praticiens ;

Au xv[e] siècle, un code réformateur, consenti entre l'envoyé du pape et l'université, ordonnant la publicité des examens, et abrogeant le célibat qui, pendant trois cents ans, fut imposé aux *médecins,* et contribuant ainsi aux progrès de l'art.

Comme toutes les sciences, la médecine a passé par diverses phases avant d'arriver à ce qu'elle est aujourd'hui. Empruntant aux siècles qu'elle traverse l'esprit philosophique de l'époque, elle a subi leur influence ; mais elle a marché, toujours marché ; et, à mesure qu'elle s'est enrichie de nouveaux moyens d'exploration, elle a avancé, d'un pas rapide, dans la voie du progrès.....

Oui, partout le progrès s'est fait sentir; l'homme et la science ont marché. Si les tribunaux n'appliquent plus la question aux prisonniers; s'ils ne trouvaient plus un *médecin* qui voulût assister à cet horrible spectacle, pour calculer jusqu'où les douleurs du patient pourraient aller sans danger de lui faire perdre la vie ; si nous ne sommes plus appelés à ce triste et cruel ministère, où il fallait avoir un cœur de bronze, pareil à celui des juges et des bourreaux ;

— Si un Charles IX n'ordonne plus à un *médecin* de suivre les expériences d'un apothicaire faisant mourir un voleur par du sublimé corrosif, pour essayer la pierre du bézoard, qu'il avait reçue en présent comme antidote contre tous les poisons ;

— Si nous n'avons plus de Châtelet, jadis la ressource des grands seigneurs et des rois quand ils avaient besoin de sujets pour des expériences médicales ou chirurgicales, le temps est loin aussi de nous, où la religion et la médecine ne formaient plus qu'un système unique; où, pour accréditer le culte de leurs dieux, les prêtres annonçaient des

cures merveilleuses opérées en leur nom ; où, pour rendre la médecine plus respectable, ils en fondèrent la certitude sur leur commerce avec la Divinité; où ils prêchaient et guérissaient tout à la fois;

— Où les plus absurdes rêveries de l'astrologie attribuaient une vertu spéciale aux médicaments préparés pendant la conjonction de Jupiter et de Vénus; — où des *médecins* astronomes, comme *Jérôme Cardan* et *Marsile Ficin*, qui consultaient l'aspect des planètes, faisaient redouter Saturne aux vieillards, vantaient les douces influences de Vénus aux jeunes gens, et les conjonctions de la planète de Mars aux belles dames ; — comme *Gui de Chauliac* et *Bocace*, qui faisaient croire que les épidémies étaient dues à la conjonction de Saturne et de Jupiter...... Oui, nous sommes loin de toutes ces époques, et de celle où l'on appelait l'épilepsie le mal sacré, parce qu'on supposait que cette maladie dépendait des démons, et qu'on croyait que la lune envoyait cette affection aux mortels, en punition de leurs crimes...... Si l'homme et la science ont

progressé ; si nous sommes loin de ces siècles où, dans tous les cas de peste et autres calamités, les lépreux partageaient, avec les juifs et les sorciers, l'odieuse imputation de les avoir occasionnées, le temps est loin aussi de nous où un *médecin* aussi célèbre par ses succès que par ses malheurs, *Vesale,* ce grand génie qui fit faire, avec une ardeur infatigable, de si grands pas à l'anatomie, était traduit devant l'inquisition, dans un siècle cependant marqué par les progrès de l'esprit humain..... Mais le fanatisme et les préjugés dominaient encore la science, et l'empêchaient de marcher aussi rapidement qu'elle aurait pu le faire. L'épisode sur *Vesale*, que nous allons reproduire ici, reposera un peu le lecteur, et lui donnera une preuve des idées de superstition qui ont dû entraver, pendant longtemps, la science anatomique, la première base des études du *médecin.*

VESALE DEVANT L'INQUISITION.

« Quel fatigant métier ! disait un homme vêtu de noir, en heurtant à la porte d'une des plus belles

maisons de la rue d'Atocha ; je n'en puis plus. » Et il s'essuyait le front avec un mouchoir fait de la toile de Flandre la plus blanche. « Ma mule est rendue d'avoir été ce matin au Prado ; elle se repose au moins : mais moi, il faut que j'aille, que j'aille toujours ! Il semble que Madrid entier se donne le mot pour être malade à la fois : le duc d'Alcala de los Gazules a la fièvre, et don Juan de Vivero la colique ; la princesse d'Ebolic souffre de la migraine, et Antonio Perez de douleurs d'estomac. Allons donc, Dorothée! allons donc, Perez! ajouta-t-il en frappant de nouveau : ne savez-vous pas que mon temps est précieux, et que je suis fatigué? »

— On y va, criait de l'intérieur la vieille Dorothée, sans se presser beaucoup. Ne faut-il pas courir comme un âne de gitano, qui a du vif-argent dans les oreilles ?..... Ah ! c'est vous, seigneur Vesale?

— Ma bonne Dorothée, tu m'as laissé bien longtemps à la porte ; si j'eusse été malade, j'aurais eu le temps de me morfondre.

— Vos malades, vos malades! Vous ne pensez qu'à eux. A peine s'ils vous laissent le temps d'embrasser votre fille : ils ne vous accordent pas un instant de repos.

— Est-ce qu'il est encore venu quelqu'un?

— Certainement; on vous demande chez le chanoine Izquierdo le plus promptement possible.

— Quelques accès de goutte; cela n'est pas pressé. J'irai ce soir.

— Cet hidalgo galicien.....

— Il est, ma foi, bien malade; mais j'en viens à l'instant.

— Et puis..... ; mais ce n'est pas la peine d'en parler..... Cette pauvre femme du quartier de Lavaples; c'est, vous le savez, si misérable, qu'il ne faut guère espérer que cela puisse jamais vous payer.

— De braves gens, d'honnêtes ouvriers! Rendez-moi ma cape, dit le *médecin*, en reprenant des mains de la duègne le manteau qu'elle lui avait déjà enlevé. J'irai, j'irai tout de suite. Une pauvre mère qui voit mourir son enfant unique! et dire que mes

soins seront inutiles! Enfin, je tâcherai de la consoler. Ah! si je pouvais le sauver!... quelle cure!... Puis, en levant les yeux au ciel, il porta la main à sa bourse comme pour s'assurer qu'elle n'était pas vide, car il n'entrait jamais chez un malheureux sans y laisser des marques de sa bienfaisance. Il fit quelques pas vers la porte, puis il s'arrêta. — Don Inigo viendra : tu lui diras qu'il reste pour souper; je compte sur lui.

— Je chargerai de cette commission la señora Elvire; elle s'en acquittera mieux que moi..... Ah! j'oubliais de vous dire qu'on a apporté pour vous ce gros livre.

— Voyons! voyons! fit le *médecin*.

Il regarda le titre de l'ouvrage.

— *Fallope!* s'écria-t-il en se frappant le front; encore *Fallope!* Il est heureux, lui; il peut étudier; il n'a pas un roi, des courtisans à soigner. Chaque jour il fait faire à la science quelque nouveau progrès, et moi... Mais j'étudierai encore, je travaillerai aussi; je ne veux pas que *Fallope*, mon disciple, surpasse la gloire de mon nom. Oui,

dit-il, je déchirerai le voile qui couvre les secrets de la nature; oui, je saurai ce qui donne la vie au corps, ce qui échauffe le sang, ce qui fait battre le cœur; et quand j'aurai surpris les mystères, alors, à mon gré, je pourrai prolonger l'existence, je saurai rappeler la jeunesse, je saurai..... Hélas! chimères que tout cela. Il n'est donné qu'à Dieu de prolonger nos jours..... C'est plongé dans ces réflexions qu'il gagna la demeure de ceux qu'il allait secourir. Il resta longtemps avec eux, car il ne regardait jamais comme perdu le temps qu'il passait à faire du bien. Puis il revint chez lui, le cœur plus content. Quand il rentra, Dorothée se plaignit de la longueur de son absence, qui compromettait la bonté du repas. Son Elvire, sa fille au teint blanc, aux blonds cheveux, après l'avoir tendrement embrassé, lui reprocha d'avoir tant fait attendre le seigneur Inigo Duarte de la Herrera. Quant au jeune homme, ses regards disaient assez qu'il n'avait pas trouvé le temps trop long.

Le *médecin* s'assit entre eux à la table que Dorothée avait préparée. Le repas fut assez silencieux ;

mais quand on eut placé sur la nappe des olives et des oranges de Murcie, des raisins de Malaga, des fruits confits de Grenade, avec un flacon de ce vin doré que donnent les coteaux de Xérès de la Frontera; quand la duègne et le domestique se furent retirés, *Vesale* prit ainsi la parole : Don Inigo, vous m'avez demandé la main de ma fille; je vous l'ai promise, et je suis prêt à tenir ma parole. Mais je ne veux pas qu'un jour vous puissiez reprocher à mon Elvire de ne vous apporter ni un nom ancien, ni une grande fortune. Vous êtes hidalgo, seigneur de la Herrera ; moi, je ne le suis pas. Je veux donc que vous sachiez d'où je viens, ce que j'ai ; enfin ce que vous pouvez attendre ou craindre en entrant dans ma famille.

Je suis né à Bruxelles; mon père était apothicaire, entendez-le bien, simple apothicaire; et longtemps mes mains ont, dans sa boutique, soulevé le pilon et employé la spatule. Mais il était écrit que je ne passerais pas ma vie à exécuter les prescriptions des autres, et mon père m'envoya étudier à Louvain. Bientôt les leçons de mes professeurs cessèrent

de me satisfaire; leur doctrine ne me parut basée que sur de vaines théories, et non sur l'expérience. La France est le foyer des lumières, et j'allai chercher à Paris les moyens de m'instruire, que les Pays-Bas ne me présentaient pas. *Gonthier d'Anderlach* fut le maître auquel je m'attachai. Dans ma soif inextinguible d'apprendre, je voulus connaître la structure du corps humain; mais vous ne savez ce qu'il y a de mal pour deviner une science que personne encore n'a enseignée! Vous ne savez pas combien il faut soutenir de luttes, combien il faut surmonter de dégoûts! Bientôt je pus me convaincre que les auteurs, et *Galien* lui-même, n'avaient étudié que sur les animaux. Mais l'homme, ils ne l'avaient pas vu; et c'est l'homme que je voulais connaître. Un préjugé ridicule protége les cadavres : il semble, aux yeux du vulgaire, que c'est un sacrilége d'interroger cette matière qui conserve encore des restes d'organisation. Cependant ce n'est qu'en fouillant dans les entrailles des morts qu'on découvrit le moyen d'être utile à ceux qui souffrent. Moi, pour m'instruire, j'ai bravé l'hor-

reur que les cadavres inspirent. Pour les étudier à mon aise, je me suis fait l'ami des fossoyeurs et du bourreau. Combien de fois, errant parmi les tombes du charnier des Innocents, n'ai-je pas demandé à une fosse récemment comblée de me révéler comment était construite la plus belle des créatures de Dieu! Combien de fois, accomplissant ce que le vulgaire appelle une profanation, et ce que moi je nomme une œuvre sainte, une œuvre d'étude, j'ai ouvert de mes mains le cercueil qui renfermait une noble dame! Combien de fois, assis sous les gibets de Montfaucon, j'ai contemplé les contractions d'un supplicié, pour démêler comment la vie subsiste et comment elle s'échappe! Ah! que j'étais heureux quand, dérobant aux corbeaux les membres d'un condamné, je pouvais, de mon scalpel, détacher ses muscles et dénuder ses os! Enfin, j'ai surpassé tous ceux qui m'avaient précédé dans la carrière. L'Académie de Pavie, en me rangeant au nombre de ses professeurs, m'a permis de faire jouir les autres du fruit de mes travaux. J'ai vu les élèves en foule accourir à mes leçons, et les maîtres eux-mêmes des-

cendre de leurs chaires, abandonner leurs cours déserts, pour venir écouter mes paroles. Enfin, je publiai mon ouvrage sur l'anatomie, et le Titien lui-même en dessina les planches. Ma gloire s'en accrut, elle vint désespérer mes rivaux; mais aussi leur envie ne connut plus de bornes; ils trouvèrent de puissants auxiliaires dans les moines, dont j'avais raillé la superstition. La haine et le fanatisme sont de redoutables adversaires; j'aurais succombé sans doute sous leurs attaques. Je ne devais plus compter que sur des persécutions et des infortunes. Mais Charles V me prit sous sa protection : il me nomma son *médecin*, et, lorsqu'il eut abdiqué, son fils, à son tour, m'attacha à sa personne. Peut-être, profitant de ma position, aurais-je pu acquérir plus de fortune ; mais vous savez ce que je possède : dix mille ducats sont la dot de mon Elvire. Je n'ai malheureusement à lui transmettre, avec cela, ni fief, ni majorat. Vous êtes instruit maintenant du passé, du présent; j'ai promis de vous parler avec une entière franchise, et voici ce qu'il faut attendre de l'avenir.

Je suis jeune encore, et je me sens des forces pour travailler. *Fallope*, mon disciple, riche déjà des connaissances que j'ai amassées, joint de nouveaux travaux aux miens. Je ne veux pas que, de mes jours, un autre me surpasse. Il faut que je fasse des découvertes nouvelles; j'en ferai. Mais l'envie a pu s'assoupir sans s'éteindre : en me voyant rentrer dans la lice, elle va se ranimer. *Sylvius* n'a pas oublié nos anciennes querelles, je serai vivement attaqué; je serai tourmenté, proscrit peut-être. Voyez, don Inigo, si vous voulez être le gendre d'un homme qui court au-devant de la haine et de la persécution. En épousant ma fille, vous prenez l'engagement de la protéger, de la rendre heureuse; mais, songez-y bien, vous promettez de partager la destinée de la petite-fille de l'apothicaire, de la fille du déterreur de cadavres.

— Vous êtes un homme franc et loyal, répondit don Inigo; mais tout ce que vous m'avez dit, je le savais : quelque chose qui puisse arriver, je vous promets d'aimer toujours dona Elvire, d'être à jamais son protecteur, son appui. Quant à vos

projets, je ne puis que les approuver : je vous aiderai, s'il le faut, de ma bourse et de ma personne.

— Je n'attendais pas moins de vous, reprit le *médecin* ému : que l'occasion se présente, et je vous rappellerai vos offres. En attendant, mes enfants, je parlerai, demain, de votre mariage au roi. Philippe II me témoigne de l'intérêt : peut-être un peu de sa bienveillance retombera-t-elle sur vous.

En parlant ainsi, il serrait cordialement la main de don Inigo, et pressait sur son cœur Elvire, dont les beaux yeux étaient baignés de ces larmes délicieuses que le bonheur seul fait répandre.

En ce moment, on heurta pour la seconde fois à la porte de la rue.

— Allons donc, Dorothée! allons donc, Perez! pressez-vous donc un peu.

— Señor, dit la duègne, on vient vous chercher de la part du chanoine Izquierdo.

— Bien! j'y vais, reprit le docteur.... chaque chose a son temps.... Mais vous, Dorothée, je vous ai déjà recommandé de ne pas laisser ainsi attendre les personnes qui frappent à la porte.

— C'est que je n'osais pas y aller : cet imbécile de Perez me faisait peur avec ses contes.

— Et vous, Perez, pourquoi n'alliez-vous pas ouvrir?

—Que votre merci me pardonne : mais je ne suis pas encore bien rassuré. J'ai été voir, aujourd'hui, pendre notre voisin Thomas Bermudez, le fils du boulanger. Vous savez, le grand et beau garçon que vous avez, il y a trois ans, guéri de la fièvre ; mais vous ne l'avez pas guéri de son humeur querelleuse. Se fiant à sa force, il cherchait noise à tout le monde : car c'était un véritable Goliath.

— Cela est vrai, cela est vrai, dit le docteur. Quelles études on ferait sur un semblable sujet! Quelle belle organisation! Quelle puissante nature!

— Cependant, continua Perez, il avait trouvé un maître : un palefrenier du quartier lui était encore supérieur en force. Furieux de ne pouvoir plus primer comme autrefois dans les cabarets et dans les mauvais lieux, il a été, il y a environ cinq mois, attendre son rival au coin d'une rue, et lui a porté, par derrière, deux grands coups de couteau,

dont celui-ci est mort. On a arrêté l'assassin; et aujourd'hui, avec tout le quartier, j'ai été le voir pendre. Dans le chemin, il m'a reconnu; quand on lui a passé la corde au cou, je me trouvais encore en face de lui. Il m'a lancé des coups d'œil, comme s'il eût voulu me dire : Ne t'inquiète pas; je sais où est ta demeure, j'irai te visiter. Depuis ce moment, j'ai toujours devant la vue sa figure contractée, ses regards menaçants : s'il peut se mouvoir, je suis sûr qu'il viendra; et quand on a frappé, j'ai cru que c'était lui.

— Poltron! dit le docteur en mettant son manteau. Je resterai longtemps dehors, ajoute-t-il: ainsi qu'on ne m'attende pas. Je prends la clef de l'entrée. Quant à vous, Inigo, je vais peut-être avoir occasion de mettre, ce soir, à l'épreuve vos bonnes dispositions. Si vous voulez m'accompagner, nous causerons en route; nous suivrons tous les deux le même chemin.

Il était déjà tard; et depuis longtemps personne ne circulait plus dans les rues de Madrid, quand deux hommes s'arrêtèrent devant la maison du

médecin. Ils portaient avec peine un objet lourd et volumineux. Ils ouvrirent la porte, et la refermèrent précipitamment.

— Par *saint Côme*, dit *Vesale*, nous voici enfin arrivés à bon port! Je vous remercie bien, mon cher Inigo, du service que vous venez de me rendre; car je crois que jamais sans vous je ne serais parvenu à porter ce précieux fardeau. Mais aussi ne vous ai-je pas secondé comme si j'étais encore un jeune homme? S'il nous eût vus ce soir, *Silvino* aurait certainement répété, comme au temps passé: *Vesalium non esse, sed vesanum.*

Aidez-moi encore à le mettre en lieu de sûreté, puis ensuite je vous rendrai, pour aujourd'hui, votre liberté tout entière. Ils se dirigèrent ensemble vers une salle basse et fraîche qui avait souvent servi de fruitier; puis, quand ils eurent déposé sur une table l'objet dont ils étaient chargés, le *médecin* ferma soigneusement la porte, et emporta la clef.

Cependant Perez et Dorothée n'avaient pu se résoudre encore à se coucher. Assis auprès d'un

brasero, ils s'entretenaient mutuellement de l'objet de leurs frayeurs, quand leur maître est rentré. Ils l'avaient vu dans l'ombre porter, avec l'aide d'un individu qu'ils n'avaient pu reconnaître, un paquet dont la forme leur avait semblé étrange.

— Je gage, disait Dorothée, que ce sont des robes ou des objets de toilette que le seigneur *Vesale* apporte en secret, pour en faire demain une surprise à señora Elvire.

— Oui, vraiment, reprit Perez, voilà qui est bien inventé! Ils auraient été déposer des chiffons de toilette dans une pièce aussi fraîche! Je crois plutôt que le docteur aura condamné le chanoine à la diète, et celui-ci lui aura offert quelque chevreuil ou quelque sanglier qui se trouvait dans son garde-manger.

— Mais le seigneur *Vesale* ne l'aurait pas apporté lui-même!

— Vous savez bien, señora Dorothée, que les docteurs sont un peu gourmands. Et puis, c'est peut-être quelqu'un de ses clients qui aura braconné un daim dans les bois du Prado, et qui,

n'osant le lui apporter pendant le jour, vient de le lui donner pendant la nuit. Cela doit servir au repas de noce.

— Je gage que ce sont des robes.

— Je gage que c'est de la venaison.

— Allons voir.

Perez et la duègne se dirigèrent vers la pièce où le paquet avait été déposé : mais la porte était fermée.

— On ne peut rien distinguer, disaient-ils en approchant tour à tour leur œil du trou de la serrure.

— Si vous me promettez d'être bien discret, dit la duègne, je connais une autre clef qui ouvre cette porte.

— J'allais vous le proposer : car je m'en suis servi cent fois, quand on renfermait des fruits dans cette salle.

Ils ouvrirent la porte, soulevèrent le voile qui couvrait cet objet mystérieux.

— Santa Virgen! s'écria la duègne en laissant tomber sa lumière; santa Virgen! c'est le pendu!

Depuis déjà deux mois Elvire avait épousé don-Inigo de la Herrera, quand Dorothée, étant sortie pour se rendre au sermon, fut accostée par deux familiers du saint office, qui la sommèrent de les suivre, et la menèrent au palais de l'inquisition. Elle fut introduite dans une chambre, où de tous côtés on lisait cette devise : *Exsurge, Domine, et judica causam tuam :* Levez-vous, Seigneur, et gagnez votre cause. On y voyait des individus vêtus de robes blanches, mais qui avaient la tête, les épaules et le visage entièrement voilés d'un capuchon noir. Seulement deux trous étaient percés à la place des yeux. Un d'eux occupait un siége élevé de quelques degrés. Au-dessus de lui, un autre se tenait assis près d'une table; et, la plume à la main, il semblait disposé à recueillir toutes les paroles qui seraient prononcées.

— Quels sont vos noms? dit, en s'adressant à Dorothée, celui qui semblait commander aux autres.

— Ave Maria purissima, sin pecado concebida, repondit la vieille. Ayez pitié de moi, mes bons

seigneurs. San Pedro, san Pablo, intercédez pour moi.

— Vos noms, vos noms, dit avec impatience celui qui tenait la plume.

— Sainte Vierge! je puis les dire et les avouer. Ce sont les noms de chrétiens vieux, sur lesquels il n'y a rien à reprendre. Je me nomme Urraca-Sancha-Dorothée Canilla, du village de Leganès, renommé par ses œillets, fille de Sancho-Perez Canilla, jardinier, et de Dorothée-Léonore Arenal, pour vous servir, mes bons seigneurs.

Alors le greffier traça une croix au commencement de la page, puis il rédigea son procès-verbal en ces termes :

Par-devant nous, inquisiteur pour la poursuite de la dépravation hérétique et de l'apostasie, est comparue Urraca-Sancha-Dorothée Canilla, laquelle a dit qu'elle venait déposer pour la gloire de Dieu, pour l'acquit de sa conscience, et pour obéir aux sages conseils de son confesseur, qui lui a recommandé de faire connaître au saint office tout ce qu'elle pouvait savoir relativement aux habitudes

damnables et aux coutumes diaboliques de son maître *Andrea Vesale.* Elle a exposé que journellement celui-ci se livre, sur des cadavres, à d'abominables profanations, pour arriver à la découverte du grand œuvre, et pour accomplir d'autres travaux de magie; que notamment il a enlevé du gibet le corps de Thomas Bermudez, le boulanger, puni pour ses crimes par la justice royale.

— Bon Dieu! s'écria Dorothée, il y a du vrai là-dedans; mais je n'ai pas dit tout cela. Sans doute, c'est bien mal au docteur *Vesale* de profaner ainsi des cadavres; mais il n'est pas vrai qu'il se livre à des actes de magie, ou du moins je ne le sais pas.

— Mon enfant, dit d'un air doucereux l'inquisiteur qui l'interrogeait, mon enfant, il faut que je vous donne un avertissement paternel. Nous ne cherchons que la vérité; aussi, nous ne négligeons aucun moyen de l'obtenir. Nous avons ici le cachot des tortures. La nouvelle ordonnance qui règle la procédure à suivre devant notre saint tribunal, l'ordonnance de 1561, qui ne compte encore que

trois années d'existence, distingue deux sortes de tortures. Il y a : tormentum in caput proprium ; c'est la question donnée à l'accusé pour le contraindre à avouer ses crimes. Il y a aussi tormentum in caput alienum ; c'est la question donnée au témoin dont les dépositions paraissent incomplètes, pour le forcer à ne rien cacher. Mais nous espérons que vous ne mettrez dans vos déclarations aucune retenue.

— N'avez-vous pas entendu souvent *Andrea Vesale* répéter qu'il voulait découvrir les secrets de l'organisation humaine?

— Oui! seigneur, oui! répondit la duègne, toute tremblante des menaces qui venaient de lui être adressées.

— N'a-t-il pas dit qu'il voulait voir quelle était la cause de la vie, et qu'il la chercherait avec persévérance dans les cadavres, et même sur les vivants, si l'occasion s'en présentait?

— Oui, répondit la duègne.

— N'a-t-il pas soigné un hidalgo galicien, nommé Santiago Joan de Muezas? Quand celui-ci est arrivé

au terme de sa maladie, ne lui a-t-il pas administré un puissant narcotique?

— Pour ce qui est du narcotique, dit la vieille, je n'en sais absolument rien; j'ignore quels sont les remèdes que le docteur donne à ses malades.

— Enfin, n'a-t-il pas disséqué le Galicien?

— Tout cela est très-exact.

— Écrivez, dit l'inquisiteur au greffier; et ladite Urraca-Sancha-Dorothée Canilla a ajouté que très-souvent *Andrea Vesale* répétait qu'il voulait voir de ses propres yeux quelle était la cause de la vie, ce qui est une damnable hérésie; car supposer que l'on peut voir l'âme avec ses yeux, c'est supposer qu'elle est matérielle, ce qui est entièrement contraire à notre sainte religion. Qu'il disait que son scalpel saurait la chercher avec persévérance dans les cadavres et même dans les vivants; et qu'en effet, ayant été chargé de soigner Santiago Joan de Muezas, gentilhomme galicien, il l'avait à peu près guéri, lorsqu'à l'aide d'un puissant narcotique il l'a rendu insensible, et l'a disséqué vivant.

— Jésus! Maria! s'écria Dorothée; je n'ai pas parlé de cela.

— Ce sont vos propres expressions. Rappelez-vous bien, mon enfant, ce que nous avons dit de la torture. Au reste, si vous trouvez que cette rédaction ne rend pas votre pensée, nous allons la rectifier; car nous ne voulons que la vérité.

« Et ladite comparante, après qu'on lui eut fait lecture de sa déposition, a dit qu'il y avait une inexactitude; qu'elle ne pouvait pas affirmer que *Andrea Vesale* ait donné un narcotique à don Joan de Muezas, et qu'elle ignorait entièrement la nature des substances employées par son maître pour accomplir son dessein, mais qu'elle persévérait dans tout le reste de ce qui a été écrit; qu'elle n'avait, au reste, ni haine, ni animosité, contre le *docteur Vesale*. Elle a promis le secret sur tout ce qu'elle a dit, vu et entendu. »

Et la duègne, tremblante, fut forcée d'apposer sa signature au bas de cet acte. On lui fit traverser le cachot, où en ce moment plusieurs malheureux recevaient la question, puis on la mit en liberté; mais on la menaça des châtiments les plus sévères, si elle ne gardait pas le silence le plus absolu sur

tout ce qui s'était passé. La pauvre vieille se hâta de rentrer tout effarée dans la demeure de son maître; mais son émotion avait été si violente, qu'elle fut presque aussitôt saisie d'attaques de nerfs et d'un effrayant délire. Elle ne parlait que de supplices, que de bûchers, que de cadavres. Cependant, vers le soir, *Vesale* était parvenu, à force de soins, à lui rendre un peu de calme. Il allait quitter le chevet de la malade et se retirer pour prendre du repos, car la nuit était déjà avancée, lorsqu'un inconnu vint réclamer ses secours pour une pauvre femme qui, disait-on, vomissait le sang, et allait infailliblement mourir, si le bon docteur ne venait à son aide. *Vesale* le suivit sans défiance. Mais, au détour d'une ruelle, six hommes se précipitèrent sur lui, et étouffèrent ses cris en criant eux-mêmes de toutes leurs forces : Faveur au saint office! faveur au saint office! Ils bâillonnèrent l'infortuné *médecin,* l'enveloppèrent dans son manteau, l'emportèrent, et ne le lâchèrent que pour le déposer dans une de ces chambres voûtées qui servaient de prisons secrètes à l'inquisition.

Suivant l'usage de ce tribunal, on laissa le prisonnier plusieurs jours dans son cachot avant de le faire comparaître devant ses juges ; c'était, disait-on, afin qu'il eût le temps d'examiner sa conscience. Ensuite, et à trois reprises différentes, on l'amena devant les inquisiteurs, afin qu'il se confessât volontairement du crime pour lequel il était poursuivi. Pendant ces trois comparutions, qu'on appelle les audiences de monition, *Vesale* répondit qu'il n'avait commis aucune faute contre la foi ; qu'il avait excité l'envie par l'éclat de ses découvertes; que sa place de *médecin* du roi suffisait pour lui faire des jaloux ; qu'il avait ameuté contre lui les ignorants, en méprisant les superstitions qui attribuaient un caractère sacré à la dépouille mortelle de l'homme; que l'envie, la superstition et le fanatisme étaient d'assez terribles ennemis, pour qu'il n'eût pas besoin de chercher autre part la cause des persécutions dont il était l'objet. On le reconduisit dans son cachot; et après qu'on l'y eut laissé pendant quelques semaines, on le fit comparaître de nouveau, pour qu'il entendît la lecture

tronquée des dépositions recueillies contre lui. C'est, dans cette procédure impie, ce qu'on appelle l'audience des charges.

— Ne cherchez-vous pas, lui demanda-t-on d'abord, à découvrir quel est le principe de la vie?

— Certainement, dit le *médecin;* c'est le but de mes études.

— Vous ne croyez donc pas que c'est l'âme qui anime le corps?

— Je n'en fais aucun doute; mais je ne sais comment l'âme, qui n'est pas matière, peut agir sur le corps, qui est matériel.

— Le tribunal me permettra de lui signaler ces paroles, dit le fiscal; elles confirment une des charges portées contre l'accusé. Il doute de l'immatérialité de l'âme, car il lui semble que la matière seule peut agir sur la matière.

— Je n'ai pas dit cela, s'écria le *médecin;* mais je ne comprends pas comment l'âme agit sur le corps, ni comment la matière peut agir sur l'âme.

— Autre proposition hérétique, s'écria encore le fiscal. Dire que le corps agit sur l'âme, c'est dire

que celle-ci est soumise aux influences de la matière, qu'elle est subordonnée aux conditions de forme ou de capacité; c'est dire qu'elle n'est pas entièrement libre. C'est une hérésie.

— Je n'entends pas toutes ces subtilités, reprit *Vesale;* je m'occupe du corps, et je laisse à ceux qui soignent la conscience l'embarras d'approfondir les questions qui se rapportent à l'âme.

— Que pensez-vous de la doctrine des Arabes?

— *Rhasez* et *Abulcazi* sont des auteurs d'un grand mérite.

— Vous l'entendez, dit le fiscal; il loue les écrits des sectateurs de Mahomet.

— Mais ce sont des *médecins*, et c'est aux Arabes que nous devons la connaissance des ouvrages d'*Hippocrate.*

— Qu'importe? s'écria le fiscal; ce sont des sectateurs de Mahomet. Il doit y avoir quelque chose d'impie dans leurs ouvrages.

On arrive ensuite aux profanations qu'on reprochait à *Vesale.* Le *médecin,* avec cette éloquence qui part d'une profonde conviction, exposa qu'il

était impossible de combattre les maux qui affligent le corps humain, sans connaître son organisation dans les détails les plus intimes; qu'il était insensé de vouloir sacrifier les vivants aux morts. Mais quand on fit connaître au malheureux prisonnier les témoignages qui l'accusaient d'avoir disséqué un homme vivant, il comprit bien que sa perte était jurée, qu'il n'avait plus qu'à recommander son âme à Dieu. Néanmoins, il repoussa cette accusation avec la sainte indignation que donne l'innocence.

Lorsqu'on lui dit qu'on avait vu le Galicien palpiter sous le tranchant de l'acier :

— Mais cela est absurde! s'écria-t-il. Pour arriver à disséquer le cœur, il faut d'abord lever les muscles de la poitrine, il faut scier les côtes. Quel est donc le sommeil, quel est donc l'engourdissement qu'un semblable supplice n'eût pas dissipé? Le patient eût crié cent fois avant que le cœur ne fût atteint. Ce témoignage est faux, car il est absurde.

Cependant le *médecin* sentait, en parlant, qu'il ne pouvait convaincre ses juges, parce que ni l'en-

vie, ni le fanatisme, ne se rendent à l'évidence. Il lui semblait entendre, à chaque instant, les inquisiteurs lui adresser cette réponse, par laquelle on avait combattu un argument semblable au sien : Credo, quia absurdum. Je le crois, parce que cela est absurde.

De retour dans son cachot, *Vesale* s'abandonnait aux plus tristes pensées : il se demandait si la bienveillance du roi pourrait le sauver; il en doutait avec raison; car il n'ignorait pas que depuis longtemps l'archevêque de Tolède, Bartholome Caranza, était prisonnier de l'inquisition; que le roi et le pape lui-même avaient en vain tenté de l'arracher à cette terrible juridiction. Quelquefois le désespoir s'emparait de lui, et la pensée lui venait de se briser la tête contre les murs de sa prison. D'autres fois aussi, s'agenouillant, il adressait à Dieu de ferventes prières.

L'infortuné *médecin* s'était déjà familiarisé avec l'idée de sa condamnation. Chaque jour, quand le geôlier lui apportait ses aliments, il l'interrogeait sur les usages de l'inquisition; il demandait de

nouveaux détails sur les vêtements qu'on mettait aux condamnés. Leur costume, disait celui-ci, s'appelle mantela, zamarra, saccobenito, ou, comme on dit communément, sambenito. Ceux qui sont condamnés (de levi) pour une cause légère n'ont qu'un simple sambenito jaune; sur celui des condamnés (de vehementi) pour une faute grave, on peint la moitié d'une croix rousse; les condamnés (de formali) pour hérésie formelle doivent porter une croix entière.

On ajoute au costume de ceux qui doivent périr, parce qu'ils sont relaps, un grand bonnet pyramidal, qu'on nomme coroza. Ceux qui ont fait l'aveu de leur faute avant le jugement portent seulement une croix en sautoir; ils doivent être étranglés.

Quand l'aveu a suivi la condamnation, ils ont sur leur sambenito et sur leur coroza des flammes renversées, car ils doivent être étranglés avant d'être livrés aux flammes. Mais pour ceux qui meurent dans l'impénitence finale, ils ont des flammes dans leur direction naturelle, et des diables; ils doivent être brûlés vivants.

Il lui expliquait qu'on appelait guemadro l'endroit où se faisaient ordinairement les auto-da-fé.

— Ah! si vous saviez, lui disait-il, comme le guemadro est magnifique! Aux quatre coins de la plate-forme, on voit les quatre évangélistes : ils sont creusés ; on y place les condamnés les plus coupables, et on allume le feu tout autour.

— Ainsi, disait *Vesale,* l'inquisition imite les druides, qui renfermaient dans des statues d'osier les victimes humaines qu'ils immolaient à Teutatès.

Cependant la fille et le gendre de *Vesale* n'étaient pas restés inactifs ; ils avaient été se jeter aux pieds de Philippe II, et celui-ci avait promis de faire tous ses efforts pour sauver son *médecin.*

Un matin que les plus hauts dignitaires étaient réunis à sa cour, le roi, s'approchant du groupe où se trouvaient le nonce du pape, le cardinal Pacheco et l'archevêque de Séville, qui était en même temps grand inquisiteur, demanda à ce dernier ce que devenait le procès de *Vesale* ; il ajouta qu'il désirait vivement qu'on rendît promptement la li-

berté à son *médecin*, dont les soins lui étaient nécessaires.

— Sire, répondit l'inquisiteur, les crimes dont il est convaincu sont tellement graves, que la conscience des juges ne leur a pas permis d'être aussi indulgents que leur cœur l'aurait désiré.

— J'espère, dit le roi, qu'ils n'auront point oublié que *Vesale* est attaché à ma maison, qu'il a été le *médecin* de mon père, et lui a rendu la santé en faisant usage d'une écorce nouvellement rapportée de nos royaumes des Indes occidentales.

— Hélas! reprit l'archevêque, lorsque Dieu commanda aux lévites de massacrer ceux qui avaient adoré le veau d'or, ils ne purent épargner ni leurs parents, ni leurs amis. Les crimes de *Vesale* étaient d'une telle nature, qu'il a fallu le condamner au feu.

— Comment! dit le roi en fronçant le sourcil.

— Oui, continua le prêtre; mais l'inquisition désirant se montrer clémente, et mériter ainsi votre souveraine bienveillance, lui a fait grâce du feu..... On a décidé qu'il serait seulement étranglé.

— O Bruxelles! ô mon pays! s'écriait *Vesale;* je ne verrai donc plus les clochers de Sainte-Gudule! je ne me promènerai plus sur les bords de la Senne. Ils m'ont condamné...... Encore, s'ils m'avaient laissé le temps d'achever mes ouvrages, si j'avais mis la dernière main à mes travaux, on aurait pu les publier après ma mort; mais ce ne sont que des manuscrits incomplets..... Mon Dieu! ils m'ont condamné. Cependant je n'ai voulu que le bien; je n'ai travaillé que pour l'humanité. Après tout, ils ne détruiront pas ce que j'ai fait; ils n'empêcheront pas que je n'aie surpassé tous ceux qui m'ont précédé. Je laisse à mes enfants un nom célèbre, une honnête fortune; et le bûcher sur lequel ils me feront monter ne fera pas oublier que j'ai été un honnête homme.

C'est dans ces sentiments que *Vésale* attendait l'instant du supplice, lorsqu'on le conduisit devant l'archevêque de Séville.

— Notre glorieux souverain, dit celui-ci, a voulu donner à votre égard une preuve nouvelle de son inépuisable clémence; il a intercédé pour vous au-

près du saint tribunal. A sa voix, les inquisiteurs se sont dépouillés de la triste sévérité que leur imposent leurs fonctions; ils ont bien voulu oublier vos fautes, pour ne se souvenir que de la fragilité humaine. Ils se sont déterminés à convertir votre condamnation en une simple pénitence. Cependant, pour obéir à leur conscience, ils doivent imposer quelques conditions au pardon qu'ils vous accordent. Nous espérons que vous les exécuterez sans murmure. Le roi le désire, le saint office l'exige.

— Je rends grâces à Philippe de sa protection, dit le *médecin*, et je promets d'accomplir la pénitence qu'on m'impose, si elle ne dépasse pas mes forces.

— Il faut, dit l'inquisiteur, que vous livriez vous-même vos ouvrages aux flammes.

— Quoi! pensez-vous que vous parviendrez de cette manière à les anéantir? Je n'y parviendrais pas, quand je le voudrais moi-même. Mon anatomie du corps humain a déjà été imprimée deux fois; elle est entre les mains de tous les *médecins;* elle est gravée dans la mémoire de tous les hommes instruits.

Sont-ce mes commentaires sur les écrits de *Rhazès*, ou mes travaux sur *Hippocrate*, que vous voulez détruire? Il n'est pas un de mes disciples qui ne les ait lus. Est-ce ma lettre sur l'usage du quina? Mais vous ne voudriez pas priver la médecine d'une semblable découverte. Tout le monde, au reste, connaît maintenant l'efficacité de ce remède. Que voulez-vous donc condamner dans mes ouvrages?

— Nous ne vous demandons pas, répondit l'inquisiteur, le sacrifice de ce qui a été publié, mais seulement de ce que vous écrivez en ce moment, de vos manuscrits.

— Tant de recherches et de travaux resteront donc inutiles! Les connaissances que j'ai amassées sur la structure des reins seront à jamais perdues! Cependant il faut bien m'y résoudre, car vous ne me rendrez pas mes écrits. Puis il ajouta en lui-même : Ce qu'on détruira, ce n'est que le travail de la main, que l'écriture; mais les connaissances, elles sont dans ma mémoire, et je saurai bien, quand je serai libre, les faire passer de nouveau sur le papier.

— Il est encore une autre pénitence à laquelle il faut vous soumettre. Il faut une expiation de vos fautes passées ; et le roi a promis, pour vous, que vous feriez un pèlerinage.

— A Saint-Jacques de Compostelle ?

— Non pas ; mais un pèlerinage au tombeau de Notre-Seigneur...

— C'est un peu loin ; n'importe : le roi l'a promis, je partirai. Il n'y a qu'à gagner à voir des pays nouveaux. J'étudierai le caractère que nos maladies prennent sous un autre ciel ; j'étudierai la lèpre, et, si l'occasion se présente, en traversant l'Égypte je verrai la peste, et je trouverai encore le moyen d'utiliser mon voyage.

— A ces conditions, repartit l'archevêque de Séville, vous allez être mis en liberté ; mais il faut d'abord que vous brûliez vos manuscrits, et que vous abjuriez les hérésies qu'ils contiennent. Au reste, pour que cette cérémonie vous soit moins désagréable, nous la célébrerons en famille, dans la chapelle, et seulement en présence d'une cinquantaine de membres du saint tribunal.

Andrea Vesale, s'estimant trop heureux d'en être quitte à si bon marché, se prêta de bonne grâce à tout ce qu'on exigeait de lui; il jeta dans un brasier les papiers que les inquisiteurs avaient saisis dans sa demeure, et vit brûler, presque sans émotion, ce fruit de ses études.

On dressa la relation de cette expiation, qui, dans les usages de l'inquisition, s'appelle un antillo. *Vesale* lui-même signa le procès-verbal, ensuite il se mit à genoux, reçut l'absolution; enfin on lui rendit la liberté.

Ce serait en vain qu'on essayerait de peindre les sensations qu'il éprouva en entendant les verrous se fermer derrière lui, quand il se vit sur la voie publique, quand il put respirer le grand air. Il se frotta les yeux pour s'assurer qu'il ne dormait pas, puis il se mit à marcher d'un pas rapide, sans tourner la tête, sans regarder en arrière; il avait hâte de rentrer chez lui, d'embrasser sa fille. Lorsqu'il fut un peu remis, il courut se jeter aux pieds du roi.

Ah! lui dit ce prince, vous m'avez donné du

mal : mais, croyez-moi, quittez promptement l'Espagne; car si mon fils, si don Carlos était entre les mains des inquisiteurs, je ne voudrais pas certainement répondre de lui.

Vesale tint pour sage le conseil du roi ; il se hâta de faire ses préparatifs de voyage, et se rendit à Barcelone. Dans ce port, il s'embarqua pour l'Italie. Arrivé à Venise, il monta sur une des galères du doge, qui portait en Chypre Giacomo Malatesta, général des armées de la république; ensuite il passa de Famagouse en Palestine, et se dirigea vers la ville sainte. Il venait de visiter la crèche, et, suivant le cours du Jourdain, il se rendait sur les bords du lac Asphaltite, pour traverser ensuite la basse Égypte, et venir s'embarquer à Alexandrie, lorsqu'il reçut un message de la république de Venise.

On lui apprenait que le plus célèbre de ses disciples, que *Fallope* était mort. En entendant cette nouvelle, *Vesale* fut saisi d'une vive douleur. Ah! mon Dieu, se disait-il, quelle perte pour la science! Puis, après tout, comme les hommes les plus sa-

vants ne sont pas exempts des passions humaines, il ajouta : Pauvre *Fallope !* il n'a cependant pas eu la force de me surpasser.

L'envoyé du sénat de Venise était en même temps chargé d'offrir à *Vesale* la chaire d'anatomie, que la mort de *Fallope* laissait vacante à Padoue.

Venez, venez, lui disait-on; nous vous offrons un asile en Italie, où personne aujourd'hui ne méconnaît votre génie. Venez; votre fille, votre gendre sont prévenus, et c'est à Venise qu'ils doivent vous attendre et vous recevoir.

— Oui, j'irai, répondit *Vesale ;* oui, j'irai, et ma parole formera encore des disciples dignes de moi; je ferai encore des *Fallope.*

Pressé de repasser en Europe, il gagna le port le plus prochain. Il avait un si grand désir de quitter la Palestine, qu'il ne voulut pas attendre une occasion favorable ; et, sans consulter la prudence, il se jeta dans un petit bâtiment qui se rendait sur les côtes de la mer Adriatique. A la hauteur des îles Ioniennes, une tempête épouvantable vint assaillir le frêle esquif qui le portait. Il fut jeté sur

un rocher; tous les passagers, tous les matelots périrent; *Vesale* seul, attaché à un morceau de mât, survécut à ce désastre général.

Après avoir été pendant longtemps ballotté par les vagues, il fut jeté sur la plage, presque mort de fatigue et d'épuisement. Il passa la nuit entière dans cette horrible position; puis, quand le jour fut venu, il se mit à parcourir l'endroit où il se trouvait : c'était un îlot aride, séparé d'une île plus considérable par un petit bras de mer. Cependant *Vesale* ne pouvait songer à le franchir, car il ne savait pas nager, et il était épuisé de fatigue. Il se mit à chercher si, pour apaiser sa faim, il parviendrait à trouver quelques coquillages, mais il ne trouva rien; seulement, dans quelques fentes de rochers, il aperçut quelques figuiers sauvages, depuis longtemps dépouillés de leurs fruits. Alors, voyant ses recherches vaines, il s'assit au bord de la mer, et, tirant les tablettes d'ivoire qu'il portait toujours, il se mit à écrire : « Hier, 11 octobre 1564, j'ai été jeté sur cet îlot, dont j'ignore le nom. La faim n'est pas ce qui me fait surtout souffrir; mais,

sans abri pour me garantir du soleil, je ne sais comment résister au tourment de la soif; ma langue est sèche, et ma gorge est brûlante... Pas une goutte d'eau dans les trous de ces rochers, pas une larme de rosée sur ces feuilles... J'ai trempé mes bras et mon visage dans l'eau de la mer; cela rafraîchit un peu mon sang... Que le temps est long! Depuis le matin, je regarde la plage voisine; mais je n'ai aperçu personne dont je pusse implorer le secours.... On dit que, dans le désert, les Arabes tourmentés par la soif se fendent les gencives et boivent leur sang..... Oui, cela m'a soulagé, et je me trouve plus fort... J'ai mangé un des deux gants d'Espagne qui étaient heureusement restés attachés à ma ceinture... La nuit vient... Que j'ai soif...! Le ciel se couvre; ah! s'il pouvait pleuvoir!

« 13.... La nuit s'est passée sans pluie... Le soleil qui se lève me brûle déjà... Personne ne viendra-t-il donc à mon secours? Le sang de mes gencives est tari... Mon Dieu! mon Dieu! une goutte d'eau!... Je viens de manger la moitié de mon deuxième gant..... Ah! si je pouvais gagner l'autre rive!

Après tout, mourir de faim, mourir noyé, qu'importe l'un ou l'autre? Je n'y puis plus tenir.... L'eau est trop profonde, et j'ai tout de suite perdu pied.... il m'a fallu revenir. Si je faisais un radeau avec des branches de figuier? Ah! mon Dieu, mon Dieu, assistez-moi!... Hélas! elles ne peuvent supporter le poids de mon corps. Que je souffre! Ma tête, ma pauvre tête.... mes yeux se troublent; je ne puis faire un pas... Qui vient donc bourdonner à mes oreilles?.... On dirait que la peau de mon ventre s'attache à mes reins; je suis sûr qu'en m'ouvrant on trouverait mes intestins considérablement rétrécis... Allons! encore une nuit. S'il tombait seulement une goutte de rosée!...

« 14... Mon Dieu! mon Dieu! je vais mourir... Ma fille, mon Elvire, je mourrai sans t'embrasser! Adieu... Seigneur, pardonnez-moi mes fautes! Elvire, adieu... Je n'y vois plus... je n'écrirai pas davantage... Domine, in manus... tuas... commendo spiritum m.... »

Le lendemain 15 octobre 1564, une légère nacelle s'avançait, conduite par deux gondoliers. Le

son de la mandoline se mêlait à celui de la flûte et à la voix de deux jeunes femmes.

Le seigneur Pandolfo, l'un des plus riches orfévres de Venise, était venu dans l'île de Zante pour quelques affaires de commerce; il ne voulait pas perdre l'habitude des promenades en gondole, et il profitait de la bonace pour naviguer le long de la côte avec ses deux filles.

— Voyez donc, mon père, s'écria l'une d'elles; là-bas, sur cet îlot, on dirait un homme étendu au bord de la mer. — Oui, dit Pandolfo, ce sera encore quelque malheureux naufragé. Il donna l'ordre à ses rameurs d'aborder en cet endroit; mais comme il y avait trop peu de fond, un d'eux se mit dans la mer jusqu'aux genoux; puis, au bout de quelques minutes, il rapporta les tablettes du malheureux *médecin*.

— Par banco! s'écria l'orfévre, c'est *Vesale* que j'ai connu à Pavie, ce célèbre *Vesale!* Il s'élança dans l'eau; en un instant il fut auprès du cadavre. Il s'efforça en vain de le ranimer: *Vesale* conser-

vait encore un reste de chaleur ; mais il venait de mourir de faim.

L'orféyre le fit enterrer en l'endroit où il l'avait trouvé, et il mit sur sa tombe une pierre avec cette inscription :

TUMULUS

ANDRÆÆ VESALI BRUXELIENSIS
QUI OBIIT IDIBUS OCTOBRIS ANNO MDLXIV
ÆTATIS VERO SUÆ L.
QUUM HIEROSOLYMIS REDIRET.

J. La Vallée.

LIVRE PREMIER.

LE MÉDECIN ET LES PSYCHOLOGISTES.

Sans la connaissance de l'organisation, l'étude de l'homme ne roule que sur des abstractions plus ou moins ingénieuses.

Il n'y a pas encore longtemps qu'on ignorait toute l'importance de l'étude des modifications que subit la matière qui compose les corps, soit dans ses combinaisons chimiques, soit dans sa texture ou sa disposition organique; et cela, parce qu'on négligeait la comparaison des degrés de développement de l'organisation dans la série des êtres animés, ainsi qu'aux divers âges d'un même individu; — que la chimie animale était trop peu avancée pour qu'on pût s'en servir réellement avec

quelque succès, et qu'on craignait le blâme que l'on avait essayé de déverser sur l'emploi de l'analyse des causes physiques dans l'explication des phénomènes de la vie.....

Aujourd'hui, le *médecin* ne redoute plus ces accusations souvent passionnées, pour ne pas dire davantage, de matérialisme, que l'on intentait autrefois à tous ceux qui s'efforçaient d'expliquer ce qu'il y a d'explicable dans le phénomène de la vie, par les lois générales de l'univers...... Si les métaphysiciens ont abordé de tout temps ces grandes questions, c'est au *médecin* cependant qu'il est réservé de résoudre ces problèmes, puisque l'analyse des facultés intellectuelles; — les rapports de ces facultés avec le cerveau; — les relations qu'elles ont entre elles et avec les autres parties de l'organisme; — les altérations qu'elles éprouvent quand cet organisme est lui-même altéré; — les changements qu'elles démontrent dans la série des êtres quand l'encéphale est modifié dans quelques-unes de ses qualités, etc., sont des éléments tout à fait nécessaires pour reconnaître, autant qu'il est

en nous, le merveilleux instrument de la pensée dans son mode d'action.

Voilà pourquoi les métaphysiciens ne peuvent comprendre que les fonctions dont l'ensemble constitue la vie ne sont que le jeu, l'exercice de nos organes. Pour le prouver, le docteur *Rostan* leur a dit depuis longtemps : Si le mouvement ne peut exister sans la matière, si les fonctions ne peuvent exister sans les organes, il s'ensuit que tout dérangement dans la fonction sera le résultat nécessaire du dérangement de l'organe qui l'exécute...... — Mais si la vie n'est que le jeu des organes, et celui-ci le résultat de l'organisation dans un certain état, que le *médecin* nous dise pourquoi la vie n'existe plus là où l'organisme existe encore. Le cadavre que vous avez sous les yeux était vivant naguère, son organisation est la même ; et cependant il ne vit plus.....

— Détrompez-vous : son organisation n'est plus la même ; il est impossible qu'il ne soit pas survenu un changement quelconque... Lorsqu'un respect superstitieux pour la tombe empêchait d'in-

terroger l'homme mort, pour en faire ressortir l'utilité de l'homme vivant, la plupart des maladies étaient sans siége; on s'imaginait qu'elles ne laissaient après elles aucunes traces. Plus tard, lorsque la philosophie introduisit son flambeau au milieu des peuples civilisés, il fut enfin permis de porter un regard scrutateur dans les restes inanimés du corps humain; et les débris, naguère la vile proie des vers, devinrent la source féconde des vérités les plus utiles. Dès lors les maladies, qui jusque-là n'étaient que des dérangements de fonctions, que des symptômes enfin, devinrent des altérations d'organes.

Malheureusement, il est des cas où les moyens actuels d'investigation ne font reconnaître au *médecin* aucune altération organique; mais conclure qu'il n'en existe point, c'est une étrange erreur. On ne meurt pas de rien; et si réellement il n'existait aucune altération, il faudrait admettre qu'on peut mourir de rien, ce qui est absurde!

Dans l'état actuel des connaissances, le *médecin* est bien éloigné sans doute d'avoir reconnu toutes

les propriétés de la matière, et surtout déterminé la mesure de son énergie et de son activité. Mais quel avenir est réservé à la science, — lorsque l'on voit, d'un simple changement de proportions et de rapports entre les molécules constitutives d'une substance, naître à chaque instant des phénomènes nouveaux ; — lorsque l'on voit, dans les appareils électro-moteurs, des effets inattendus résulter d'une autre disposition des métaux, de leur humectation, de leur échauffement ; — lorsque l'on voit un courant galvanique, au travers de l'estomac, rétablir l'action de ce viscère, interrompue par la section de ses nerfs ; — lorsque l'on voit le galvanisme faire naître dans l'eau de petits corps vivants, des animalcules ; — lorsque l'on voit enfin *Galvani*, son inventeur, développer, à l'aide de l'électricité, des mouvements variés dans les muscles de l'homme privé de la vie ?

Les agents primitifs qui meuvent la matière, et la mettent dans les différents états qui constituent la vie, sont certainement aujourd'hui inexplicables. Entre les impressions que le monde extérieur fait sur

notre système nerveux, et les diverses expressions qui manifestent au dehors notre sensibilité et notre intelligence, il y a assurément un rapport nécessaire; mais nous ne pouvons encore, dans l'état actuel de la science, en saisir le comment..... Ces limites une fois reconnues, le *médecin* tire du mécanisme de notre organisation physique la notion positive de tous les phénomènes de la sensibilité et de l'intelligence; il en fait l'objet d'une démonstration rigoureuse, en traçant l'histoire du développement de l'homme, chez lequel les facultés intellectuelles se montrent au fur et à mesure que le cerveau se développe, chez lequel la raison s'obscurcit, s'interrompt ou disparaît, suivant les altérations qu'éprouve cet organe..... Oui, la sensibilité et l'intelligence naissent, croissent, déclinent et disparaissent avec le corps. Nulles dans l'embryon, ébauchées dans le fœtus, débiles chez l'enfant, progressives chez l'adolescent, parvenues à toute leur force chez l'adulte, elles diminuent chez le vieillard, sont suspendues chez l'homme endormi, annulées dans l'idiot, perverties dans le fou, et

s'anéantissent entièrement, lorsque arrive, pour emprunter le langage de M. Mignet, le terme où sont usés les ressorts nerveux de la machine merveilleuse, mais périssable, qui les produit..... Et cependant, il n'y a pas encore longtemps que la nature matérielle des affections était contestée; et c'était presque un sacrilége que d'attribuer aux altérations d'un organe les désordres et les perversions de l'entendement humain. Quoi de plus simple, cependant, que d'appliquer aux observations de l'intelligence les idées que nous nous faisons de troubles qui affectent les autres fonctions? Oui, les maladies du cerveau amènent le dérangement des facultés intellectuelles, comme les maladies des poumons et du cœur produisent le désordre de la respiration et de la circulation; oui, nous considérons comme des accidents organiques, dont le *médecin* peut comprendre la nature et doit rechercher le siége, les perversions de ces grands phénomènes physiologiques : sensibilité, mouvements, sentiments, affection, intelligence...... C'est à montrer cette part d'influence que se sont appliqués

Cabanis, Gall et *Broussais,* dont les travaux psychologiques servent de point de départ à une philosophie naturelle, qui aura une base certaine quand la science aura suffisamment exploré et décrit l'organe qui est le centre de l'intellect. Cette philosophie naturelle part de ces prolégomènes : — L'intelligence a son siége dans le cerveau; — toutes les facultés de l'homme sont attachées à cet organe; — elles sont en rapport avec le développement de certaines régions; — elles naissent, croissent, s'altèrent, s'amoindrissent, s'agrandissent et se détériorent avec ce grand instrument matériel.... Les métaphysiciens repoussent cette doctrine; mais, dit *Salgue,* si l'on n'admet pas d'organes particuliers pour les fonctions de l'entendement, il faut admettre des effets sans cause; attribuer les mêmes talents à tous les hommes, puisque la différence ne saurait exister que dans l'âme, qu'on fait la même pour tous. Il faudra placer la folie et l'imbécillité dans l'âme, laisser l'éducation sans effet; il faudra rejeter la nécessité de la législation et de la religion (qui doit être aussi

une législation morale) pour régler nos actions, puisque, si elles proviennent uniquement de l'âme, si elles sont indépendantes de nos organes corporels, elles ne peuvent plus recevoir aucune modification des institutions humaines....

Le même principe ne pouvait pas renfermer des conséquences si opposées; il était logique et raisonnable de chercher une autre origine aux actes de l'individu. Par des expériences multipliées, par une observation laborieuse, le *médecin* est arrivé à reconnaître que le cerveau est l'instrument à l'aide duquel l'homme perçoit, pense et veut; qu'il est un composé d'organes qui ont chacun une destination propre; que c'est dans le cerveau que l'on doit chercher la cause des dérangements qui surviennent dans les fonctions de l'entendement..... « Mais ces principes tendent au matérialisme. » — Si c'est devenir matérialiste que de penser que notre âme, ou toute autre faculté de notre âme, se manifeste à l'aide de tel organe de notre corps, on le devient de même en pensant que l'âme, en général, est unie au corps, et qu'elle se manifeste par la somme

entière des organes; car ce qui vaut en pareil cas pour la partie, vaut de même pour le tout. Sur ce pied, les gens les plus religieux seraient donc atteints et convaincus de matérialisme, pour ne pouvoir s'empêcher de croire que l'âme a besoin d'un organe matériel, tel que de l'œil pour voir, de l'oreille pour entendre, et ainsi du reste.... Si le cerveau ne préside point à la volonté, aux facultés intellectuelles, comment se fait-il qu'un coup violent sur la tête abolit la faculté de penser; qu'une compression du cerveau suspend tout sentiment et toute intelligence?... Ce n'est point, certes, en s'isolant du monde extérieur, en se renfermant en soi-même pour s'écouter penser, que l'on peut arriver à des résultats exempts d'erreur; les principes que l'on établit ne doivent jamais être que la déduction rigoureuse des faits et des observations que l'on présente. Philosophe et physiologiste à la fois, le *médecin* étudie l'homme dans tous les âges, dans toutes les situations où peuvent le placer, soit ses passions, soit ses maux physiques; et il doit dire ce qu'il a vu, avec l'indépendance de caractère qui

ne recule devant la manifestation d'aucun principe reconnu vrai. En vain voudrait-on l'effrayer en l'accusant de matérialisme, le *médecin* est inaccessible à de telles considérations; l'amour de la vérité, l'ardeur qu'il apporte à ses recherches, doivent dominer en lui toute autre passion. A celui qui lui demande comment le cerveau se trouve doué de ses étonnantes facultés, il répond, avec *Broussais :* Je l'ignore, je le chercherais en vain; là finit le domaine de l'observation, là commence celui de la foi.

Dans la doctrine du *médecin,* le principe de l'intellect sort du vague où il est toujours resté dans le système des métaphysiciens. Au *médecin* appartenait le droit de ramener la philosophie dans les voies de l'observation; car, le répéterai-je, il fait entrer dans la théorie de nos penchants, de nos instincts et de nos actes, les éléments que la médecine seule possède, à savoir, la connaissance du cerveau, l'appréciation de l'influence des viscères, et l'exercice normal ou dérangé de leurs fonctions sur cet organe, le siége de l'intelligence,

le point de départ des volitions, le rendez-vous commun de toutes les sensations..... Restituez donc au *médecin,* métaphysiciens obscurs, inintelligibles, une branche considérable de la science de l'homme, que nos devanciers ont laissé pendant longtemps détacher du tronc commun; restituez-la au *médecin,* car ses études, considérées dans leur plus belle et plus large acception, embrassent l'homme tout entier, dans la santé comme dans la maladie, depuis son origine jusqu'à sa fin. Ne croyez pas que le *médecin* se contente seulement de retenir pour lui la matière, le cadavre; non, ses recherches ne se bornent pas à disséquer les parties mortes..... Léon Gozlan vous l'a dit avant moi: « L'homme physique et l'homme moral sont à lui, à son observation lucide, à son expérience redoutable; il s'en empare, afin d'avoir raison de l'un par l'autre. Sur la chair, il étudie les phénomènes de la douleur; sous la chair, il s'infiltre par mille rameaux jusqu'à l'intelligence, qu'on ne guérit pas seulement avec la médecine, mais aussi avec l'intelligence : double étude, double

agression..... Quand je suis abattu, tordu par le mal, réduit à rien, il paraît et je le regarde, il parle et je l'écoute : s'il pose le doigt sur mon front, mes idées tumultueuses se classent, je reviens à la raison et à la vie.... » Ne séparez donc plus deux choses inséparables : le physique et le moral.... Comprenant le ministère qu'il exerce dans la société, le *médecin*, comme nous le verrons plus loin, prêche l'hygiène morale avec autant de persévérance que l'hygiène physique; et il sait accorder, à ces deux parties d'un même tout, l'importance qui leur est due, en dirigeant ses études vers les questions qui ont pour but le bien de l'humanité, lui aussi dont la mission est de chercher à rendre plus heureuse l'existence de l'homme sur la terre.

LIVRE DEUXIÈME.

LE MÉDECIN ET LES CRIMINALISTES.

INTRODUCTION.

Pour établir des principes fondamentaux et des lois générales sur les fonctions des êtres vivants, le *médecin* a été obligé de porter l'analyse dans une quantité immense de faits, déduits principalement de l'anatomie comparée, comme la source la plus riche du perfectionnement de la physiologie. Dans cette étude, on voit que la vie se compose d'abord d'un petit nombre de phénomènes simples, comme les appareils auxquels elle est confiée; s'étendre à mesure que ces organes ou ces instruments se mul-

tiplient, et que les machines organiques deviennent plus compliquées; les propriétés qui la caractérisent et annoncent sa présence, d'abord obscures, devenir de plus en plus apparentes; croître en nombre comme en développement et en énergie; le champ de l'existence s'agrandir, lorsque des êtres inférieurs on remonte à l'homme, qui, de tous, est le plus parfait.... L'entendement aussi suit exactement dans son développement celui de l'organisation du cerveau; c'est sur ce rapport, sur ce lien qui unit la pensée à la matière, qu'est basée la grande différence qui distingue les animaux. Oui, à mesure que nous les voyons s'élever dans l'échelle progressive de l'organisation, leur système nerveux devient plus volumineux, leur cerveau plus vaste et plus compliqué, leur intelligence plus grande; en sorte qu'on parvient à l'homme par nuances à peu près successives, comme il est facile de le remarquer en passant du chien aux singes, à l'orang-outang, de celui-ci au nègre hottentot, de là à l'homme blanc, à l'Européen le plus industrieux et le plus éclairé.

Lorsqu'on étudie les conformations de la tête dans les diverses races, on voit que, dans toutes les variétés humaines, les différences du crâne correspondent constamment à des différences de la face. Chez le nègre, par exemple, les mâchoires décrivent une parabole allongée, d'autant plus étroite en arrière que les tempes sont plus déprimées; l'étroitesse du front contraste avec la largeur du visage entre les pommettes; et celles-ci sont plus élevées, plus épaisses, plus étendues en surface que dans les autres variétés. Chez le blanc, les mâchoires, moins élevées, décrivent une courte parabole étroite en avant; et dont la largeur s'harmonise en arrière avec le développement des tempes; les pommettes ont moins d'épaisseur; l'étroitesse du visage, à sa partie moyenne, contraste avec la largeur du front : d'où l'on peut conclure que, dans l'espèce humaine comme dans le règne animal, le cerveau s'accroît d'une race à l'autre, à mesure que les mâchoires diminuent.

Chez nous, dit le docteur *Virey*, le front avance et la bouche semble se rapetisser, se reculer,

comme si nous étions destinés à penser plutôt qu'à manger ; chez le nègre, comme dans la brute, le museau s'allonge et le front se recule, comme si l'individu était plutôt fait pour manger que pour réfléchir.

Les races humaines diffèrent encore non-seulement par le volume, mais par la direction de la face, dont la saillie antérieure, très-prononcée chez le nègre, moindre chez le Tartare, souvent presque nulle chez l'Européen, s'exprime par l'angle facial. Cet angle, formé par une ligne verticale descendant du front au menton, et tombant perpendiculairement sur une autre ligne horizontale tirée dans la direction de la base du crâne, donne assez bien la mesure de l'intelligence des hommes et de l'instinct des animaux. Plus l'angle est aigu, plus le front et les tempes se dépriment; lorsque l'angle est absolument droit, la tête a la plus belle forme possible; si l'on passe de la race caucasienne à la race calmouque, puis aux nègres, aux singes, aux quadrupèdes, aux oiseaux, etc., l'on voit la ligne faciale s'incliner de plus en plus, et enfin devenir

presque parallèle à la ligne mentonnière, comme dans les reptiles et les poissons à la tête aplatie. Tandis que l'angle facial présente 80° dans l'Arabe européen (race caucasique, qui est remarquable entre toutes par la supériorité d'intelligence des individus qui la composent), il s'allonge dans le Mongol, où il est de 75°, et il devient sensiblement aigu dans le nègre et le Hottentot, qui tiennent le dernier rang dans l'échelle de l'intelligence humaine. En un mot, les facultés intellectuelles et le moral sont d'autant plus complets que le cerveau l'emporte davantage sur la face. Telle est la loi qui résulte de la comparaison des espèces animales aux races humaines, loi dont *Camper, Daubenton* et *Cuvier* ont reconnu la réalité. Cette loi, franchement exprimée par les caractères généraux de chaque type, ressort encore de la comparaison des individus de la même race. Les singes offrent des angles depuis 45° (les macaques) jusqu'à 60 ou même 63° d'ouverture (orangs-outangs et jockos). Le nègre a 70°, l'Européen depuis 75° jusqu'à 85° ; on le voit tantôt en deçà, tantôt au delà de cette

mesure; d'où il résulte que, dans l'homme, l'angle facial offre un minimum qui est de 70°, et un maximun qui est de 100°.

Tout ce qui descend au-dessous du minimum donne au visage une ressemblance parfaite avec le singe; au contraire, tout ce qui se rapproche du maximum caractérise la beauté antique, dont les Grecs nous ont laissé de si parfaits modèles.

CHAPITRE I.

L'organisation et l'éducation sont les deux sources uniques des sentiments, des pensées et des actes de l'homme. — Il existe des individus chez lesquels l'animalité prédomine; chez lesquels les instincts, les penchants et les désirs de la brute exercent une tyrannie continuelle. — Une visite au bagne de Toulon. — La plupart des criminels ont eu à subir les fâcheuses conséquences d'une organisation incomplète. — Ils ont apparu dans la vie au milieu des circonstances extérieures les plus défavorables à la culture de l'intelligence et à l'ennoblissement de l'âme. — Les lois doivent frapper un être libre, un être intellectuel. — Elles doivent, tout à la fois, être utiles à l'infracteur et à la société.

Trois genres de facultés, les instincts, les sentiments et l'intelligence, déterminent les propensions animales, matérielles ou intellectuelles et morales de l'homme, et ont chacun dans le cerveau un siége spécial, qui a été bien déterminé dans ces derniers temps.... Les instincts occupent la partie postérieure et latérale; les sentiments siégent à la partie supé-

rieure, et l'intelligence réside dans la partie antérieure ; la prépondérance de ces diverses facultés se prouve par le plus ou moins grand développement des régions qui leur correspondent. Pour comprendre l'importance de cette vérité, examinez les têtes d'hommes qui se sont caractérisés par des actes brutaux ; elles vous offriront un développement postérieur et latéral très-considérable. Pour le plus ou moins d'intelligence, comparez la tête d'un idiot à celle du général Foy, et vous remarquerez des différences très-saillantes ; car chez le premier le front est fuyant, ou pour mieux dire n'existe pas ; chez le second, au contraire, il est perpendiculaire et droit.... Oui, comparez la tête d'un homme dont les facultés intellectuelles sont dans un état d'enfance, avec celle d'un Lamartine, d'un Arago, d'un Lamennais et d'un Dupuytren : tandis que toutes les lignes du front suivent étroitement et timidement, chez les malheureux idiots, un plan incliné, on voit au contraire le front de tous ces hommes supérieurs s'élever et s'élargir avec une sorte de fierté sublime.... Comparez encore les col-

lections dans le musée de Paris. Elles sont partagées en deux séries : d'un côté, les crânes d'hommes éminents par leurs facultés supérieures, par leurs qualités morales et intellectuelles; ils présentent tous un superbe développement des parties antérieures et supérieures. Les crânes d'idiots, au contraire, et de certains criminels, voleurs ou assassins, vous offrent une dépression ou étroitesse des parties frontales, et une forte saillie des portions latérales inférieures et postérieures. La voûte surbaissée de leur tête n'appartient presque plus à des êtres humains; le crâne de ces malfaiteurs présente une ressemblance avec le crâne des animaux, dont ils partagent les instincts bas, rapaces ou féroces. Oui, on reconnaît sans peine, sur le front rampant et sur la masse saillante du derrière de la tête de ces êtres mal conformés, de ces demi-hommes, comme les appelait le docteur *Gall*, l'empreinte des convoitises les plus bestiales. Cette disposition intellectuelle, faible et bornée, jointe à la masse puissante des instincts qui se traduisent sur le derrière de leur tête, a entraîné leur volonté;

et le manque d'éducation, en abandonnant de pareilles natures à leur propre mouvement, les a livrées au mal.... Ce n'est donc pas uniquement dans l'influence du monde extérieur qu'il faut aller chercher la cause et la source d'un grand nombre d'infractions légales; quand on veut convenablement apprécier des criminels, on est mieux dans le vrai en disant que tout conspire chez eux pour en faire des hommes dangereux pour la société.

En se posant devant ces demi-brutes, il faut, si l'on veut arriver à une estimation rigoureuse de la moralité ou de la criminalité de leurs actes, abandonner les termes ordinaires de comparaison..... En s'exprimant ainsi, le *médecin* ne parle pas dans un sens absolu. Il sait parfaitement, et l'expérience le démontre à chaque instant, que l'éducation et toutes les autres influences extérieures modifient prodigieusement l'organisation, et, partant, les manifestations instinctives, intellectuelles et morales de l'homme. Ainsi donc, si par nous-mêmes, si par les mains de la nature nous avons notre individualité, et, par cela même,

notre valeur intrinsèque et déterminée, il faut reconnaître aussi que cette valeur reste telle quelle, augmente ou diminue, suivant les circonstances au milieu desquelles nous apparaissons dans la vie. Si, maintenant, nous prenons en considération les faits nouvellement acquis à la science, nous vous dirons avec le docteur *Félix Voisin*, auteur de plusieurs ouvrages qui attestent une profonde connaissance de l'entendement humain et de ses aberrations, — que, de toutes les facultés qui ont été données à l'homme, celles qu'il partage avec l'animal sont extraordinairement actives et vivaces; tandis que les facultés morales et intellectuelles chez tous les hommes ont besoin de l'animation des objets extérieurs; ont besoin, pour ainsi dire, d'une seconde création, pour acquérir tout le développement dont elles sont susceptibles, et devenir principes déterminants d'action; — que, dans certaines organisations vicieuses par point d'arrêt dans le développement cérébral, la mutilation organique porte toujours sur les parties antérieures de l'encéphale, sur les facultés morales et intellectuelles

8.

proprement dites, et que la nature, dans les obstacles qu'elle trouve à former une tête humaine, parvient presque toujours à former au moins l'homme animal, pour assurer sa conservation comme espèce et comme individu ;

— Que les instincts, que les penchants de la brute sont les premiers à paraître dans la vie, et à nous donner une existence analogue et conforme à eux-mêmes ; qu'ils sont presque toujours dominateurs dans l'adolescence et la jeunesse, et qu'il faut beaucoup de temps et de soin pour nous développer et arriver à nous manifester comme hommes, c'est-à-dire, comme êtres intellectuels et moraux ;

— Que les brillantes qualités qui nous distinguent des espèces inférieures sont les premières à s'affaiblir par les progrès de l'âge, et que le vieillard, en perdant ces nobles attributs de l'humanité, continue cependant à vivre énergiquement de la vie égoïste et personnelle de la première enfance ;

— Que la nature, enfin, semble avoir une espèce de prédilection pour les facultés dont elle a doté l'universalité des êtres, et que ce n'est que par

de sages et fortes institutions que l'on peut contrebalancer des tendances aussi préjudiciables aux intérêts particuliers qu'aux intérêts généraux..... Nous reviendrons, plus loin, sur la nécessité d'une bonne éducation morale; suivez maintenant les détails dans lesquels je vais entrer.

La partie antérieure du cerveau, nous l'avons déjà dit, préside aux facultés nobles, morales, intellectuelles. Si le front l'emporte sur les autres portions du crâne, l'intelligence sera active, remarquable; elle prédominera. Supposez la dépression de ces parties antérieures du cerveau, vous aurez prédominance incontestable des régions qui président aux passions et aux instincts animaux.

Dans ce cas, on verra les facultés inhérentes à chacune des régions latérales ou postérieures prendre la supériorité; alors il y aura éruption de penchants plus ou moins criminels : le vol, le meurtre, le viol, joueront leur triste et formidable rôle...

Voulez-vous une preuve de la vérité de cette assertion? examinez la tête de la plupart des criminels;

entrez dans les prisons, visitez les bagnes; examinez ceux qui sont amenés sur les bancs de la cour d'assises. Les uns, comme l'a observé depuis longtemps le docteur *Félix Voisin,* sont nés pauvres d'esprit, c'est-à-dire, avec une organisation commune à l'espèce en général, et qui, dans la hiérarchie des différents pouvoirs cérébraux, occupent les degrés intermédiaires entre l'idiotisme et l'homme ordinaire. Voyez leur organisation, voyez leur tête; le front n'existe pas, pour ainsi dire; les parties latérales et postérieures sont développées : elles président, nous l'avons déjà dit, à l'animalité.

Dans une seconde catégorie, vous observez des êtres nés comme tout le monde, doués de l'organisation commune à l'espèce en général, mais auxquels une éducation première mal dirigée a fait prendre une direction vicieuse.

Dans une troisième catégorie, enfin, vous observez des individus nés extraordinairement, c'est-à-dire, avec un cerveau volumineux dans sa masse totale ou dans quelques-unes de ses parties, et qui par cela même, lorsque les facultés nobles et bien-

veillantes sont faiblement prononcées, se font, en général, remarquer par un caractère difficile, une dissimulation profonde, un amour-propre désordonné, un orgueil incommensurable, des passions ardentes et des penchants terribles. Etablis sur de grandes proportions, ne pouvant être médiocres en rien, ils sont aptes aux plus grands vices comme aux plus grandes vertus, aux plus grands crimes comme aux plus grands actions, selon le concours favorable ou défavorable au milieu duquel ils passent les premiers temps de leur vie..... Quoi qu'il en soit, beaucoup de ces accusés, que vous envoyez sur les bancs de la cour d'assises, appartiennent aux dernières classes de la société; beaucoup ont apparu dans la vie au milieu des circonstances extérieures les plus défavorables, et n'ont trouvé en eux, ni autour d'eux, aucun moyen de résistance au mal; beaucoup, enfin, ont eu à subir les fâcheuses conséquences d'une organisation incomplète. Cette disposition faible et bornée de leur intelligence, jointe à la masse puissante des instincts, qui se traduisent sur le derrière de la tête, a en-

traîné leur volonté..... Le *médecin* n'est point arrivé à ces conséquences sans de longues et pénibles études sur l'influence de l'organisation sur les actes de l'homme ; et *Gall,* qui est celui qui a le plus approfondi cette question, avait passé la moitié de sa vie, comme nous l'apprend M. Esquiros, dans les prisons et dans les bagnes, à interroger les mystères affligeants de notre nature. Il avait confessé, en prêtre de la science, plusieurs condamnés à mort ; il avait touché le crâne et sondé la conscience de tous les criminels fameux. Il n'y avait guère de plaie morale dans laquelle le *médecin* n'eût mis le doigt, de voile intime qu'il n'eût déchiré. L'abîme du cœur humain n'avait plus, pour *Gall*, ni ténèbres, ni épouvante. Il lui était arrivé plus d'une fois, en visitant les prisons, de s'attendrir sur le sort de ces natures fatales, de ces demi-hommes qui n'avaient rencontré en eux, ni autour d'eux, aucun moyen de résistance au mal.

Suivons maintenant le docteur *Félix Voisin* dans sa visite au bagne de Toulon :

J'arrivai au bagne de Toulon dans les derniers jours

du mois de novembre 1828; M. Reynaud remplissait alors les fonctions de commissaire. Il crut d'abord que je me proposais d'en examiner l'intérieur, tant sous le rapport de l'administration que sous celui du régime alimentaire et de toutes les autres parties de l'hygiène. Je lui eus bientôt fait connaître le but de ma visite. Si les observations de MM. *Gall* et *Spurzheim* sont exactes, lui dis-je, je dois découvrir, par le simple toucher, les penchants et les sentiments des individus qui, dans cette foule de criminels, ont un caractère à eux, et qui ont dû nécessairement fixer votre attention, non-seulement par la nature de leur délit, mais bien mieux encore, comme je viens de vous le faire entendre, par une manière d'être habituelle, qui a dû nécessiter l'emploi de tous les moyens de répression dont vous pouvez disposer. Intéressé que vous êtes au maintien du bon ordre, chargé d'une grande responsabilité, vous avez dû vous attacher à connaître parfaitement tous ceux dont je viens de vous parler; d'ailleurs leurs œuvres ne vous ont point manqué; vous avez sur chacun d'eux vos notes particulières,

et vous savez seul le mal qu'ils vous ont donné. Eh bien! je le répète, si *Gall* et *Spurzheim* ont bien observé, je dois, en portant la main sur les têtes de vos détenus, vous dire ce qui les distingue des autres criminels, tout aussi bien que si j'eusse été longtemps, comme vous, le témoin journalier de leurs manifestations; et je dois, par conséquent, ne pas me tromper, dans la majorité des cas, sur l'espèce d'infraction légale qui les a fait condamner.

En m'entendant parler ainsi, M. Reynaud, entièrement étranger à l'étude de la phrénologie, ne revenait point de sa surprise : il ne demanda pas mieux que de me mettre à l'épreuve. Je pris l'engagement de revenir le lendemain, et, à l'heure convenue entre nous deux, je trouvai, sur un des quais de l'intérieur du bagne, trois cent cinquante faussaires, voleurs et homicides, parmi lesquels il avait confondu, sur ma demande, vingt-deux hommes condamnés pour viol.

Cherchez ces derniers, me dit-il en souriant; et si vous les trouvez, prenez leurs numéros. Je vous attends au secrétariat.

J'opérai sous les yeux de MM. *Sper*, chirurgien en chef de la marine de Toulon; *Fleury*, médecin en chef; *l'Auvergne*, chirurgien-major; et Possel, conservateur du musée. Sans parler, sans dire un seul mot, je soumis à mon investigation les trois cent soixante et douze têtes qu'on avait mises à ma disposition; et chaque fois que je trouvais un individu qui me présentait une « nuque large et saillante, » je le faisais sortir des rangs, et je prenais son numéro. Je mis ainsi hors de ligne vingt-deux individus, et, ma liste complète, je me rendis en grande hâte auprès de M. Reynaud, impatient que j'étais de voir de quelle manière une expérience, faite de bonne foi, allait prononcer sur la première des questions majeures que je m'étais posées : Toute faculté prédominante chez un individu a-t-elle en général un signe extérieur à la surface du crâne ?

M. Reynaud prend sa liste ; je déploie la mienne, sans pouvoir me défendre d'une certaine émotion; je fais connaître les numéros que je viens d'y inscrire, et ce n'est pas sans surprise que, sur vingt-

deux individus condamnés pour l'infraction légale dont j'ai parlé, et perdus dans une foule de trois cent cinquante autres criminels, j'en vois treize se révéler à moi par la simple inspection de leur crâne : proportion numérique considérable, qui suffirait à elle seule, comme on va s'en convaincre, pour donner la solution de ma question, et qui montre bien en même temps l'empire despotique de l'organisation sur les manifestations des êtres.

Quelque remarquables que soient ces résultats, m'a-t-on dit, quelque incontestables que puissent être les faits qui les fournissent, quelle conséquence rigoureuse néanmoins pouvez-vous en tirer? Ne voyez-vous pas que la contradictoire de votre proposition ressort évidemment de votre expérience même? Examinez : vous avez vingt-deux individus condamnés pour viol, à trouver parmi trois cent cinquante criminels de tout ordre. Eh bien! vous en découvrez treize : c'est, il est vrai, une forte proportion; mais il en reste neuf pour arriver à vingt-deux : et réfléchissez bien que les neuf autres, que vous avez fait sortir de la foule, vous ont pré-

senté un grand développement du cervelet, sans cependant avoir été condamnés pour manifestation de cet organe, et que les neuf qu'il vous fallait pour compléter ce nombre ne vous ont point présenté le signe extérieur; qu'ils sont passés, comme de raison, inaperçus sous votre main, et que cependant ils expient au bagne l'outrage fait aux mœurs. Ainsi, jugez vous-même de la valeur de la doctrine; voyez si l'on peut s'en rapporter à de pareilles observations, et si l'on a tort de s'élever contre un système qui conduit à d'aussi fausses applications.....

Ces objections sont précises, elles paraissent avoir une certaine solidité : je vais tout à l'heure y répondre. Voyons d'abord si elles vont tenir contre les faits qui sont à faire connaître. Revenons donc à M. Reynaud, à mes témoins, à mes forçats, à mon expérimentation.

Chose singulière! me dit le commissaire général, les vingt-deux individus que vous avez signalés ne sont pas tous condamnés pour le même délit, ainsi que je viens de vous en convaincre; mais je puis

certifier qu'ils sont tous dangereux pour les mœurs; que depuis longtemps ils sont notés dans mon bagne pour être, sous ce rapport, l'objet de la surveillance la plus active, et que, par conséquent, « la conformation de leur tête ne vous a point trompé sur la violence de leur penchant particulier. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer tout l'intérêt qui s'attache ici à la déclaration de M. Reynaud; je vais y revenir dans le cours de la discussion. Mais je ne connais pas de fait qui puisse mieux ôter tout prétexte à l'incrédulité; je n'en sais point qui démontre, avec plus d'évidence, que la faculté dont il est question, quand elle est prédominante, se trahit véritablement à l'extérieur du crâne, par un développement plus ou moins prononcé des fosses occipitales inférieures.

On peut voir maintenant à quoi se réduit la force de l'objection qu'on m'a faite, et si, chez les vingt-deux individus que j'ai signalés, la forme cérébrale m'a mis une seule fois en défaut...... Cependant, comme, eu égard au fait en lui-même, il paraîtrait

toujours y avoir une contradiction aux yeux des personnes qui n'ont point étudié la nature humaine dans ses véritables caractères et dans ses modifications, je vais, en résumant les faits généraux de l'observation, expliquer comment il se fait que les neuf individus que je n'ai pu découvrir, parce qu'ils ne me présentaient point une « nuque large et saillante, » avaient été néanmoins condamnés pour viol; je dirai aussi pourquoi les neuf autres qui les ont remplacés pour compléter mon nombre de vingt-deux, et qui m'avaient offert un développement considérable du cervelet, avaient été punis pour des actes entièrement étrangers aux incitations de cet organe.

Chez les premiers, l'infraction légale était un accident de leur vie; je veux dire qu'ils s'étaient rendus coupables d'une chose à laquelle les prédisposait le moins leur constitution. Je les ai interrogés avec le plus grand soin; j'ai cherché dans les journaux du temps, dans l'acte d'accusation lui-même, les documents essentiels; et voici en quelques mots, d'après le mode d'investigation et l'é-

tude que j'ai faite de leur vie, le résumé de leur histoire.

Hommes des classes inférieures de la société, hommes ordinaires sous tous les rapports de leur constitution cérébrale, ils n'avaient jamais, ni en bien ni en mal, fixé sur eux l'attention de la société.

Privés d'instruction, sans énergie dans le caractère, n'ayant pas grande élévation dans l'âme, ils n'avaient point en eux-mêmes d'existence propre et indépendante; et rien, chez eux, ne pouvait faire prévoir qu'ils se rendraient coupables plutôt de telle ou telle infraction, que de telle ou telle autre. Ils étaient seulement, comme tous les hommes de cette catégorie, à chaque instant exposés à tout l'entraînement des influences extérieures.

Un jour, excités par le vin, animés par des conversations licencieuses, après avoir passé tout leur temps à table, dans le repos, la bonne chère, et l'oubli des chagrins, ils avaient isolément, ou plusieurs ensemble, rencontré par hasard, et le plus ordinairement vers le soir, dans les champs ou sur les che-

mins, une femme qu'ils ne connaissaient pas, et qu'ils ne demandaient point. Sans qu'il y eût de leur part la moindre préméditation, sans projet arrêté, cette femme, vieille ou jeune, laide ou belle, avenante ou sans grâces, s'était fatalement présentée devant eux. Leurs préoccupations mentales, le sentiment presque extraordinaire pour eux d'une vitalité puissante, l'entraînement des sens, l'affaiblissement de la raison, la facilité que nous avons tous à être dupes de nous-mêmes, et à nous laisser entraîner dans une direction exclusive, en pareille disposition, la promptitude d'esprit et la faiblesse de la nature, tout les avait mis hors d'eux-mêmes, et jetés dans des transports qu'ils pouvaient certainement ignorer toute leur vie.

C'est l'analyse de ces faits qui m'a fait dire que le délit avait été chez eux un véritable accident; c'est par elle que je me rends compte de l'absence du signe extérieur, que j'explique une infraction légale, qui semblait ne devoir jamais menacer leur existence.

Quant aux individus qui se trouvaient dans des

prédispositions originelles contraires, qui, par conséquent, m'avaient présenté un grand développement du cervelet, et qui subissaient néanmoins une condamnation pour des faits qui n'avaient aucun rapport avec les écarts et les désordres dont nous parlons, quelle conclusion veut-on tirer d'un pareil fait? De ce qu'un homme est emporté, dominé par un penchant particulier, s'ensuit-il qu'il foule à ses pieds tous les autres? Ne peut-il pas avoir plus d'un tyran dans la tête?

Dans la forme entière qu'il présente de l'humaine condition, les excitations extérieures ne peuvent-elles pas aussi l'entraîner dans une foule de directions opposées, et le subjuguer à son tour? Parce qu'il est fort, ardent, est-il donc sans ambition, sans cupidité, sans besoins de mille sortes, sans douleurs, sans haine, sans cruauté, sans colère et sans désir de vengeance? Pourquoi, en dépit de l'observation, le placer en dehors de son espèce, et le rendre étranger à tout ce qui constitue la vie inégale, dramatique et variée de ses semblables?

Pour ne laisser dans les esprits aucune interpré-

tation défavorable à la liberté de l'homme, je dois ajouter, à tout ce que je viens de dire, une dernière considération. On serait étrangement dans l'erreur, si l'on s'imaginait que la prédominance d'un organe entraîne infailliblement la nécessité de sa manifestation.

L'homme est un être complexe ; et s'il y a en lui, comme le disait Montaigne bien longtemps avant *Gall,* une forme sienne, une forme qui fournisse matière aux calculs des personnes qui ont un intérêt quelconque à l'étudier et à le bien connaître ; si, dans la majorité des cas, il légitime leurs prévisions sur son compte, il faut dire néanmoins, avec le même auteur, que l'homme est un être merveilleusement divers et ondoyant, et qu'il est loin de répondre en toute circonstance à l'opinion générale que l'on s'est faite de son caractère. Pourquoi cela? C'est qu'une faculté prédominante n'est point exclusive d'une ou de plusieurs autres facultés puissantes, et qu'il trouve déjà, dans cette disposition de son encéphale, des contre-poids naturels et des courants contraires ; c'est que, lorsqu'avec un or-

9.

gane dominateur sa constitution cérébrale ne lui donne pas d'autre pouvoir isolé de la même force, elle ne le laisse point encore sans défense contre ses sollicitations habituelles. Il trouve dans les libéralités des dons de la nature, dans le nombre et l'association de ses autres organes, de quoi contrebalancer, neutraliser ou modifier sa trop grande énergie. Les déterminations de l'homme ne sont jamais le produit d'une seule force cérébrale en action. Lorsqu'une idée se présente à lui, et qu'il en désire ou qu'il en veut la satisfaction, à l'instant même le conseil s'assemble dans son entendement, si je puis dire ainsi; les différentes facultés font entendre leurs voix; et si quelques-unes viennent renforcer la disposition primitive, d'autres plus élevées, plus nobles ou plus craintives, s'opposent à ses exigences, compriment ses mouvements, et amènent des résultats diamétralement opposés à ceux que l'individu voulait obtenir au moment où l'éveil a été donné à toutes les fibres de son cerveau. Néanmoins, il ne faut pas se le dissimuler, les vertus méritoires ne sont pas toujours les vertus les

plus sûres; et quand on a l'âme ardente, expansive et pleine d'activité, quand on vit au milieu des circonstances extérieures les plus propres à s'entretenir dans un état d'effervescence et d'agitation, il est difficile, à moins d'une grande portée d'intelligence et d'une grande élévation de caractère, de livrer tous les jours des batailles à ses passions, sans s'exposer à essuyer plus d'une défaite dans le cours de sa vie. »

— Ces doctrines de l'influence de l'organisation sur les sentiments, les pensées et les actes de l'homme, répondrez-vous, conduisent tout droit à la négation de la liberté morale...

Mais si l'homme, par son organisation, a reçu des tendances, des instincts, des penchants innés, il est aussi modifié par le milieu dans lequel il vit, en comprenant, sous ce mot de milieu, ses semblables aussi bien que toutes les circonstances physiques extérieures, l'éducation des choses comme l'éducation des hommes. Que l'éducation vienne à manquer; que de pareilles natures soient abandonnées à leur propre mouvement, elles seront

livrées presque infailliblement au mal..... Oui, l'homme n'est pas toujours le maître de ses mouvements; et il a, sous ce rapport, un droit incontestable à l'intérêt, à la justice et à la pitié de ses semblables. — Vous craignez que de cette nouvelle doctrine sur la nature et la distinction organique du cerveau il ne naisse de graves inconvénients en morale, et qu'elle ne conduise à une indulgence illimitée pour tous les genres d'erreur et de crime, en faisant croire que les dispositions vicieuses sont insurmontables et irrésistibles, puisqu'elles dépendent, d'après les *médecins,* de l'organisation..... Et cependant les observations de *Gall* sur les détenus sont justes; le crâne de beaucoup de malfaiteurs présente une ressemblance indubitable avec le crâne des animaux dont ils partagent les instincts bas, rapaces ou féroces..... Oui, si leur front est étroit, déprimé, fuyant en arrière, bas, irrégulier; et si la partie supérieure de la tête est évidée comme le toit d'un couvreur, la voûte surbaissée de ces crânes n'appartient plus à des êtres humains; le cerveau de ces malheureux est au minimum de développement

dans la partie antérieure, dans cette partie qui nous fait ce que nous sommes, qui nous place au-dessus des animaux, qui nous constitue hommes..... Le cas est tranché pour tout le monde, l'erreur n'est plus possible. Ayez alors égard à cet arrêt de développement intellectuel et moral, et ne les frappez pas comme des êtres qui ont agi avec discernement..... Chez eux, l'animalité a prédominé; chez eux, les instincts, les penchants et les désirs de la brute ont exercé une tyrannie continuelle. Livrés à cette spontanéité, leur intelligence n'a pas été assez forte et leurs sentiments moraux assez énergiques pour contre-balancer la puissance animale, en modifier l'action, en arrêter la fougue, en dompter la violence..... Ces natures mal conformées, disait le docteur *Gall* dans ses cours, ne se seraient peut-être point livrées à leurs penchants pour le vol, si le hasard leur avait ménagé, dans la société, une part d'aisance convenable. L'organe réprimé par la volonté, si faible qu'elle soit, par les usages du monde et par la crainte du déshonneur, pourra, malgré sa tendance, ne commettre aucun acte infa-

mant. Mais qu'au lieu de cela le besoin pousse l'homme, que l'occasion naisse, et voilà que l'attrait naturel, abandonné à toute sa violence, provoqué même, se satisfera avidement, au mépris de toutes les lois..... — Ce penchant au vol s'associe quelquefois à l'aisance et à de hautes facultés intellectuelles. — Oui, mais, dans ce cas-là, l'individu, ne dérobant qu'avec l'intention de rendre, s'abandonne sans crainte à sa nature..... Un grand musicien de nos jours, rapporte M. Esquiros, est sujet à commettre de ces larcins insignifiants, que l'indulgent *Spurheim* nomme, chez les personnes riches et de bonnes mœurs, des distractions..... Si ce mystérieux penchant au vol n'a pour cause, dans certains cas, aucune des influences que vous lui assignez d'ordinaire : le mauvais exemple, la dissipation, le besoin, il faut bien chercher cette cause autre part; le *médecin* vous a dit qu'on la trouve dans l'homme..... Otez maintenant à cet individu ses facultés, sa fortune, ses sentiments moraux, et vous aurez un des obscurs malfaiteurs qui viennent s'asseoir tous les jours sur les bancs de la cour d'assises..... — Mais

cet autre, que le *médecin* veut faire passer pour un idiot, montre, cependant, de l'intelligence dans ses actes.

— Eh oui! assurément; mais cette intelligence, ce n'est que de l'instinct. Ainsi que l'animal peut avoir une certaine adresse pour voler, pour s'emparer de sa proie, de même cet imbécile peut consommer son crime avec une certaine finesse. Le peu d'intelligence que la nature lui a accordé est entièrement sous la dépendance de ses appétits animaux.

— D'après ce système, il n'y aurait plus de punition possible. — Punition! Mais croyez-vous donc que les malheureux qui sont sous l'empire de telles organisations ne sont pas assez punis? Croyez-vous qu'ils ne sont pas assez à plaindre?..... Je sais que ces paroles peuvent vous paraître étranges, à vous qui n'admettez pas l'influence de l'organisation sur le moral de l'homme, sur ses penchants, ses actions..... Un jour viendra où cette organisation, que vous rejetez aujourd'hui, entrera pour beaucoup dans l'appréciation de la culpabilité; les études

du *médecin,* il faut l'espérer, hâteront ce moment si désirable dans l'intérêt de l'humanité..... Et puis, si la punition doit être exemplaire, il faut, autant que possible, qu'elle soit en rapport avec le degré de culpabilité..... Si les lois doivent frapper un être libre, un être intellectuel; si elles doivent tout à la fois être utiles à l'infracteur et à la société, craignez de les appliquer en pure perte, en luttant vainement contre la nature des choses..... Que l'on place convenablement dans le monde extérieur des sujets pareils; qu'on laisse sommeiller en eux l'animal; que l'on développe leur intelligence; qu'on les appelle à soi; qu'on leur fasse goûter la volupté des choses justes, honnêtes, nobles, vénérables et vraies; alors on pourra modifier leur constitution, changer leur caractère, élargir leur sphère intellectuelle et morale.

Car, comme l'a dit depuis longtemps le docteur *Félix Voisin,* l'homme, comme homme, comme être intellectuel et moral, est tout entier dans la main de l'homme; comme animal, il est le produit de la nature; comme être intellectuel et moral, il

est le produit de la culture..... Oui, donnons, par tous les moyens extérieurs, la prépondérance aux facultés élevées qui forment l'apanage exclusif de l'homme; car, le répéterons-nous, c'est sur l'éducation morale que repose tout l'avenir de la société. Mais il faut que cette éducation soit basée sur la suprématie des sentiments élevés, et non sur l'activité des propensions inférieures, et qu'elle ne soit pas un moyen de fortune, de considération et d'influence. Ce n'est pas par le développement exagéré et continu de la cupidité et de l'orgueil que l'on fera entrer l'humanité dans les voies de perfectionnement et de la pratique des vertus sociales.

CHAPITRE II.

Il y a dans l'homme depuis le simple plaisir de voir la destruction, jusqu'au désir de tuer. — Le comte de Charollais. — Un parricide. — L'homicide peut n'être que le résultat d'une hallucination. — Faits qui le prouvent. — Le monomaniaque et le criminel. — La peine ne doit pas être un acte de vengeance ou de force matérielle. — Bellart et les monomanes. — Belles paroles du docteur Pariset sur ce sujet.

Il y a dans l'homme depuis le simple plaisir de voir la destruction, jusqu'au désir de tuer. Cette assertion, qui peut paraître extraordinaire aux personnes étrangères à l'étude de l'organisation, est cependant prouvée par de nombreux exemples.... La dépravation de quelques instincts par suite d'une éducation vicieuse, de mauvais exemples, d'habitudes criminelles, ou d'une organisation défectueuse, peut donner naissance à des caractères cruels qui commettent avec indifférence

ou même avec plaisir des actes atroces.—Des scélérats qui ont commis une multitude d'homicides, pour voler plus aisément ou pour se débarrasser de témoins accusateurs, racontent leurs forfaits avec une sorte de satisfaction, et n'ont ni remords, ni repentir. — M. Lacretelle rapporte, dans son Histoire de France, que le comte de Charollais, frère du duc de Bourbon-Condé, manifestait, dans les jeux de son enfance, un instinct de cruauté qui faisait frémir. Il se plaisait à torturer des animaux; ses violences avec ses domestiques étaient féroces. On prétend qu'il aimait à ensanglanter ses débauches; qu'il commit plusieurs homicides sans intérêt, sans vengeance, sans colère; il tirait sur des couvreurs, pour avoir le plaisir barbare de les voir précipiter du haut des toits.

— La cour d'assises de Metz a condamné, en novembre 1821, un parricide âgé de 17 ans, qui avait montré dès sa plus tendre enfance des dispositions à la méchanceté, et même à la férocité; dès cette époque on l'appelait le *fou*. Dans plusieurs querelles qu'il avait eues avec sa belle-sœur, il lui avait

souvent fait des blessures graves. Quelque temps avant de tuer son père, il engage un de ses cousins à s'asseoir sur le bord d'un étang : aussitôt il le précipite dans l'eau, et se met à rire des efforts que sa victime faisait pour se retirer; il lui donne ensuite un coup de couteau dans la poitrine, après l'avoir prié d'entr'ouvrir ses vêtements pour voir s'il était mouillé. Son père était à s'occuper, ayant la tête baissée ; il lui assène un coup de hache, et l'étend sans connaissance. Il dit que c'était sans doute le diable qui l'avait poussé à commettre ce crime. Il avoua que toutes les fois qu'il voyait un instrument, soit hache, couteau, etc., il éprouvait le désir de s'en emparer, pour blesser ou pour tuer le premier individu qui se serait présenté devant lui. Du reste, il s'était toujours fait remarquer par une profonde piété et des habitudes religieuses. « Sa tête était mal conformée, rétrécie et aplatie au front, » comme beaucoup d'idiots et d'imbéciles, parmi lesquels il nous semble devoir prendre place.

D'après le docteur *Orfila*, à qui nous emprun-

tons ces faits, ce qui distingue cette dépravation de sentiment d'avec la monomanie homicide, c'est que celle-ci survient accidentellement, et qu'elle se trouve tout à fait en opposition avec les mœurs, les habitudes, les affections ordinaires des malades qui en sont atteints; tandis que la perversité est le résultat d'une mauvaise éducation ou d'une organisation défectueuse.... La monomanie homicide peut être instantanée, de très-courte durée; elle peut aussi se renouveler à différentes époques de la vie, et prendre en quelque sorte le type périodique.

Esquirol rapporte, d'après *Gall*, le fait suivant: — Un paysan, né à Krumback, en Souabe, et de parents qui ne jouissaient pas de la meilleure santé, âgé de 27 ans et célibataire, était sujet, depuis l'âge de 8 ans, à de fréquents accès d'épilepsie. Depuis deux ans, sa maladie a changé de caractère, sans qu'on puisse en alléguer de raison. Au lieu d'accès d'épilepsie, cet homme se trouve, depuis cette époque, attaqué d'un penchant à commettre un meurtre; il sent l'approche de son accès quelquefois plusieurs heures, quelquefois un jour

entier avant son invasion. Du moment où il a le pressentiment, il demande avec instance qu'on le garrotte, qu'on le charge de chaînes, pour l'empêcher de commettre un crime affreux. « Lorsque cela me prend, dit-il, il faut que je tue, que j'étrangle, ne fût-ce qu'un enfant. »

Un autre individu, M. R...., chimiste distingué, poëte aimable, d'un caractère naturellement doux et sociable, se constitua prisonnier dans une des maisons de santé du faubourg Saint-Antoine. Tourmenté du désir de tuer, il se prosternait aux pieds des autels, et implorait la Divinité pour en obtenir d'être délivré d'un penchant atroce, de l'origine duquel il n'a jamais pu se rendre compte. Lorsqu'il sentait que sa volonté allait fléchir sous l'empire de ce penchant, il accourait vers le chef de l'établissement, et se faisait lier, avec un ruban, les pouces l'un contre l'autre. Cette frêle ligature suffisait pour calmer le malheureux R...., qui cependant a fini par exercer une tentative d'homicide sur un de ses gardiens, et par périr dans un violent accès de fureur. R.... a laissé une suite de lettres,

dans lesquelles il cherche à décrire ses sensations intérieures. Elles établissent que chez lui « l'envie de tuer n'était fondée sur aucun motif, sur aucun raisonnement; qu'elle était purement instinctive. » « Ces lettres très-intéressantes, que j'ai lues en partie, dit le docteur *Marc*, qui rapporte ce fait, sont tombées entre les mains du docteur *Gall*, et ont été malheureusement perdues. »

Dans plusieurs cas, l'homicide peut n'avoir été que le résultat d'une hallucination quelconque, et non d'un sentiment passionné. Ainsi, un fils tue sa mère, parce qu'un ange lui apparaît et lui promet une récompense éternelle. — De même, une mère a massacré ses quatre enfants à coups de marteau, pour empêcher qu'ils ne fussent voleurs.

En 1840, les annales de la cour d'assises des Côtes-du-Nord ont fourni un exemple très-remarquable de monomanie homicide. Le rapport des médecins, MM. *Turquet* et *F. le Roux,* « affirmait que l'accusée était atteinte d'aliénation mentale au moment du meurtre de son fils : d'abord, à raison de son état antérieur; ensuite, parce que le fait

ayant eu lieu sans cause n'avait été que le résultat d'une perversion des penchants, des affections et des sentiments naturels, qui seuls seraient l'indice de la folie.... Cette opinion ne fut point prise en considération par la chambre des mises en accusation de Rennes : d'abord, et en fait, parce que les *médecins* qui l'avaient émise constataient eux-mêmes qu'ils n'avaient remarqué sur la femme Brizault aucune altération dans les fonctions organiques; que son pouls était calme, ses réponses mesurées et raisonnables; que d'ailleurs le maire de sa commune et la plupart de ses voisins n'avaient observé précédemment en elle aucun indice sérieux d'aliénation mentale; — en droit, parce que la doctrine sur laquelle cette opinion repose destitue l'homme de son intelligence et de sa raison, pour le livrer fatalement à l'empire de ses passions, et que ses résultats seraient d'excuser les crimes les plus atroces, par la perversité des penchants de leurs auteurs; qu'un pareil système blesse les lois de la morale, et anéantirait par ses conséquences, s'il était admis, toute la législation pénale, dont

le principal but est de garantir la société des suites de l'effervescence des passions, quelle que soit la nature des penchants qu'ils provoquent (1).

Étrange langage! Quoi! vous rejetez une doctrine qui tend à protéger une aliénée en proie à un mal cruel, et vous ne tenez pas compte des études du *médecin!* Sur une accusée que des hommes compétents prétendent être atteinte de monomanie, vous vous en rapportez à vos propres lumières, et vous ne craignez pas ainsi de faire tomber la tête d'une malheureuse qui, d'après le rapport des *médecins,* était dans le cas prévu par la loi! Le rapport du *médecin!....* Mais c'est la pièce la plus probante pour déceler le crime, faire triompher l'innocence, et protéger les faibles contre les tentatives si souvent victorieuses de la richesse et de la puissance; et s'il doit guider les magistrats, ne doit-il pas aussi mettre au grand jour l'innocence des prévenus?

« On n'avait point observé précédemment en elle

(1) *Publicateur des Côtes-du-Nord*, février 1840.

aucun indice sérieux d'aliénation mentale. » — Qu'importait-il que cette malheureuse, en dehors d'un point unique, eût compris, raisonné et possédé toute son intelligence, s'il était certain que, sur ce point unique, ses idées n'étaient pas lucides, et si la pensée exclusive qui la poursuivait sans cesse (la misère dans laquelle devait tomber son fils) avait été la cause apparente de l'attentat? Comment pouvait-elle être responsable, et comment avez-vous pu lui imputer comme crime ce qui n'avait été qu'un acte de folie?....

« Ses paroles étaient mesurées et raisonnables. » — Sans doute, cette femme était calme; car son action n'était point un crime à ses yeux... Pour vous malheureusement, et pour les gens du monde (de là vient l'erreur dans laquelle vous êtes plongés), pour vous il n'y a de folie que lorsque les idées sont troublées, les jugements et les raisonnements entièrement faux.... Mais les monomanes sont raisonnables hors du cercle de leur délire partiel; mais la monomanie est quelquefois périodique, et quoiqu'un individu jouisse à présent de ses facultés

mentales, on ne doit pas en conclure qu'il avait sa raison lorsqu'il a commis tel acte que ce soit.

« D'après ces considérations, il devient presque impossible, direz-vous, de pouvoir positivement décider si un criminel jouissait de son libre arbitre, s'il était ou non en état de démence au moment de l'action.... » Quoi qu'il en soit, sachez que l'homicide peut être commis par un individu qui n'est fou qu'au moment de sa misérable action; — sachez que des personnes ont joui pendant toute leur vie de leurs facultés intellectuelles, et ce n'est que quelques jours, quelques heures avant l'homicide qu'elles se sont altérées; — sachez, enfin, que l'homme ne commet point un crime avec volonté libre, avec discernement, sans un intérêt quelconque, et que lorsqu'il le fait sans motif d'intérêt ou de vengeance, il n'est pas coupable; l'action est le résultat de la monomanie homicide.... Un voleur assassine pour avoir de l'argent; un ambitieux, pour parvenir aux honneurs, objet de ses plus chères affections : mais un monomaniaque, entraîné par l'idée qui le domine, commet un crime

sans aucune raison ; il a besoin de frapper, il frappe, et son but est rempli.

Le coupable choisit ses victimes parmi les personnes qui peuvent être un obstacle à ses desseins, ou qui pourraient déposer contre lui ; le monomaniaque immole des êtres qui lui sont indifférents, et plus souvent il choisit ses victimes parmi les objets qui lui sont chers.

L'acte est-il consommé, le criminel a horreur du crime qu'il a commis ; il se dérobe aux poursuites, il se cache. Est-il pris, il nie, il a recours à toutes les ruses possibles pour en imposer ; mais il a le sentiment de sa faute, et le trouble décèle la raison. Lorsque le monomaniaque a accompli son désir, il n'a plus rien dans la pensée : il a tué, tout est fini pour lui, le but est atteint. Après le meurtre, il est calme, il ne pense pas à se cacher. Quelquefois, satisfait, il proclame ce qu'il vient de faire ; et s'il recouvre la raison, ses affections se réveillent ; il se désespère, il invoque la mort, il veut se la donner...... S'il est livré à la justice, il est morose. Dans quelques cas, il n'use ni de dissi-

mulation, ni d'artifice; il révèle aussitôt, avec calme et candeur, les détails les plus secrets du meurtre.....

Enfin, combien d'exemples de monomanie homicide, consistant uniquement en une violente impulsion à tuer, à répandre le sang d'êtres chéris, sans idées, sans jugements erronés, sans illusion des sens, en un mot, sans lésion de l'intelligence, la science n'a-t-elle pas enregistrés!.... Le malheureux est entraîné par un instinct aveugle, par une pensée, par quelque chose d'indéfinissable qui le pousse à tuer; et même, lorsque sa conscience l'avertit de l'horreur de l'acte qu'il va commettre, la volonté lésée est vaincue par la violence de l'entraînement. « L'homme, dit Esquirol, est alors privé de la liberté morale; il est en proie à un délire partiel, il est monomaniaque, il est fou... » — Cet état de l'homme, dites-vous, est impossible..... La monomanie est une supposition; c'est une ressource moderne et commode, tantôt pour sauver des coupables et les soustraire à la sévérité des lois, tantôt pour priver arbitrairement un citoyen de sa liberté...

Tout homme qui a la conscience de son être peut résister à ses penchants, surtout lorsque ses penchants sont affreux et révoltent tous les sentiments: s'il ne triomphe pas, il est coupable... — Mais si l'intelligence peut être pervertie ou abolie; s'il en est de même de la sensibilité morale, pourquoi la volonté ne serait-elle pas troublée ou anéantie? Est-ce que la volonté, comme l'entendement et les affections, n'éprouve pas des vicissitudes suivant mille circonstances de la vie?... Est-ce que l'enfant et le vieillard ont la même force de volonté que l'adulte?... Est-ce que la maladie n'affaiblit pas l'énergie de la volonté?... Est-ce que l'éducation et mille autres influences ne modifient pas l'exercice de la volonté?

Il existe encore des individus, nous l'avons déjà dit, chez lesquels aucun trouble intellectuel, aucune hallucination ne se sont manifestés, et qui sont poussés irrésistiblement à plonger le poignard dans le cœur de personnes qu'ils ne connaissent même pas... Les tribunaux ont retenti, il y a quelques années, de l'histoire d'un nommé Léger, qui demeu-

rait dans les bois. « Là, seul et farouche, il vit au hasard du gibier dont il s'empare à la course, et qu'il dévore tout sanglant. Un jour, il s'élance sur une jeune fille, qui suivait gaiement son chemin le long d'une haie. Léger lui passe un nœud autour du cou, l'emporte au fond des bois à demi morte, la viole, et mange ses restes. Cette bête humaine dormit trois nuits à côté du cadavre. Les cris des corbeaux, qui lui disputaient sa proie, le chassèrent de ces lieux dégoûtants. C'est alors qu'il s'enfuit, et tomba entre les mains de la justice. Il ne témoigna aucun remords, rien qui fût de l'homme. Quand on lui demanda pourquoi il avait dévoré cette jeune fille, Léger répondit, avec une naïveté féroce : « Si j'ai bu son sang, c'est que j'en avais soif. » C'était, dit M. *Esquirol*, « l'instinct meurtrier qui parlait. »

Un jeune homme avait été privé de sa place, à laquelle il tenait beaucoup; il vivait chez un de ses amis, dont il aimait réellement l'enfant, et pourtant il tue ce jeune être à coups de marteau, puis va se livrer à la justice.

— Une servante très-honnête demande à sa maîtresse à quitter sa maison, parce que, toutes les fois qu'elle déshabille une petite fille confiée à ses soins, elle a toujours le désir de la sacrifier.

Le 27 juin 1827, *Esquirol* reçut de Clairac la lettre suivante, signée *Jacquier*, pasteur du culte protestant :

« Appelé par les devoirs de ma vocation auprès d'une malheureuse femme qui, me dit-on, se trouvait dans la situation la plus déplorable, et poursuivie par l'idée d'égorger son enfant, je me rendis auprès d'elle ; et là, seul avec la personne avec laquelle elle avait entamé la confidence, j'écoutai son récit, et lui adressai diverses questions touchant son état. Quand je la vis la première fois, elle était dans un état difficile à décrire ; on aurait dit un criminel qu'on allait conduire au supplice : ses yeux étaient rouges et enflammés, par suite des larmes qu'elle avait versées. Je la rassurai du mieux qu'il me fut possible, lui témoignant le plus vif intérêt. Lorsqu'elle fut un peu remise, elle me raconta qu'étant un jour à laver du linge à la rivière, des femmes

avaient fait une histoire (c'était celle d'Henriette Cornier); elle se retira sans aucune impression fâcheuse; mais le lendemain, voyant son fils aîné près d'elle, elle devint inquiète, agitée; elle entendit quelque chose (ce sont ses propres expressions) qui lui avait dit : Prends-le, tue-le. Dès lors, c'est-à-dire depuis un mois, elle fut tourmentée de ce même désir d'égorger son enfant; elle lutta vainement pour l'éteindre, il existait encore. Peu de jours après le récit de l'histoire précitée, elle se trouva seule avec son enfant; il y avait dans la cuisine un grand couteau destiné à couper la viande (désigné, dans le pays, sous le nom de marassin) : alors l'idée de tuer s'était présentée à elle avec plus de force, et, pour ne pas la mettre à exécution, elle avait pris le marassin dans son tablier, et était allée le jeter à la rivière. Poursuivie par la même idée, qui l'empêchait de dormir, et qui ne la quittait ni jour ni nuit, elle avait tenté, à plusieurs reprises, de s'empoisonner, comme étant le meilleur moyen de résister à la fatalité qui semblait la pousser. La belle-mère demandant le marassin, et s'occupant de le

chercher, la jeune femme dit que c'était inutile, et fit connaître son secret. Lorsque je la vis, je lui demandai si elle avait quelque sujet de mécontentement dans sa maison; elle me répondit qu'elle n'avait à se plaindre de personne : si elle avait quelque préférence pour l'un de ses enfants; elle m'assura que si elle en avait, c'était précisément pour celui qu'elle était portée à égorger, et qu'elle ne pouvait le voir, depuis un mois, sans être frappée de cette idée : Il faut que tu le tues; tue-le donc, etc. Je demandai ce qu'elle pensait de cela, désirant savoir si elle n'était pas dominée par quelque idée de superstition ou de fanatisme. Elle me répondit là-dessus d'une manière si précise, que j'en fus moi-même étonné. J'insistai, en parlant d'Abraham, de Jésus-Christ (c'était la veille du vendredi saint), et je demandai si par hasard elle n'attachait pas à son projet quelque idée de sacrifice. Elle me répondit fortement que non; qu'elle savait bien que Dieu ne commandait pas un tel sacrifice, et que c'était bien là ce qui l'avait retenue. Je la rassurai du mieux qu'il me fut possible; et comme elle me dit

qu'elle ne faisait que pleurer et prier, je lui recommandai de ne faire que de courtes prières, et de ne lire que peu et souvent de bonnes choses.

Un jour, la malheureuse, résolue toujours de se détruire, sortit de chez elle pour aller chercher de l'eau-forte, et ne fut arrêtée que parce qu'elle dit à elle-même, chemin faisant : Pourtant, que dira-t-on de moi? Cette idée la fit rétrograder, et elle rentra chez elle, où elle s'abandonna à toute la violence de son désespoir. »

M. N....., âgé de vingt-sept ans, a toujours eu le caractère sombre, bourru. A dix-huit ans, sa tristesse augmente, il vit isolé : ni ses discours ni ses actions n'indiquent la folie ; mais il déclare qu'il se sent une sorte d'impulsion qui le porte au meurtre ; qu'il est des instants où il aurait plaisir à répandre le sang de sa sœur, à poignarder sa mère. On lui fait sentir toute l'horreur de ses désirs ; il répond froidement : Alors je ne suis plus le maître de ma volonté.

Plus d'une fois, après avoir embrassé sa mère, il devient rouge, son œil est brillant, et il s'écrie :

Ma mère, sauvez-vous, je vais vous égorger! Bientôt après il se calme, et verse des larmes.

Je ne multiplierai pas davantage les faits; ils fourmillent dans *Esquirol, Marc*, *Orfila*, et autres *médecins* légistes; c'est à eux que je renvoie ceux qui voudront approfondir la question si palpitante de la monomanie homicide..... Reprenons la discussion. Les *médecins*, dites-vous, ont trop étendu les principes physiologiques, et l'état anormal du cerveau, trop promptement accepté comme cause, peut préparer une espèce d'excuse au crime, en faisant croire que ces dispositions vicieuses sont insurmontables et irrésistibles, puisqu'elles dépendent, d'après les hommes de l'art, de l'organisation.

— Au *médecin*, la connaissance des faits; au *médecin*, à les présenter sous leur véritable jour; mais aux tribunaux, aux jurés, l'application pratique des propositions formulées par la science..... Ce n'est pas le *médecin*, c'est le juge qui prononce; le *médecin* ne décide ni l'excuse, ni l'innocence: il voit une grande aberration, dont le principe peut n'être

pas volontaire, ou être une volonté égarée; et sa conclusion très-naturelle, si elle paraît au premier moment trop indulgente, ne présente pas une autre idée que celle du devoir, d'une plus grande attention sur la morale nécessaire aux hommes réunis en société, et sur le besoin de recouvrer cette morale par tous les moyens qui peuvent éclairer la raison, et redresser ainsi les entraînements même de la volonté qu'on aurait crue irrésistible...... Et cependant on répète sans cesse : « Les *médecins* sont sous l'influence de leur système; ils ne cherchent qu'à faire triompher leurs doctrines.... » Oui, doctrines! mais doctrines d'humanité; doctrines comme celles qu'émettait naguère à l'Académie royale de médecine le docteur *Félix Voisin*, en parlant des idiots qui sont renfermés, comme coupables, dans nos bagnes et nos maisons centrales de détention. « Je demande, disait ce *médecin*, non qu'ils soient rendus à leur famille, car ils n'y séjourneraient point sans danger pour eux comme pour l'ordre social; mais je demande qu'ils soient reconnus comme ayant agi sans discernement et sans

liberté, et qu'on ait par cela même pour eux de l'intérêt, de la pitié, de la justice et de la raison; je demande qu'on rende l'honneur à leurs pères, à leurs mères; je demande à aller les chercher, à les amener dans cette enceinte, et à les livrer à vos lumières et à vos sentiments généreux; à les arracher du poteau de l'infamie, et à les placer dans l'hospice dont j'ai l'honneur d'être le *médecin* en chef: j'y prendrai soin de leur misère...... » Voilà ces doctrines que vous condamnez! voilà ces hommes que vous traitez de systématiques!... Systématiques, si vous le voulez; mais reconnaissez qu'ils sont appelés par leurs études à vous éclairer sur la nature de l'homme, sur son organisation, ses tendances, ses instincts, ses penchants, afin d'obtenir, dans l'intérêt de tous, ces perfectionnements si désirables dans la législation criminelle, et qui sont demandés aujourd'hui avec tant d'unanimité....

J'avoue, avec vous, que la monomanie est une thèse commode pour la défense; qu'on abuse de ce mot, et qu'il peut quelquefois entraver le cours de la justice. Mais parce que des avocats ont voulu

voir partout la monomanie, est-ce une raison pour vous obstiner à ne la voir nulle part?....... L'abus d'un principe, dit M. Trébuchet, ne doit pas le détruire; et de ce qu'un criminel peut être injustement acquitté, ce n'est pas une raison pour condamner un innocent... Oui, soustraire le coupable à la condamnation qu'il a méritée, sous le prétexte qu'il a agi sans discernement, est assurément un grand malheur; mais appliquer rigoureusement la loi pénale à l'auteur d'un fait matériel, dont la faiblesse de son esprit ou le désordre de ses idées ne lui avait pas permis d'apprécier la criminalité, me semble un malheur plus grand encore... On répond : Peu importe que de pareils individus périssent sur l'échafaud ou meurent dans les bagnes; la société doit les rejeter comme des animaux malfaisants....

— Vous voulez qu'on frappe cet homme comme on frappe une bête féroce.... Si vous avez à préserver la société d'un individu comme Léger, vous lui arrachez la vie, vous le tuez comme une bête féroce dangereuse à garder; vous le tuez comme un

misérable homme qui a commis un crime... Mais si vous ne frappez point un être libre, intelligent et responsable de ses actions, la peine n'est qu'un acte de vengeance ou de force matérielle; elle n'est pas un acte de justice, une punition. « La condamnation, vous l'a déjà dit le docteur *Trélat,* ne peut jamais être justifiée par la loi d'utilité; car la société n'a pas besoin, pour sa conservation, que vous fassiez couler le sang de l'innocent... » — L'exemple est nécessaire pour prévenir d'autres crimes... — Mais est-ce l'application d'une peine, est-ce seulement l'appareil d'un supplice qu'il faut, pour que la conscience de la société, blessée par un grand crime, soit satisfaite? S'il ne faut qu'un supplice, prenez cet homme et faites-le monter à l'échafaud; qu'importe qu'il soit ou non en démence? l'exemple sera donné, l'intimidation sera éprouvée: à côté de l'homme, la foule contemplera la peine... Mais ce n'est plus avec cette doctrine purement matérielle, répond la Gazette des Tribunaux, que se conduit la société humaine; l'idée de la justice ne se sépare plus, dans son intelligence, de l'idée

des peines. Elle admet le supplice, mais à condition qu'il ne s'appliquera qu'au crime; elle applaudit à la peine, mais quand elle est juste, quand elle est méritée. Or, la peine peut-elle être juste si l'agent n'avait pas le sentiment de la moralité de son action, s'il agissait sous l'instinct d'une manie furieuse?... Vous niez l'existence de cette démence partielle, et les effets de cette affection extraordinaire et bizarre sur les déterminations de la volonté.... Ce n'est pas le *médecin* qui vous répondra, vous le croyez trop intéressé dans cette question; écoutez encore la Gazette des Tribunaux le journal de votre spécialité. « La science a prononcé; des observations multipliées ont constaté l'existence de cette frénésie partielle qui obscurcit totalement la raison à l'égard de certains faits, et la laisse libre et saine sur tous les autres. Cette fatale maladie n'est plus un problème, et notre raison aime à souscrire à cette décision des études du *médecin*. Elle explique du moins les déterminations atroces qui éclatent subitement dans la volonté d'un homme, sans qu'il soit poussé par aucun intérêt,

par aucun esprit de vengeance ou de cupidité; on conçoit les actes, quelque vils, quelque criminels qu'ils soient, où se traînent les passions et les instincts grossiers de l'homme.... » Vous repoussez la doctrine sur laquelle cette opinion repose, parce qu'un pareil système blesse, dites-vous, les lois de la morale, et anéantirait par ses conséquences toute la législation pénale. — Hé quoi! vous répond encore un jurisconsulte, je le cite avec intention; hé quoi! vous dit Trébuchet, lorsque vous voyez chaque jour les avocats les plus consciencieux et les plus éclairés mettre en jeu toutes les ressources de leur art pour faire acquitter des scélérats indignes de tout intérêt; — lorsque l'ivresse, le somnambulisme, la surdité, le mutisme, sont pris en considération et entraînent des verdicts d'acquittement; — sous une législation qui reconnaît l'empire des passions irrésistibles, en déclarant excusable l'homicide commis par un époux sur son épouse adultère prise en flagrant délit, ou encore les crimes commis dans des accès de colère, sous l'influence de circonstances fortuites qui boulever-

sent votre raison, et vous portent instantanément à des actions coupables ; — lorsqu'on a vu, il y a quelques années, un jeune homme de Tarbes, convaincu d'avoir tranché la tête à sa maîtresse, condamné seulement à quelques années de prison, parce que le crime était le résultat de l'exaspération où l'avait jeté la conduite indigne de cette femme à son égard ; — lorsque cette masse de faits témoigne incontestablement de l'horreur qu'inspirent les condamnations capitales quand elles ne sont pas justement appliquées, vous voudriez rejeter une doctrine qui tend à protéger un malade en proie à un mal cruel, et ne pas tenir compte des études du *médecin ?*.... « Ce n'est pas le crime matériel, a dit Bellart, que les lois doivent punir, c'est l'intention de commettre le crime ; ce n'est pas l'acte de la main, c'est celui de la volonté.... » Il ne peut donc y avoir ni crime ni délit, lorsque le prévenu est en état de démence au temps de l'action, ou lorsque, sans passion, sans intérêt, il a été, pour ainsi dire, contraint par une force à laquelle il n'a pu résister.... « Si vous cherchez, dit

le docteur *Pariset,* les causes de ces déplorables renversements, sur-le-champ s'élèvent de tous côtés autour de vous des questions impénétrables sur la constitution primitive de notre être, sur l'origine des sentiments dont elle est animée, sur la source de nos idées et de nos volontés, sur l'enchaînement qui lie entre eux ces éléments de nous-mêmes, sur l'influence qu'ils reçoivent les uns des autres, sur le pouvoir qui leur assujettit nos actions, et finalement sur notre propre liberté : problème, ou plutôt ensemble de problèmes complexes, d'une variété, d'une délicatesse infinie, dont l'intelligence s'effraye, et dont la philosophie n'a pas encore et ne donnera peut-être jamais la solution.... Toutefois, le *médecin* a percé dans ces ténèbres, il en a sondé les profondeurs; il a surtout mis à découvert ces penchants furieux et destructeurs, dont le principe s'insinue dans nous-mêmes, ou par une transmission héréditaire, ou par des restes de maladie, ou par un remède, un aliment, un poison, un trouble de santé; ou par quelque vice secret, ou par quelques-uns de ces faux juge-

ments que l'éducation donne, ou que font naître les exemples, les livres, les théâtres ; ou par un de ces sentiments qu'exalte ou qu'aigrit un succès, un revers, une injure, ou que fait éclore une situation nouvelle, une grossesse, un déplacement, ou même l'impression fortuite la plus légère ; principe qui tout à coup fait explosion dans notre âme, prévient la raison, ou l'étouffe, ou la subjugue, et l'entraîne de vive force aux attentats les plus noirs, aux forfaits les plus révoltants.

Ici, où est l'intelligence, où est la liberté morale? Et comment appliquer une peine, quelle qu'elle soit? Quoi donc! y a-t-il innocence? Non. Mais y a-t-il culpabilité? Non. Vérité affreuse! s'écrie-t-on. Oui, mais vérité, laquelle peut faire pénétrer un jour des changements salutaires dans tout le système de nos lois, dans toutes nos habitudes sociales, dans toutes nos idées, et même dans la politique des nations. Les nations qui s'entr'égorgent n'ont-elles pas les mêmes fureurs? J'entends encore partir du sein de l'Amérique les cris du généreux Las Casas; et, malgré la juste horreur

dont les conquêtes ont rempli nos souvenirs, ne voit-on pas s'élancer de froides volontés de meurtre qui vont, jusqu'au revers du globe, remuer des glaives pour verser du sang? Lâche courage de la force, qu'écrase la faiblesse! Sont-ce là pour les peuples des leçons de morale? »

Quoi qu'il en soit, « si, comme l'a dit avec raison le docteur *Trélat,* l'existence d'un certain nombre de cerveaux malades au milieu d'une collection d'individus dont ils peuvent compromettre la sûreté, est une des infirmités sociales contre lesquelles il faut se mettre en garde autrement que par des échafauds, » il est juste cependant de les placer hors d'état de commettre de nouveaux malheurs; il est juste que la société prenne des précautions pour sa sûreté; il est juste, enfin, que ces cerveaux malades soient renfermés, non dans des bagnes et des prisons, mais dans des maisons d'aliénés, jusqu'à ce qu'ils soient redevenus des êtres libres et intellectuels. Voilà ce que la justice et l'humanité réclament dans l'intérêt de tous.... Oui, dans l'intérêt de tous; car quel est celui qui peut

dire qu'il ne sera pas frappé d'une maladie qui attaque l'homme dans tous les rangs, dans toutes les conditions? Quel est celui qui peut dire qu'il conservera toujours sa raison, qu'il ne sera jamais atteint d'*aliénation mentale;* que jamais, enfin, il ne deviendra *monomane?*

LIVRE TROISIÈME.

LES ÉTUDES DU MÉDECIN

CONSIDÉRÉES DANS LEURS APPLICATIONS A LA CONNAISSANCE DES MALADIES ET A LEUR TRAITEMENT, AINSI QU'AUX CAUSES QUI LES FONT NAÎTRE.

GÉNÉRALITÉS.

La science médicale, nous l'avons déjà dit, est vaste, immense; le *médecin*, par ses études, touche à l'univers physique et matériel, et au monde moral. Il suit l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort, dans les mille circonstances de sa vie sociale et professionnelle, et lui apprend à conserver la santé, en faisant un emploi convenable des moyens

que la nature lui a prodigués pour satisfaire ses besoins.... Il fait connaître à chacun, eu égard à son organisation, l'usage qu'il doit faire du soleil, de l'air, de l'eau, des fruits de la terre, de la chair des animaux ; — il enseigne dans quelles limites on doit se servir de ses facultés. — Il a des gymnases pour développer les forces de l'enfant, des bains de mer au soleil pour fortifier la constitution, et l'exercice sur les montagnes pour ceux qu'un séjour trop prolongé dans les vallées humides dispose aux scrofules et au crétinisme..... Il a des préceptes pour tous les âges, pour tous les sexes, pour tous les tempéraments ; il a des règles pour les organes, pour les fonctions, pour les facultés de notre esprit, pour les sentiments de notre cœur et les passions de notre âme ;... pour celui qui s'exténue volontairement dans de rigoureuses abstinences, comme pour celui qui se jette dans l'abus des plaisirs ; — pour le stoïcien qui prétend extirper toute passion, comme pour Aristippe qui lâche le frein à tous ses désirs ; — pour cette dévotion tendre qui est portée aux contemplations ascétiques,

aux illusions mystiques de l'amour divin, à toutes les exaltations de l'imagination et à toutes les souffrances de l'hystérie, comme pour celles qui, entièrement livrées à leurs passions, se laissent aller à tous les besoins d'une imagination déréglée et luxurieuse; — pour celui qui croit adorer la Divinité en détruisant, par des austérités nuisibles à la santé, une bonne organisation, qu'elle ne lui a sûrement point donnée pour la laisser flétrir volontairement; comme pour celui qui repousse mal à propos d'utiles abstinences, puisqu'elles ont pour but de donner plus d'activité, de force et d'énergie à l'intelligence, de soumettre les besoins corporels et les désirs à l'empire suprême de la raison.

Pour remplir sa mission humanitaire, le *médecin* puise largement dans les autres sciences, et applique toutes les connaissances à la conservation, au perfectionnement et au bien-être de l'homme... Le champ est vaste, les applications sont nombreuses; car conserver la santé est le but de tous les efforts humains. A quoi servirait l'étude des sciences, si elles n'avaient pour but la santé? Les arts eux-

mêmes mériteraient-ils la protection qu'on leur accorde, s'ils n'avaient pour but le bien-être de l'homme?... L'architecte qui nous garantit de l'intempérie des saisons, les ouvriers qui nous habillent, ceux qui sont chargés de pourvoir à notre nourriture, tous travaillent au même but : la conservation ; car quoi de plus fragile, de plus altérable que la santé ? L'homme, dont la vie naturelle a peu de durée, la parcourt rarement d'un pas égal jusqu'à son terme. Il souffre en tout temps, il meurt à tout âge, et les maladies sont les événements de son existence les plus fréquents, les plus variés. La santé parfaite vers laquelle il aspire, parce qu'il comprend que, sans elle, toute sa puissance s'annule, est une chimère; de trop nombreux agents modificateurs, des causes trop variées et trop puissantes exercent sur lui leur funeste influence. Elles existent partout, autour de lui et en lui, dans les choses les plus nécessaires à son existence, dans ses habitations, dans les vêtements dont il se couvre, dans l'air qu'il respire, dans les aliments et dans les boissons qui servent à son entretien, ainsi que dans

les influences que son organisation et ses facultés morales reçoivent de la civilisation. Tous les éléments modificateurs de notre vie physiologique et sociale enfin, et qui en forment comme la trace, peuvent être la source de la santé ou de la maladie, suivant qu'ils sont bien ou mal réglés, et adaptés à nos besoins.

Nous ne parlerons point de ces nombreux dérangements, de ces altérations variées de la santé; nous n'irons point, dépouillant les archives médicales, exposer aux yeux du lecteur la série presque infinie dont se compose la partie descriptive de la médecine... Dans cet ouvrage, nous avons cherché seulement à faire connaître toute l'étendue de son importance et de son utilité; à présenter des considérations générales, dont l'exposition nous a obligé de toucher à plusieurs de ces grandes questions qui répandent de l'intérêt dans l'étude des sciences, et qui appartiennent à l'ensemble du tableau de l'esprit humain; nous avons cherché enfin à présenter des vues générales où la médecine ne doit apparaître que dans ses parties les plus élevées,

dans les questions et sous les rapports qui en rapprochent les données de toutes les habitudes d'esprit, de tous les genres d'instruction.

CHAPITRE I.

LE MÉDECIN ET LES ALIÉNÉS.

Intérieur d'une maison de fous et d'idiots. — De quelle manière on les traitait autrefois. — Pendant longtemps on a regardé les aliénés comme des excommuniés, comme des damnés. — Le *médecin* combat ces préjugés. — Comment on traite aujourd'hui les fous. — Pinel et Couthon. — Le *médecin* lève les fers aux aliénés. — Dans une maison de fous, le *médecin* est le principe de vie. — Près de ces malheureux, il est le représentant de la raison générale. — Le *médecin* puise, le plus ordinairement, ses moyens de guérison dans l'isolement, le travail, dans toutes les ressources du régime moral, et quelquefois dans la puissante diversion que procurent aux aliénés la musique et les récitations littéraires. — MM. Meyerbeer, Listz et Géraldy à la Salpêtrière.

Chacun peut se promettre qu'il n'attirera pas sur lui la vindicte des lois : quel est celui, venons-nous de le dire dans le chapitre précédent, qui peut être sûr qu'il ne sera pas frappé d'une maladie qui n'épargne ni le pauvre ni le riche, et qui marque ses victimes dans tous les âges de la vie, dans tous

les rangs, dans toutes les conditions? Ce sont des pères de famille, des épouses fidèles, des négociants intègres, des artistes habiles, des guerriers chers à la patrie, des savants distingués, ce sont des âmes ardentes, fières et sensibles. Hier, ils jouissaient de toutes leurs facultés; aujourd'hui, ils sont dans une maison de fous, et offrent à l'observateur un spectacle triste et curieux à la fois.... Là, comme dans la société, ce sont les mêmes idées, les mêmes erreurs, les mêmes infortunes; c'est le même monde; les traits seulement sont plus forts, les nuances plus marquées, les couleurs plus vives, les effets plus heurtés, parce que l'homme s'y montre dans toute sa nudité; qu'il ne dissimule pas sa pensée; qu'il ne cache pas ses défauts; qu'il ne prête point à ses passions le charme qui séduit, ni à ses vices les apparences qui trompent.

Chaque maison de fous a ses empereurs, ses rois, ses ministres, ses courtisans, ses riches, ses généraux, ses soldats, et un peuple qui obéit. Elle a ses dieux, ses prêtres, ses fidèles, ses fanatiques : les uns, théomanes, s'imaginent avoir des entretiens,

des communications avec les anges, les saints; prétendent être inspirés, avoir reçu une mission du ciel pour convertir les hommes; — d'autres, démonomanes, se croient possédés du diable et en son pouvoir, sont convaincus d'avoir assisté aux assemblées chimériques des esprits malins, ou craignent d'être damnés et voués aux feux de l'enfer.... L'un, audacieux et téméraire, commande à l'univers, et fait la guerre aux quatre parties du monde qu'il a soumises à ses lois, ou qu'il a délivrées des chaînes du despotisme.

L'autre, par un nom qu'il s'est donné, dédaigne ses compagnons d'infortune, vit seul, à l'écart, et conserve un sérieux aussi triste qu'il est vain.

Celui-ci, dans son ridicule orgueil, croit posséder la science de Newton, l'éloquence de Bossuet, et exige qu'on applaudisse aux productions de son génie, qu'il débite avec une prétention et une assurance comiques.

Celui-là ne bouge point, ne fait pas le moindre mouvement; toujours à la même place, dans la même position, il ne profère pas un mot; on le

prendrait pour une statue; il vit tout en dedans, et son inaction le tue.

Desséché par les remords, son voisin traîne les faibles restes d'une vie qui se soutient à peine, se fait les plus sanglants reproches; il se maudit lui-même, il invoque la mort, comme le terme aux maux qui le déchirent.

Près de lui, cet homme qui vous paraît heureux et jouissant de toute sa raison, calcule l'instant de sa dernière heure avec un sang-froid épouvantable; il prépare avec calme et même avec joie les moyens de cesser de vivre.

Ce malheureux, jour et nuit, est sur ses gardes: l'obscurité, la lumière, le silence, le bruit, le mouvement, le repos, tout l'épouvante, le terrifie; il a peur de lui-même.

Que de terreurs imaginaires dévorent les jours et les nuits de ce type maniaque! éloignons-nous. Tout fait sur celui-ci une impression douloureuse qui l'inquiète, l'agite, l'exaspère, le rend furieux; il se croit trahi, persécuté, déshonoré; le besoin de soupçonner et de haïr lui fait voir des ennemis par-

tout : dans sa vengeance effrénée, il n'épargne personne.

Celui-là, jouet de l'égarement de sa sensibilité et de l'exaltation de son imagination qui l'irritent, est dans un état habituel de colère; il brise, il détruit, casse, déchire tout ce qui tombe sous sa main; il crie, menace, frappe, alléguant toujours un motif pour justifier l'épouvantable désordre de ses actions.

Cet autre, transporté d'aise, passe sa vie à se réjouir, et il rit sans cesse aux éclats; cependant qui peut exciter sa joie? que peut-il espérer? Il n'a aucun souvenir de la veille, aucun désir pour le lendemain. (Dr *Esquirol.*)

Si nous pénétrons plus avant, nous voyons l'homme, descendu du haut rang qui le place à la tête de la création, dépouillé de ses priviléges, privé de son plus noble caractère, réduit à la condition des plus stupides et des plus viles créatures..... Il ne pense pas; ne pouvant pourvoir à sa subsistance, il est incapable d'approcher de ses lèvres les aliments que la tendresse ou la bienfaisance

lui présente; il se roule sur son propre fumier; il reste exposé à toutes les influences extérieures et destructives; rarement il reconnaît son semblable, il n'a plus le sentiment de sa propre existence. Hideux de forme, ne poussant que des cris rauques et inarticulés, on n'observe chez lui qu'une existence végétative; rien en lui ne peut donner une idée de l'homme..... Voyez-les dans les établissements qui leur sont consacrés. Les uns, comme l'a si bien dépeint M. Eugène Sue dans ses Mystères de Paris, accroupis dans les coins les plus obscurs d'un hangar qui les abrite, pelotonnés, ramassés sur eux-mêmes comme des animaux dans leurs tanières, font entendre une sorte de râlement sourd et continuel.

D'autres, adossés au mur, debout, immobiles, muets, regardaient fixement le soleil.

Un vieillard d'une obésité difforme, assis sur une chaise de bois, dévorait sa pitance avec une voracité animale, en jetant de côté et d'autre des regards obliques et courroucés.

Ceux-ci marchaient circulairement et en hâte

dans un tout petit espace qu'ils se limitaient; cet étrange exercice durait des heures entières sans interruption.

Ceux-là, assis par terre, se balançaient incessamment en jetant alternativement le haut de leur corps en avant et en arrière, n'interrompant ce mouvement d'une monotonie vertigineuse que pour rire aux éclats, de ce rire strident, guttural de l'idiotisme.

D'autres enfin, dans un complet anéantissement, n'ouvraient les yeux qu'aux heures du repas, et restaient inertes, inanimés, sourds, muets, aveugles, sans qu'un cri, sans qu'un geste annonçât leur vitalité.

L'absence complète de communication verbale ou intelligente est un des caractères les plus sinistres d'une réunion d'idiots; au moins, malgré l'incohérence de leurs paroles et de leurs pensées, les fous se parlent, se reconnaissent, se recherchent; mais, entre les idiots, il règne une indifférence stupide, un isolement farouche. Jamais on ne les entend prononcer une parole articulée; ce sont de temps

à autre quelques rires sauvages, ou des gémissements et des cris qui n'ont rien d'humain... A peine un très-petit nombre d'entre eux reconnaissent-ils leurs gardiens.... Et pourtant, répétons-le avec admiration, par respect pour la créature, ces infortunés qui semblent ne plus appartenir à notre espèce, et pas même à l'espèce animale, par le complet anéantissement de leurs facultés intellectuelles; ces êtres incurablement frappés, qui tiennent plus du mollusque que de l'être animé, et qui souvent traversent ainsi tous les âges d'une longue carrière, sont entourés de soins recherchés, et d'un bien-être dont ils n'ont pas même la conscience..... Quand on pense qu'autrefois ces malheureux croupissaient sur une paille infecte, et qu'aujourd'hui ils ont des lits excellents, maintenus dans un état de salubrité parfaite par des moyens vraiment merveilleux, on doit glorifier le *médecin* dont la mission est vouée à l'adoucissement de telles misères. Là, nulle reconnaissance à attendre, pas même la gratitude de l'animal pour son maître. C'est le bien seulement fait pour le bien, au saint nom de l'huma-

nité; et cela n'en est que plus digne, que plus grand.

Sous le point de vue moral, le progrès n'est pas moins remarquable. Aujourd'hui, les enfants idiots reçoivent une sorte d'éducation qui développe au moins l'atome d'intelligence incomplète dont ils sont quelquefois doués. Par des moyens très-ingénieux, et exclusivement appropriés à leur état, le *médecin* exerce à la fois le physique et le moral de ces pauvres enfants. « Si nous ne pouvons les élever jusqu'à nous, disait le docteur *Félix Voisin* à l'Institut, eh bien! nous descendons jusqu'à eux; nous ne les abandonnons point à leur imperfection; et, avec de la patience, du courage, de la bonté, nous obtenons, toujours néanmoins dans les mesures de leur capacité naturelle, les plus heureux résultats! »

Aujourd'hui, les aliénés ne sont plus mis hors du cercle de l'humanité; on ne les traite plus comme des animaux féroces qu'il faut dompter par la force, par le fer et la torture..... Les moyens les plus doux sont employés pour les rendre à leur

famille et à la société; pour en faire des êtres intelligents, libres, maîtres d'eux, et, par conséquent, de leurs actions..... Et cependant, il n'y a encore que peu d'années, on les trouvait partout livrés à un vagabondage repoussant, qui compromettait leur personne et la sûreté publique, offensait la morale, accusait hautement la législation, et jetait un continuel démenti à cette civilisation dont nous sommes si fiers! Tantôt, dans les prisons, confondus avec les criminels, ils étaient traités plus cruellement que les plus coupables des malfaiteurs qui les entouraient, et dont ils devenaient souvent les victimes; — tantôt, jetés, par mesure d'ordre, dans d'obscurs et insalubres cachots, ils n'étaient plus des hommes, mais des sortes de bêtes féroces que l'on allait regarder à travers les barreaux de leur cage, véritable cabane d'animaux immondes; — tantôt, enfin, relégués dans des hôpitaux imparfaitement disposés pour les recevoir, on les trouvait encore, par une fiction cruelle, détenus, mais non traités, sans que la captivité du présent fît pour eux autre chose que désespérer l'avenir..... Oui, autrefois la prison,

les cachots, les chaînes, les coups, la faim, formaient la base du traitement qu'on faisait subir aux aliénés; un mépris superstitieux, une frayeur haineuse étaient les seuls sentiments qu'ils inspiraient: trop heureux quand les bûchers du fanatisme ne s'allumaient pas pour eux!... Les plus tranquilles erraient librement dans les villes, dans les hameaux, dans les campagnes, abandonnés, comme ils le sont encore aujourd'hui dans beaucoup de petites localités, aux plaisanteries des uns et à la pitié des autres..... Pendant longtemps les *médecins* demandèrent une réforme que réclamaient l'humanité et la civilisation; pendant longtemps ils combattirent les préjugés qui faisaient méconnaître les vraies causes de l'aliénation mentale, et qui faisaient regarder les fous comme des excommuniés, des damnés et des sorciers, en s'efforçant de démontrer que la plupart de ces prétendus possédés du diable n'étaient que des esprits faibles, ou des victimes d'une infâme persécution. Ils s'élevaient inutilement contre l'erreur générale, et plaidaient en vain la cause de l'humanité..... De vives cri-

tiques et d'odieuses vexations eurent souvent lieu contre les *médecins* courageux qui essayèrent de prendre la défense des victimes, et de mettre en évidence l'atroce absurdité des jugements qui, dans ces temps de superstition, regardaient les aliénés comme possédés du diable, et les condamnaient à être brûlés solennellement..... Quant au traitement, les *médecins* entrevoyaient les avantages de moyens plus rationnels, plus médicaux que ceux que l'on mettait en usage; mais ils n'osaient suivre d'autre route, entraînés par les préjugés au milieu desquels ils vivaient. Ils croyaient trouver leur excuse dans l'incurabilité regardée comme absolue de l'aliénation mentale; et il faut avouer que peu de fous guérissaient alors, sous l'influence d'un traitement capable d'ébranler la raison la mieux affermie..... Maintenant, on ne retrouve plus ces maniaques furieux dont les historiens nous ont laissé des peintures si effrayantes, et pourtant si fidèles; on ne retrouve plus, enfin, ces fous qui n'inspiraient que la terreur et le dégoût dans des siècles de superstition et d'ignorance; les déments

assimilés aux bêtes malfaisantes, alors que la plus grande partie de l'humanité était traitée en esclave. Les aliénés ont reconquis trop tard, sans doute, la dignité humaine; mais, enfin, ils l'ont reconquise, et ils ont échangé leur fureur contre des égards et des bons soins dont ils sont devenus l'objet..... Oui, les malheureux aliénés qui auraient dû attirer un intérêt tout particulier, ces infortunés qui éprouvaient la plus redoutable des misères humaines, étaient plus maltraités que des criminels, et réduits à une condition pire que celle des animaux. Il faut avoir vu ces loges, ces cachots de huit pieds de long sur six de large, rangés les uns près des autres, au niveau du sol, sur une ligne droite, semblables aux cages d'une ménagerie, qu'on semblait vraiment avoir prises pour modèles; il faut les avoir vus enchaînés sur place comme des bêtes féroces, au milieu des ordures qu'on ne se donnait même pas la peine d'enlever, parce qu'on avait peur : et comme on avait reconnu que les animaux ne se brisaient pas le crâne, malgré de rudes coups portés contre les parois, on ne s'était pas non plus donné la peine

de matelasser les murs des loges, pour préserver les fous de leurs propres fureurs. On trouvait que c'était assez de préserver la société; et on appelait cela une maison de traitement pour les aliénés!.....

Aujourd'hui, des constructions grandioses, des salles vastes, propres et bien aérées, des soins bien entendus, et un intérêt tout particulier pour les malheureux fous, ne laissent au visiteur que des souvenirs de bienfaisance, d'améliorations, de haute civilisation... Mais à qui doit-on des changements si heureux? Quel est celui qui a opéré une révolution si complète dans le régime hygiénique et moral des aliénés?... C'est un *médecin;* c'est l'illustre *Pinel,* dont le courage et la philanthropie ont fait justice des moyens barbares employés avant lui dans ces établissements, et qui a ramené le traitement de l'aliénation mentale à une méthode simple et rationnelle... A sa voix, les liens tombent, et des améliorations salutaires sont apportées au régime des fous, qu'il parvient à faire considérer comme d'autres malades aux yeux d'une administration mieux informée, et que l'esprit de

l'époque disposait aux réformes. Mais laissons parler son fils, le Dr *Scipion Pinel*.

« A la fin de 1792, *Pinel*, *médecin* en chef de Bicêtre, avait déjà sollicité plusieurs fois, mais inutilement, l'autorisation de supprimer les fers dont étaient chargés les furieux. Il prend enfin le parti de se rendre lui-même à la commune de Paris ; et là, répétant ses plaintes avec une chaleur nouvelle, il exige la réforme d'un traitement si monstrueux. — « Citoyen, lui dit Couthon, membre de la commune, j'irai demain à Bicêtre te faire une visite ; mais malheur à toi si tu nous trompes, et si tu recèles les ennemis du peuple parmi les insensés ! » Le lendemain, Couthon arrive à Bicêtre. Il veut voir et interroger lui-même les fous les uns après les autres ; on le conduit dans leur quartier ; mais il ne recueille que des injures, et n'entend, au milieu de cris et de hurlements, que le bruit des chaînes qui retentissent sur les dalles humides et sales. A ce spectacle, Couthon recule devant l'idée de déchaîner les aliénés, et dit à *Pinel :* « Fais-en ce que tu voudras, je te les abandonne ! Mais j'ai

peur que tu ne deviennes leur victime! » *Pinel* commence aussitôt son entreprise difficile : il s'agit de rendre libres environ cinquante furieux, sans que cette mesure devienne nuisible ou dangereuse pour les autres aliénés paisibles. Il commence à n'en déchaîner que douze; la seule précaution qu'il croit devoir prendre, est de faire préparer un nombre égal de camisoles, de ces gilets de toile forte et à longues manches qui peuvent s'attacher derrière le dos de l'aliéné, quand on veut le réduire à l'impuissance.

« Celui auquel *Pinel* s'adresse d'abord est le plus ancien dans ce lieu de misère : c'est un capitaine anglais dont personne ne connaît l'histoire, et qui est enchaîné depuis quarante ans. Il est regardé comme le plus terrible de tous les aliénés; ses gardiens ne l'approchent qu'avec circonspection, depuis que, dans un accès de fureur, il a frappé d'un coup de ses menottes à la tête un de ses servants, et l'a tué sur place. Il est garrotté avec plus de rigueur encore que les autres : cette rigueur, et l'abandon complet auquel elle le condamne, ne font qu'exaspérer son caractère.

« Entré seul dans sa loge, *Pinel* l'aborde avec calme. — Capitaine, si je vous fais ôter vos fers, et si je vous donne la liberté de vous promener dans la cour, me promettez-vous d'être raisonnable et de ne faire de mal à personne? — Oui, je le promets; mais tu veux te moquer de moi; vous avez tous trop peur... — J'ai là six hommes pour me faire respecter, s'il le faut. Croyez donc à ma parole, répond *Pinel:* je vous rendrai la liberté, si vous vous laissez mettre ce gilet de toile. Le malade se prête de bonne grâce à tout ce qu'on exige de lui, mais en haussant les épaules et sans articuler un seul mot. Ses fers sont bientôt détachés, et l'on se retire en laissant la porte de sa loge ouverte. Plusieurs fois il se lève sur son séant, et retombe; depuis si longtemps qu'il est assis, il a perdu l'usage de ses jambes. Enfin, au bout d'un quart d'heure, il parvient à se tenir en équilibre, et du fond de sa loge obscure il s'avance en chancelant vers la porte. Son premier mouvement est de regarder le ciel, et il s'écrie avec extase : Que c'est beau! Pendant toute la journée il ne cesse de courir, de monter les esca-

liers et de les descendre, en disant toujours : Que c'est beau! que c'est bon! Le soir, il rentre de lui-même dans sa loge, dort paisible sur un lit meilleur qu'on lui prépare, et, durant des années qu'il passe encore à Bicêtre, il n'a plus d'accès de fureur; il se rend même utile dans la maison, en exerçant sur les fous une certaine autorité. »

Quelle que soit l'espèce d'aliénation mentale dont il est atteint, un malade arrive dans une maison de fous, où rien ne lui indique le but; car c'est un local agréable, spacieux, pittoresque. L'aliéné, une fois loin de l'atmosphère où ses hallucinations ont pris naissance, se sent déjà plus soulagé, plus libre. Il retrouve en lui des goûts champêtres; des idées de son jeune âge viennent remplir son imagination, du moins y jeter quelques souvenirs. Comment le malade pourrait-il soupçonner qu'on l'a entraîné dans une maison de fous, dans une maison où il sera retenu sans moyens apparents de contention; où il sera surveillé, sans jamais trouver de surveillants sur ses pas; où il sera enfin, s'il est besoin, séquestré, et mis dans l'impossibilité de

nuire, sans jamais apercevoir de barreaux, de grilles?

En isolant l'aliéné, le *médecin* le soustrait à ses habitudes, le sépare des personnes avec lesquelles il vit habituellement, pour le placer dans des lieux qui lui sont inconnus. En l'éloignant des personnes, des lieux et des circonstances qui ont provoqué ou qui entretiennent le trouble des facultés affectives et intellectuelles, il ôte à l'esprit en désordre le point d'appui qu'il trouve dans une multitude d'impressions, d'associations d'idées, d'émotions et de souvenirs sans cesse renaissants. Ce changement produit dans l'aliéné des sensations nouvelles, rompt la série d'idées d'où il ne pouvait sortir. Les objets nouveaux frappent, arrêtent, excitent son attention, et il devient ainsi plus accessible aux conseils qui doivent le ramener à la raison..... Vous refusez de souscrire à ces conditions; vous ne voulez point, dites-vous, vous séparer de votre père, de votre femme, dont l'aliénation est encore à un degré peu avancé. — Mais si la cause de la folie existe au sein de la famille; si elle prend sa source

dans des chagrins, des discussions domestiques, des revers de fortune; si la présence des parents irrite le mal, souvent même sans qu'ils se doutent qu'ils en soient la première cause... — vous consentez à vous séparer de votre père ou de votre mari, mais vous ne voulez pas qu'il vive avec d'autres fous... Le *médecin* vous répondra que cette vue ne nuit point aux aliénés, qu'elle n'est point un obstacle à leur guérison; qu'elle est même un moyen de traitement, parce que cette vue les oblige à réfléchir sur leur état; — parce que les objets ordinaires ne faisant plus d'impression sur eux, ils sont distraits par les extravagances de leurs commensaux; — parce que la présence de leurs compagnons peut servir de texte à celui qui veut agir sur leur imagination; — parce que l'ennui, le désir d'être libre, le besoin de voir ses parents et ses amis, sont autant de moyens qui les forcent à vivre en dehors, à s'occuper de ce qui se passe autour d'eux, à s'oublier en quelque sorte eux-mêmes, ce qui est un acheminement vers la santé.

Dans une maison d'aliénés, le *médecin* en est le

principe de vie. Près de ces malheureux, il est le représentant de la raison générale; il pense pour ceux qui ne pensent plus. C'est par lui que tout est mis en mouvement; il régularise toutes les actions, il est le régulateur de toutes les pensées. C'est à lui, comme à un centre, où se rendent toutes choses qui intéressent les habitants de l'établissement. Là, une sagesse de direction semble tout animer; sans terreur et sans contrainte, elle dirige toutes les actions de ces pauvres fous, que des efforts prudents et longtemps prolongés rendent chaque jour à leurs familles et à la société... Pour opérer ces guérisons, le *médecin* emploie toutes les ressources du régime moral; — tantôt il en impose aux aliénés, et vainc les résolutions les plus opiniâtres; — tantôt il conquiert leur confiance, relève leur courage abattu, en faisant naître l'espérance dans leur cœur; — il conduit, enfin, chacun d'après l'étendue de son esprit, de la nature de son caractère, de ses habitudes, de sa passion dominante... Au lieu de traiter les aliénés comme des êtres dégradés, comme des enfants dont les facultés sont incom-

plètes, le *médecin* agit avec eux comme avec des égaux, des amis. Il va même, dit le docteur *Esquirol,* jusqu'à consulter le fou sur des objets dont il s'est occupé avant sa maladie, qui se rapportent à l'état qu'il a exercé dans la société; il ne craint point d'exalter encore ainsi l'amour-propre : il faut les flatter un peu pour les combattre dans leurs dérangements.

C'est en vivant au milieu de fous, en suivant tous les écarts de leur délire, tous les caprices de leurs déterminations, toutes les bizarreries de leurs actions, que le *médecin* fait concourir les facultés intellectuelles de l'aliéné à la guérison. Il provoque des secousses morales qui dissipent les nuages qui obscurcissent l'intelligence, qui brisent la chaîne vicieuse des idées, qui font cesser l'habitude de leur mauvaise association, qui détruisent leur fixité désespérante, qui rompent le charme qui retient dans l'inaction toutes les puissances actives de l'aliéné... Le *médecin* atteint le but et entre dans la confiance du malade, qui est le gage assuré d'une guérison prochaine, en agis-

sant directement sur l'attention des aliénés, tantôt en leur présentant des objets nouveaux, tantôt en faisant naître autour d'eux des phénomènes qui les étonnent, tantôt en abondant dans leurs idées, en se prêtant à leur délire... Toujours, le répéterai-je, il faut diriger leurs passions : subjuguer l'un, vaincre ses superstitions, dompter ses emportements, briser son orgueil ; tandis qu'il faut exciter, encourager l'autre.

Un mélancolique se désespère : on lui suppose un procès; le désir de défendre ses intérêts lui rendit son énergie intellectuelle. — Un militaire devient maniaque : après quelques mois, on lui dit que la campagne va commencer ; il demande la permission de rejoindre son général, il se rend à l'armée, y arrive très-bien portant. (Docteur *Esquirol*.

La folie n'est le plus ordinairement qu'une idée dominante qui trouble le jugement, pervertit la volonté, égare les sens, et livre celui qu'elle subjugue à des craintes qui sont de vraies souffrances... Tout travail, toute distraction qui l'arrache à cette

pensée, en allége pour lui la fatigue. Le *médecin* cherche alors les moyens d'arracher les aliénés à des préoccupations pénibles : il fatigue leur corps par des travaux manuels; le jardinage, la culture de la terre, et l'exercice d'une profession, sont les moyens que le *médecin* met le plus ordinairement en usage. Ces travaux sont favorables à leur guérison; ils dépensent à leur avantage les forces exubérantes de quelques-uns d'entre eux; ils modifient la constitution de ceux qui sont éminemment irritables, et chez tous ils sont utiles, en leur donnant des habitudes d'ordre et de régularité, en améliorant leur état moral, et en modérant la pétulance et les écarts de leur caractère.

Avec les aliénés, le *médecin* a quelquefois besoin d'une imagination inventive, féconde en expédients divers... *Pinel* a guéri un fou qui se croyait condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en convoquant un comité de révision formé de trois jeunes *médecins,* qui acquittèrent gravement le maniaque au nom de l'assemblée nationale. — Un autre aliéné, convaincu qu'après avoir été guil-

lotiné, on lui avait placé la tête d'un autre supplicié sur les épaules, soutenait que la chose était possible, et citait en preuve l'exemple de saint Denis, qui, après sa décollation, se promenait la tête à la main, ne cessant de lui donner des baisers. « Insensé que tu es, lui dit le surveillant de l'hospice avec un ton moqueur, comment saint Denis aurait-il pu baiser sa tête? Était-ce avec son talon? » Cette réplique inattendue et sans réponse frappe vivement l'aliéné; il se retire confus au milieu des risées qu'on lui prodigue, et n'a jamais parlé, depuis, de son changement de tête. — A une certaine époque, l'administration des hospices de Paris, dans son zèle fervent, arrêta qu'on ferait disparaître de Bicêtre tous les objets du culte catholique. Le *médecin* pensa que cette mesure, exécutée brusquement, produirait un effet fâcheux sur certains aliénés. Il imagina, pour parer à cet inconvénient, l'expédient qui suit : Le surveillant convoque les aliénés qui ne sont pas étroitement reclus, et, mettant une cocarde nationale à son chapeau, il leur dit : « Que ceux qui aiment la liberté viennent s'en-

rôler sous les drapeaux de la nation. » A ces mots, leur imagination s'enflamme, et, dans leur enthousiasme, ils vont avec joie, comme soldats de la république, faire disparaître de la chapelle tous les objets du culte catholique. Quelques-uns, qui n'avaient pas pris part à l'expédition, s'alarment, s'emportent en imprécations contre les coupables, et leur annoncent que le feu céleste va les dévorer. Alors le surveillant, pour les calmer et les convaincre que le ciel était sourd à leurs vaines clameurs, fait mettre en pièces, sous leurs yeux, quelques saints de plâtre, et ordonne gravement qu'on en éloigne les débris. Les aliénés confus se retirent en silence. (Docteur *Bricheteau.*)

Quelquefois, le *médecin* est obligé de contredire les aliénés; mais, avant de le faire, il s'assure toutes les chances d'une victoire, juge les cas où il convient d'éviter l'engagement sur l'objet et pour ainsi dire sur le terrain de la folie, et ceux au contraire où il doit aborder de front l'idée fixe du malade. — Une femme atteinte de monomanie, à la suite d'excès de pratiques religieuses, est con-

duite dans l'établissement de Montmartre, et entre vêtue d'un costume monastique. Madame *** se croit envoyée de Dieu pour ouvrir et pour fermer les portes du ciel. Le docteur *Blanche* n'hésite pas à attaquer les idées de cette dame ; malgré ses cris et ses résistances, il lui enlève les livres, les images dans lesquels notre sainte mettait sa dévotion ; il la dépouille des croix, des rosaires, des reliques et des autres amulettes dont sa robe était couverte.

Cependant cette fanatique ne cesse de menacer, au nom de la justice céleste dont elle se croit dépositaire : « La vengeance divine va tomber sur votre tête ! — Eh bien ! qu'elle y tombe : je la défie. »

Madame *** attend quelques jours le succès de ses imprécations; mais, ne voyant aucune foudre descendre du ciel, étonnée et mortifiée, elle revint elle-même de son erreur.

Tout le secret de sa guérison, dit M. A. Esquiros qui rapporte ce fait, consista à mettre sans cesse cette femme aliénée dans une position qui la fît douter de la puissance et des grâces particulières qu'elle croyait avoir reçues.

Le *médecin* cherche aussi des moyens de guérison dans la puissante diversion que procurent aux malades le dessin, les récitations dramatiques et la musique. Il cherche alors à charmer leurs oreilles par de doux accords; à captiver leur esprit par l'étude qu'exigent des rôles à apprendre, par l'émotion que cause leur apparition sur la scène, et la satisfaction qui naît du succès..... Ce sont des cantiques avec les suaves et pénétrantes modulations de l'orgue; des chants, des romances... des contes, des fables, des narrations en vers et en prose... des morceaux empruntés à nos meilleurs poëtes tragiques et comiques... La simplicité de ces exercices leur ôte tout danger; la familiarité y règne, et ramène l'habitude des relations paisibles et des rapports affectueux; et le point vrai de l'intervention des jouissances de l'esprit, pour guérir les maux de l'esprit, est atteint sans être dépassé. Ces exercices, rapportent ceux qui y ont assisté, sont admirables d'ordre et de régularité, sans que le silence et la discipline y répandent la gêne et la tristesse; toutes les physionomies, au contraire, portaient l'empreinte de la satisfaction...

Suivons maintenant Frédéric Morat à la Salpêtrière, avec MM. Meyerbeer, Listz et Géraldy.

« ... Après avoir parcouru des dortoirs tenus avec une excessive propreté, nous montâmes à une salle de travail. Le travail organisé dans une maison d'aliénés! est-ce croyable? Par quel moyen le *médecin* est-il parvenu à ce résultat miraculeux? Par la musique. Oui, les folles travaillent à la Salpêtrière. Il y a bien peu de temps, cette section de folles mangeait à la gamelle, disons mieux, à la même auge, où chaque infortunée ramassait sa subsistance avec sa main! Ces animaux immondes ont été quelque peu restitués à l'humaine espèce. Oh! combien est digne de louanges le noble cœur dont les soins et la constante sollicitude ont amené un si notable changement, et relevé ces pauvres êtres, déchus de leur abjection forcée!

« Au fond de cet atelier-réfectoire s'élève une haute balustrade; la première école de chant se trouve au delà. Une centaine d'aliénées venaient de s'y réunir, l'atelier de chaussons tout entier y était descendu. Il y avait des folles presque rendues à la

raison; il y en avait d'incurables. Une d'elles, classée parmi les gâteuses, était attachée à un poteau, juste au milieu de la classe; sa folie, cependant, n'est pas dangereuse, mais désordonnée; et la plume ne saurait dire le genre de ses aberrations.

« C'est un jeune professeur de chant qui consacre gratuitement une partie de ses journées à l'enseignement de la musique à la Salpêtrière. Pour y introduire cet heureux traitement de l'aliénation mentale, le *médecin*, le docteur *Trélat*, avait jeté les yeux sur l'ami et le collaborateur de Béranger. Le bon Wilhem avait accepté; mais sa sensibilité ne lui permit pas de continuer cette noble tâche. M. Dreyfous, son élève, a trouvé en lui-même plus de force, sinon plus de bon vouloir.

« A son premier signal, commencèrent les exercices élémentaires des écoles d'enseignement mutuel; puis, on exécuta des chants d'église avec accompagnement d'orgue; et alors, jusqu'aux incurables, toutes les élèves chantèrent en observant les lois du rhythme et de l'harmonie; et, ce qu'il est essen-

tiel surtout de constater, pas un mouvement de folie, pas un signe d'aliénation, pas le plus petit geste d'impatience ne se fit remarquer pendant cette première séance, d'une heure environ.

« A la fin du dernier ensemble, le docteur *Trélat* pria une de ses malades de vouloir nous dire une romance; il fut obéi, non sans hésitation; et (serons-nous cru sur parole?) nous entendîmes M. Meyerber dire qu'il y avait de la Persiani dans la vocalise toute perlée de cette insensée, jusqu'à ce jour obstinée cependant à ne pas vouloir apprendre les notes, ce qui lui attira une douce réprimande du docteur et du professeur.

« M. Listz passa au piano avec M. Géraldy, qui chanta, pour son auditoire d'aliénées, comme il fait dans le plus brillant concert. Dire l'effet produit par la romance de... et par l'air de Fontanarose, est chose impossible. L'attendrissement se lisait sur tous les visages, quand le brillant chanteur jetait ses notes vibrantes et ses accents de douleur; puis, quand vint l'air du Charlatan, l'esprit des paroles, les nuances du chant qui les fait valoir, tout fut

compris aussi bien que rendu. Je guéris, dit l'empirique,

La paralysie,
La mélancolie,
Même la folie
Et le mal de dents!

Il est peu sage de parler de corde devant un pendu, dit-on. Aussi tremblions-nous d'avance, car nous connaissions d'un bout à l'autre le chapelet de maladies défilé par Fontanarose. Mais le mot de folie fut répété à plusieurs reprises par le spirituel chanteur, et les pauvres malades se mirent à rire... oserai-je dire comme des folles?

« Nous avons parlé aussi d'une aliénée attachée à un poteau. Cette infortunée tenait dans ses mains son livre de chant; et, avant la leçon, elle paraissait indifférente à ce qui l'entourait. Mais les premiers accords de l'orgue furent comme le réveil de son intelligence; elle chantait avec toute la classe: toutefois, c'était trop peu pour son exquise sensibilité. Les chœurs terminés, elle reprenait pour elle seule le motif musical, à voix basse, de façon à

être entendue seulement de nous, qui l'observions de près, qui lui prêtions une oreille attentive; puis elle baisait son livre, comme s'il avait été la mélodie et l'harmonie écrite; puis elle reprenait encore, semblable à un écho lointain et affaibli. Quand Géraldy chanta de sa si douce et si vibrante voix, elle pompait ses accents par tous ses pores; et quand cessa l'air bouffe de Fontanarose, au moment où Meyerbeer, en contemplation devant cette statue animée, nous disait que s'il lui eût été possible d'aimer davantage son art, il l'aurait fait à la vue de tels soulagements apportés par la musique au plus terrible des maux de l'humanité, de faibles accords, pleins de justesse, arrivèrent à nos oreilles : c'était la folle attachée au poteau, qui redisait, paroles et chant, dans le même ton, dans le même rhythme, le gai refrain de Fontanarose : « Même la folie et le mal de dents. » Liée à ce poteau, immobile, elle rappelait la statue harmonique de Memnon, qui possédait la surprenante propriété d'exhaler un son d'une vaporeuse mélodie, lorsqu'elle recevait l'action du soleil levant. »

..... Et maintenant, suivons les artistes éminents à une nouvelle classe de récitation et de chant organisée dans le service médical du docteur.

Ici, les résultats sont obtenus en grande partie. Les récitations de prose et de vers y dénotent plus de tranquillité dans l'esprit, plus de suite dans les idées. Les romances, les nocturnes à deux voix s'y succèdent dans un ordre parfait. L'émulation s'y montre développée à ce point, que, jalouses d'étaler tous leurs avantages aux yeux des visiteurs, plusieurs de ces dames firent passer, sous un pli, à la chaire du docteur, le titre de la fable, de l'épître, de la scène qu'elles savaient le mieux, ou du morceau de chant qu'elles croyaient dans leurs voix. La prière du marin, de Lamartine, fut dite avec une touchante émotion par une jeune et jolie personne. L'épître à mon habit, de Sedaine, fut débitée avec infiniment d'esprit par une dame qui, depuis, est allée dans le monde reprendre ses anciennes fonctions d'institutrice; des fables de la Fontaine, parfaitement comprises, attestèrent encore d'heureux retours à la raison.

Un morceau d'ensemble servit d'introduction à la partie musicale de la séance. Puis, un petit lutin (il y en a même parmi les hôtes les plus raisonnables de la Salpêtrière) se mit à chanter la romance du petit François avec l'entrain le plus comique et les jeux de physionomie les plus exacts. Deux dames ensuite, l'une soprano d'une grande justesse, l'autre contralto fort remarquable, modulèrent un nocturne intitulé *la Lac de Genève,* de façon à être applaudies dans le meilleur concert. On exécuta encore plusieurs morceaux ; puis, de toutes ces preuves d'études suivies, de raison redressée et d'intelligence reconquise, les élèves obéissantes furent amplement récompensées. M. Géraldy leur chanta des romances et des airs de bravoure avec une âme, une verve, un esprit, dont l'auditoire lui témoigna chaudement sa reconnaissance.

M. Listz, enfin, s'assit au piano, et exécuta le finale de l'ouverture de Guillaume Tell. A ce crescendo si puissant d'effet, les sensations se manifestèrent sur les organisations les plus impressionnables avec une telle intensité, que nous redoutâmes

un moment de voir ce délire du bonheur conduire au délire de l'esprit. Grâce au ciel, il n'en fut rien.

A peine l'artiste eut-il fini, qu'un billet, écrit à la hâte, fut adressé aux visiteurs. Ce billet était ainsi conçu : « Nous ne regrettons plus d'avoir été ma-« lades ; car, sans cet accident, la plupart de nous « n'auraient pas eu le bonheur de voir et d'entendre « M. Meyerbeer, M. Listz, et M. Géraldy. »

On a blâmé ces moyens... Mais qu'importe le moyen, s'il parvient au résultat? Que cherche le *médecin,* dans ces récréations musicales et dramatiques? Détruire une préoccupation pénible par une puissante diversion, par un amusement. On a improuvé encore le *médecin,* lorsqu'il s'est vu dans la nécessité d'employer, dans certains cas, des instruments de violence, comme des douches, — tantôt pour faire comprendre à un aliéné son infériorité, et se rendre ; — tantôt pour ployer au bon sens quelques raisons récalcitrantes ; on lui a reproché, dis-je, de manquer alors à l'humanité... L'humanité ! a répondu pour nous M. Esquiros, — c'est, quand un individu

se noie, de le prendre violemment aux cheveux pour le tirer du milieu des eaux ; — quand un malheureux est plongé dans cet océan sans fond de la folie, c'est de l'accrocher comme on peut, et de l'entraîner à soi par un effort désespéré. « Qu'ils me « haïssent, dit le *médecin,* mais qu'ils recouvrent la « raison!... » Et puis, quel est celui qui a le droit de blâmer le *médecin?* Son but n'est-il pas de guérir? Et si, de retour à la santé, le malade lui reproche les moyens qui la lui ont rendue, c'est un ingrat de plus; mais la science, mais l'humanité ont à s'applaudir du succès: le *médecin* ne travaille que pour elles.

CHAPITRE II.

LE MÉDECIN ET LA CLASSE RICHE.

Les affections qui attaquent particulièrement la classe riche. — Physiologie du grand monde. — Les dandys. — Les femmes. — Leurs passions. — Les maux de nerfs. — Leurs remèdes. — Les petites maîtresses et Tronchin. — Les eaux. - Bonnes. - Gréoulx. - Enghien. - Cauterets. - Luchon. - Baréges. - Baden. - Vichy. - Mont-Dore. - Passy. - Pyrmont. - Dieppe. - Le Havre. - Boulogne. - Pornic. - La Rochelle. - Saint-Malo, etc. — Les soirées, les bals dans le grand monde. — Leur influence sur la santé.

Les diverses influences qui agissent sur les différentes classes de la société tendent sans cesse à les modifier et à leur imprimer un cachet particulier, qui traduit au *médecin* les causes qui ont agi sur elles... Placés dans les conditions défavorables d'alimentation et d'habitation que fait naître la misère, nous verrons, plus loin, les indigents présenter des modifications dans leur santé et dans leur constitu-

tion; entourée de toutes les aisances de la vie, traînant une existence molle et voluptueuse, nous allons voir la classe riche, ceux qui dépensent leur fortune au sein de l'opulence et du grand monde, nous allons les voir, avec une constitution spéciale, être attaqués de ces maladies d'une nature particulière, qui sont inconnues parmi les pauvres, et qui sont très-répandues, au contraire, chez les riches : les maux de nerfs, — affections qui ne s'offrent jamais qu'au milieu des sociétés parvenues à ce degré de la civilisation où l'homme est le plus loin possible de la nature; — affections auxquelles les dames romaines devinrent sujettes lorsque des mœurs dépravées signalèrent l'époque de la décadence de l'empire; — affections communes dans le XVIIIe siècle, dans les temps qui précédèrent la révolution; — affections, enfin, plus fréquentes depuis que les sciences et les arts, propagés par l'imprimerie, ont acquis la prépondérance aux facultés de l'esprit sur la vigueur des membres, depuis que la mécanique a centuplé les forces humaines, et que l'intelligence y a gagné d'autant plus que le corps a perdu; de-

puis que l'on a fait succéder le règne du système nerveux à celui du système musculaire.

Plus on s'élève dans l'échelle sociale, et plus, venons-nous de le dire, l'on observe ces affections : le commerce du monde et le jeu précoce des passions développent de bonne heure une prédisposition aux maladies nerveuses. — Ce frêle citadin, élevé comme dans une serre chaude, à l'abri des intempéries de l'atmosphère ; — « la femme heureuse, parce que la fortune ne lui a pas permis, enfant, de folâtrer en plein air, et ne lui permet pas, devenue jeune personne, de se servir de ses pieds, innocents petits pieds qui endurent le supplice des cors et des nodus dans une prison de satin (docteur *Munaret*); » et cette autre femme si langoureuse au sein des délices de Sybaris, qui trouve encore trop rudes l'édredon et la soie, comme Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, sont tous sujets aux maux de nerfs... Mais si ces affections se multiplient à l'infini au sein d'une civilisation qui commence, elles s'amendent et diminuent sous l'influence d'une civilisation plus avancée. Ainsi, les névroses de toute

espèce étaient plus communes chez les Parisiennes sous le règne de Louis XV que de nos jours ; en les rendant meilleures mères et meilleures épouses, l'heureuse réforme de notre état social leur a ôté leurs maux de nerfs : c'est ainsi que les sociétés trouvent, dans leur perfectionnement même, un remède assuré aux maux qu'elles commencent par créer.

Lorsque l'on considère les influences qui agissent sans cesse sur la classe riche, on conçoit parfaitement la nature des maladies qui peuvent survenir dans le grand monde, — là, où l'opulence et le luxe procurent toutes les douceurs d'une vie molle et commode, et créent ces jouissances énervantes qui ruinent infailliblement la santé ; — là, où les veilles prolongées, les bals, la lecture des romans, de poésies érotiques, la fréquentation des spectacles, dans lesquels l'amour est présenté sous ces formes attrayantes qui font naître la curiosité et les désirs, n'excitent que trop les passions ; — là, où les progrès d'un luxe énervant, une vie inactive et sédentaire, la dissipation, les plaisirs, une agitation con-

tinuelle par les tourments de l'ambition, augmentent la susceptibilité morale; — là, où une civilisation plus avancée semble compliquer tous les intérêts, accroître les causes, développer les chagrins, aiguiser les amours et les haines, les envies, les défiances; — là, où les passions se multiplient par la grande complication des intérêts sociaux, et où les secousses internes qu'ils occasionnent sont d'autant plus profondes qu'on s'efforce davantage de les déguiser; — là, enfin, où, sous ce vernis d'élégance et de délicatesse, ce langage cérémonieux, ces mœurs polies par lesquelles on cherche tant à plaire, ces dehors flatteurs qui séduisent, l'on se plie à toutes les circonstances, et l'on se déguise sous tant de masques.

C'est chez les riches, dans cette classe de la société où rien n'est resté simple et naturel, où tout mal physique se complique d'une affection morale, qu'il faut une médecine souverainement intelligente pour soulager l'ambitieux, le courtisan, et pour découvrir, à travers les passions contraintes et les vanités souffrantes, l'intérieur de ces

hommes artificiels ; — pour interroger les cœurs, étudier les secrets replis de l'âme où se cachent l'amertume des chagrins, les passions rongeantes ; — pour étudier l'homme riche dans ses émotions et dans ses tourments secrets, dans ses agitations soudaines, si inconcevables pour le vulgaire ; — pour relever tantôt une âme abattue sous le fardeau de ses malheurs, et tantôt imprimer une terreur salutaire à ce libertin qui se consume par de funestes excès ; — pour gouverner un hypocondriaque, lui arracher ses secrets, vaincre sa défiance, et rendre le calme à son imagination frappée ; — pour deviner l'inquiétude qui tourmente son malade, et qu'il s'obstine souvent à cacher ; — pour en imposer et vaincre les résolutions les plus opiniâtres, conquérir leur confiance, relever leur courage abattu en faisant naître l'espérance dans leur âme ; — pour modérer les passions, les diriger à son gré, détourner leur influence funeste, et arracher à la mort une foule de victimes ; — pour conduire chacun d'après l'étendue de son esprit, de son caractère, ses habitudes, sa passion dominante ; — pour s'intro-

duire enfin dans le cœur humain, agir à la fois sur les sensations et sur les idées, unir, en un mot, la médecine morale, celle de l'esprit et du corps... Alors, on n'attend pas du *médecin* qu'il trace des formules; ce sont des larmes qu'il doit essuyer, ce sont des cœurs qu'il faut comprendre.

Dans aucune classe l'homme n'est plus sujet à la pléthore, aux maladies qui en sont la suite, et aux diverses affections qui résultent d'une alimentation trop succulente... Voyez ce Lucullus : tout son bonheur est dans la vie matérielle, dans les jouissances sensuelles, dans le culte de la chair, qui corrompt et pervertit les plus nobles facultés; sa table est surchargée de mets recherchés et de vins enivrants, qui prédisposent à la goutte et à l'apoplexie; et un habile cuisinier invente mille raffinements nouveaux, afin d'aiguiser un appétit éteint par les indigestions, et réveiller un goût blasé par tant d'apprêts et d'assaisonnements divers.

C'est parmi les riches, au sein des plaisirs et des voluptés, que l'imagination prend l'empreinte de toutes les images frivoles, avec lesquelles elle use

ensuite les ressorts de l'âme et du corps; la langueur et la satiété en sont les suites funestes, avec les maux de nerfs de toutes sortes. L'on est blasé à la fleur de l'âge, parce que l'on s'est livré de trop bonne heure et avec excès à tous les plaisirs du grand monde.

C'est dans cette classe que vous rencontrez ces hommes énervés de jouissances et de plaisirs, vieillis, affaiblis par les excès, et qui ont abusé des facultés et des jouissances dont la nature les avait mis en possession; de ces dandys dont le type est devenu si vulgaire dans le grand monde, pâles héritiers des Lovelace et des don Juan, « ces hommes, comme l'a dit un romancier, aux mains blêmes sous leurs gants jaunes, au sang appauvri dans leurs veines, à force de voluptés et de débauches; qui passent une moitié de leur vie à dormir, et l'autre à ne rien faire; qui galopent l'été sur des chevaux pur sang, s'éreintent l'hiver aux bals masqués, passent des nuits à combiner quelque savante séduction, et de laborieuses matinées à l'exécuter, et veillent avec une intrépidité égale auprès d'une

table de jeu ou auprès de leurs maîtresses... » Vaincus par les caresses de tant de plaisirs qui les entourent, ils languissent bientôt dans une existence efféminée. Le dégoût et l'impuissance des moyens prennent la place des penchants naturels, amènent chez eux la satiété, et provoquent le déréglement de leur imagination : les excitations les plus dépravées, les brutalités les plus énervantes de l'amour, les excès de table les plus dégradants, deviennent alors pour eux une nécessité... Mais, accablés d'infirmités, la nature les punit de bonne heure de leur infraction à ses lois et à la raison...

Il y en a d'autres qui donnent dans un sens opposé. A force de précautions, de délicatesses raffinées, ils acquièrent une telle susceptibilité organique, qu'un rien les fatigue, les incommode... Ces êtres passent leur vie à veiller sur leur conservation : ce sont des soins infinis, de tendres sollicitudes pour se maintenir en bonne santé... Enfin, un assez grand nombre, après avoir joui et abusé de tout, n'ayant plus de désirs à former, plus d'espérance à réaliser, plus de sensations à percevoir, plus de passions à satisfaire,

et pour qui la vie est devenue un triste et pénible fardeau, tombent dans le spleen, cette espèce de consomption qui résulte de l'ennui, de la satiété de la vie.

Ici, ce sont des femmes vives livrées à toutes les excitations du grand monde, à toutes les irritations qui naissent du désir, du besoin de la société; élevées dans la mollesse, habituées aux émotions voluptueuses, elles sont toujours à la recherche des sensations agréables et de tout ce qui exagère la sensibilité... C'est à la légèreté de leur éducation, à la préférence accordée aux arts sur les occupations sérieuses; à la lecture des romans, à la fréquentation prématurée des théâtres et du grand monde, qu'elles doivent cet excès de sensibilité... Alors des organes trop peu exercés, devenus nécessairement faibles, irritables, sont hors d'état de résister aux influences qui agissent sur le corps, le pénètrent et l'agitent dans tous les sens... L'impressionnabilité de ces femmes est si grande, qu'un bruit un peu violent, la chute d'une porcelaine, la moindre vicissitude atmosphérique, etc., donnent du

mal être. « La vue seule d'un bon dîner me fait malade, écrit madame de Soulanges à madame de Sévigné. » — « Le vent des personnes qui passent à côté de moi dans l'hiver, disait la duchesse ***, suffit pour m'enrhumer. » (Docteur *Réveillé Parise.*)

C'est encore leur constitution nerveuse, qu'elles ont acquise dans le milieu tout factice où elles vivent, qui rend leur caractère si mobile, leur imagination si vive, leur volonté si absolue, mais changeante; qui fait qu'elles s'abandonnent plutôt aux sentiments du cœur qu'à la raison froide et sévère. Ce sont des femmes nerveuses, impressionnables, qui ont figuré dans toutes les scènes où l'imagination et le système nerveux jouent le principal rôle; ce sont elles que *Mesmer* appelait de préférence auprès de ses baquets mystérieux, et qu'il invoquait à l'appui de ses guérisons miraculeuses qui ont fait tant de dupes; ce sont encore elles qui ressentent ces extases, ces ravissements ascétiques, ces illuminations de l'amour divin, capables de détacher toutes choses de la terre, de rendre le corps insensible aux coups, aux blessures, en le plongeant

dans la catalepsie, dans un spasme universel, dans une exaltation mentale, pendant laquelle on se croit uni à la Divinité... Toutes les histoires du fanatisme, des convulsionnaires, des enthousiastes, du magnétisme, du somnambulisme, présentent toujours, dit le docteur *Virey*, des femmes en première ligne. Leur imagination vive en impose tellement à leurs sens, qu'elles voient, sentent, entendent réellement ce qui n'existe pas... C'est leur constitution nerveuse, enfin, qui leur donne cette extrême irritabilité de tous les organes; ces déterminations précipitées, mais peu constantes; cette imagination vive, mais mobile; ces volontés absolues, mais changeantes; cette sensibilité exquise, cette mobilité de caractère, ces sensations vives, multipliées, qui font de leur existence un concours rapide d'émotions tristes et gaies, d'amour et de haine, qui les rend extrêmes dans leurs affections et leurs penchants.

La jeune fille, comme sa mère, est souvent atteinte d'affections nerveuses, qui, chez elle, présentent le plus ordinairement les formes de l'hys-

15

térie et de la catalepsie. Alors elle pleure ou rit sans sujet; elle a des migraines, des bizarreries extravagantes dans les idées; une boule remonte et resserre la gorge; elle a de la difficulté à respirer; elle perd connaissance, le corps devient froid, on la croirait morte. Quelquefois elle devient roide, se tortille le corps, se frappe et se déchire la poitrine, au milieu de souffrances atroces... « Pauvres jeunes filles, dont le cœur recèle une de ces douleurs qui prophétisent un germe de mort; douleurs innominées qui ne viennent pas de l'âme, mais des nerfs; douleurs que vous ni moi ne pouvons calmer, et qui firent dire à Shakspeare : « Vous voyez cette rose brillante : un « ver rongeur la dévore, elle ne s'épanouit que pour « mourir. » (Docteur *Munaret.*)

C'est pour la jeune fille surtout qu'il faut craindre les émotions tendres qui résultent des rapports entre les deux sexes, la fréquentation des spectacles, où l'amour occupe presque toujours la scène..... Ils ne sont plus, sans doute, ces temps de la chevalerie et des cours d'amour, où les femmes dispensaient la gloire, devenaient les arbitres de la cour-

toisie et de la prouesse des paladins; ils ne sont plus ces temps où les Galois et les Galoises, sorte de confrérie dans le moyen âge, comme nous l'apprend le docteur *Virey,* qui faisaient vœu de souffrir et l'ardeur des étés, et le froid de l'hiver, et tous les tourments, s'il le fallait, pour une personne adorée... Et cependant l'amour, tel qu'il existe encore de nos jours; tel que le ressent la jeune fille pure et innocente dans la classe riche; tel que le ressent surtout la femme du monde, peut être considéré comme une cause puissante de maladies nerveuses. L'amour fait plus de victimes chez les femmes, car elles sont plus expansives, plus tendres que l'homme: la mollesse de leur constitution, la délicatesse de leur système nerveux, leur genre d'éducation, ouvrent perpétuellement leur âme à la compassion, aux sentiments affectueux.....

Cette jeune personne que vous voyez en proie aujourd'hui à des maux de nerfs, elle était naguère vive et légère; cette jeune fille qui respirait la santé et la vie avec tant d'insouciance, elle est aujourd'hui languissante et décolorée, elle est rêveuse:

elle cherche le silence de la solitude; elle soupire, et des larmes involontaires roulent dans ses yeux; elle nourrit en son âme un sentiment qu'elle ne connaît pas, qu'elle se déguise, qu'elle craint de s'avouer; elle semble haïr ce qu'elle aime, et vouloir aimer ce qu'elle hait; elle a des caprices, des inégalités; voyez-la calme, puis agitée, tour à tour rougir et pâlir; elle brûle, elle est glacée... L'amour! le cœur est si naïf lorsqu'on est jeune; on aime alors avec tant de franchise et de bonne foi! on croit si facilement!

Les femmes qui font de la nuit le jour, et qui s'ensevelissent dans de moelleux canapés et dans des boudoirs où pénètre à peine un demi-jour, celles-là tombent dans l'étiolement; les vapeurs les tourmentent; elles digèrent mal, et sont portées à la volupté; et cela, parce que l'inaction à laquelle elles se condamnent fait tomber les muscles dans le relâchement, et donne au système nerveux une prépondérance excessive... Voyez cette jeune femme triste, languissante, au teint plombé, à la démarche lente et pénible; elle est devenue indifférente à tout

ce qu'elle éprouve; pour elle, la marche est un exercice pénible, et l'inaction est le seul état dans lequel elle paraisse se complaire. Voyez ces joues décolorées, ces lèvres pâles et flétries, ces yeux éteints; cette pauvre fleur s'étiole et se fane dans la serre chaude des salons, des concerts et des spectacles..... Victime d'une civilisation fausse, elle se moque des santés vigoureuses des paysannes, des teints frais comme l'air pur qui les environne..... Si vous ne voulez plus rester faibles, pâles, toujours languissantes; si vous voulez que votre peau se colore, que vos chairs deviennent plus fermes, votre caractère moins impressionnable, vos nerfs plus calmes, suivez le conseil de votre *médecin,* qui vous dit de vous promener à la campagne, au soleil; là, vous retrouverez, sous un ciel pur et chaud, la force, la vie et la santé : ne croyez pas que le soleil ne soit fait que pour des paysans et des paysannes noires, hâlées. Quand vous sortez dans les beaux jours d'été, ne craignez pas qu'un rayon de soleil vienne faner l'éclat et la blancheur de votre teint; le soleil fortifie les organes, développe la vie organique, y

attire les forces, relève le pouls et la chaleur du corps; le soleil a une heureuse influence sur les personnes épuisées, grêles, pâles; les vieillards cacochymes; les femmes affaiblies, nerveuses; les grands seigneurs usés de veilles, de soucis ou de débauches... Mais, en rentrant chez vous, ne vous replongez pas dans la mollesse et l'inaction; ne restez pas dans des appartements où les idées de nonchalance, de volupté, de plaisir, s'associent si bien; où de doubles rideaux, ne laissant passer qu'un jour adouci, teint de rose et de bleu céleste, défendent le libre accès de l'air pur et de la lumière vive et bienfaisante du soleil; où des vases élégants, remplis des fleurs les plus belles et les plus odorantes, et des cassolettes dans lesquelles brûlent les plus enivrants parfums de l'Orient, donnent à tout votre être une si grande impressionnabilité nerveuse.

Tout le secret de *Tronchin*, qui passa, dans le siècle dernier, pour faire des cures presque miraculeuses parmi les petites maîtresses de son temps, consistait à exercer jusqu'à la fatigue des femmes

habituellement oisives, en soutenant leurs forces par une nourriture simple, saine et abondante. Il savait, cet habile *médecin,* que ces constitutions si frêles, si sensibles à toutes les impressions comme à toutes les maladies, sont le résultat nécessaire de cette éducation molle, délicieuse au physique, mais toujours agacée, toujours tourmentée au moral; il savait que le moyen d'éloigner les excès vicieux de la sensibilité était d'exercer le corps; il savait, enfin, que le remède pour guérir les vapeurs, les migraines, les nerfs agacés des femmes élevées dans la mollesse, et passant leur temps entre la vie sédentaire et voluptueuse des boudoirs, des spectacles et des bals, était l'exercice et le travail manuel... le travail, qui raffermit le ton des fibres; le travail, qui répartit également dans l'économie la chaleur et les forces vitales; le travail, qui entretient un heureux équilibre parmi les fonctions; le travail, enfin, qui accroît l'activité du système musculaire, et diminue l'extrême susceptibilité de l'appareil nerveux..... Il eut le talent de se faire écouter, et de guérir..... Aujourd'hui, les femmes du monde

croient avoir fait beaucoup d'exercice, lorsqu'en quittant leur appartement, où elles ont été étalées mollement sur les coussins d'un divan, et occupées à un léger travail de doigts, ou bien à des lectures frivoles et romanesques, elles se sont promenées dans des voitures bien suspendues. Mais ce n'est pas vouloir se bien porter, que de ne sortir qu'en voiture; cet exercice n'en est pas un pour les personnes en santé; à peine peut-il suffire au convalescent. Promenez-vous à la campagne, à pied; cultivez un parterre; voyagez dans les montagnes, où l'air est si pur; et les maux qui vous tourmentent aujourd'hui, et que vous ne devez qu'à une vie énervante, à l'abus des jouissances de toute espèce, se dissiperont. Faites comme une belle actrice du premier théâtre de Paris, dont parlent les docteurs *Pinel* et *Bricheteau*. Elle éprouvait depuis longtemps des spasmes, un défaut d'appétit, une sombre mélancolie; le désir de plaire, le goût du chant, et jusqu'à l'amour-propre de la scène, étaient devenus pour elle des objets d'indifférence et de dégoût. La prima donna quitte la capitale, le théâtre et les adorateurs; elle

va aux eaux en Provence, se livre à un exercice de tous les jours, et revient, au bout de plusieurs mois, parfaitement guérie, recueillir, avec un nouveau plaisir, les applaudissements que lui conciliaient sa voix mélodieuse et l'heureuse expression de sa physionomie... » Oui, allez aux eaux, à ces thermes, où chaque année l'espoir de la santé attire un grand nombre de malades; « ces lieux charmants où le plaisir, dit *Raymond,* a ses autels à côté de ceux d'Esculape, et veut être de moitié dans ses miracles. »

Ces voyages agiront sur vous comme moyens tout à la fois utiles et agréables par l'influence de l'exercice, par celle du climat, et par celle de la distraction. Là, sous un ciel favorable, dans la plus belle saison de l'année, le *médecin* traite, guérit ou soulage, par le triple concours de l'air, des lieux et des eaux...

Ici, — c'est Bonnes, aux eaux sulfureuses, petit village à sept lieues de Pau; c'est Gréoulx en Provence; c'est Enghien aux portes de Paris, dont les eaux n'étaient, autrefois, qu'un ruisseau puant qu'on

avait même proposé de tarir pour l'assainissement du pays, et qui, grâce à un bon curé, le P. Cotte, fixèrent l'attention de l'abbé Nollet, et, par suite, celle de l'Académie des sciences ; Enghien, transformé, embelli, revêtu d'une merveilleuse parure, et qui annonçait, l'été dernier, un splendide Casino, des bals élégants et de charmants concerts; des maisons hollandaises au bord de l'eau, des kiosques turcs, des chalets suisses et des villas italiennes; une flottille de gondoles vénitiennes pour promener les baigneurs sur le lac; des courses de chevaux et de magnifiques chasses à courre, etc.

C'est Cauterets et Luchon, lieux mondains et délicieux , où se rendent de préférence les curieux et les demi-malades : les malades véritables sont pour Barége, cette petite ville à deux cents lieues de Paris, fréquentée aussi, comme les autres eaux sulfureuses, pour les maladies de la peau, les scrofules, les anciens ulcères et les vieux rhumatismes ; Barége, célèbre par Marguerite, reine de Navarre, et sœur de François Ier; par Henri IV, par le bon Montaigne, qui en faisait ses délices, et par le séjour

qu'y fit madame de Maintenon avec le duc du Maine.

Pour avoir des détails sur Barége, je vous renvoie au livre du docteur *Isidore Bourdon,* sur les eaux minérales. Vous y verrez qu'avant Louis XIV il n'y avait là, pour habitation, que des cabanes; pour clientèle, que des montagnards gazouillant le joli patois de Henri IV; pour restaurateurs, que des marchands d'ail et d'olives; d'hommes du monde et de citadins élégants, pas un... Mais, à quelque temps de là, le jeune duc du Maine devint souffrant, et donna des inquiétudes à la cour. Ce prince avait ce tempérament si familier aux rejetons de grande famille : il était lymphatique, un peu faible, un peu scrofuleux (mot horrible, qu'on se gardait bien de prononcer); il avait l'esprit vif et fort précoce, la tête trop volumineuse, les jointures gonflées, et, pardessus tout cela, un commencement de pied bot. Un pied bot!... à un fils de Louis XIV! — Mon Dieu, oui! vous répond le docteur *Isidore Bourdon*. Vous jugez si cela jurait parmi ces superbes vanités en talons rouges, au milieu de ce concours perpétuel

de galanterie, de louanges outrées, de fêtes et d'amour! Cela scandalisait, cela blessait; c'étaient des pourparlers, des consultations, des commérages à n'en plus finir. — Que dit *Fagon?* *Fagon,* premier médecin du roi, excellent courtisan, et néanmoins ami dévoué de madame de Maintenon, qui alors se trouvait encore en sous-ordre et sans puissance. *Fagon* ne disait rien; seulement il essayait de lire dans les yeux de madame de Maintenon sa pensée secrète et ses désirs. Enfin, un voyage fut décidé, un voyage bien loin de Versailles, un voyage aux eaux de Barége.

Deux mois passés à Barége redonnèrent au jeune prince plus de force, plus de santé; mais le pied bot n'était point guéri. MM. *Delpech* et *Duval* n'avaient pas encore inventé leurs ingénieuses machines..... Voilà, dans le livre du docteur *Isidore Bourdon,* l'origine première de la grande réputation de Barége; Barége, qui depuis lors reçoit, chaque année, la visite des grands malades et de quelques infirmes abandonnés, qu'on désespérerait de guérir ailleurs.

— C'est Baden, aux eaux alcalines, qui guérissent certaines maladies chroniques du foie, la gravelle, etc.;

Vichy;

Mont-Dor, village de l'Auvergne;

Plombières, dans les Vosges, au milieu des montagnes.

— C'est Passy, aux eaux ferrugineuses;

Pyrmont en Westphalie, à la caverne vaporeuse, qui contient assez d'acide carbonique pour éteindre les bougies et les torches, et pour frapper d'asphyxie les hommes et les animaux; Pyrmont, plus célèbre encore par ses eaux minérales, qui sortent de la terre avec un bruit extraordinaire et un fort bouillonnement d'acide carbonique.

Enfin, — c'est Dieppe, le Havre, Boulogne, Pornic, la Rochelle, Saint-Malo, etc., aux bains de mer; moyen puissant sur le pâle habitant de l'intérieur, qui, transporté sur la côte, respire un air pur et salin; — sur la jeune fille lymphatique, faible et débile; — sur les enfants qui arrivent des cités populeuses et humides, où ils languissent victimes, le

plus ordinairement, d'une vie trop sédentaire et trop studieuse.

Aux eaux, l'exercice est plus grand et plus soutenu. Là, des objets, toujours nouveaux, fixent l'attention des malades et leur donnent des idées gaies et agréables. Tout y concourt. C'est d'abord le voyage pour s'y rendre; l'abandon momentané des affaires, et de tout ce qui peut mettre en jeu une sensibilité trop active; la nécessité de rompre d'anciennes habitudes pour en contracter de nouvelles; les petites passions qui naissent de ces occasions; la liberté dont on jouit; la variété du pays; l'espoir de la guérison; la diversité des aliments; l'air nouveau qu'on respire; la régularité dans l'emploi méthodique du temps, dans les heures du repas, le lever, le coucher, souvent même dans les plaisirs, les divertissements; le changement de sensations habituelles; les liaisons passagères; la dissipation, la gaieté, qui président à ces rassemblements; le monde nouveau au milieu d'une foule mouvante, inoccupée, exempte de soins, affranchie d'affaires, libre de devoirs, où chacun ne songe qu'à son ré-

tablissement, et travaille, sans s'en douter, au rétablissement des autres..... Là, vous trouvez des hypocondriaques qui vont y chercher la gaieté et le sentiment du bien-être ; — de voluptueux viveurs épuisés par les excès ; — des vieillards débilités par le régime des villes ; — des grands seigneurs usés de veilles, de soucis ou de débauches ; — des gens de lettres, qui viennent s'y dérober aux dangers de la vie sédentaire, à la monotonie du cabinet, fournir à leurs pensées d'autres sujets de méditations, exciter leur sensibilité par des images et des scènes nouvelles pour eux ; — des femmes délicates et irritables, élevées dans la mollesse, habituées aux émotions voluptueuses, aux sensations agréables, et à tout ce qui exagère la sensibilité ; — des femmes nerveuses, chlorotiques ou épuisées par la vie et les plaisirs du monde ; — des rachitiques, des scrofuleux, des lymphatiques, qui viennent y chercher la force et la vie ; — des jeunes gens courbés sous le souffle ardent de la volupté, et de pâles et tendres jeunes filles, qui viennent demander aux eaux leurs joues rosées et leurs lèvres de corail, leur enjoue-

ment et l'étincelle de leurs regards; vous y trouvez, enfin, des gens que le désœuvrement, l'ennui, l'inquiétude, et un vague désir de changement, portent partout où il y a du monde.

Aux eaux, nous apprend le docteur *Isidore Bourdon*, le *médecin* est homme de l'art et administrateur; c'est lui qui propose les voies et les moyens d'amélioration matérielle, surveille l'exécution de ses ouvrages, pourvoit à toutes les conditions de salubrité et d'agrément, en même temps qu'il préside à l'administration des eaux et conseille les malades. Il réunit dans sa main tous les pouvoirs; il gouverne tout, hommes et choses, et le sort de la petite république dépend de lui. Les malades ont la docilité d'écouter et de suivre les indications du *médecin*. Mais, dans la population des eaux, les malades sont en minorité; ils ne jouent que le second rôle. On veut guérir ou s'amuser, ou plutôt guérir en s'amusant, ce qui est le comble de l'art et de la philosophie. Là où se rendent tous ceux qui éprouvent le besoin d'émotions, de plaisir et de santé, le besoin

de distraction semble être plus impérieux que celui de la santé, parce que l'âme, le cœur et l'esprit ont leur langueur, qu'il est aussi urgent de combattre et de guérir que de rendre au corps le bien-être et la force..... Le *médecin* qui guide les pas des baigneurs, n'écoute donc pas seulement les doctes avis de la science : l'exploration, l'analyse, son expérience personnelle et ses propres inspirations, seraient d'un faible poids auprès du plus grand nombre, qui n'émigre loin des villes que dans l'espoir de guérir en s'amusant, s'il se présentait avec cette escorte sévère. Et cependant, avant le désir de plaire, il y a le devoir d'être utile..... Mais, nous dit encore le docteur *Isidore Bourdon,* l'heureuse habileté qui sait cacher le savoir sous l'esprit, commander en ayant l'air d'obéir, prescrire en ne paraissant que conseiller; la délicate intelligence qui enveloppe ses avis dans le charme d'un entretien, et qui séduit pour dominer, amènent les choses et les hommes à leur point réel, et redressent ce que d'insouciantes et légères habitudes avaient faussé.

Naturellement passionnées, beaucoup de femmes

de la classe riche, au lieu d'arrêter ou de modérer leurs penchants, recherchent, au contraire, tout ce qui peut les éveiller; il y en a même qui, sous prétexte de charmer l'ennui d'une vie sédentaire et oisive, se livrent avec fureur à la passion du jeu, et passent ainsi le temps entre l'espoir de gagner et la crainte de perdre, toujours ballottées par les succès et les revers de la fortune..... Autour de cette table encombrée d'or, les désirs s'allument, l'attente se confond, les poitrines palpitent de crainte, de colère ou de joie. Mêlez votre enjeu à ces enjeux qu'entasse une ambitieuse prodigalité; fatiguez, poursuivez la fortune : elle a pour tous d'heureux retours, des revers imprévus.

Enfin, les bals, où les femmes sont vêtues de la manière la plus légère, amènent souvent à leur suite des affections mortelles..... La chaleur mal répartie des salles, contrastant avec le froid glacial des corridors, est, pour les jeunes filles surtout, la source de maladies graves... Le carbone que fournit la combustion d'un grand nombre de bougies, la vapeur non moins nuisible qu'expirent tant de

personnes, l'étouffante chaleur au sein de laquelle on est plongé, cette atmosphère lourde, riche de tout, excepté d'oxygène, et qui tient les danseurs dans une sorte de veille galvanique; « ce malaise, cette distraction toxique, où tout le monde se débat comme sous le poids d'un puissant narcotique; » toutes ces causes réunies rendent, il faut le dire, ces réunions aussi funestes que possible... Vous criez à l'exagération. Oui, « aujourd'hui un bal dans le grand monde, comme l'a dit avant nous notre ami le docteur *Guépin*, est une véritable cohue, où l'on sue à la peine, où l'on respire un air vicié, et d'où l'on sort pâle, étiolé, et la poitrine oppressée... Et le lendemain, si la température est froide, on trouve aux jointures des fenêtres des glaçons affreusement sales: la vapeur qui, en se condensant, a formé ces glaçons, était, la veille, l'atmosphère où respiraient les trois cents invités. Chacun a pompé sa part de cet air impur. »

Des censeurs austères, qui ne peuvent concevoir la pratique de la vertu alliée à des plaisirs honnêtes, condamnent encore la danse, en lui reprochant

d'éveiller les passions. Quelque ridicule que puisse paraître la danse à l'homme sérieux, le *médecin* est loin de la condamner ; car c'est un exercice salutaire, c'est un excellent remède pour concourir utilement à la guérison de plusieurs affections, et qui doit faire partie de l'éducation physique de la jeunesse, à cette époque de la vie où se mouvoir est un besoin, où dépenser ses forces est un moyen d'en acquérir de plus considérables. La danse, enfin, est un amusement qui convient aux femmes, dont la constitution, ordinairement molle, a besoin d'être stimulée par un exercice qui rompe cette inaction où nos usages condamnent un grand nombre d'elles...

Ce que le *médecin* condamne, c'est la gêne que les femmes donnent à leurs corps dans des vêtements de bal trop serrés ; c'est l'imprudence de tant de personnes qui prennent si peu de précautions lorsqu'elles sortent des soirées; c'est leur fréquence, et la fatigue qu'elles y éprouvent : ce que le *médecin* condamne, enfin, ce sont les glaces que l'on sert dans les bals, quelquefois même avec une prodiga-

lité étonnante. Ces rafraîchissements sont dangereux, puisque c'est dans le moment où le corps est en transpiration, excité par une danse plus ou moins active, qu'on les prend avec le plus de plaisir. Des vins choisis, un punch léger n'offrent pas les mêmes dangers, et doivent être choisis de préférence, lorsqu'une légère moiteur commence à se faire sentir.

Si le charme de la musique, l'excitation cérébrale qui en est la suite, s'opposent à ce que les femmes même qui sont les plus délicates ressentent immédiatement les effets de la fatigue des bals, il en est un très-grand nombre qui payent plus tard bien chèrement le plaisir que les fêtes trop souvent répétées ont pu leur procurer... Et puis, cette habitude qu'entraînent les bals, de faire de la nuit le jour et du jour la nuit, est infiniment nuisible à la santé. La nuit, qui doit être le moment du repos, elles sont dans un état extrême d'irritation, elles agissent, et exercent leur sensibilité. Au retour du soleil, qui dispose tous les êtres à l'action et à la vie active, elles sont obligées de se livrer au repos pour répa-

rer, si à contre-temps, une complexion délicate épuisée par ces veilles et ces fatigantes jouissances. Examinez-les! Chez elles, l'aspect de la jeunesse a disparu de bonne heure, pour faire place aux rides de la vieillesse; leur teint est pâle et décoloré; le corps a perdu sa souplesse; la nutrition est imparfaite; les organes souffrent, et bientôt des indispositions plus ou moins dangereuses viennent aggraver le mal et augmenter les souffrances..... Et cependant les bals sont bien attrayants, je l'avoue. Pour les jeunes filles quel bonheur! quelle ivresse! La foule brillante et joyeuse, les doux propos, les doux regards; ces parures rayonnantes de diamants, ces étoffes précieuses, tout ce que l'art a fait pour l'opulence; cet éclat des flambeaux, ce parfum des fleurs; cette musique, voix humaine du plaisir, qui entraîne, qui enivre, et qui redouble, pour exciter à la danse, les harmonieux transports de ses mélodies..... Mais quand on sait l'influence des bals sur la constitution, sur la santé, sur la maladie; lorsque, pour la connaître, le *médecin* a longtemps étudié, il se sent le front et le cœur traversés par les pen-

sées les plus amères, par la plus douloureuse prescience de l'avenir! En contemplant ces femmes qui passent maintenant devant lui, éclatantes de beauté, d'or et de pierreries; ces élégants jeunes hommes, dont l'importante fatuité annonce la suprématie du rang ou celle de la richesse; oui, en contemplant cette foule animée, ces danseuses, sylphides légères, belles de parures, de grâces et de jeunesse, il se dit: Le plaisir auquel se livre avec tant d'ardeur cette jeune personne sera peut-être la cause de sa mort... Oui, tremblez; la mort, cette impitoyable qui passe tous les seuils, celui du pauvre comme celui du riche, la mort est à la porte!... Elle attend la plus belle d'entre vous, la plus fraîche, la plus brillante, la plus riche d'espérance aujourd'hui; et demain, languissante, fanée, tombée sur le sol, entr'ouvert pour dévorer ses débris!....

CHAPITRE III.

LE MÉDECIN ET LES POITRINAIRES.

La jeune poitrinaire. — Des causes de la maladie de poitrine. - Du chant. - Des pays chauds. - Des bords de la mer. - Du sel. - Leurs modes d'action. - A quelle époque ils peuvent être utiles. — Constitution et physionomie des poitrinaires. — Des moyens qui peuvent, en modifiant la constitution, empêcher le germe de la maladie de se développer.

Si la mission du *médecin* est partout une mission de douleurs, combien n'est-elle pas pénible surtout lorsqu'elle l'appelle près de la maladie de poitrine, affection qui frappe par milliers, chaque année, tous les âges et dans tous les rangs de la société, qui enlève aujourd'hui plus d'un cinquième de la population, et qui marche en élargissant chaque jour le cercle de ses ravages! — maladie cruelle qui n'attaque pas les vices, qui ne punit pas les excès, et qui se plaît de préférence à frapper la jeunesse, la

beauté, l'intelligence, développées prématurément ; — affection, enfin, qui n'est pas une maladie comme une autre, car c'est la mort elle-même debout auprès de la victime, et envahissant sa proie par degrés...... Cette jeune personne qui fixe l'attention dans ce salon, rien de plus exquis, ni de plus frêle; un souffle paraît pouvoir l'emporter; elle touche à peine le sol. Tous ses sentiments comme tous ses traits semblent appartenir à un ordre de création moins grossière et moins terrestre que la nôtre : c'est le tissu d'une peau beaucoup plus fine; — ce sont des nuances de teintes transparentes plus déliées que la soie, — de longs cils plus fins encore, et formant comme un voile sur des yeux bleus d'une inexprimable douceur..... Sa mère est morte à vingt ans, d'une affection pulmonaire... Elle ne donne aucune inquiétude; le mal affreux se voile encore sous des replis que l'œil de sa famille ne peut soulever. « C'est, dit-on dans le monde, une jeune fille délicate, dont sans doute l'excès des travaux et des plaisirs pourrait, si elle s'y livrait jamais, altérer la constitution..... » Elle a dix-huit ans; sa beauté, son

intelligence se développent à la fois. Dans sa conversation quelles idées! que de pensées saisissantes et neuves!!... précocité ardente des facultés de l'esprit, qui se déploient ordinairement chez les êtres que la phthisie prédestine à une mort prématurée. Il semble que cette maladie, en arrachant d'avance ses victimes à toutes les pensées terrestres, en éteignant dans leur sein la flamme de la vie, attise celle de l'intelligence et de l'âme.

Un sentiment plus vif que tous ceux qui avaient jusque-là occupé cette jeune fille s'empare de son cœur. Elle partage l'amour qu'elle a inspiré..... Le sentiment du bonheur paraît augmenter la force physique ; la mort a oublié sa proie..... Bientôt se déclarent une toux légère, des insomnies fréquentes, une transpiration froide, des accès de fièvre vers le soir... Ce pouls rapide et irrégulier, cette respiration embarrassée et ardente. trahissent les progrès de l'ange funèbre qui frappe de ses ailes de mort le front pâle de la victime. La phthisie! c'est la phthisie! Cette tache rouge, c'est la mort......

C'était un soir du mois de novembre; on prenait

le thé dans un petit salon; les rayons mélancoliques d'une soirée d'automne traversaient le feuillage sculpté d'une croisée gothique, et tombaient sur une jeune fille délicate, vêtue de mousseline blanche, extrêmement belle. C'était elle. « A peine mes yeux l'eurent-ils aperçue, que je pressentis tout ce que j'avais à craindre. Rien de plus alarmant pour un *médecin* que la blancheur de ce teint contrastant avec le carmin vif qui colorait les pommettes de ses joues, et le lustre singulier de deux yeux noirs qui étincelaient sous un front pâle. On ne pouvait s'y méprendre; je reconnaissais trop bien cette tache sanglante dont elle stigmatise ses victimes.

« Elle me salua en silence, et se rassit. Elle se demanda probablement : « Quel est cet homme qui, étranger à la famille, en devient tout à coup le commensal; qui fixe sur moi un si long et si pénétrant regard; qui suit tous mes mouvements, écoute toutes mes paroles, tâte mon pouls, et me questionne, avec un intérêt si étrange, sur mon sommeil et ma santé?...» Pendant près d'un quart d'heure, nous fûmes embarrassés de notre contenance. Enfin, apercevant un

piano, j'adressai à la jeune fille quelques compliments sur son talent pour la musique; elle sourit en m'entendant parler ainsi, et son sourire était mêlé de dédain; elle avait l'air de dire : « Vous jouez un rôle, et je m'en aperçois. » J'osai continuer à parler du même objet, et je la priai de jouer une sonate de Beethoven, qu'elle exécuta avec beaucoup de goût et de talent.

« Mon examen et mes observations ne firent que me confirmer dans l'opinion que j'avais déjà formée. Toutes ses réponses signaient la sentence fatale.

« Des soins médicaux, le changement de climat pouvaient éloigner le danger et retarder le jour funeste; mais la sauver, jamais.... Et cependant elle est mieux, elle a retrouvé son appétit..... Mais tous les poitrinaires retrouvent leur appétit peu de temps avant la mort..... Il faut que cet ange meure, le monde entier ne la rachèterait pas..... La pauvre enfant analyse ce qu'elle ressent avec une sagacité remarquable : « C'est, dit-elle, un vide intérieur, la vie qui semble lui manquer et la fuir, un malaise sourd et secret, un besoin continuel de se soulager

par une expectoration fréquente, à laquelle, hélas! le sang venait se mêler.

..... « Le délicieux climat de Naples semble ranimer quelque temps, dans le sein de la jeune fille, le feu de la vie. Espoir fugitif! Deux mois après, cette fleur délicate était brisée, froissée, abattue. Vous eussiez dit un de ces beaux lis qui, le soir, se balancent sur leur tige flexible, et qui le matin, quand l'orage a secoué leurs corolles et déchiré leurs feuilles, gisent tristement sur la terre..... Combien sa maigreur et sa pâleur font peine à voir! C'est une ombre. Ses pieds amaigris et ses petites jambes déliées disparaissent sous le satin et la soie, qui n'en dessinent plus les formes; il est difficile de croire qu'elle vit, qu'il y a encore du sang et des muscles sous cette peau transparente; on la prendrait pour une délicate sculpture de Canova.

« C'est presque un squelette; mais un reste de beauté rayonne encore sur ce demi-cadavre. Oh! c'est une chose affreuse à voir!

« Tous ces détails, dont la monotonie peut fatiguer certains lecteurs, composent le fond de cette tra-

gédie domestique, sujet banal de conversations indifférentes, et qui se nomme une maladie....... Déjà le pouls ne battait plus ; déjà les artères semblaient paralysées; déjà le froid de la mort était entré dans ses veines si jeunes. Eh bien! la famille espérait encore. Un peu d'éclat dans le regard, un peu plus de fraîcheur dans le teint, suffisaient pour ranimer cette foi aveugle dans l'avenir, que les parents ne veulent jamais perdre, et qu'il était impossible de détruire.

Je me rappelle surtout une soirée qui m'intéresse si vivement et si tristement, que je ne peux résister au désir d'en retracer le souvenir. On sait quel est le caractère spécial de la musique de Mozart, et surtout de sa musique sacrée. C'est quelque chose d'intellectuel qui ne s'adresse point aux sens, mais à l'âme, et qui fait vibrer les cordes les plus intimes et les plus délicates de nos sentiments religieux, quelque chose de solennel, de tendre, de profond, de sublime. Personne n'exécutait cette musique avec un sentiment plus juste et plus exquis qu'Élisa; en effet, ces accords suaves, mais non vo-

luptueux, semblaient être en harmonie avec l'âme de la jeune fille, et correspondre avec ses penchants. « Allons, lui dit son oncle, Élisa, mon enfant, joue-nous cette belle messe de Mozart, que tu répétais hier soir..... *Docteur,* vous le voulez bien, n'est-ce pas? C'est le seul plaisir qui me soit resté. »

En effet, Élisa se mit au piano : jamais je n'ai apprécié le génie de Mozart plus complétement que ce soir-là. Comme ses douces et solennelles mélodies tombaient sur mon cœur, caressaient mon oreille, et faisaient jaillir les larmes de mes yeux! Comme ce sentiment douloureux et céleste, que Mozart a imprimé à tous ses œuvres religieux, se faisait profondément et vivement sentir! Comme cette belle et grandiose harmonie devenait sublime sous les doigts de l'ange mourant, que je contemplais avec douleur! Je pleurai, je l'avoue, et Élisa s'en aperçut.

« C'est une musique déchirante, n'est-ce pas, *docteur?* me dit-elle. »

« Quand on me déposera dans le tombeau, je voudrais que cette musique fût exécutée sur l'or-

gue..... Il l'aimait aussi... lui! » Elle soupira, et, de l'extrémité opposée de la chambre, un autre soupir profond s'éleva comme un écho; c'était l'oncle qui venait de rentrer, et qui, la figure couverte de son mouchoir, essayait en vain de réprimer son émotion.......

....

....

« Mais pourquoi prolonger le douloureux récit de cette agonie? Chaque jour la maigreur d'Élisa et sa pâleur révèlent un nouveau progrès du mal qui la dévore. Son fiancé, qu'une fièvre cérébrale avait retenu en Italie, revint trop tard, hélas! et ne retrouva plus que le débris inanimé de celle qu'il aimait. J'avais assisté au dernier moment de la jeune fille, dont l'imagination s'était exaltée, dont l'esprit s'était animé d'une flamme poétique pendant le délire de la fièvre qui s'empara d'elle. Morte, elle entraîna dans la tombe et le vieillard et le jeune homme. »

Affreuse maladie, pourquoi attaques-tu exclusivement la jeunesse et la beauté? lui demande le docteur *Harisson?* Pourquoi frappes-tu l'homme

au printemps de la vie, plutôt que le vieillard qui s'éteint? Par quelle infernale subtilité as-tu défié jusqu'ici toutes les ressources de l'art et de l'expérience, et ne leur permets-tu de t'apercevoir que lorsque, déjà sûre de la victime, aucun pouvoir ne pourrait te l'arracher? Ange exterminateur, de qui tiens-tu ta terrible mission?... Qui t'a dit: Va, et frappe la fleur de la vie, le charme et la grâce même?.....

Le docteur *Rayer* va nous répondre; ses études ont sinon résolu entièrement le problème, du moins avancé la solution de cette question, qui intéresse à un si haut point l'humanité..... Selon notre savant confrère, la phthisie pulmonaire est héréditaire. Dès la naissance, le germe est là; il est déposé dans les poumons, où l'examen le plus attentif ne peut rien découvrir; il y repose jusqu'à la puberté, jusqu'à ce que l'ensemble des conditions de climat, de nourriture, sous l'influence desquelles il doit se développer, vienne le féconder.

Il y dort jusqu'au réveil..... Que ce sommeil du germe des maladies n'étonne pas; ne nions pas

cette transmission d'un principe qui existe sans manifester sa vie pendant vingt ans et plus : ce fait n'est-il pas ordinaire dans le développement des êtres? la plante ne résulte-t-elle pas d'une graine, d'un germe dans lequel la vie a sommeillé souvent un hiver, quelquefois des années, et qui ne s'est développé que sous l'action bienfaisante d'une chaleur de printemps, d'une humidité modérée? Que ces conditions viennent à manquer à la graine, et la vie qu'elle retient en elle y continuera son sommeil : la vie, pour se manifester, exige l'ensemble d'un certain nombre de conditions; il en est de même de la maladie en général, de la phthisie en particulier.

Nés de parents tuberculeux, voués à une mort certaine, si les habitudes de régime, de climat, de température nécessaires au développement du tubercule viennent à se produire en même temps, nous pouvons cependant échapper à cet arrêt qui nous condamne, en nous soustrayant à quelques-unes des conditions que sa mise à exécution nécessite. Le germe n'est point détruit pour cela, mais il

est maintenu dans son sommeil par l'absence même des circonstances qui peuvent provoquer son réveil..... Ce fait est capital : il prouve qu'il n'y a qu'un seul moyen d'arracher à la mort les enfants qui apportent en naissant le germe probable d'une phthisie héréditaire, c'est de s'appliquer, dès leurs jeunes années, — à modifier leurs tempéraments, — à surveiller leurs habitudes, — et surtout, quand vient la puberté, à les soustraire à ces conditions de climat et de nourriture, dont une expérience trop douloureusement acquise a, depuis bien des siècles, appris à reconnaître la nécessité pour le développement de la maladie.....

Quoi qu'il en soit, parmi ceux qui deviendront poitrinaires, — les uns naissent avec un corps débile et languissant, de parents accablés déjà par l'âge ou prématurément épuisés par les travaux, et trop souvent par les jouissances d'une vie ardente au sein des grandes villes; — plusieurs, à chairs molles, au corps fluet, à la poitrine étroite et allongée, ont grandi trop rapidement sans prendre une corpulence proportionnelle ; — d'autres, livrés

à des professions sédentaires, n'ont respiré qu'un air vicié dans une atmosphère humide et concentrée, tandis qu'une alimentation insuffisante, l'excès des travaux, l'abus de jouissances voluptueuses, se réunissaient pour affaiblir la constitution ; — d'autres, enfin, sont le triste avorton de la débauche ou d'une union disproportionnée.....

Vous craignez pour votre enfant..... S'il ne peut quitter le climat où il est né, — que l'appartement qu'il habite soit exposé au midi; — que son alimentation, fortement nourrissante et salée, se compose de viandes exclusivement; — qu'il n'embrasse aucune profession qui irrite l'organe pulmonaire; — que des étoffes de flanelle le préservent des rhumes et des catarrhes; — qu'à la puberté, enfin, on le fasse lire à haute voix et même chanter.... La lecture et le chant, qui sont nuisibles lorsqu'une irritation est déjà fixée dans les poumons, deviennent, lorsqu'ils sont bien dirigés, d'excellents moyens propres à développer toutes les parties de la poitrine..... Mais on ne prend point ces précautions conseillées par le *médecin*, la maladie se déclare et

fait des progrès... On croit alors, dans le monde, avoir beaucoup fait quand on s'est décidé à changer de climat ; à aller, par exemple, passer l'hiver à Nice ou à Hyères, ce délicieux séjour qui reçoit tous les rayons du soleil, car il est entouré de montagnes qui protégent ses orangers toujours fleuris ; Hyères, cette petite province de la Provence, ce rendez-vous des poitrinaires, des hypocondriaques, des riches ennuyés de tous les pays, et notamment des Anglais.

Ce climat, comme tous les autres pays chauds, ne guérit point les poitrinaires : s'il retarde la terminaison malheureuse du mal qui les dévore, il nuit à ceux qui sont arrivés à cette période avancée de la phthisie, où tous les accidents de la fièvre de consomption viennent hâter la terminaison fatale. C'est dans la période d'incubation, dans cette période où la maladie n'est encore qu'à l'état de germe et sous forme presque miliaire ; dans cette période où les tubercules pulmonaires existent, mais sans dénoter leur présence, qu'il fallait envoyer votre fils dans un climat chaud, là où la température

est peu susceptible de variations. C'est alors qu'il aurait fallu se décider à changer de climat pour fuir l'air humide et froid, pour éviter les rhumes, qui contribuent tant à la maturation progressive de ces petits corps de nouvelle formation qui existaient dans les poumons de votre enfant. Transporté jeune dans un pays chaud, livré à des exercices de gymnastique habilement dirigés dans le but de développer la poitrine, et nourri avec des aliments propres à faire prédominer le système sanguin, ce jeune homme, qui avait reçu la fatale prédisposition, aurait pu cependant éviter la maladie à laquelle il était voué en naissant.

D'autres croient trouver sur les bords de la mer le remède qui doit les guérir. Cette idée était celle de *Laennec*. Ce *médecin* avait la plus grande confiance dans les émanations qui se dégagent du sein de la mer, et des plantes marines qui croissent sur ses bords. Et sa confiance à cet égard était si aveugle, qu'il affirmait que pas un des marins retirés du service, et qui habitaient Kerlouernec, près Douarnenez (basse Bretagne), n'avait succombé à la phthisie.

Malheureusement cette croyance ne reposait sur aucune observation précise ; elle était l'effet de l'illusion dont ce célèbre *docteur*, poitrinaire lui-même, se berça jusqu'à ses derniers moments..... Les émanations qui s'élèvent des bords de la mer peuvent avoir une action préservatrice, comme tendraient à le confirmer les expériences du docteur *Amédée Latour* sur le sel marin. Ce *médecin*, ayant appris par le directeur d'une ménagerie qu'il préservait les singes de la maladie de poitrine en leur faisant prendre du sel, s'est livré à des recherches, qui prouvent que le sel est un des plus puissants modificateurs connus de l'organisme; que son influence est surtout remarquable sur la sanguification, et que son administration méthodique peut avoir, par conséquent, les plus heureux résultats pour combattre la prédisposition, surtout si concurremment on place les malades dans des conditions de climat et d'alimentation convenables..... L'analogie vient aussi appuyer cette opinion de son expérience, lorsque l'on voit les bergers, dans le but de préserver leurs troupeaux des hydatites,

des tubercules, leur donner du sel mêlé au fourrage, ou simplement suspendre dans la bergerie de petits sacs de toile remplis de sel, que les moutons vont lécher, humecter de salive.

Oui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il faut songer à l'hérédité de la maladie, à cette disposition fatale que transmettent les parents aux enfants... Chez ce jeune homme, sa prédisposition à la phthisie se traduit par cette stature grêle et effilée, ces épaules hautes, cette poitrine cylindrique; par cette peau blanche et molle, par ces joues colorées d'un rouge vif et purpurin, par vergetures et comme par stries. Dans son enfance, il parlait plus tôt et plus facilement que les autres ; déjà il plaisait par les reparties fines et spirituelles qui lui échappaient. Sa précocité semblait d'autant plus grande que ses jours devaient être plus rapides.... Chez cette jeune personne, sa prédisposition s'est décelée à l'observation du *médecin* par cette taille fine et dégagée, par ces pommettes marquées de couleurs vives et tranchantes, par ce cou mince et allongé, par la saillie des clavicules, par la rondeur du dos,

par l'apparence d'ailes saillantes que prennent les omoplates écartées du tronc ; et au moral, par une sensibilité vive qui a accéléré chez elle le développement de l'intelligence..... Vous avez appelé le *médecin* pour traiter le rhume qui fatigue la poitrine de votre fille, pour vous rassurer sur les filets de sang qu'elle remarque depuis quelques mois quand elle expectore. Mais, comme vous l'avez déjà vu, c'est plutôt à prévenir le développement de la maladie de poitrine qu'à espérer combattre sa marche, que doivent tendre les efforts du *médecin!* Pour la préserver de cette affection, qui, arrivée à un certain degré, est au-dessus des ressources actuelles de la médecine, il aurait fallu, enfant, la confier à une nourrice saine et forte de la campagne ; — il aurait fallu la transporter, jeune, dans un pays chaud ; favoriser, à mesure qu'elle eût grandi, le développement des forces physiques par tous les exercices du corps, en donnant la préférence à ceux qui mettent en action les muscles supérieurs, et qui développent ainsi les organes pulmonaires et la cavité qui les renferme ; — il aurait fallu la nourrir

avec des viandes substantielles, pour la fortifier et faire prédominer le système sanguin; empêcher qu'elle ne se livrât à des études que son intelligence prématurée lui faisait rechercher; — il aurait fallu, enfin, s'appliquer, dès ses plus jeunes années, à modifier son tempérament, et la soustraire aux conditions de climat, de régime, qui favorisent si souvent le développement de la maladie de poitrine. . . . .

. . . .

Le pouls est devenu plus fréquent, la toux plus incommode; l'expectoration est purulente, la respiration est courte, fréquente; le *médecin* a entendu le gargouillement et la pectoriloquie: des tubercules ramollis existent au sommet des poumons..... une fièvre de consomption mine la malade; des sueurs nocturnes l'épuisent..... la toux est continue... les joues se cavent, les yeux s'enfoncent dans les orbites... une diarrhée séreuse épuise la malade... la poitrinaire meurt!....

Cette existence qui vient de finir, cette jeune personne enlevée à la fleur de son âge... le *médecin* avait tout prédit..... il avait donné des conseils. Il

avait dit d'éviter le froid glacial qui saisit celles qui sortent des fêtes à peine vêtues; il avait dit de porter des gilets de flanelle, de ne point gêner le développement des poumons dans des vêtements trop serrés, etc.

On traitait légèrement ces avis.

Lorsque le *médecin* tient ce langage aux familles, sa tendre sollicitude pour ceux qui sont confiés à ses soins, à son zèle, n'excite pas toujours, malheureusement, celle des parents; et quand on voit le mal faire des progrès, quand on voit la toux fatiguer depuis des mois entiers la poitrine délicate de son enfant, on contemple alors ces symptômes avec des yeux effrayés, et l'on fait venir le *médecin*, qui doit guérir... Hélas! que peut-il prescrire à cette poitrine farcie de tubercules, où la mort a déjà fait élection de domicile?... S'il existe des maladies qu'il est inutile de prévoir, et contre lesquelles le *médecin* peut employer avec avantage des médicaments, il en est dont il faut prévenir le développement; il y a des constitutions qu'il faut modifier par une hygiène bien entendue; des affections qu'il faut

prévenir par un régime, des soins et des sacrifices, qui seuls peuvent les empêcher de naître... Mais c'est à peine si l'on consent à se déplacer pour fuir cette redoutable maladie, qu'on regarde s'avancer jusqu'à ce qu'elle soit au-dessus de nos ressources et du pouvoir de la médecine... Et pourtant, s'il est une chance d'arrêter le mal (et il en existe réellement), c'est en le prenant à son début, et avant qu'il ait déposé ses funestes produits au sein de nos organes... Oui, cette affection qui voue à la mort ceux qu'elle attaque, on peut empêcher son développement; mais, pour arriver à ce résultat, il faut, comme nous l'avons déjà dit, une nouvelle atmosphère, une autre alimentation, un nouveau soleil, un autre climat.

CHAPITRE IV.

LE MÉDECIN ET LES SCROFULEUX.

Physionomie et constitution des scrofuleux. — L'affection scrofuleuse attaque particulièrement les deux extrémités de l'échelle sociale. — Les moyens que l'on mettait autrefois en usage pour guérir les scrofuleux. — Ceux que le *médecin* prescrit aujourd'hui. — Des conseils du *médecin* avant le développement des maladies. — Indifférence avec laquelle on les reçoit.

Une maladie dénature les populations, les rabougrit, les dégrade, c'est la scrofule, affection qui attaque jusqu'à des familles entières, dont la constitution, empreinte d'un cachet particulier, traduit au *médecin* le mal qui dévore les uns et la prédisposition qui voue les autres au même sort... On les reconnaît à leurs grands yeux bleus que recouvrent d'épaisses paupières, à leur gros nez, à leurs lèvres gonflées, à leur face bouffie, à leur peau fine et blanche, à leur chevelure blonde et épaisse.

D'autres ont la tête volumineuse, comparativement au reste du corps, le teint fleuri, les ailes du nez gonflées, les dents noires et gâtées, les chairs d'une mollesse et d'une flaccidité extrêmes, les yeux tendres, et les glandes de leur cou qui s'engorgent facilement... Jeunes, ils sont faibles, et rien ne décèle chez eux cette séve impatiente de l'enfant qui devient homme; il leur manque cet air rodomont, cette parole hargneuse et révoltée que prend dans sa famille le collégien de 15 ans; cette vaillance de jeunesse, si bavarde, si bruyante.

Arrive une époque où l'affection scrofuleuse ne se borne plus à débiliter la constitution; elle porte alors son action sur quelque point du corps. Dans telle famille, ce sera la peau; chez telle autre, les poumons; sur celle-ci, les os; sur celle-là, les membranes muqueuses... Chez les enfants, des engorgements alterneront avec des aphthes, des éruptions pustuleuses de la face, des oreilles et de la tête... Dans un âge plus avancé, ce sont les glandes du cou qui traduisent la nature du mal : des tumeurs nombreuses, roulant d'abord sous la peau, puis bientôt

adhérentes, dessinent le trajet des masses ganglionnaires... Bientôt le mal prend un caractère plus décidé, les viscères deviennent le siége de désorganisations semblables à celles qui ont d'abord eu lieu extérieurement... A la puberté, ce sont les poumons; ils deviennent tuberculeux, et le scrofuleux meurt phthisique, poitrinaire.

Chez d'autres, ce sont les os; la scrofule les ramollit, et donne lieu à ces déviations si communes aujourd'hui. Alors la taille des jeunes filles se déforme, en même temps que la fièvre de croissance vient, pour ainsi dire, commencer pour elles une nouvelle vie... Jeune encore, la scrofule avait attaqué les os, elle les avait sourdement altérés; et si vous aviez examiné la colonne vertébrale de votre enfant, vous auriez remarqué une légère déviation, qui a fait de rapides progrès lorsque vous lui avez fait porter des corsets, et que vous l'avez astreinte à des études soutenues...

Les uns deviennent scrofuleux parce qu'ils ont été mal nourris, mal vêtus et mal exercés; parce qu'ils ont respiré un air froid et humide, et qu'ils

ont été soustraits à l'action vivifiante de la lumière et du soleil; — d'autres, parce que leurs parents, soumis à ces influences débilitantes, leur ont transmis la même constitution.

C'est, en général, dans les extrémités de l'échelle sociale, parmi les pauvres et les riches, que l'affection scrofuleuse exerce le plus de ravages... Chez le pauvre, le *médecin* a de suite reconnu les causes qui ont déterminé la maladie, et qui la propagent dans la famille : ce sont les quartiers bas, humides, resserrés, malpropres, où ne pénètrent jamais les rayons du soleil, et où l'on entasse une population nombreuse, livrée à toutes les privations de la misère... Chez les grands, c'est la débauche, les excès des parents, une puberté avancée, qui exige souvent des mariages prématurés; et puis cet aveugle préjugé de certaines familles, qui, ne voulant s'allier qu'entre elles, finissent, au bout d'un certain temps, par dégénérer, s'abâtardir, et ne plus engendrer que des êtres faibles et cacochymes, malgré la vigueur et la force de la souche primitive... C'est en Espagne surtout qu'on remarque les effets

désastreux de ces idées; là, où la noblesse est encore toute boursouflée de la vieille fierté d'un autre âge ; là, où elle rougirait de s'unir à des personnes de moins haute condition qu'elle; là, enfin, où, pour satisfaire le vain désir de conserver un nom auquel elle attache une si grande importance, la noblesse ne contracte d'alliance que de parents à parents..... Ces familles transmettent leur sang noble, si l'on veut, mais énervé, à des enfants encore plus dégénérés que leurs pères; et c'est ainsi que, par une dégradation successive, les générations suivantes se ressentent de plus en plus de la faiblesse première qui leur est transmise, et que ces grands seigneurs sacrifient la santé de leurs enfants à un ridicule et absurde préjugé.

Oui, ces tristes rejetons, qui portent en naissant le cachet scrofuleux, ne seraient point ainsi voués à un mal qui les rabougrit et les fait dégénérer, si le rang, le degré de noblesse ne décidaient point les alliances; si l'être moral, la personne humaine ne s'effaçait point ainsi devant la personne sociale, devant la caste; si leurs parents, enfin, avaient osé

s'allier à des personnes d'une naissance moins noble que la leur, mais en revanche plus robustes et plus saines... — Vous craignez la transmission du mal héréditaire qui sévit sur votre fille : eh bien! laissez là vos préjugés d'une autre époque, d'un autre pays ; mariez-la, unissez-la à un époux qui, par la nature de sa constitution, se trouve dans des conditions organiques opposées à celles de votre enfant... Vous ne serez point étonnés des résultats que l'on obtient ainsi, lorsque vous saurez que, par le seul fait de la génération, on dégrade ou perfectionne l'organisation de l'homme, comme on dégrade ou perfectionne les races d'animaux ; et que l'on peut, de cette manière, resserrer le développement terrible des diathèses par le croisement des races et le mélange des familles humaines.

Il n'est point de maladie contre laquelle on ait mis en usage autant de moyens, depuis l'intervention céleste jusqu'aux drogues les plus renommées de l'empirisme.

Au moyen âge, nous voyons des *médecins* consultant les astres, afin qu'ils leur révélassent les re-

mèdes pour guérir cette maladie; des moines persuadant au peuple que les rois, représentants de la Divinité sur la terre, avaient seuls la puissance de guérir ce mal horrible et redoutable... Étienne de Conti, religieux de Corbie, au xv[e] siècle, décrit, dans son Histoire de France, les cérémonies que Charles VI observait en touchant les écrouelles. Après que le roi avait entendu la messe, on apportait un vase plein d'eau; et sa majesté, ayant fait ses prières devant l'autel, touchait le mal de la main droite, le lavait dans cette eau; et le malade en portait appliquée sur la partie affectée pendant neuf jours de jeûne.

Le continuateur de Monstrelet dit avoir vu Charles VIII, pendant son séjour à Rome, toucher les scrofuleux, les guérir, et ravir d'étonnement les Italiens émerveillés.

Aujourd'hui que les progrès de la science ont fait justice de tous les moyens plus ou moins ridicules et plus ou moins absurdes que l'on mettait autrefois en usage, l'étude des causes et de la nature du mal qui dévore les scrofuleux indique au

médecin les moyens qu'il convient d'opposer à la maladie. Sa tâche est de rétablir l'équilibre, de faire recouvrer au système sanguin la prépondérance d'action qu'il a perdue... A ces enfants dont l'engorgement des glandes annonce le premier degré de l'affection scrofuleuse, le *médecin* ordonne un traitement qui a pour but de dissiper la faiblesse générale, et surtout l'atonie du système lymphatique... Qu'ils boivent du vin, des tisanes amères ; — qu'on les nourrisse de préférence avec des viandes grillées et rôties ; — qu'ils évitent le froid humide ; — qu'ils s'en garantissent par des vêtements de flanelle ; — qu'on les place dans des appartements élevés, spacieux, bien aérés, et exposés au soleil ; — qu'on les frictionne avec des plantes aromatiques ; — qu'ils se livrent à des exercices variés en plein air ; — qu'ils prennent des bains de mer pendant la belle saison, et qu'ils aillent à la campagne s'ébattre au milieu des champs : des chairs plus fermes, une peau plus colorée, des traits plus mâles, plus sévères, vous prouveront bientôt que leur constitution a été modifiée par

les influences au milieu desquelles ils auront été placés.

Les enfants deviennent scrofuleux, nous l'avons déjà dit, parce qu'ils ont été mal nourris, mal vêtus et mal exercés; parce que l'air qu'ils ont respiré était de mauvaise qualité; parce qu'ils ont été soustraits à l'action vivifiante de la lumière et du soleil; parce que leurs parents, soumis aux mêmes influences, leur ont transmis le vice scrofuleux. C'est alors qu'il faut les entourer de bonne heure de conditions hygiéniques propres à contre-balancer la nature de leur mauvaise constitution; qu'il faut faire allaiter l'enfant par une nourrice saine et forte, et les placer l'un et l'autre au milieu des influences de lieux, de température et d'alimentation propres à modifier la constitution du jeune enfant... Souvent il suffit, pour empêcher le développement de la maladie, d'abandonner une ville, un vallon mal exposé, et de se fixer dans une campagne plus salubre; de quitter, soit un quartier, soit une maison, ou même d'abandonner un rez-de-chaussée, un étage bas et humide... Que ces chan-

gements ne vous effrayent pas, et ne croyez pas surtout avoir exécuté ponctuellement les prescriptions du *médecin*, lorsque vous aurez contraint l'enfant d'aller s'ennuyer pendant deux ou trois heures sur les promenades publiques. C'est un changement d'habitation, de quartier, souvent même de pays, de climat, qu'il faut avoir le courage d'exécuter, pour combattre la prédisposition de votre enfant à l'affection scrofuleuse ; si vous n'employez que des demi-moyens, vous n'aurez qu'un demi-succès..... Voyez cette jeune fille contrefaite, qui marche supportée par deux béquilles ; elle est d'une constitution scrofuleuse ; elle ne prenait point part, dans son enfance, aux jeux de son âge, et se faisait remarquer entre ses compagnes par sa douceur et son indolence. Au lieu de la placer, comme le conseillait le *médecin*, dans des conditions spéciales de température et d'alimentation qui eussent modifié son tempérament ; au lieu de lui faire prendre un exercice qui eût développé, sans gêne et sans contrainte, tous ses muscles, et leur eût laissé prendre le volume qui leur est nécessaire, on lui a mis un

corset, et on l'a astreinte à de fortes études..... En partant pour le pensionnat, elle était droite, et aujourd'hui elle en est revenue avec une difformité de la taille. Faible, délicate, douée d'une constitution qui demandait plutôt des exercices physiques qu'intellectuels, on l'a excitée, par tous les moyens d'amour-propre imaginables, à des travaux littéraires qui exigent beaucoup d'assiduité et une extrême application..... Les positions vicieuses qu'entraîne une étude trop soutenue, jointes à l'usage du corset, qui favorise le développement de la déviation, par la compression inégale qu'il exerce sur des os encore tendres, sont si bien la cause des difformités de la taille, que vous voyez rarement de jeunes filles contrefaites dans les autres classes de la société.

Pourquoi? parce qu'elles ne sont pas soumises aux mêmes influences d'éducation; qu'elles ne restent pas des heures entières dans des positions gênantes, et que leurs muscles, journellement exercés, donnent à leur corps de la force et de la souplesse. Elles ont quelquefois, cependant, reçu une prédisposition aux difformités de la taille; mais la pré-

disposition constitutionnelle ne suffit pas; il faut des causes déterminantes, comme celles sur lesquelles nous venons de fixer l'attention de toutes les mères de famille..... Le *médecin* était intervenu; il avait fait comprendre aux parents les graves inconvénients qui en résulteraient pour la santé de la jeune fille; mais c'est à peine si on l'écoutait..... Ses avis n'étaient considérés que comme des lieux communs. En général, c'est ainsi que l'on agit; on seconde rarement ses vues, et, loin d'être convaincu par ses avertissements, on cherche à se faire illusion jusqu'au dernier moment. Et si le *médecin* prescrit une vie sévère; s'il veut arracher aux villes ces constitutions délabrées par l'étude ou par les plaisirs du monde, qui ne demandaient pour se relever qu'un peu de soleil, le silence des passions et le bon air de la campagne, n'éprouve-t-il pas alors mille obstacles qui paralysent son zèle?

Voyez cette jeune fille à qui son *médecin* a recommandé l'usage des gilets de flanelle; elle n'en portera pas, ou bien elle le fera d'une telle façon que leur effet sera nul. — Voyez aussi cette femme

que des migraines rendent souvent souffrante. On lui recommande des chaussures plus chaudes, elle ne croit pas à la cause que vous lui signalez, et continue à souffrir comme par le passé.

Lorsque le *médecin* dit à la femme du monde, ainsi que nous l'avons vu dans un des précédents chapitres : Cette sensibilité exquise, cette mobilité de caractère, ces sensations vives, multipliées, qui font de votre existence un concours rapide d'émotions tristes et gaies, d'amour et de haine; vos spasmes, vos migraines, vous les devez à l'oisive mollesse d'une existence inactive, à une vie toute de sentiment, et où les sens et l'imagination sont continuellement en jeu; — lorsqu'il répète à ces petites maîtresses qui vivent à l'orientale, et demeurent cachées comme des plantes rares, qui ne déploient leurs pétales parfumés qu'à certaines heures; — à celles qui font de la nuit le jour, à celles qui s'ensevelissent dans de moelleux canapés, et dans des boudoirs où pénètre à peine un demi-jour, que les vapeurs qui les tourmentent ne reconnaissent d'autres causes que cette

vie de mollesse, comment reçoit-on ces conseils?

Lorsqu'il dit à l'homme riche : Vos tables splendides, surchargées de mets trop azotés, vous prédisposent et à la goutte et à l'apoplexie; celui-ci n'en continue pas moins son genre de vie. Et cependant le *médecin*, pour lui prouver l'influence d'une alimentation trop animalisée sur le développement de la goutte, lui a raconté l'histoire de ce négociant fort riche, dont parle le docteur *Magendie,* qui avait contracté la goutte et la gravelle au sein d'un régime succulent et somptueux, et que des revers de fortune forcèrent à recourir à une nourriture simple, sous l'influence de laquelle il recouvra la santé. Revenu à son aisance primitive, il vit reparaître la goutte et la gravelle, dont il fut débarrassé une autre fois par un retour à la sobriété et au travail corporel.

Lorsqu'il dit aux parents : Éloignez votre enfant des études difficiles et abstraites; ne forcez pas son jeune cerveau à des réflexions prématurées; la nature ne peut mener de front avec succès deux développements rapides : ne suivez donc pas la fu-

neste coutume de l'astreindre à beaucoup de travail, et n'en exigez pas de trop grands progrès, ils seraient le tombeau de ses talents et de sa santé..... Oui, lorsque le *médecin* tient aux familles un langage si sage, sa tendre sollicitude pour les enfants qui sont confiés à ses soins et à son zèle n'excite pas toujours, malheureusement, celle des parents.

Voyez cet homme d'étude. Il est triste, taciturne, mélancolique ; ses membres inactifs languissent dans une espèce d'atrophie, ils sont grêles et desséchés ; sa figure est pâle, ses yeux sont caves; sur son front dégarni se montrent quelques rides précoces : le feu scintillant de son œil prouve que ces sillons n'ont pas été creusés par l'abus des plaisirs.... Hier encore brillaient chez lui tous les caractères de la force et de la santé.... Aujourd'hui, à mesure qu'il enrichit son imagination, qu'il étend le cercle de ses connaissances, il perd l'appétit et le sommeil ; ses muscles s'affaiblissent, ses sens s'émoussent, sa taille se courbe; il meurt enfin avant de vieillir, ou, plus malheureux, son existence se prolonge à travers mille souffrances, des infirmités précoces et

une vieillesse anticipée... Le don d'un génie élevé, d'une érudition vaste, a été racheté par la triste possession d'une santé toujours chancelante..... Si le *médecin* à beaucoup ne peut dire : « Arrêtez-vous, suspendez vos travaux; la lame use le fourreau; vous ruinez à jamais vos forces et votre santé ; » s'il n'est pas toujours possible, répéterons-nous avec le docteur *Réveillé-Parise*, de recourir à un pareil moyen, il y a des préceptes à mettre en pratique pour se livrer sans danger aux nobles travaux de l'intelligence. Ces conseils, qui ont pour but de maintenir l'équilibre des forces, et d'obtenir, autant que possible, leur pondération et leur harmonie, consistent dans le repos de l'organe intellectuel et dans les exercices corporels, comme l'équitation, le billard, le jardinage, etc..... Ces mouvements auxquels on se livre alors fatiguent les muscles, stimulent l'estomac, régularisent les fonctions de la peau, amènent un sommeil profond et réparateur, rendent au physique sinon la prépondérance qu'il a perdue, au moins cette égalité de force si nécessaire pour la santé. Et puis ces exercices, en ame-

nant des sensations et des rapports nouveaux, détournent l'attention des hommes de lettres de leurs préoccupations habituelles, et contribuent à les faire sortir du cercle de leurs pensées..... Les hommes d'étude sont encore indifférents, lorsque le *médecin* leur répète de ne point se livrer, après les repas, à des contentions d'esprit soutenues. Au moment de la digestion, les forces vitales doivent être concentrées sur les organes qui sont les agents principaux de cette fonction importante : une étude soutenue nécessite leur déplacement, elles sont appelées vers l'organe de la pensée, le cerveau. La digestion alors languit ; l'estomac, privé des forces nécessaires pour exécuter ses fonctions, devient sensible, et bientôt des douleurs plus ou moins vives traduisent un état grave de maladie... C'est en vain que le *médecin* fait entendre sa voix... « L'un, comme l'a dit *Tissot,* compte sur la vigueur de son tempérament; l'autre, sur la force de l'habitude; celui ci espère échapper à la punition, parce qu'il n'a pas été puni ; celui-là s'autorise d'exemples étrangers qui ne prouvent rien pour lui ; tous opposent au

médecin une obstination qu'ils prennent pour une fermeté dont ils s'applaudissent, et dont ils deviennent trop souvent les tristes et malheureuses victimes. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

LE MÉDECIN ET LES ALIÉNÉS.

CHAPITRE II.

LE MÉDECIN ET LA CLASSE RICHE.

CHAPITRE III.

LE MÉDECIN ET LES POITRINAIRES.

CHAPITRE IV.

LE MÉDECIN ET LES SCROFULEUX.

LE MÉDECIN.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

LE

MÉDECIN,

PAR

LE DOCTEUR G. LE BORGNE.

DEUXIÈME PARTIE.

PARIS,

J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 13 BIS.

LONDRES, MÊME MAISON,

219, REGENT-STREET.

1846.

LIVRE QUATRIÈME.

LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

DE LA SALUBRITÉ.

De la nécessité de créer des commissions de salubrité dans tous les chefs-lieux d'arrondissement. — Le *médecin* dans les conseils de salubrité. — Il y est le gardien de la santé publique, et l'appréciateur de tout ce qui peut lui être nuisible.

La mission du *médecin,* nous l'avons déjà dit, n'a pas seulement pour but l'homme isolé et individuel : étendant les nombreux rapports qui lient ses études à l'administration publique, ainsi qu'aux hautes questions sociales et politiques, il en fait

chaque jour de nombreuses applications à la conservation et au bien-être des diverses classes de la société... Oui, le *médecin* suit partout la population : dans ses peines et ses plaisirs, comme dans ses maladies ; — dans ses institutions politiques, comme dans ses croyances religieuses ; — dans les habitations où elle se loge, comme dans les climats sous lesquels elle s'est fixée ; — dans les professions qu'elle exerce, comme dans les travaux auxquels elle se livre ; — dans l'air qu'elle respire, comme dans les aliments qui servent à sa nourriture... Appelant à son secours les arts, les sciences, et toutes les ressources de la civilisation et de l'industrie, le *médecin* recherche et neutralise les influences délétères qui peuvent avoir une action nuisible sur la santé publique, et donne ainsi à la mission qu'il est appelé à exercer un haut degré d'importance, qui jusqu'à présent, malheureusement, n'a pas été assez bien compris par les hommes placés à la tête des populations... Et cependant, si nos vaisseaux ne sont plus décimés par le scorbut ; si les maladies épidémiques et contagieuses sont moins générales ;

si les foyers de dangereuses émanations, qui décimaient annuellement les populations, ont disparu aux environs des cités; ce sont les études du *médecin* qui ont amené toutes ces améliorations dans la santé publique... C'est lui qui montre l'influence que les professions peuvent avoir sur la santé de ceux qui les exercent, et l'action des fabriques et des usines sur les hommes agglomérés dans les villes; — c'est lui qui donne des conseils sur la santé des soldats établis dans les camps; qui instruit les navigateurs sur le régime des gens de mer, et qui apprend à l'immortel Cook les préceptes à l'aide desquels il parvient à ramener d'un long et périlleux voyage tout l'équipage de trois vaisseaux, sans perdre un seul homme; — c'est lui qui enseigne aux Européens à éviter les dangers qui les attendent dans les colonies situées en des climats brûlants, où l'espoir du gain leur donne le courage d'aller braver les influences d'un ciel qui n'est pas fait pour eux; — c'est le *médecin,* enfin, qui éclaire les populations et les gouvernements sur toutes les questions d'économie publique, qui tiennent à ses

études par des rapports si étroits, qu'elles ne sauraient être résolues avec succès sans son secours.

Si le *médecin* prépare et provoque, c'est le pouvoir administratif qui adopte et réalise les conseils et les renseignements qu'on lui donne; mais faut-il que les recherches et les travaux des hommes appelés à prêter le concours de leurs lumières pour tout ce qui est nuisible ou utile au bien-être physique des populations, passent préalablement par la voie administrative, s'adressent à elle, et ne reçoivent de sanction et d'emploi que par elle? Faut-il que le *médecin* soit obligé, pour faire le bien, d'avoir recours à des administrateurs, qui trop souvent ne comprennent pas les questions, ou qui dédaignent du moins de répondre à l'appel qui leur est fait? Serait-ce parce que le travail d'un seul n'inspire pas assez de confiance, et ne donne pas cette autorité qui accompagne les avis d'un comité?... Quoi qu'il en soit, si toutes les villes possédaient dans leur sein des conseils de salubrité, le *médecin* pourrait faire plus de bien qu'il ne fait; et les populations retireraient de ses études toute l'utilité et tous

les avantages qu'elles devraient en retirer... A l'invasion du choléra, on créa momentanément des commissions, qui ont rivalisé de zèle; et il faut le dire, afin qu'on ne l'oublie pas, d'un zèle complétement désintéressé. Aujourd'hui, ne devrait-on pas organiser partout des conseils permanents? Ce serait là une création utile au pays, en même temps qu'elle fournirait l'occasion de récompenser le dévouement des *médecins*, qu'on paraît vouloir rendre tout à fait sublime, à force de le mettre au-dessus de toutes les vanités de ce monde.

Ces comités s'occuperaient avec zèle de l'assainissement des lieux publics, en même temps que, par leurs conseils éclairés, ils feraient disparaître, dans les habitations, les causes qui contribuent à altérer la santé publique; ils auraient surtout pour objet de rechercher scrupuleusement dans l'étendue des arrondissements toutes les causes d'insalubrité qui peuvent y exister, de les indiquer dans des rapports à l'administration, en faisant connaître leur opinion sur les moyens de les faire disparaître, ou d'en prévenir les fâcheuses conséquences.

Dans ces commissions de salubrité, le *médecin* recherche tout ce qui peut nuire à la santé publique. Il considère l'exposition des villes, la direction des rues, la position des places; la construction des habitations, leur distribution, leurs matériaux;

— Il enseigne à l'administration quels sont les moyens de diminuer l'influence du sol et du climat, soit par des dessèchements, des déboisements, des défrichements, de grandes plantations, des travaux agricoles; soit en changeant le mode de construction des habitations, en ouvrant des routes, en creusant des rivières;

— Il lui signale l'influence des rites, des pratiques et des cérémonies religieuses sur la santé et la raison du peuple; examine alors si les églises sont assez saines, assez spacieuses et aérées; si l'air s'y renouvelle facilement; si le baptême, tel qu'on l'administre pendant l'hiver, n'est pas souvent funeste aux êtres délicats qui le reçoivent.

— Il suit la civilisation dans ses développements, s'efforce de neutraliser ou de diminuer les effets

funestes inhérents à certains ateliers, et fournit des documents exacts relativement à l'influence des grandes manufactures sur la constitution de l'homme et sur la détérioration graduelle des masses: renseignements statistiques et médicaux auxquels on doit les améliorations qui ont eu lieu dans l'ordre industriel.

— Il veille sur toutes les industries, sur celles qui sont classées depuis longtemps parmi les plus insalubres, comme sur celles qui n'éveillent point l'attention de l'autorité;— sur ces pastilles aux mille couleurs, ces bonbons imitateurs qui, par leurs formes variées, tentent les enfants, et causent quelquefois de graves accidents; — sur les papiers dont on les enveloppe, qui, coloriés avec l'arsénite de cuivre, ne sont pas sans danger; — sur le sel même, qui peut mêler quelque substance délétère aux aliments dont il est le condiment perpétuel; — sur ces conserves dont la belle couleur verte plaît; — sur le commerce de la charcuterie, en raison des graves conséquences que peut avoir pour la santé publique le mauvais choix des viandes em-

ployées, ou la négligence des soins de propreté qu'exige leur préparation.

— Partout l'action vigilante du *médecin*, qui remplace sur ce point, dans nos sociétés modernes, le levier religieux dont les anciens firent un si merveilleux usage, s'occupe des causes qui peuvent nuire aux habitants, en veillant sur eux, en éprouvant les aliments qu'ils consomment, en corrigeant les falsifications, en surveillant l'air qu'ils respirent, en éloignant les infections de tous, et en écartant du sein des villes les professions dont l'exercice est incommode ou nuisible à la santé publique.... Dans ces fonctions, qui le constituent gardien de la santé générale et l'appréciateur de tout ce qui peut lui être nuisible, le *médecin* agit comme intermédiaire, comme arbitre entre la population et l'administration : il reçoit les plaintes et les doléances des uns, les observations et les récriminations des autres ; — il fait entendre à celui-ci qu'il est véritablement nuisible et incommode ; que si l'administration exige de lui quelque chose, elle ne lui demande que ce qui est juste et raison-

nable, et que, sans être un mauvais citoyen, on ne peut se refuser à se conformer à ses avis; — il dit aux autres que, dans l'état de la société, il faut que chacun supporte son voisin; — il démontre l'exagération des plaintes, et prouve par les raisonnements et les faits que, dans bien des circonstances, des établissements ou des procédés, pour être incommodes, ne sont pas pour cela nuisibles; — il balance enfin l'utilité d'un établissement avec les inconvénients qu'il peut avoir pour la santé publique, soit immédiatement, soit par la suite; et si les inconvénients sont palpables, il n'hésite pas à le déclarer. Dans toutes ces circonstances, le *médecin*, qu'il décide ou qu'il agisse, assume sur lui la responsabilité des mesures prises par l'administration, et, en aplanissant une foule de difficultés, rend sa marche plus certaine... Il a rempli sa tâche : reste à l'autorité à remplir la sienne.

Les comités de salubrité, dans leurs travaux utiles à tous, portent aussi leur attention sur les classes ouvrières et pauvres; ils recherchent les causes des maladies qui affectent plus spécialement certains

métiers, et publient des instructions pour les prévenir ; ils indiquent les secours à donner aux noyés et aux asphyxiés; étendent leur sollicitude sur les maisons de sevrage, sur les maisons de santé et de bains, sur les prisons ; étudient les causes des épidémies, ainsi que les moyens de les rendre moins désastreuses... Ils ne se bornent pas, comme vous le voyez, à l'observation de ce qui est, ils s'occupent de ce qui devrait être ; et leurs travaux sont à la fois un utile avertissement pour les citoyens, qu'ils prémunissent contre plus d'un danger, et pour l'administration, à laquelle ils ouvrent de bons conseils et inspirent des mesures salutaires.

Dans ces comités, le *médecin* est encore appelé, « comme *Ramazini*, dans les ateliers, les chantiers et les fabriques ; et, comme *Parent-Duchatelet,* dans les hôtels garnis infimes, dans les estaminets noirs, dans les bouges de la prostitution.» (Docteur *Munaret*)... La prostitution !... c'est un beau sujet pour le philosophe, a dit Raspail, que ce sale sujet. C'est une vaste plaie sociale à panser !! et malheureusement ce n'est pas la seule..... *Parent-Duchatelet,*

qui nous a fourni une partie de ce que nous avons dit sur le *médecin* dans les conseils de salubrité, a fait un livre sur ce sujet, la prostitution! il a écrit tout ce qu'il a vu souffrir et rougir; et il a écrit beaucoup de choses, de tristes choses. Sous la robe de soie et la ceinture dorée de la courtisane, il nous a montré la pauvre fille en haillons; au bout de la table des orgies d'une nuit, il a placé la misère, qui attend pour le reste de sa vie la victime des égarements d'autrui; il nous a dit les douleurs de son corps, les douleurs de ses entrailles et les douleurs de son âme; et, d'une plume religieuse, il nous a fait un livre moral sur la plus ingrate des immoralités... On a reproché au *médecin* ce sujet; comme si le doigt du *médecin*, dit Raspail, se salissait jamais en touchant à une plaie; comme si nul, plus que lui, ne savait rester chaste au foyer de la prostitution!

CHAPITRE II.

INFLUENCE DES MARAIS SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS.

Physionomie des habitants des pays marécageux. — Des fièvres. — Elles apparaissent avec la cause qui les fait naître, et cessent lorsque les eaux ne sont plus stagnantes. — Insalubrité de l'air de la nuit dans les colonies malsaines. — Influence de l'agriculture et de la médecine sur l'assainissement des pays insalubres. — Le concours de l'administration est indispensable. — Son indifférence et son incurie. — De l'expropriation forcée pour cause de salubrité publique.

L'homme est essentiellement soumis à l'influence de tout ce qui l'environne, et son organisation reçoit des modifications importantes, qui sont liées à la nature des climats, des saisons, des lieux qu'il habite... Si sa constitution, si ses mœurs, ne sont point partout les mêmes, c'est en grande partie dans la diversité de ces modificateurs qui agissent sur lui qu'il faut en chercher la cause. Quelle différence, en effet, ne remarquons-nous pas entre l'habitant

des pays chauds et celui qui vit dans les régions septentrionales; entre l'habitant des montagnes, qui respire un air pur et sec, et celui qui a fixé son séjour dans les profondes vallées?... Oui, le sol et l'homme sont unis par d'intimes rapports; oui, il existe une dépendance manifeste entre les conditions de l'un et les modifications de l'organisme de l'autre : les marais nous en offrent aussi un exemple bien remarquable.

Eaux stagnantes, — matières végétales et animales se multipliant et se putréfiant dans ces eaux avec une grande activité, — sol peu perméable : voilà les trois conditions dont la réunion constitue un marais. On les distingue en deux classes : ceux qui sont formés par l'eau de pluie ou de rivière (marais d'eau douce), et ceux que la mer entretient sur les rivages que baignent ses flots, par les soins de l'homme (marais salants), ou par la seule disposition du sol (marais salés). Ceux-ci s'établissent sur des terrains bas, peu inclinés, et accessibles pendant les hautes marées aux eaux de la mer, qui y apportent une grande quantité d'insectes, de poissons,

de matières végétales et animales, dont la putréfaction est fort rapide.

Les terrains marécageux impriment à la constitution de ceux qui sont soumis à leur influence un cachet particulier. Vous les reconnaissez à leur teint blême et terreux, à la flaccidité de leurs chairs, à la mollesse de leurs mouvements; ils sont gonflés d'une lymphe qui empâte et ramollit leurs tissus, relâche leurs articulations, les rend inertes, paresseux, somnolents. Voyez-les se mouvoir... combien leur démarche est lente et pénible! quelle faiblesse dans l'âge de la vigueur! leurs yeux ternes, leur regard triste, sans expression, leurs chairs molles et pendantes, leur teint hâve, leur démarche languissante, parlent éloquemment du poison caché dans leurs veines..... Là, le chiffre de la mortalité l'emporte sur celui de la naissance; là, on ne voit point de vieillards.... Tous les habitants sont pâles, cachectiques, infiltrés, vieillis avant l'âge. Leur rate est hypertrophiée et leur foie engorgé; le scorbut et les scrofules viennent souvent ajouter à la laideur du tableau que présentent ces pauvres paysans....

Une race dégénérée habite auprès de ces sources intarissables de maladies, et elle a droit à toute la sollicitude du législateur et du *médecin*.

L'influence des marais sur la santé des populations est un fait malheureusement trop positif, puisqu'on voit la maladie paraître avec les eaux stagnantes, augmenter pendant les circonstances qui donnent beaucoup de dégagement aux effluves, diminuer quand ce dégagement est contrarié par l'abaissement de température, et cesser lorsque les eaux stagnantes ont disparu..... Notre armée d'Afrique campe dans un endroit marécageux : les fièvres frappent et tuent un grand nombre de soldats; elle s'éloigne, elle s'arrête dans un lieu salubre : la mortalité cesse, la fièvre disparaît, les malades guérissent..... Ce sont les marais qui, dans ce pays, donnent lieu aux fièvres d'accès, à ces dyssenteries, à ces gonflements de la rate et à ces hydropisies de toute espèce, qui déciment encore nos armées sur la terre africaine.

Ici, ce sont des équipages de vaisseaux presque entièrement anéantis peu de temps après avoir jeté

l'ancre auprès des eaux stagnantes; là, ce sont des armées nombreuses détruites par leur séjour sur un terrain mouillé; des casernes, des forts, des colonies, des hôpitaux, dépeuplés par l'action meurtrière des effluves marécageux.

La fièvre jaune, cette redoutable maladie, naît aussi dans les localités où les marais dégagent abondamment leurs émanations, et se manifeste presque toujours près des eaux stagnantes, aux environs des fleuves qui laissent de la vase à découvert, non loin de la mer, ou sur le littoral même, principalement dans les lieux où les eaux salées se mélangent avec les eaux douces stagnantes..... A Tampico, au Mexique, la saison des pluies commence sur cette côte au mois de juillet, et la fièvre jaune paraît lorsqu'un soleil ardent leur succède..... En 1836, la saison des pluies est retardée de deux mois, et la fièvre jaune éprouve le même retard.

Plus le climat est chaud, plus les émanations marécageuses sont délétères. C'est ainsi que les mêmes causes qui donnent naissance dans les pays tempérés aux fièvres simples, font naître, dans la cam-

pagne de Rome, des fièvres pernicieuses qui tuent au troisième accès, et, en Amérique, la fièvre jaune. Ce sont les mêmes causes qui ont produit des effets différents, modifiées par la double influence de la température atmosphérique et de la constitution individuelle. Si l'on pouvait donner à la Sologne et à la Bresse, pendant une saison, la température de Saint-Domingue, de la Jamaïque, de la Havane, et substituer à la constitution de leurs habitants celle des Américains, on verrait naître en France la fièvre jaune, et non les fièvres simples qu'on y observe.

Quelque insalubres que soient les lieux voisins des marais, l'expérience a démontré que l'air y est peu malfaisant en été pendant le jour; car la chaleur, en raréfiant l'air, oblige les exhalaisons de monter. Mais, vers le soir, les effluves, condensés par le froid, retombent sur les individus qui cherchent avidement la fraîcheur meurtrière de la nuit comme un dédommagement de la chaleur du jour. — Des marins étaient occupés au Bengale à couper du bois pendant le jour, et d'autres à puiser de l'eau

pendant la nuit; quatre de ceux-ci furent attaqués de la fièvre des marais, et trois périrent. Les premiers n'éprouvèrent aucune incommodité, quoique soumis à un travail pénible et exposés à l'ardeur du soleil.

L'influence délétère des émanations d'un terrain mouillé, marécageux, est donc un fait certain et d'une importance majeure, qui réclame toute la sollicitude de la science et de l'administration..... Ici des fièvres intermittentes qui affligeaient les populations, des épidémies graves et fréquentes qui dépeuplaient le pays, ne règnent plus, et cela depuis que les terrains marécageux qui les environnaient ont été desséchés. C'est Paris et Bordeaux, qui ne sont plus décimés par les fièvres depuis que l'on a détruit les marais qui environnaient ces grandes villes; c'est, enfin, depuis ces changements attendus si longtemps et si incomplets encore, que la France est devenue plus salubre, que sa population a augmenté, que les hommes sont devenus physiquement et moralement meilleurs. Nier ces faits, ce serait prouver qu'on n'en comprend pas

toute la portée.... oui, grâce à l'agriculture et à la médecine; grâce à ces deux sciences, dont l'union intime se cimente tous les jours dans le même amour de l'humanité, une partie des pays marécageux d'autrefois ont changé d'aspect. Quant aux conseils du *médecin* qui tendent à améliorer la nourriture, les habitations et les vêtements, une agriculture plus éclairée, c'est-à-dire plus lucrative, peut seule donner les moyens à l'habitant des marais de les mettre en usage..... Tous ces préceptes s'enchaînent, se facilitent mutuellement, et tendent de concert au même but: l'amélioration du sol combinée avec l'amélioration physique et morale de l'homme. En desséchant les marais pour les livrer à la culture, un bétail plus nombreux donnera des produits plus forts; d'abondants engrais multiplieront les céréales; et le laboureur des contrées marécageuses aura enfin trouvé dans son industrie quelques ressources, et cette poule au pot depuis si longtemps promise à l'habitant des campagnes.

Combien d'eaux stagnantes existent encore sur le sol de la France! Leur peu d'étendue, dans cer-

taines localités, ne les fait pas remarquer; mais si leur influence n'est pas aussi nuisible que dans les pays où il existe de vastes terrains marécageux, il est hors de doute, pour les *médecins,* que les étangs, les mares, les fossés, les chemins et les canaux, où les eaux croupissent, et qu'on observe en si grand nombre dans nos campagnes, ont sur la santé de leurs habitants une action nuisible... Que partout où il en existe, l'administration s'empresse de les détruire; et, pour parvenir plus facilement et plus vite à ce but si désirable, qu'elle agisse par les raisons d'expropriation forcée pour cause de salubrité publique... Pourquoi un propriétaire ne serait-il pas obligé d'assainir un terrain malsain, ou bien de le céder à l'État, qui y ferait faire les travaux nécessaires pour remplir ce but? On exproprie pour cause d'utilité publique : pourquoi n'exproprierait-on pas pour cause de salubrité publique?... Je ne sais si le progrès, qui nous a fait marcher depuis 50 ans, nous conduira bientôt là! Espérons-le du moins... Si l'on appliquait ainsi des capitaux à l'assainissement des terres insalubres; si l'on dépensait,

de cette manière, une partie de l'argent des contribuables, à canaliser les contrées marécageuses qui sont susceptibles de l'être, on porterait dans leur sein la circulation et la vie; on arracherait leur malheureuse population à la misère et aux fièvres qui les dévorent, et qui les rendent un spectacle non moins humiliant pour l'administration qu'affligeant pour l'humanité. Les en délivrer, ce serait une justice, et cette dépense serait plus avantageuse à la nation que les gros appointements de beaucoup de places inutiles que l'on peut supprimer, ou du moins diminuer, sans préjudice pour les affaires du pays... Et puis ces travaux profiteraient à l'État; car le trésor public, dont les produits se puisent aux consommations et aux mutations de propriétés, ne manquerait pas de prendre sa part de cette augmentation de valeur et de richesse... Combien de motifs, comme vous le voyez, commandent ces entreprises, ces travaux de salubrité publique!... Au peu de fertilité du sol, aux maladies invétérées et meurtrières qui règnent dans les pays marécageux, il faut encore réunir la dégradation morale

de l'homme, non moins grande que sa dégénération physique. Dans notre France, le répéterai-je encore, des causes moins grandes amènent naturellement des effets moins grands. Si nous ne sommes pas témoins de ces graves et fréquentes épidémies de fièvres intermittentes qui déciment certaines contrées, nous ne devons pas croire que nous soyons à l'abri des influences fâcheuses des terrains marécageux ; si nous ne voyons pas dans nos campagnes des eaux stagnantes d'une vaste étendue, nous ne devons pas croire que le grand nombre de terrains mouillés que nous y remarquons, que les chemins fangeux, les étangs, les mares, les flaques, les fossés où croupissent des eaux stagnantes, ne soient pas des causes nuisibles, qui agissent sur la constitution et la santé des populations. Cette ignorance serait blâmable; elle le serait surtout chez tous ceux qui, par leur devoir ou par leur position, ont accepté la mission de veiller sur la santé publique.

Cette question des marais est capitale pour tous les pays qui renferment des eaux stagnantes;

elle est capitale, et cependant on ignore généralement les maux qu'entraîne cet état de choses! Établit-on une colonie, on ne pense qu'à choisir des dispositions avantageuses pour le commerce ou pour la guerre, sans tenir compte du plus ou moins de salubrité. Combien cette funeste imprévoyance a coûté la vie à des millions d'individus!... Il est temps que le progrès amène partout des hommes qui comprennent l'importance de ces questions d'hygiène publique; il est temps que l'administration, enfin, soit partout plus éclairée qu'elle ne l'est; et qu'elle ne vienne pas, dans une enquête *de commodo et incommodo,* relative à une demande de concession d'un marais, faire observer que cette concession serait préjudiciable aux intérêts des habitants du village, qui y font paître leur chétif troupeau. — Et la question de salubrité, M. le maire, la comptez-vous pour rien? Les fièvres intermittentes qui sévissent sur la population ne sont-elles rien à vos yeux?... Il faut donc, le répéterai-je, pour obtenir tout le bien désirable, que l'autorité sache apprécier les effets nuisibles des

causes d'insalubrité; il faut qu'elle les étudie... — Et pourquoi pas? Croyez-vous que le savoir d'un administrateur ne doive pas embrasser une foule de sujets? croyez-vous qu'il soit si facile d'être à la tête d'une commune, d'un arrondissement, d'un département? croyez-vous, enfin, qu'un bon préfet doive ignorer les questions qui intéressent la santé publique?... Mais si le temps ou la capacité leur manque, pourquoi ne nomment-ils pas des commissaires spéciaux, qui auraient pour mission de signaler toutes les causes d'insalubrité qui exercent leur fâcheuse influence sur les populations? Alors une partie de leurs nombreux et importants devoirs serait remplie; alors, du moins, ils ne seraient plus responsables des maux que leur incurie ou leur indifférence entraîne... Qu'ils suivent donc à cet égard l'exemple de quelques-uns de leurs collègues qui ont institué des commissions de salubrité. — La salubrité! ils sont bien occupés de cela vraiment!... Jugez du contraste : ceux qui ont accepté la mission d'être l'interprète des besoins du pays qu'ils administrent; ceux qui sont chargés de veiller sur la

conservation et le bien-être des populations ; ceux qui devraient, avec une sollicitude toute paternelle, connaître, afin de les neutraliser, les influences délétères qui détruisent la santé, sont, le plus ordinairement, indifférents pour toutes les questions de salubrité ; et le *médecin*, qui pourrait avoir un intérêt direct aux maux de la société, et qui devrait, pour son avantage propre, à supposer qu'il pût trouver le moyen d'en tarir la source, se garder de l'employer, prêche tous les jours aux populations les lois d'hygiène, les lois de conservation!... « Si les préceptes de l'hygiène publique ne sont pas mieux observés, ce n'est pas, comme l'a dit le docteur *Pellarin*, faute d'appeler sur eux l'attention de l'autorité; mais il n'a pas toujours le crédit de se faire écouter... » Convaincu des avantages qu'offrirait la création de conseils de salubrité dans toutes les villes de son département, qu'un *médecin* adresse à l'administration des réflexions sur ce sujet, et lui propose, en ce qui concerne sa spécialité, les modifications qu'il croit bonnes pour arriver à quelque chose de mieux que ce qui existe, on ne lui accusera

même pas réception de sa lettre ; elle sera jetée dans un carton poudreux, pour aller rejoindre celles qui y sont déjà ensevelies... « Sous l'empire, dit le docteur *Baudelocque* dans son ouvrage sur l'affection scrofuleuse, il y avait deux choses fondamentales, uniques pour tout administrateur : perception, conscription, c'est-à-dire impôts d'argent, impôts d'hommes ; aujourd'hui, deux ordres de choses encore : perception, ordre public, c'est-à-dire impôts d'argent, et repos pour les gouvernants : que demandez-vous donc autre chose ? Nous n'avons pas le droit de demander autre chose à l'administration ; pourvu qu'elle maintienne la tranquillité publique, c'est-à-dire pourvu qu'elle permette à ceux qui ont des places de les conserver, d'en jouir bien tranquillement, elle remplit toutes les conditions d'un bon gouvernement. Libre à un *médecin* de démontrer ce que devrait faire le gouvernement sous le rapport des grandes mesures de salubrité publique ; libre à lui de prouver tout cela d'une manière péremptoire : les choses n'en marcheront pas moins leur train... » Quelques administrateurs

ont bien d'autres choses à faire que de s'occuper de la santé publique!... Et cependant la mission de ces hommes placés à la tête des départements devrait être de soutenir, d'exciter le zèle de chacun; et, résumant en eux l'ardeur du progrès et du bien public, pour la diriger partout où l'action des hommes capables peut devenir un bienfait, ils devraient être la personnification de toutes les tendances utiles; et à leur pensée de chaque jour devraient se représenter sans cesse les vues de tous ceux qui travaillent dans un but d'amélioration... Mais non; étrangers pour la plupart au département qu'ils administrent, comme le dit un homme de cœur et d'intelligence, M. Duchatellier, dans une brochure où il fait connaître les motifs de sa démission d'inspecteur des établissements de bienfaisance de son département; étrangers, dis-je, au département qu'ils administrent, et n'y étant que le temps qu'il faut pour conquérir de plus hautes fonctions, ces hommes se donnent bien garde d'éparpiller leur temps et leurs ressources sur des questions obscures d'humanité, qui ne les feraient

bien venir que des pauvres et des âmes chrétiennes, au lieu de les recommander à des chefs éloignés, placés au centre du gouvernement, auxquels il ne faut que de bonnes élections, et des majorités capables de les maintenir au pouvoir.

CHAPITRE III.

LES ÉPIDÉMIES.

Leur fréquence et leur gravité ont toujours été en raison directe de la misère, de l'ignorance et de la superstition. — Des influences qui favorisent leur développement dans les prisons, les hôpitaux, les colléges, les séminaires, etc. — L'autorité ne comprend point encore la mission du *médecin*, l'importance de ses études, et leurs utiles applications à la conservation, au perfectionnement et au bien-être de l'homme. — L'administration avant l'apparition des épidémies. — Ce qu'elle devrait faire pour chercher à les prévenir. — Le *médecin* pendant les épidémies.

Les épidémies, ces maladies qui traduisent en quelque sorte, par leur fréquence et leur gravité, les divers degrés d'ignorance et de superstition où sont encore plongés les peuples; ces calamités qui déciment, presque en même temps et dans le même lieu, un grand nombre de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute qualité, le pauvre accablé

de misère et le riche environné de toutes les aisances de la vie, éclatent tout à coup au milieu d'une province, d'une ville, d'un établissement public, et apparaissent, de temps à autre, comme un avertissement aux sociétés humaines, pour qu'elles recherchent et détruisent les grandes influences de mort qui existent encore dans leur sein.

Quoiqu'il règne une grande obscurité sur les causes qui donnent naissance à quelques épidémies, on sait que ces causes existent ou dans les hommes eux-mêmes, ou dans les lieux qu'ils habitent, ou dans l'air qu'ils respirent, ou dans les aliments dont ils font usage, ou dans les influences météorologiques, et que ces maladies générales se déclarent principalement — là où de grandes agglomérations d'hommes traînent à leur suite la misère, et toutes les causes de débilitation possible ; — là où le pays est insalubre; — là où manquent les récoltes ; — là où gouvernent des administrateurs inhabiles et insouciants ; — là où règne un excès de population relativement aux moyens d'existence dont elle jouit;

— là où le peuple est misérable; — là, enfin, où manquent les lumières et la liberté. C'est l'Égypte esclave et superstitieuse décimée par la peste; c'est l'Irlande pauvre et ignorante; c'est l'Italie et ses principautés sans esprit public, et où les fièvres intermittentes promènent sans cesse leurs ravages, où l'on rougit de voir, à notre époque, transformées en vastes et horribles foyers d'infection les côtes si belles, si riches de l'Adriatique et de la Méditerranée... Et en remontant dans le passé,—c'était le moyen âge étendant sur l'Europe son vaste réseau féodal, marchant escorté de la dévastation et de la guerre intestine, forçant les populations à se presser dans d'étroites murailles, et y renfermant avec elles les épidémies les plus meurtrières;—c'étaient la guerre et la famine jonchant de cadavres la surface du royaume, et l'agriculture négligée transformant la plupart des provinces en de vastes marécages; — c'étaient les villes entourées de fossés, où les eaux croupissaient; les rivières, inondant les cités, baignant les cimetières, et remuant ces débris de matière animale en putréfaction; les pluies dégradant et ouvrant les sépul-

tures où les cadavres n'étaient recouverts que de quelques pouces de terre, séjournant dans des rues non pavées, et détrempant ces amas prodigieux d'immondices, que le manque de réservoirs rendait si abondants.

Les hommes, en détruisant les causes d'insalubrité qui existaient autrefois, ont fait cesser les épidémies qui décimaient les populations; et si l'Europe est moins affligée de ces grandes calamités dont nous entretiennent les historiens, c'est à l'agriculture, au desséchement des marais, à l'encaissement des rivières, à la construction des chaussées, à une police mieux éclairée, à des connaissances hygiéniques plus générales enfin, que nous devons ces bienfaits. A mesure que l'ignorance a fait place aux lumières que répandirent sur toute l'Europe les connaissances physiques et chimiques, on a vu disparaître un grand nombre d'affections qui étaient entretenues par des causes locales; et la civilisation a eu une action tellement appréciable, que l'on peut dire que c'est à elle que l'on doit le perfectionnement de la santé publique, puisque la mortalité a

toujours marché en raison directe de la misère, de l'ignorance, et qu'elle marche encore, de nos jours, dans les diverses classes de la société, en raison inverse du degré d'aisance dont elles jouissent... Oui, la mortalité dans un pays est d'autant moindre que son état social est à un plus haut degré de perfectionnement;

La vie probable et la vie moyenne augmentent en raison de la civilisation;

Et les maladies épidémiques et contagieuses sont d'autant plus fréquentes que le pays qu'elles ravagent est moins civilisé...

Si les épidémies sont moins générales, moins meurtrières, c'est donc aux bienfaits de la civilisation que nous en sommes redevables; c'est aux moyens de santé et de conservation qu'elle nous procure aujourd'hui que nous devons attribuer ces avantages. Que penser alors de ceux qui regrettent le passé? Ne doit-on pas les laisser se plaindre du présent, ingrats qu'ils sont des bienfaits qu'ils en reçoivent?... Lorsque le *médecin* leur dépeint les villes, dans les temps d'épidémie, en proie à toutes les calamités; la disette

forçant les habitants à se nourrir avec des substances malsaines; — les rues et les places jonchées de corps morts que l'on jette par les fenêtres; — les enfants à la mamelle gémissant, dans leur berceau, auprès du cadavre de leur mère; — le deuil général; — la peur de la contagion étouffant tous les sentiments de la nature : ce tableau, peut-être, ne sera pas vrai pour eux, ou plutôt ils mettront, comme autrefois, sur le compte de la vengeance divine les maux que l'ignorance et la superstition engendraient dans nos malheureuses cités... Oui, s'il y avait encore des hommes assez aveugles pour douter de bonne foi des progrès et des avantages de la civilisation, qu'ils lisent les *médecins* qui ont tracé le tableau des épidémies qui, dans le moyen âge, ravagèrent une partie de l'Europe, et pendant lesquelles les malades étaient abandonnés de leur famille, et dépouillés, vivants encore, par ceux-là même qui avaient mission de les soigner; qu'ils interrogent ceux qui ont vu chaque année la variole exercer ses ravages; qu'ils comparent enfin ce qui se passait, il y a 200 ans, avec ce qu'ils ont vu dans une circonstance

analogue et dans les mêmes lieux; et ils reconnaîtront combien a été grande sur les mœurs des hommes l'influence de l'instruction et des lumières.

Pour expliquer les grandes mortalités de ces tristes époques, on recourait à des influences occultes, ou plutôt on mettait sur le compte de la vengeance divine des fléaux que la civilisation a détruits... Au XIXe siècle, on ne peut assurément tout expliquer; mais le progrès est bien remarquable, puisque, grâce aux études du *médecin*, on a découvert les causes des affections qui décimaient autrefois les populations en Europe... Dans le moyen âge, pour apaiser un Dieu que l'on croyait irrité, on adressait des prières, on faisait des processions publiques. Aujourd'hui, nous voyons aussi des processions, nous entendons des prières publiques; mais à ces démonstrations religieuses on ajoute des moyens purement matériels, sans lesquels, il faut l'avouer, toutes les prières du monde ne parviendraient pas à rendre salubre un lieu qui ne le serait pas; à détruire le typhus, par exemple, ainsi que

nous le verrons plus loin, dans une localité où existeraient l'entassement, la malpropreté et la disette; à faire cesser une épidémie de fièvres intermittentes dans une ville entourée de terrains marécageux. Ces causes produisent nécessairement des effets, dont on ne peut empêcher l'action qu'en employant des mesures que l'hygiène publique met à la disposition des autorités. Les anciens étaient privés de ces moyens; et, ne cherchant pas à apprécier la nature d'un mal qu'ils regardaient comme une punition du ciel, ils s'adressaient aux saints pour obtenir de Dieu ce qu'on empêche maintenant à l'aide de la science.

Ainsi, lorsque, placées sous l'influence de causes nombreuses d'insalubrité, nous verrons des localités devenir la proie de maladies épidémiques, nous ne dirons pas que c'est une punition du ciel: ce langage, on a pu s'en servir dans les siècles antérieurs; dans le nôtre, il ne peut plus en être ainsi; nous sommes trop habitués à voir des effets liés à des causes appréciables, et vice versa... Entraînées dans cette marche rétrograde que nous avons men-

tionnée, les études du *médecin* ne jetèrent que quelques lueurs, dont la faible clarté se borna seulement à éclairer les hommes sur la nécessité de créer des asiles aux infortunés que décimaient d'affreuses affections de la peau ou d'autres maladies épidémiques et contagieuses, tristes mais inévitables fruits de l'ignorance générale, ainsi que de toute absence de police de santé. Et qu'on ne croie pas que ce funeste état de choses ne frappait qu'une province; toute la France, toute l'Europe offrait le même tableau; toute l'Europe subissait, à d'assez courts intervalles, le retour d'épidémies meurtrières auxquelles on ne savait opposer, le répéterai-je? que des prières et des processions... Un fait donc bien important, parce qu'il renferme un enseignement directement utile, une leçon dont l'application est aisée, c'est la diminution de fréquence et d'intensité des épidémies par les progrès de la civilisation, et même leur disparition en plusieurs endroits. Faisons des vœux pour que cette leçon soit mise à profit, autant qu'il est possible, par les gouvernements, par les administrations publiques, et

par tous ceux que leur devoir ou leur position appelle à travailler au bonheur des hommes!

Parmi les influences qui font naître les épidémies ou qui augmentent leur gravité, pour le *médecin* il n'en est point de plus grave, dans ses effets, que l'entassement d'un grand nombre d'hommes dans un espace resserré. C'est là la cause de la maladie désastreuse que l'on voit régner dans les camps, dans les prisons, les hôpitaux, les pensionnats, — le typhus, — cette affection terrible avec son cortége de putridité, avec sa désagrégation du sang, sa fétidité des excrétions, sa teinte noire et son ramollissement des tissus, ses escarres, et cette stupeur qui donne un aspect de mort aux traits du malade.

Il faut à l'homme sain un volume d'air déterminé pour entretenir la régularité de ses fonctions; à l'homme malade, il faut un volume d'air plus considérable pour neutraliser les effets des exhalaisons qui sortent de son corps. S'il en est autrement, un miasme se forme alors, et donne lieu à des symptômes plus ou moins graves, depuis le mal de tête jusqu'au typhus le plus meurtrier, la plus grave

des épidémies, mais la plus facile à prévenir... Ce miasme, plus ou moins délétère, naît toutes les fois qu'un grand nombre d'individus se rassemblent dans un lieu étroit; alors l'air qu'ils respirent s'épuise bientôt de gaz réparateur, et se charge d'émanations délétères produites par l'acte de la respiration. Si l'air n'est pas renouvelé, les accidents les plus graves se manifestent, et les individus peuvent succomber en peu d'heures, en proie aux plus affreux tourments... On connaît l'histoire de ces malheureux renfermés dans un cachot étroit, qui ne recevait l'air et la lumière que par un petit soupirail; on sait qu'ils périrent presque tous, après s'être livré des espèces de combats à outrance, pour approcher de la seule ouverture par où ils pussent respirer une faible quantité d'air renouvelé.

L'encombrement exerce sur la formation du typhus une influence si puissante, qu'on peut le faire naître dans une salle d'hôpital, en y mettant plus de malades que l'appartement où ils sont renfermés ne l'exige. *Dupuytren* a vu à plusieurs reprises le typhus paraître et disparaître dans une salle pour

200 blessés, aussitôt que leur nombre était porté à 220, ou réduit proportionnellement à la capacité du local... Beaucoup d'autres ont pu constater, par des observations analogues, la vérité et l'importance du fait rapporté par le célèbre *médecin*... La cause du typhus est donc l'absorption d'un miasme plus ou moins délétère par les voies de la respiration, et qui, allant infecter le sang et par suite tout l'organisme, se forme toutes les fois que de grandes réunions d'hommes sont entassées dans des lieux étroits, et où l'air n'est pas suffisamment renouvelé. — C'est ainsi que les places fortes pendant les siéges, les hôpitaux encombrés de malades, les prisons dans lesquelles un gouvernement sans raison comme sans humanité fait refluer un grand nombre de détenus, que l'on traite avec la plus grande rigueur, sont toujours décimés par le typhus; — c'est ainsi que sur les pontons d'Angleterre, où les mesures d'une administration sans cœur comme sans pitié faisaient entasser nos infortunés compatriotes, avec une inhumanité dont les temps barbares offrent à peine des exemples, le typhus fit de cruels ra-

vages... Si quelques personnes avaient encore des doutes sur la grande influence que l'encombrement exerce à l'égard de l'irruption spontanée du typhus, nous leur rappellerions, avec le *docteur Renauldin,* que, durant toutes les guerres qui ont ensanglanté l'Europe depuis 60 ans, le typhus n'a jamais manqué de se manifester dans tous les lieux où les prisonniers étaient réunis. Ce funeste résultat a été observé en France, en Allemagne, en Italie, en Russie, en Angleterre, etc.; et, pour ne parler que d'un fait, nous citerons les trop infortunés prisonniers espagnols, moissonnés par le typhus dans toutes les villes où ils étaient détenus. On se rappelle les justes alarmes que le peuple et l'administration conçurent au sujet des épidémies auxquelles ces prisonniers avaient donné lieu dans plusieurs de nos provinces. On conserve encore le souvenir des maladies qui désolèrent les villes situées aux bords du Rhin et dans les départements limitrophes, pendant les funestes campagnes de 1813 et 1814; les villes de la Prusse, de la Pologne et de la Saxe, telles que Wilna, Dantzick, Kœnigs-

berg, Dresde, Leipsick, Torgau, etc., après nos désastres de 1812 et 1813... Toutes ces épidémies étaient le résultat de l'encombrement des militaires dans les villes et dans les hôpitaux; et les *médecins* qui étaient à Wilna après la déplorable retraite de Moscou; — ceux qui sont restés dans les places fortes de la Saxe, où les troupes françaises s'étaient renfermées après la défection de Leipsick; — ceux qui ont vu Mayence après notre retraite au delà du Rhin, en 1813, savent que, nulle part, les ravages causés par la peste ne furent plus désastreux que ceux qui résultèrent du typhus...

L'affreux commerce de nègres en offrait autrefois d'horribles exemples; et tel bâtiment partait de la côte d'Afrique avec 7 ou 800 nègres, qui n'en débarquait pas le quart dans les colonies. — Pendant la révolution, les prêtres que l'on déportait à Cayenne, et qu'on entassait au fond des transports qui les conduisaient dans les déserts de Sinnamary, périssaient par 30 et 40 chaque jour: on venait, le matin, ôter les morts de la cale, et ce n'est que par cette dépopulation que quelques in-

dividus pouvaient arriver vivants au lieu où un climat brûlant et malsain venait mettre fin à leurs souffrances...

Mais ce fléau, si l'on peut le faire naître, pour ainsi dire, à volonté, dans les hôpitaux, les camps, les prisons, les vaisseaux, en concentrant sur un petit espace un trop grand nombre d'individus sains ou malades, on peut aussi arrêter ses ravages, on peut le faire cesser en disséminant les malades, en détruisant, par une ventilation convenable et par les soins de propreté les mieux dirigés, les miasmes que les malades émettent et absorbent de toutes parts. Nous en avons un exemple bien remarquable dans l'époque où nos armées vaincues se portaient vers Paris; dans l'époque où, avec l'invasion étrangère, les fiévreux et les blessés affluaient dans la capitale. Le typhus se déclara, mais il fut comprimé, sa durée fut bornée, ses ravages restreints; et cela grâce aux mesures d'une administration éclairée et sensible... En 93, l'autorité municipale, chargée de veiller à la salubrité publique, était sans doute animée des mêmes sentiments; mais

les circonstances graves au milieu desquelles se trouvèrent placées les villes l'absorbèrent presque entièrement, et ne lui permirent pas d'apprécier toute l'influence des causes d'insalubrité qui existaient partout, et de songer aux moyens qu'il fallait mettre en usage pour les détruire... C'est un triste épisode de l'époque de 93, que ces épidémies qui moissonnèrent tant de monde, et qui disputèrent à l'échafaud une partie des nombreuses victimes qui étaient vouées à la mort... Uniquement occupée de l'ennemi qui combattait les armes à la main, l'administration ne savait pas qu'il existait près d'elle un ennemi bien autrement dangereux, l'encombrement. Mais, il faut le dire, les temps étaient difficiles, et l'autorité chargée de veiller à la salubrité publique ignorait les moyens d'empêcher le mal de se déclarer. Et puis l'administration municipale, qui n'était pas toujours maîtresse d'agir ainsi que lui dictait son amour pour le bien public, ne peut être responsable de toutes les fautes qui ont été commises relativement à l'hygiène... Les *médecins* intervenaient pour signaler les dangers; ils disaient

de disséminer les malades et les prisonniers dans un vaste espace, de les arracher de ces foyers d'infection en leur donnant, s'il le fallait, la liberté... Mais, traités de suspects par les proconsuls sanguinaires qui dominaient alors la France, ils allaient bientôt rejoindre les malheureux qui périssaient dans les maisons de détention... Et pourtant ils ne se décourageaient pas!... A Nantes, *Darbefeuille*, à peine sorti de prison, a le courage, et c'était en avoir dans ces jours affreux, où l'on ne voyait autour de soi que des bourreaux et des victimes, ce *médecin* a le courage de paraître devant ceux qui l'avaient fait incarcérer, de provoquer, dans le sein même du comité révolutionnaire, la formation d'un conseil de salubrité, pour mettre un terme aux ravages que le typhus exerçait parmi les détenus. Jugez de la gravité de la maladie et des dangers qu'affrontait cette commission, de laquelle le docteur *Pariset*, l'éloquent secrétaire de l'Académie royale de médecine, faisait partie : sur huit qui furent affectés du typhus, quatre succombèrent!

Si ces temps sont loin de nous; si maintenant

nous ne sommes plus témoins de ces épidémies typhoïdes graves qui ont moissonné tant de monde dans les prisons, et dans les innombrables hôpitaux qui appartenaient à des armées aussi nombreuses que celles de la république, de Napoléon et de la coalition en 1813, l'encombrement qui existe encore parfois dans les hôpitaux, dans les prisons; les tentes des soldats, à peine assez spacieuses pour répondre aux besoins de la respiration; les dortoirs des colléges, des séminaires et des pensionnats, qui contiennent souvent plus de lits que le local ne l'exigerait, donnent souvent naissance au typhus, et l'on ne pense à la dissémination des malades que lorsque l'épidémie, par la dépopulation qu'elle opère, a déjà détruit en partie l'encombrement qui en était la cause.

Pour les sociétés, comme pour les individus, les enseignements du passé sont donc le plus souvent perdus pour elles... Une épidémie vient à se déclarer; la mort s'abat sur des familles entières, et, avec cette égalité qui n'est nulle part que chez elle, elle courbe sous son fatal niveau et le riche et le

pauvre; elle tranche les plus brillantes comme les plus humbles existences!... Les *médecins* sont appelés pour combattre le fléau; mais leur science est alors bien bornée: elle guérit, il est vrai, quelques malades, mais tous ses efforts ne peuvent empêcher la maladie de se développer... La sollicitude de l'administration est grande quand l'épidémie est déclarée; il est trop tard : c'est pendant la paix qu'il faut se préparer à la guerre; c'est dans les temps calmes qu'il faut savoir prévoir le mal, pour l'empêcher de se produire. Que n'employez-vous donc les lumières du *médecin* dans un temps plus opportun? Que ne lui donnez-vous tous les moyens de prévenir le développement d'une épidémie par des mesures bien entendues, et prises longtemps à l'avance? Que ne formez-vous enfin, nous l'avons déjà dit, des commissions chargées de rechercher dans l'étendue des arrondissements toutes les causes d'insalubrité qui peuvent y exister?... Et si vous voulez que le *médecin* puisse remplir cette mission dignement et utilement, donnez-lui-en tous les moyens; écoutez-le lorsqu'il vous signalera le mal, et ayez

le courage de le détruire. Lorsqu'il vous parlera de salubrité publique, ne vous montrez pas indifférents à de telles questions; et si vous ne les comprenez pas, eh bien, étudiez-les... Oui, si l'on chargeait des *médecins* de faire des visites dans les diverses communes qui composeraient leur arrondissement, on pourrait, assurément, prévenir certaines affections qui sévissent de temps à autre sur les populations. Ces *médecins* auraient à s'occuper du sol, des habitants, de leur constitution; des cimetières et de tous les établissements concernant la salubrité publique. Des tableaux imprimés seraient remplis par le *médecin* à la suite de ses tournées, et adressés à l'administration. Dans ces tableaux, les épidémies et les maladies régnantes, dont on indiquerait les causes, la nature et le traitement, seraient un des principaux objets d'études. Ce moyen, comme on le voit, permettrait d'obtenir des renseignements précieux sur une foule de questions qui intéressent non-seulement la santé publique, mais encore l'économie politique; et cette mesure d'investigation pourrait avoir les résultats

les plus avantageux, puisqu'elle créerait, dans toute la France, une administration sanitaire, dont elle est presque entièrement dépourvue. Pour une œuvre si belle, les hommes ne manqueraient pas. C'est alors qu'on pourrait utiliser, en les faisant tourner au profit de l'humanité, les connaissances d'un grand nombre de *médecins*, qui languissent dans les villes par suite d'une extrême concurrence... C'est alors que la médecine, si essentiellement progressive dans son application au perfectionnement physique et moral de l'homme; que cette science, qui étudie tous les agents modificateurs, qui constate et éloigne les objets contraires à la conservation de la vie, pourrait produire tout le bien qu'elle peut faire... Si le *médecin*, nous l'avons déjà souvent répété dans cet ouvrage, qui est appelé par ses études à exercer l'action la plus directe sur le bien-être général, ne fait pas tout le bien dont il est susceptible, ne l'accusez donc pas : les coupables, comme vous le voyez, sont ceux qui, chargés des intérêts de la société, méconnaissent trop souvent la haute mission des hommes qui se

consacrent au soulagement de l'humanité... Lorsque le *médecin,* cherchant les rapports constants qui peuvent exister entre l'état thermométrique de l'atmosphère et la mortalité des enfants nouveau-nés, constate que, dans les mois de décembre, janvier et février, sur 100 enfants, il en meurt 66 dans le premier mois de la vie et 15 dans le cours de l'année, de manière qu'il n'en survit que 19;

Que sur 100, nés au printemps, 48 survivent à la première année;

Que sur 100, nés en automne, 58 dépassent cette première année;

Enfin que sur 100, nés en été, le nombre de ceux qui vivent au delà de cette année est de 83... oui, lorsque les docteurs *Villermé* et *Milne Edwards,* attribuant uniquement la mortalité des enfants nouveau-nés à l'usage où l'on est de les exposer à l'air froid très-peu de jours après leur naissance, en les conduisant à l'église pour y être baptisés, émettent le désir que, pour prévenir de pareils désastres, l'on devrait ondoyer pendant l'hiver les enfants chez leurs parents, et remettre la cérémonie du bap-

tème à une époque plus avancée, comment sont reçus ces conseils du *médecin?*... N'interprète-t-on point mal les mesures qu'il ne réclame, cependant, qu'au nom de l'humanité et de l'intérêt général?

Lorsque le *médecin*, élevant la voix pour protéger la vie de l'homme naissant, pousse son cri d'indignation et de détresse contre la suppression des tours; lorsque, dans un chaleureux plaidoyer en faveur des enfants trouvés, le docteur *A. Hamel* crie à l'administration, « Grâce et pitié pour tous nos enfants abandonnés! grâce et pitié pour tous nos orphelins! recueillez ces enfants sans asile, arrachez-les ainsi à toutes les horreurs d'un abandon souvent obligé!... » sans entrailles comme sans générosité, l'administration garde le silence; — ni les élans généreux d'hommes remplis d'amour pour le bien, ni les cris des petits êtres qui meurent de froid et de faim, ou qui sont dilacérés par la dent de l'animal, rien ne l'émeut... Les administrateurs, dans leur aveugle imprévoyance, n'y voient qu'une mesure d'économie et de moralité; ils ont voulu ré-

primer un scandale, et le scandale engendre des crimes... Oui, des crimes!.. Et pour être conséquents, en demandant la suppression des tours, vous devriez demander aussi la radiation de l'article du Code pénal qui punit la suppression de part et l'infanticide... Songez-y bien: par la suppression des tours vous constatez officiellement le déshonneur de la mère, vous la flétrissez pour toujours, vous la poussez forcément au vice, en même temps que vous la réduisez à la misère, en lui imposant l'obligation de nourrir son enfant, de consacrer aux soins de l'allaitement et de la maternité un temps qu'elle devrait consacrer à un travail de 12 heures par jour, pour gagner misérablement sa subsistance... Et puis, quand la voix de la nature ne peut rallier autour du berceau d'un enfant ceux qui lui ont donné le jour; quand les préjugés ou la misère parlent plus haut que l'amour maternel; quand celle qui doit le ranimer de son sang est réduite à faire violence à tous ses sentiments pour se soustraire au déshonneur et à l'opprobre qui l'attendent; quand tout lui fait défaut, vous repoussez son mal-

heureux enfant! Grâce au moins pour lui! grâce pour un innocent! grâce aussi pour la mère, à laquelle les sentiments patriotiques de la convention assuraient des secours et le secret le plus inviolable, non-seulement durant toute sa grossesse, mais pendant et après ses couches!... Imitez ces vues larges et humanitaires; imitez sa législation du paupérisme, qui se distingue par l'ampleur des vues, la générosité des idées et la grandeur qui caractérisaient, à cette époque, l'esprit public en France... Et puis, ne voyez-vous pas, comme les socialistes, dans cette question, des femmes séduites, abandonnées, avilies, jeunes, trahies, confiantes et pauvres, perdues par la main qui leur jeta l'aumône d'abord, et puis le déshonneur? N'entendez-vous pas les sanglots de celles qui, flétries pour avoir voulu donner du pain à leur vieux père, sont flétries encore si elles veulent nourrir de leur lait leurs malheureux enfants? «Dans cette voie, vous dit M. Rey, de Grenoble, où l'inflexible main de l'opinion les pousse, les plus fortes s'élèvent jusqu'au crime, les plus fai-

bles descendent jusqu'au vice. Des larmes d'abord, puis du sang et de la boue! Et, de ce cloaque impur, de liquides vapeurs s'élèvent pour verser ensuite sur la terre le suicide, ou pour tomber en gouttes rougeâtres sur les marches de l'échafaud... »

Si le *médecin* appelle l'attention de l'autorité sur les dangers que présente la situation des cimetières près de l'église ; s'il rappelle à l'administration qu'un décret de l'an XII défend expressément d'inhumer dans l'enceinte des bourgs, suit-elle ces règles si importantes pour la santé publique? Dans toutes nos campagnes, ne voyons-nous pas les cimetières placés autour des églises, et trop petits relativement à la population? ce qui ne permet pas d'attendre un temps suffisant pour la décomposition des corps, avant de rouvrir d'anciennes fosses. Allez dans certaines localités, et vous verrez que les ouvertures n'ont pas deux pieds de profondeur, soit à cause du peu d'épaisseur de couche de terre végétale recouvrant un sol trop résistant; soit seulement par la négligence des fossoyeurs, et, ce qui est inconcevable, par le défaut

de surveillance des autorités locales... Mais on s'inquiète peu de la nature et de la position du terrain, ainsi que de son étendue relativement à l'état de sa population; et, malgré les inconvénients qui résultent de cette imprévoyance, on laisse subsister l'abus, sans songer à y porter remède. Et cependant des règlements existent à ce sujet : ce sont les articles 2 et 3 du décret du 23 prairial an XII, qui exigent que les cimetières soient établis à la distance de 18 à 20 toises de l'enceinte des villes et des bourgs; qu'ils soient clos de murs d'une toise au moins d'élévation, et que l'on choisisse de préférence les terrains situés au nord;

— C'est, enfin, le décret du 7 mars 1808, qui défend d'élever aucune habitation, ni de creuser aucun puits, à une distance moindre de cent mètres des cimetières; — qui ordonne que les fosses aient au moins un mètre et demi de profondeur sur huit décimètres de largeur; qu'elles soient ensuite remplies de terre bien foulée, et que chaque fosse soit distante l'une de l'autre de trois à quatre décimètres sur les côtés, et de quatre à cinq à la tête et

au pied; que l'ouverture des fosses n'ait lieu que de cinq ans en cinq ans; que les cimetières soient cinq fois plus grands que l'espace nécessaire pour le nombre présumé de morts par an... Une maladie, que l'inexécution de ces préceptes de salubrité publique a fait naître, exerce des ravages dans le bourg; l'autorité, inquiète de la mortalité, ne sait à quoi en attribuer la cause... Pour combattre l'épidémie, l'administration envoie des *médecins* sur les lieux; mais que ne prévenait-elle plutôt les effets en détruisant les causes, puisque depuis longtemps elles lui avaient été signalées?...

Lorsque le *médecin* dit aux directeurs de pensionnats, colléges et séminaires, aux instituteurs : Ces dortoirs, où vous placez trop de lits; ces chambres, où vous entassez autant d'élèves; ces salles, dans lesquelles vous rassemblez et renfermez un si grand nombre d'enfants, sont nuisibles à leur santé; l'air qu'ils y respirent est promptement vicié, et rendu impropre aux besoins de la respiration; saturé de gaz acide carbonique, il est pour eux un poison!... l'administration ne prend aucune mesure, et ce

n'est que lorsque le typhus s'est déclaré dans l'établissement, que l'on a recours à son expérience; mais il est trop tard..... Et dans ces appartements où se logent les classes ouvrière et indigente, et qui semblent s'y accroître en raison du peu d'espace, le *médecin* ne voit que trop souvent se développer des fièvres graves, sorte d'empoisonnement miasmatique qui vient vider, de temps à autre, le trop plein de ces familles : triste condition à laquelle seront vouées ces classes malheureuses, jusqu'à ce que le *médecin*, avec ses préceptes, et l'administration, avec ses ressources, ne viennent porter une main secourable à ces êtres, que de telles conditions d'insalubrité vouent à une mort précoce...

Le *médecin* avec ses préceptes, avons-nous dit. Eh oui, assurément. Le *médecin* leur donne des conseils; mais à quoi servent-ils la plupart du temps? les malheureux sont-ils capables de les suivre? Quand il dit au prolétaire que sa chambre est malsaine, que ses aliments sont de mauvaise nature, que ses vêtements ne suffisent pas, ce malheureux peut-il changer sa condition?... Lorsque le choléra

est venu s'abattre sur notre pays, l'autorité répandit des instructions dans lesquelles on lisait : Soyez bien logés, soyez bien vêtus, ayez de bons aliments, ne vous exposez pas au froid quand vous êtes en sueur, etc. L'autorité avait beau répandre des instructions, prodiguer des conseils, indiquer les précautions à prendre et les règles hygiéniques à observer; comment des gens qui n'ont ni habitation ni vêtements convenables, ni nourriture saine et suffisante, pourraient-ils, alors même qu'ils les comprendraient, se soumettre à de semblables observances?... Changez donc sa condition; ayez une organisation sociale qui puisse donner des vêtements à ceux qui en manquent, et du pain à ceux qui ont faim, alors la mission du *médecin* sera plus facile, ses efforts pourront être couronnés de succès.

Et dans les hôpitaux, l'administration donne-t-elle au *médecin* tous les moyens de remplir fructueusement sa mission? Hélas, non! Lorsqu'à leur situation insalubre ces établissements joignent l'inconvénient d'être trop petits, de n'avoir ni cour, ni jardin, où les malades puissent prendre l'air et

réchauffer au soleil leur corps affaibli; lorsque, dis-je, des administrateurs, ne comprenant point l'influence délétère d'une trop grande accumulation d'hommes, entassent malades sur malades dans des appartements mal aérés et mal éclairés, alors le poison dont le *médecin* vous a souvent entretenu se développe rapidement au sein de ce foyer humain d'infection... La religion et la philanthropie ont assurément beaucoup fait pour l'humanité en lui élevant des temples; mais, on ne saurait trop le répéter, la philanthropie, sans les secours de la science, c'est un grain de blé sur une terre en friche : et si l'administration, par son incurie, fait naître dans les lieux destinés au soulagement un mal qui doit tuer les malheureux qui viennent y chercher la santé, que devient l'homme que sa mission appelle à les secourir? Que devient celui qui avait tant de fois parlé des dangers de l'encombrement et des maux qu'il fait naître; celui qui disait si souvent de chercher à prévenir le développement des maladies qu'il n'est pas toujours possible de guérir?... Oui, que devient le *médecin*?... Il se dévoue pour combattre

le mal... Ses efforts sont impuissants... Tout tombe autour de lui : sœurs, agents, infirmiers, élèves, chefs de service... Là, comme au champ d'honneur, un combattant prend la place de celui qui succombe... Quel courage, quelle impassibilité d'esprit, quelle tranquillité!... En vain l'effroi général l'environne de toute part; en vain l'expérience lui dit que le malade est un foyer d'infection, que son souffle et son contact sont empoisonnés; en vain le typhus, rapide dans sa marche, a frappé de mort ses confrères généreux qui venaient lui arracher ses victimes... une moralité sévère impose silence à l'instinct de conservation, qui lui crie de fuir... Mais la contagion viendra aussi le frapper?... Sa force d'âme, sa conviction, son insouciance pour lui-même, son dévouement puisé dans le sentiment de ses devoirs, le fortifient contre l'impression de l'agent délétère, et lui permettent de sortir victorieux de ce véritable duel... La contagion!... Il ne la craignait pas; il ne l'a jamais crainte... Ouvrez l'histoire, — dans ces temps où la peste exerçait ses ravages en Europe, et vous verrez le *médecin* se consacrer

avec une abnégation et un zèle admirable à son pénible et périlleux ministère; — dans ces temps où le fils sans pitié désertait son vieux père mourant, où la fille au lit de mort appelait en vain celle qui l'avait nourrie, où époux, parents, méconnaissant la loi de la nature, fuyaient ceux qui les auraient dû secourir... Oui, ouvrez l'histoire, et vous verrez le *médecin*, dans ces temps de calamité, s'empresser autour des victimes abandonnées, devenues des objets d'horreur pour leurs semblables, et cruellement abandonnées par les objets de leurs plus chères affections, consolant les malades, les arrachant à la mort du désespoir, multipliant les préservatifs, désinfectant les matières suspectes, et isolant les victimes. Ils comprenaient, ces apôtres de l'humanité, la grandeur de leur mission, la sublimité de leur sacerdoce, lorsqu'autour d'eux, cependant, ne respirait que le plus vil égoïsme!... Voyez le *médecin* en Égypte : une terreur s'était emparée de l'esprit du soldat; celui qui était frappé de la peste (elle décimait alors toutes les villes) se croyait mort; tout le monde fuyait... Le *médecin* en chef de l'armée fran-

çaise parcourt les hôpitaux, calme l'imagination effrayée des malades, s'inocule la maladie, et, par ce grand acte de dévouement, soutient le courage des soldats, et sauve l'armée!...

> *Desgenette* est son nom : sur un marbre pieux,
> La Grèce l'eût inscrit au nombre de ses dieux.
>
> BARTHÉLEMY et MÉRY.

En 1832, pendant le choléra, le *médecin* n'a pas été moins sublime; il a prodigué son temps, sa santé, sa vie, à toutes les heures du jour et de la nuit, dans les hôpitaux, dans les bureaux de secours, dans les maisons particulières, chez les pauvres comme chez les riches; il a prodigué généreusement ses soins aux malades, relevé par son exemple le courage de ceux qui les entouraient, lutté sans cesse contre les fatigues de tous genres, et résisté à ce découragement si naturel au *médecin,* lorsque, de toutes parts, il rencontre de douloureuses preuves de l'impuissance de son art et de l'insuffisance de ses efforts... Présents partout où on les appelait, les *médecins* ont tous rivalisé de zèle, et rempli leurs

pénibles fonctions d'une manière admirable. Et lorsque la populace de Paris, égarée par la malveillance ou son ignorance, croyant à des empoisonnements, maltraitait si cruellement nos confrères, on a vu des *médecins*, de garde aux bureaux de secours, se déguiser en hommes du peuple, traverser les groupes tumultueux et menaçants, pour porter des médicaments et des consolations dans les réduits du pauvre atteint de l'épidémie... Voulez-vous encore d'autres exemples du zèle et de l'abnégation du *médecin*? Voyez en 1832 nos confrères de Pologne abandonnant leurs foyers, leur clientèle, et vendant leurs biens pour voler à la défense de la patrie soulevée; voyez les *médecins* de toutes les parties de l'Europe se rendant à l'appel qu'on leur fait de venir au secours de cette terre opprimée. Un grand nombre contribua à cette œuvre d'humanité et de gloire, et, des soixante qui partirent de notre France, quinze y trouvèrent la mort... Admirable profession que celle qui inspire de tels sentiments!

CHAPITRE IV.

LE MÉDECIN ET LES OUVRIERS.

Influence des professions et des fabriques sur la santé des ouvriers. — Leur constitution traduit en général la nature de leurs travaux. — Des avantages que présenteraient des cours publics où la classe ouvrière apprendrait à éviter les causes de maladies. — Influence délétère des quartiers qu'habitent les ouvriers. — Devoirs de l'administration pour changer ce triste état de choses.

La condition des ouvriers, qui exposent leur santé pour rendre notre existence plus commode, plus confortable, et celle des gens que la fortune a favorisés, laissent entre elles un intervalle trop remarquable dans les tableaux de mortalité, pour ne point admettre que les causes de cette différence appartiennent à des influences sociales et professionnelles susceptibles d'être améliorées : — les unes, par une étude soutenue et consciencieuse des procédés que l'on met en usage dans les fabriques et les ate-

liers; — les autres, par une meilleure organisation du travail, qui leur permette de se procurer les moyens de résister, par un régime alimentaire convenable, à des causes continuellement agissantes. Chez cette malheureuse classe d'ouvriers au teint pâle et étiolé, aux membres grêles, aux muscles atrophiés, qui travaille 15 à 17 heures par jour dans des rez-de-chaussée humides où le soleil ne pénètre jamais, vivant dans une atmosphère corrompue et chargée d'émanations malfaisantes, mal vêtue, mal nourrie, mal logée, la vie moyenne est assurément au-dessous de celle de la classe riche... Lisez les enquêtes parlementaires pour 1842 qui ont été publiées en Angleterre, vous y verrez qu'à Manchester la vie moyenne, dans la classe manufacturière, n'est que de 17 ans; à Liverpool, elle est réduite à 15 ans; et lorsqu'en 1830 un *médecin* de Sheffield étudia l'état sanitaire des ouvriers qui, dans cette ville populeuse, travaillent l'acier, il ne put trouver, parmi les malheureux polisseurs de fourchettes, un seul homme qui eût atteint sa 36e année; — à Beltnalgreen, un des faubourgs de Lon-

dres, où la vie moyenne est de 45 ans pour la classe opulente, elle est réduite à 16 ans pour la population ouvrière; dans la ville de Mulhouse, où le travail des fabriques crée sans cesse des fortunes dont l'industrie se glorifie, mais ne procure à l'ouvrier qu'un salaire insuffisant, la vie probable est de 7 1/2 ans... Oui, dit le docteur *Villermé*, auquel nous empruntons ces détails, oui, au bout de 7 1/2 ans, la moitié des enfants qui naissent à Mulhouse a déjà péri, et, pour le nouveau-né de l'ouvrier des filatures, la vie probable est de 15 mois.

Parmi les hommes appelés à se préoccuper des intérêts de la classe ouvrière, c'était au *médecin*, qui comprend combien le perfectionnement physique et moral des ouvriers importe à l'avenir du pays; qui est porté par sympathie comme par devoir au soulagement des classes laborieuses et à l'amélioration des conditions hygiéniques de ces soldats pacifiques de l'industrie, de ces ouvriers qui nous nourrissent, nous vêtent, nous abritent, et qui multiplient à l'infini les éléments de notre bien-être; de ces classes nombreuses, non moins intéressantes par

l'utilité et la diversité de leurs travaux que par les privations qu'elles endurent, et dont l'amélioration doit être le but permanent de toute économie politique qui n'est pas une science vaine; c'est au *médecin*, dis-je, à faire connaître les causes de cette dégénération affligeante des classes ouvrières, à étudier les diverses professions sous le rapport de la santé, à signaler les influences souvent dangereuses, et quelquefois délétères, qui les environnent; et à l'administration à améliorer, à surveiller, à interdire même certaines industries qui tuent, comme des victimes désignées, les malheureux que la misère et la faim y conduisent.

Dans les immenses établissements où, à la faveur d'ingénieuses machines, on fait contribuer tous les âges et toutes les forces à un but commun, l'abus qui se faisait de celles de l'enfance n'appelait point l'attention de l'autorité. On calculait la durée du travail, non d'après les forces réelles de l'enfant, la connaissance de son être, mais d'après les besoins de la manufacture!... Le *médecin* a pénétré dans ces établissements;.... il y a vu de jeunes enfants le-

vés à 5 heures du matin, et debout encore à 10 heures du soir, nourris comme des chiens immondes, entassés la nuit pêle-mêle sur de tristes grabats.... La mort était là en permanence; la misère, la faim, la fatigue, exténuaient ces pauvres êtres...

Le *médecin* a dit à l'administration : Placez le remède à côté du danger; votre devoir est de résister, non-seulement à la cupidité de ceux qui exploitent, mais encore à la cupidité de ceux qui sont exploités; il importe à la société que de jeunes enfants ne soient point exténués par un travail forcé; que leur vie à peine commencée ne soit pas abrégée; qu'ils ne soient point condamnés à une vieillesse prématurée, à des infirmités douloureuses; intervenez enfin, par une loi, pour empêcher qu'un emploi abusif et disproportionné des forces des enfants ne fasse pas obstacle à leur développement physique, intellectuel ou moral : vous en avez le droit, car la société doit protéger autant qu'elle le peut les enfants contre l'abus d'un travail au-dessus de leurs forces et qui les tue, comme elle les protége dans certaines circonstances contre leurs tuteurs et

leurs propres parents.... La législation est enfin intervenue, pour limiter la durée du travail des enfants dans les manufactures : on a fait une loi d'humanité; elle était nécessaire, elle était indispensable.

De grands dangers sont attachés aussi au travail des ouvriers. S'ils n'ont point fixé l'attention des écrivains qui ne se sont occupés que des moyens d'assurer la subsistance par le travail, le *médecin,* à qui il appartient d'éclairer les populations et l'autorité administrative sur toutes les questions d'économie politique, qui tiennent à ses études par des rapports si étroits qu'elles ne sauraient être résolues avec succès sans elles; le *médecin*, dis-je, à qui est réservé la noble et difficile tâche de concilier la santé avec les exigences professionnelles des diverses classes de la société, ne peut passer sous silence, dans la question immense du travail, la vie, la santé du travailleur, les influences qui agissent contre lui, et le prédisposent à tels ou tels genres d'affections.

Pour se convaincre de l'importance des profes-

sions sur la santé, il suffit de jeter les yeux sur les ouvriers qui exercent des états différents. Quoi de semblable, par exemple, entre la peau animée le corps robuste et accidenté de fortes saillies musculaires de l'homme de peine qui se livre, à l'air libre, à de violents exercices,—et le corps bouffi, sans saillies, la face pâle du cordonnier qui travaille constamment assis, dans une chambre étroite et mal aérée? Si leur constitution diffère essentiellement, il en est de même de leur prédisposition aux maladies..... C'est ainsi que les portefaix et les forts de la halle, qui sont obligés de faire des efforts violents, sont sujets aux hernies, aux ruptures de tendons et de muscles, aux affections du cœur. Dans ce cas, c'est la violence des contractions musculaires de toutes les parties du corps qui occasionnent la maladie; ces efforts compriment les vaisseaux sanguins, refoulent le sang vers l'intérieur, et ne permettent point au cœur de remplir librement ses fonctions.

Les ouvriers qui travaillent au milieu des poussières minérales, animales ou végétales, sont blêmes

et maigres; ils sont prédisposés, eux, aux irritations de l'appareil pulmonaire, des paupières, de l'œil; aux affections de la peau, suite d'une malpropreté habituelle.

Si « le tabac est divin et n'a rien qui l'égale, » pour les fumeurs du moins, et surtout pour la régie; ces jouissances, vendues par le fisc plus qu'elles ne valent, prédisposent l'ouvrier qui nous les élabore aux coliques, au dévoiement, aux flux de sang, mais surtout au vertige, aux maux de tête, au tremblement musculaire, à un véritable narcotisme. On conçoit facilement qu'il en soit ainsi, quand on songe à la composition de la plante et au principe si énergique qu'elle contient, la nicotine, poison des plus violents.

Les imprimeurs, qui, pendant la durée de leur travail, sont obligés de se tenir constamment debout, sont prédisposés au gonflement des membres inférieurs, aux varices, aux ulcères.

Les plumassiers, les chapeliers, etc., sont prédisposés à la phthisie pulmonaire, mais par une cause toute spéciale. Ici, ce sont de petits corps

soyeux qui, fixés sur la trachée-artère et les bronches, y occasionnent un chatouillement incommode, suivi d'une toux habituelle et fatigante.

Les horlogers, qui travaillent à des objets très-fins et très-brillants; les forgerons, qui reçoivent à chaque instant l'impression d'une vive lumière, sont prédisposés aussi à la myopie, aux ophthalmies chroniques, à l'amaurose, à la cataracte.

Les peintres qui portent imprudemment leurs pinceaux à la bouche; les imprimeurs, les plombiers, les fondeurs de caractères, ceux qui travaillent le cuivre, sont tous prédisposés à la colique, à des paralysies partielles... Le danger est encore plus grand parmi les ouvriers qui sont appelés à manier certains métaux; il y en a qui sont exposés à d'affreuses maladies, à de terribles accidents, à de véritables empoisonnements : tels sont ceux que la misère et la faim conduisent dans les fabriques de blanc de céruse. Des douleurs atroces et de pénibles vomissements d'abord, puis la paralysie des extrémités, l'affaiblissement de l'intelligence, et même stupidité complète, convulsions, marasme,

et mort dans un affreux état de cachexie et de dépérissement, tel est le sort des malheureux que la nécessité conduit dans ces usines empoisonnées.... Le *médecin* a dénoncé ces faits à l'administration; la science, par l'organe du docteur *Tanquerel des Planches,* qui s'est dévoué avec un zèle digne des plus grands éloges à l'étude des maladies de plomb, a fait connaître des moyens prophylactiques dont il est permis d'espérer les plus grands succès. Déjà les fabriques dans lesquelles on prend ces précautions se distinguent par le très-petit nombre de malades qu'elles fournissent.

La prédisposition des ouvriers aux maladies arrive aussi par des excès dans tous les genres : ainsi, excès de nourriture, excès de boisson, défaut de nourriture, mauvaise habitation, excès de travail, les conduisent souvent, quoique par un chemin différent, à la maladie.

Parlerons-nous des intempéries des saisons, auxquelles les ouvriers s'exposent journellement, et contre lesquelles ils ne prennent aucune précaution?... Voyez-les au travail : leur corps est baigné

de sueur; ils se dépouillent de leurs vêtements, et s'exposent imprudemment à des courants d'air. Mais ce n'est pas toujours en vain qu'ils transgressent ainsi les lois de l'hygiène : des catarrhes, des douleurs et des inflammations mortelles des poumons, ne sont que trop souvent la suite de ces imprudences.

En portant nos regards sur certaines classes d'ouvriers, nous voyons qu'ils offrent tous un aspect qui leur est propre. Les uns, exerçant certaines parties, offrent dans ces parties un développement remarquable; ceux-ci présentent des épaules larges et arrondies; ceux-là, des jambes volumineuses. L'un est brûlé par l'ardeur du soleil; l'autre est étiolé par l'obscurité. Chez les uns, l'appétit, la digestion et toutes les fonctions individuelles sont pleines d'énergie; chez les autres, elles languissent dans une profonde atonie. Ceux-ci ont le visage pâle, bouffi, décoloré; leurs yeux sont ternes et sans expression; leurs chairs sont molles et leurs membres peu développés : ce sont des ouvriers sédentaires; ce sont des ouvriers qui travaillent dans des

lieux où l'air est calme, non renouvelé. Dépourvus de toute énergie, ils sont sujets aux scrofules, au scorbut, aux hémorragies passives, à la phthisie pulmonaire..... Les ouvriers qui habitent les rez-de-chaussée, les rues étroites, sombres; les tailleurs, les cordonniers, qui séjournent dans des lieux étroits et renfermés; les ouvriers des manufactures; les imprimeurs, et les tisserands, qui travaillent dans des caves humides, en s'exagérant l'influence de cette humidité sur les travaux de leur profession, présentent en général le même cachet, et sont prédisposés aux affections atoniques, débilitantes.

Si nous voulions passer en revue toutes les professions qu'exercent les artisans, nous trouverions, dans toutes, des causes de maladies; il nous serait facile aussi de donner des préceptes pour combattre les influences qui agissent sur leur santé. Mais ce sujet, plein d'intérêt sans nul doute, puisqu'il regarde une classe nombreuse de la société, ne peut trouver sa place ici, et demanderait à être étudié dans un cours public, où chaque spécialité serait

traitée avec les développements que comporte une pareille matière. Un cours de cette nature nous semble d'un trop haut intérêt pour ne pas désirer et exprimer ici le vœu qu'on institue dans les villes des chaires d'hygiène, comme on institue des chaires de latin, de grec, de mathématiques. Dans une éducation publique bien entendue, l'hygiène devrait être le point de séparation nettement posé entre les connaissances que peuvent et que doivent acquérir tous ceux qui cultivent leur intelligence, et celles qui ne peuvent appartenir qu'aux hommes voués exclusivement à l'étude de la médecine.

« L'introduction de cette connaissance importante dans l'enseignement des colléges, répéteront tous les *médecins* avec le docteur *Trélat,* en même temps qu'elle fournirait un aliment utile de plus à l'intelligence des jeunes gens, contribuerait puissamment à leur donner des idées justes, et à les rendre meilleurs et plus forts; car tous les intérêts bien entendus convergent vers un même point, et ce qui se fait de favorable à la santé des hommes tourne nécessairement pour eux au profit de la saine morale. »

Oui, l'hygiène, cette partie si importante des études du *médecin*, n'est point assez répandue, et l'administration, malheureusement, ne comprend point encore son utilité. On a créé des chaires d'hébreu et de chinois; on a doté les grandes villes de facultés où l'on enseigne tout, hors l'art de se bien porter. Et pourtant les nombreuses industries dont l'Europe est couverte, les maladies endémiques qui la désolent encore, les différences de régime, de mœurs et de traditions sociales qui distinguent sa population, ajoutent singulièrement à l'intérêt que l'hygiène présente déjà par elle-même, comme résumé des applications immédiates de l'art à la conservation de l'individu, et à l'amélioration physique de l'espèce. Oui, l'hygiène, cette gardienne des lois qui président à la formation, à l'accroissement, à la prospérité et au maintien des sociétés humaines; — qui nous apprend à satisfaire nos besoins physiques et moraux dans la mesure la plus convenable à notre développement et à notre conservation; — qui nous enseigne à régler les actes de notre vie, de manière à les faire tourner au profit de

notre santé ; — l'hygiène, cette science si vaste, si riche de détails, si variée dans ses applications, et dont l'importance justifie le haut intérêt qu'elle a inspiré aux nations de tous les âges, devrait être plus répandue, en étendant ses préceptes à toutes les classes de la société.... Dans ces cours, les ouvriers recevraient aussi des leçons utiles, qui leur apprendraient à éviter les causes de maladies attachées à leur profession ; là, on leur prêcherait les lois de conservation, préceptes qui devraient entrer, pour une grande partie, dans leur instruction professionnelle.

Si les travaux des ouvriers, si une alimentation insuffisante, si l'abus de jouissances matérielles, auxquelles ils ne se livrent que trop souvent, ont une grande influence sur leur constitution, sur leurs maladies, les quartiers qu'ils habitent offrent aussi au *médecin* de nombreuses causes qui contribuent encore à altérer leur santé.... Ici, c'est la malpropreté de la voie publique, les émanations qui se dégagent de certains ateliers ; plus loin, ce sont des maisons trop hautes, et séparées seulement

les unes des autres par des espaces étroits qui rendent la rue malsaine, — parce que l'air y est difficilement renouvelé, — que la lumière n'y pénètre pas, — et que le sol est toujours humide. Et cependant l'air et la lumière sont deux agents dont l'influence sur la vie et la santé ont une action bien remarquable. Voyez les prisonniers qu'on jette dans des cachots obscurs; voyez les individus qui habitent certains rez-de-chaussée; voyez les ouvrières à peau décolorée, à constitution délicate, qui passent leur vie dans des ateliers où ne pénètrent jamais les rayons du soleil; comparez encore le mineur au cultivateur, la différence de constitution vous frappera. C'est ainsi que, dans les cités populeuses, dans les quartiers bas, humides et malpropres; dans les rues étroites et mal percées, qui permettent difficilement à l'air de circuler, aux rayons bienfaisants du soleil de pénétrer, et où s'agglomère une population nombreuse, livrée à toutes les privations de la misère, rien n'est plus commun que de rencontrer des individus offrant le tableau vivant de la diathèse scrofuleuse au dernier degré,

et traînant les restes d'une existence dévorée par les infirmités qui en sont le cortége.... D'autres sont étiolés, chargés d'un embonpoint mollasse; leurs chairs sont flasques, leur corps souvent déformé, leurs extrémités articulaires gonflées, les glandes de leur cou tuméfiées et ulcérées; l'ossification et la puberté sont retardées, et attestent la langueur de la vie; attestent que le milieu dans lequel ils sont plongés exerce sur eux sa funeste influence.... A Paris, les scrofuleux que l'on reçoit dans les hôpitaux viennent principalement des quartiers de la Halle, de la Cité et du faubourg Saint-Marceau, assemblage de rues basses et étroites, où les rayons du soleil ne pénètrent qu'avec peine, de ces quartiers qui présentent, entassée dans des maisons mal construites, une population nombreuse, ouvrière, souvent plongée dans les excès, toujours expiés par les privations les plus pénibles, et l'usage forcé d'une nourriture malsaine et peu abondante.... Le choléra frappe-t-il Paris, — c'est dans ces constructions resserrées du moyen âge qu'il sévit avec le plus d'intensité; — c'est dans

ces maisons habitées par les ouvriers, où le père, la mère, les enfants, grands et petits, sont entassés dans une seule pièce, qui sert en même temps d'atelier, de cuisine et de chambre à coucher; — dans ces quartiers remplis de ces hôtels garnis où on loge à la nuit, réceptacles impurs des vices et de la misère; — et s'il se montre dans les quartiers mieux bâtis, alors il semble y attaquer de préférence le concierge dans sa loge étroite, et le valet sous sa toiture abaissée.

Dans toutes les cités populeuses, de grands travaux publics ont amélioré leur état de salubrité : de belles rues, de larges quais, de somptueuses demeures ont remplacé ces rues anguleuses et sombres, ces maisons entassées les unes sur les autres, dont l'influence sur la santé publique a été si pernicieuse! Mais le riche seul profite de ces perfectionnements, tandis que les quartiers qu'habite la classe ouvrière restent partout, comme nous venons de le dire, tels qu'ils étaient au moyen âge, ce temps de pestes et d'épidémies.... Pourquoi l'insalubrité de ces quartiers ne fixe-t-elle pas l'attention de

l'administration, et n'excite-t-elle pas sa sollicitude pour les rues qu'habitent les classes pauvres et laborieuses, afin de faire disparaître le plus grave inconvénient que présente l'habitation de l'ouvrier : l'encombrement et le défaut d'air ? Pourquoi, ainsi qu'on l'a déjà demandé, l'autorité, chargée de veiller sur la santé publique, ne dissémine-t-elle point vers les barrières les nombreux ouvriers que les grandes cités renferment dans leur sein, en favorisant l'établissement de maisons garnies et de restaurants à bon marché dans des quartiers peu habités ? Et puisque le gouvernement aime tant à bâtir, pourquoi, au lieu de dépenser tant d'argent dans la construction de palais ou de monuments, d'un bel aspect sans doute, mais le plus souvent d'une complète inutilité, pourquoi n'en consacre-t-il pas une partie, soit à bâtir par les villes, soit à accorder des primes aux entrepreneurs qui consentiraient à construire des habitations salubres et moins resserrées pour les ouvriers ? Ces conceptions philanthropiques lui mériteraient la reconnaissance publique; car il ne faut pas oublier qu'en prenant soin des pauvres

on prend soin des riches, et que c'est ajouter aux années de vie des privilégiés et en écarter les causes de mort, que d'apporter aux malheureux un peu plus d'aisance et de salubrité !

CHAPITRE V.

LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION DES PRISONS.

Nulle étude physique et morale sur les prisonniers ne peut être faite sans le concours des *médecins.* — Telles qu'elles sont organisées, les commissions des prisons n'ont point les lumières suffisantes pour juger toutes les questions qui intéressent les détenus. — Le *médecin* n'est point suffisamment représenté dans ces comités. — Conséquences fâcheuses qui en résultent pour le régime des prisonniers. —

Des divers systèmes pénitentiaires. — Leur influence sur la santé.

La mission du *médecin* le conduit encore à pénétrer dans les prisons et dans les bagnes, pour appeler la sollicitude de l'autorité sur toutes les questions qui concernent les détenus. Là, tout intéresse le *médecin :* — l'appartement que doit occuper chaque prisonnier, la position, le nombre et la grandeur des ouvertures ; — l'air, son humidité, les émanations dont il peut être chargé ; — l'alimentation, — et les

divers systèmes moralisateurs et éducateurs qui préoccupent aujourd'hui si vivement la société.... Et cependant celui qui est appelé, par ses études, à introduire des améliorations dans le régime physique et moral des maisons de détention, n'est pas consulté sur les questions qui se rattachent à ses travaux, et la médecine est rarement représentée dans les commissions des prisons! Quoi! le *médecin,* dont la science a pour objet l'homme physique et moral; pour but, sa conservation et son perfectionnement; pour moyens, toutes les productions de la nature et des arts; pour auxiliaires, toutes les branches des connaissances humaines; — le *médecin,* qui est habitué, par la nature même de ses travaux, à réfléchir sans cesse sur les influences variées que l'homme reçoit des agents qui l'entourent, et sur les modifications profondes qui en résultent dans l'organisme; — le *médecin* enfin, qui, par la pratique journalière de l'art de guérir, est seul capable d'apprécier convenablement les effets des divers procédés que l'administration est appelée à mettre en usage, n'est pas représenté dans les commissions

des prisons! Mais est-ce là agir dans l'intérêt de l'humanité? est-ce là comprendre la haute mission du *médecin?* est-ce là savoir apprécier les rapports qui lient ses études à tout ce qui intéresse l'homme? est-ce là savoir reconnaître l'importance d'une science qui se place au premier rang, par son immensité, entre les autres sciences naturelles, en même temps que, par son utilité, elle les domine toutes!

Ceux qui ont lu la description des cachots du moyen âge, où les prisons jouaient un si grand rôle : prisons royales, prisons des seigneurs, prisons d'officialités, plombs de Venise, tous lieux de torture et de supplices, monuments de la féodalité et de la barbarie; ceux qui ont vu les anciennes maisons de détention, où il n'y avait ni cour, ni promenoir; où les prisonniers ne sortaient jamais de leurs chambres pour jouir du soleil ou pour respirer un air moins corrompu; véritables foyers d'infection placés au centre des villes, avec leurs ouvertures étroites, leurs cachots humides et malsains, avec leurs barreaux de fer si rapprochés, qu'ils semblaient

laisser passer à regret la lumière, peuvent juger du progrès que nous avons fait dans cette partie de l'hygiène publique... Les nouvelles maisons d'arrêt, situées dans des expositions qui leur permettent de recevoir et l'air et le soleil, se trouvent assurément dans de meilleures conditions pour la santé des prisonniers. Nous ferons cependant le reproche aux administrateurs qui ont présidé à la construction de nos prisons, de n'avoir point fait toutes les ouvertures aussi élevées les unes que les autres ; nous leur reprocherons également de laisser le geôlier vendre au riche qui paye, et qu'il place dans des pièces séparées, la pureté de l'air, qui devrait aussi être la propriété du pauvre, dont les droits à l'égalité sont consacrés par les lois. Pourquoi cette différence ? Est-ce que les prisonniers n'ont pas des titres égaux à la même quantité d'air et de soleil ? Les grandes ouvertures, vous ne l'ignorez pas, contribuent à rendre les habitations plus salubres; elles doivent être surtout une condition indispensable de salubrité, où des malheureux passent la plus grande partie de la journée dans une chambre

commune à plusieurs.... Si on ne s'était pas entièrement rapporté à la science d'un architecte plus ou moins instruit, et si le *médecin* avait été consulté sur les plans, ces bâtiments, qui sont en général bien placés pour recevoir l'influence de l'air et du soleil, n'auraient rien laissé à désirer. Mais l'administration ignore, nous en avons déjà donné assez de preuves, ou du moins agit comme si elle ignorait les applications nombreuses des études du *médecin* aux arts, et à tout ce qui intéresse la conservation et le perfectionnement de l'homme... Et puis une commission, choisie parmi des rentiers, des fonctionnaires, peut-elle avoir les lumières nécessaires pour juger toutes les questions d'hygiène? L'autorité y place ses créatures, sans s'inquiéter si tel homme qu'elle nomme a fait des études qui lui permettent d'avoir une opinion motivée sur le régime physique et moral des détenus, et sur l'amélioration du système pénitentiaire, que l'on réclame si vivement aujourd'hui.... Si, jusqu'ici, la société, en frappant le malfaiteur coupable d'avoir outragé ses lois, ne voyait, dans la peine infligée au prison-

nier, qu'un moyen physique de le placer dans l'impossibilité de nuire; si elle croyait que quand elle rejetait le coupable entre quatre murailles, et qu'elle lui avait donné assez de pain pour ne pas mourir de faim, elle avait tout fait, heureuse d'être délivrée du méchant qui avait troublé son repos; aujourd'hui la question a grandi. Il ne s'agit plus d'avilir l'homme pour le rendre à la vertu; il ne s'agit pas seulement d'enchaîner un malfaiteur, comme on le ferait d'une bête féroce, de l'exposer sur un échafaud à la haine et à la malédiction publique, et de le jeter dans le pêle-mêle d'une prison commune à cinq cents malheureux traités comme lui, ou de l'enterrer dans un bagne, — ce régime de terreur, de violence matérielle, d'infamie publique, dont l'éternelle flétrissure du galérien forme la base, — ce régime atroce pour celui qui ne s'y habitue pas, plus odieux quand l'âme s'y accoutume à force de dépravation; aujourd'hui, on veut modifier les défauts, les inclinations vicieuses, les mœurs corrompues. Grâce aux études du *médecin*, on est disposé à voir, dans un individu qui a mérité la vin-

dicte publique, moins un criminel qu'il faut cruellement punir, qu'un être malade dont il faut traiter le moral et guérir les passions, comme l'on traite et comme l'on guérit certaines personnes atteintes d'une maladie mentale, avec lesquelles il serait aisé de prouver qu'il a plus d'un rapport de ressemblance.... Oui, aujourd'hui, la question est envisagée sous le point de vue le plus large, et l'on a compris que les prisons doivent être instituées pour améliorer ; qu'en punissant le coupable, elles doivent exercer en même temps sur lui une action salutaire ; qu'il faut qu'elles guérissent les plaies morales dont il est atteint, et le rendent à la société meilleur, plus vertueux ; on a compris, enfin, qu'une réforme complète est indispensable dans le traitement que l'on fait subir aux détenus..... Et vous oubliez les *médecins* pour faire partie de ces commissions ! Mais lorsqu'elles auront à choisir entre tous les systèmes pénitentiaires, lequel adopteront-elles ? Pourront-elles apprécier, sans le concours du *médecin*, si telle modification que l'on propose, en apparence favorable à la santé des dé-

tenus, ne peut pas produire le développement de quelques maladies? — Elles consulteront, dites-vous, les économistes. — Mais ils ne sont pas d'accord. Les uns soutiennent qu'en adoptant tel système, la mortalité est très-grande et la folie commune. D'autres trouvent, au contraire, que toutes les conditions nécessaires à l'entretien de la santé y sont réunies; ils assurent que les détenus, qui n'ont ni préaux ni récréations, se portent mieux et meurent moins que dans les prisons où l'exercice des préaux leur est accordé; — que l'isolement de jour et de nuit, avec travail, est non-seulement propre à prévenir la peste funeste de la corruption, mais encore à corriger certaines mauvaises dispositions, et à rendre bons sujets des hommes autrefois égarés; — que l'expérience, enfin, a prouvé que le système cellulaire ne nuit nullement à la santé, si, toutefois, les cellules sont construites au-dessus du sol, bien aérées et bien éclairées, et si les prisonniers sont bien traités d'ailleurs, ainsi que cela a lieu en Amérique..... D'autres vous diront — que le système absolu de l'emprisonnement solitaire est un sys-

tème barbare, mortel ; — que des cellules, qui n'ont que deux mètres de largeur sur trois de longueur, sont de vrais tombeaux ; — que l'exercice de la parole est indispensable à la conservation de la santé, parce qu'il développe un organe essentiel à la vie ; — que le silence trop prolongé, paralysant l'action de la poitrine, dispose infailliblement à la phthisie pulmonaire ; — que si le régime silencieux a passagèrement conquis quelques économistes, leurs suffrages étaient dus à l'horreur inspirée par le régime des prisons en général, régime qui n'est pénitentiaire en aucune façon ; — que cet isolement est une cause assez ordinaire de folie, car il mène à l'uniformité des sensations et des idées. Ils vous parleront d'un effroyable vice que la vie solitaire développe d'une manière affreuse, d'un vice qui tue l'homme physique et l'homme moral; ils vous apprendront, enfin, que l'isolement et le silence, pendant cinq ou six ans, est tout ce qu'il y a de plus inhumain, de plus contraire à la nature de l'homme, et qu'il altère la santé des prisonniers au delà de certaines limites que la société n'a pas

le droit de franchir..... D'autres disent : Il faut renfermer solitairement le coupable pendant plusieurs années, afin que, plié par la réflexion, il rentre en lui-même. Sans doute que si l'on isole un cerveau mal organisé, il en résulte souvent un dérangement intellectuel qui peut aller jusqu'à la folie; si l'isolement a lieu pour des sujets dont le cerveau est normalement organisé, on n'observe rien de pareil; au contraire, la solitude apprend à réfléchir, et la méditation perfectionne l'intelligence... — Mais que voulez-vous qu'il trouve, que voulez-vous recueillir, répond Barthélemi Maurice, dans cette âme où la société n'a rien semé, ni morale, ni religion, ni connaissance du bien, ni horreur du mal? Sans doute quelques corps, en se repliant sur eux-mêmes, acquièrent une force plus considérable; mais il faut qu'ils n'aient pas perdu toute énergie, toute élasticité. Resserrez, repliez de la boue et du plomb, vous n'aurez jamais que du plomb et de la boue. Avec l'éducation qu'ils ont reçue, la plupart de nos prisonniers ne sauraient guère être en plus mauvaise compagnie que lorsqu'ils sont seuls!.... Dissi-

pez leur ignorance profonde par un bon enseignement élémentaire; persuadez-les de la sécurité et du bonheur dont jouissent ceux qui remplissent leurs devoirs; occupez-les au travail, et vous agirez heureusement sur leur santé physique et sur leur santé morale.... Prévenez, pour n'avoir pas à réprimer ; n'attendez plus, pour dompter le mal, qu'il ait grandi ; ingéniez-vous en conséquence à bien diriger toutes les facultés de l'enfance, pour les utiliser un jour, — par des salles d'asile, — des écoles pratiques, — des ateliers de travail, — des colonies agricoles et industrielles... ; et puisque les habitudes vicieuses et la misère sont les sources les plus ordinaires du crime, prévenez, par l'influence de l'association, le désordre des mœurs et les suites de la misère dans les classes pauvres, et vous verrez ce que peuvent, pour leur bonheur et leur avenir, les habitudes d'ordre et d'économie, aidées et entretenues par une association bien conçue, et par le patronage d'hommes actifs et bienveillants... Et comme il y a des individus qui, faute de prévoyance sociale sur le classement suivant les aptitudes, ne

se trouvent pas à leur place; qu'il arrive de là que ces classes souffrantes ou ces individualités déplacées s'agitent, et agitent en même temps l'ordre social, employez ici, comme vous le conseille M. H. Richelot, « des moyens préventifs plutôt que des moyens curatifs, des lois économiques plutôt que des lois pénitentiaires; attachez-vous à élargir l'ordre social, à y faire entrer ceux qui en sont exclus, à améliorer progressivement le sort de tous, et à rechercher les moyens les plus exacts possibles du classement des individus.... » Et puis, si vous voulez sérieusement améliorer la société dans son avenir, occupez-vous de vos écoles, multipliez-les, perfectionnez-les; modifiez le peuple par l'éducation la plus large, la plus morale, la plus libérale.... car, ainsi que vous l'avez vu dans le livre deuxième du premier volume, l'homme est le produit de deux facteurs : 1° la force initiale qu'il a reçue en naissant, et qui constitue son individualité plus ou moins rapprochée de celle de ses parents; 2° l'éducation, c'est-à-dire, les modificateurs de toute espèce qui réagissent sur cette force initiale, comme

les bons exemples. Fénelon l'a dit : La jeunesse est la fleur d'une nation; c'est dans la fleur qu'il faut cultiver le fruit..... et dans les prisons, établissez partout le système des cellules pour la nuit; que les détenus n'y entrent qu'invités au sommeil par l'exercice et le travail ; exigez un silence complet dans les cellules et dans les ateliers ; ayez des réfectoires, et que, dans le repas pris en commun, il s'y fasse quelque lecture utile; mais dans les cours, dans les moments de repos, laissez causer, parce que la conversation avec son semblable est pour l'homme un besoin aussi naturel, aussi impérieux que celui de la nourriture... Oui, modifiez ceux qui ont failli ; moralisez-les par des occupations, par le travail, et ne les jetez pas surtout dans la société, avilis, dégradés, flétris par la loi, avant que la trace que le boulet du bagne leur a faite au pied ne soit effacée ! Ne les jetez point dans le monde sans leur donner les moyens de s'occuper, ou plutôt occupez-les encore; car, parias au milieu d'une société qu'ils ont outragée, en portant une atteinte plus ou moins grave à ses lois de conservation, ces malheureux manque-

ront d'ouvrage, et se trouveront dans la nécessité de mourir de faim ou de voler : voilà la cause de tant de récidives.... Et à qui la faute, je vous le demande? A la société, qui n'a rien fait pour rendre les prisonniers meilleurs, ni pour assurer, à celui dont le terme de détention expire, les moyens de subsister jusqu'à ce qu'il trouve à travailler.... pour le rendre meilleur... entendez-vous. Et vous vous étonnez, gens du roi, vous vous étonnez, magistrats, que les jurés aiment mieux renvoyer dans sa famille, au lieu de le condamner, ce malheureux jeune homme qui n'est pas encore formé au crime, et qui le serait devenu avant peu dans vos prisons telles qu'elles existent encore, dans ces égouts sociaux, où tous ceux qui y entrent à demi corrompus s'y corrompent tout à fait!... Quand Victor Hugo a dit, « Que la société ne devait pas punir pour se venger, mais corriger pour améliorer, » une grande vérité a été proclamée...... Modifiez donc votre Code pénal, et que ce système de peines, qui a fait tant de mal, soit remplacé par des établissements où un système

moralisateur et éducateur rendra meilleur celui qui s'est écarté des principes qui doivent diriger l'homme dans la pratique des vertus sociales !

CHAPITRE VI.

LE MÉDECIN ET LES CLASSES PAUVRES.

Impuissance de la charité individuelle pour soulager efficacement la misère. — Dénûment du pauvre. - Ses causes. — Le pauvre et le criminel. — Des maladies du pauvre. - Des causes qui les font naître. — Pourquoi les efforts du *médecin* sont si souvent impuissants auprès de la classe indigente.

L'opinion générale commence à prendre en sérieuse considération les questions qui intéressent les classes pauvres et laborieuses : amélioration du sort des ouvriers et des indigents, modification profonde, essentielle et non plus passagère à apporter à leur situation ; ces expressions, et les pensées qu'elles renferment, sont aujourd'hui dans la bouche de tous.... Partout on répète : « Dans une société bien ordonnée, il doit y avoir du travail pour tout citoyen valide; il doit y avoir du pain

pour les malades, les infirmes, les vieillards. » — « Quand on voit tant de terres en friche, tant de travaux en souffrance, on gémit de rencontrer tant de bras inoccupés, tant de mains suppliantes... » — Il n'est donc plus possible de repousser avec dédain, et d'écarter avec insouciance, les hautes et importantes questions du paupérisme; car les souffrances sont trop générales, trop poignantes, trop profondes; elles crient trop haut, et la plaie est trop douloureuse. En les examinant, on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié et de terreur, en songeant à l'avenir d'une société où tant de malheureux manquent du nécessaire.... Le gouvernement lui-même s'effraye des progrès du paupérisme; il sent la nécessité de sonder la plaie, de s'enquérir des moyens de la soulager; et pour cela il a convié tous les hommes de cœur, tous les amis éclairés et sincères de l'humanité, tous ceux qui souffrent des souffrances de leurs frères, à consacrer leurs jours, leurs heures, leurs moments, à étudier les causes, à arrêter les effets de souffrances qui sont de tous les jours, de toutes les heures, de tous

les moments; à en faire l'objet de leurs plus sérieuses méditations; il a ouvert, enfin, une tribune à toutes les voix généreuses qui réclament un adoucissement aux misères du pauvre. La statistique de l'indigence que l'on a dressée dans toutes les communes du royaume, l'appel qu'il a fait aux conseils généraux, et le projet de loi qui doit s'élaborer, dit-on, dans les bureaux du ministère, prouvent toute sa sollicitude pour la classe malheureuse.

Le problème est grave, sans nul doute; mais l'administration doit avoir la ferme confiance que les obstacles sont loin d'être insurmontables. Quelque difficile que soit la tâche, elle ne doit point reculer; car il n'y en a point de plus sacrée à entreprendre. Le gouvernement doit mesurer, sans effroi ni découragement, la mission qui lui est imposée. Alors ces milliers d'ouvriers, que la misère prend au berceau pour les conduire jusqu'à la tombe, ne souffriraient plus d'une manière permanente et continue; cette affreuse lutte, qui engendre les vices les plus hideux, ne serait plus de tous les jours, de tous les instants; alors, là où le

dénûment dégrade et détériore l'homme, et dans ses dispositions morales et dans sa constitution, vous aurez rendu l'oisif au travail, arraché le mendiant à la paresse, à l'inutilité, à la malpropreté, aux vices et aux maladies; alors, enfin, le pauvre, assuré de pain et de travail par la sollicitude d'un gouvernement paternel, bénirait les jours de celui qui donne le nécessaire indispensable à son existence..... Les municipalités ont cherché à combler cette lacune; elles ont songé à diminuer, à calmer les douleurs qui accusent trop hautement l'imprévoyance de l'autorité supérieure; elles ont songé à soulager le mal que le gouvernement doit guérir; elles ont cherché à panser la plaie, que de bonnes institutions doivent cicatriser. Honneur à elles! honneur aux hommes généreux qui se consacrent, avec tant de bienveillance et avec une sollicitude toute paternelle, à cette œuvre de moralisation! Ils ont mesuré, eux, sans effroi ni découragement, les nombreuses difficultés de la mission qu'ils s'étaient imposée, et, pour triompher, ils ont compté sur le concours de tous..... Leur aumône n'est plus cette

charité dégradée dans son nom même, dont une profusion mal éclairée fit le pain quotidien des fainéants et souvent des fripons : c'est une aumône de prévoyance; ce n'est plus la paresse stationnaire et hideuse, c'est la vie, sous sa triple face morale, intellectuelle et corporelle, qu'ils veulent assurer et développer dans l'individu.... Ils ne se sont point contentés de soulager la misère du pauvre, ils ont songé à combattre la corruption dans leurs villes, à rendre les générations futures meilleures que les générations présentes; et pour cela ils ont créé — des salles d'asile, où l'on guide les premiers pas du pauvre, et où l'on entoure son jeune âge de cette sollicitude éclairée qu'il ne trouverait point dans sa famille. « C'est dans la lie du peuple, » dit le maire de Lannion, M. Émile Dépasse, qui, par son zèle et sa capacité administrative, serait digne à tous égards d'un théâtre plus important, et de fonctions qui lui permettraient d'étendre à un arrondissement, à un département, les bienfaits de toutes ses vues généreuses, élevées et libérales; « c'est dans la lie du

peuple, disait ce magistrat au ministre de l'intérieur, c'est dans ces bouges où il n'y a pour l'enfant ni nourriture, ni soins, ni tendresse, pas même de pitié, que nous allons glaner, que nous arrachons tous les jours quelques victimes dévouées à la plus dégradante misère. » Quel progrès! que de nobles efforts pour soulager la classe pauvre!

— Des ateliers d'apprentissage, complément nécessaire des salles d'asile.... On développe de beaux systèmes pour corriger le coupable dans les prisons; mais ne vaudrait-il pas mieux prévenir la faute que de la corriger? Et si l'enfance du pauvre n'était pas abandonnée au vagabondage et à la paresse, on verrait s'élever une société d'hommes laborieux et rangés, qui se substituerait à des êtres trop souvent dégradés dès leur bas âge.

— Des sociétés de secours mutuels.... institution admirable, où les ouvriers mettent en commun une partie de leurs économies pour se protéger de leurs facultés réciproques; institution admirable, qui laisse toute sa dignité à celui qui reçoit, et où, avec 20 à 30 centimes par semaine, que la plupart

d'entre eux dépenseraient en frivolités, ils ont, en cas de maladie, *médecin,* pharmacien, et, de plus, un franc par jour pendant tout le temps que le travail reste interrompu.... association admirable, le répéterai-je, où l'ouvrier, qui ne reçoit des secours que d'une bienfaisance mutuelle et aléatoire, peut aussi bien, selon la chance, être le bienfaiteur que devenir l'obligé.

Mais les ressources des communes sont insuffisantes pour fonder partout un système complet de secours à l'indigence.... Si des institutions qui sont dirigées par des hommes qui mettent l'humanité au premier rang de leurs devoirs; si les soins de directeurs zélés; si, enfin, la charité ne peut réussir à soulager les pauvres; si elle est impuissante devant tant de misères; si les associations qui se sont formées partout ne peuvent donner du travail aux indigents qui en demandent, ou du pain à tous ceux qui ont faim, du feu aux malheureux qui souffrent du froid, un abri à celui qui n'en a pas, le *médecin* et les médicaments à celui qui gît souffrant sur son lit de misère, il faut bien reconnaître que les ressources

des communes sont impuissantes pour guérir la plaie, et que leurs efforts ne sont qu'un palliatif qui n'attaque qu'une partie des effets, et ne réprime le mal que dans ses symptômes les plus hideux. L'extinction de la mendicité est un immense bienfait partout où l'on est parvenu à la réaliser : c'est un acte de haute intelligence. Mais ce n'est pas guérir une maladie que d'en supprimer les signes diagnostiques; non, ce n'est pas tout que de purger les rues d'un spectacle qui nous répugne et nous effraye; que d'empêcher l'indigent d'étaler au grand jour ses haillons qui blessent nos yeux : il faut encore assurer du travail à l'indigent valide, et la subsistance à celui qui ne peut plus gagner son pain.....

— L'œuvre pour laquelle les municipalités ont fait tant d'efforts, doit-elle donc rester inachevée?... Oui, tant que les conseils généraux ne viendront pas en aide aux communes, et qu'ils dépenseront en primes de toute espèce un argent qui serait mieux employé à nourrir ceux que la pauvreté et les maladies rongent dans un galetas; tant que le gouvernement ne viendra pas au secours de la

charité individuelle, impuissante devant tant de souffrances!.... Qu'ils viennent donc sans plus tarder; car la misère est la cause de presque tous les crimes et délits;

Car la misère est la principale cause des expositions d'enfants, des infanticides, des suicides, de la prostitution;

Car ce spectre décharné, enfin, qu'on appelle la misère, c'est la privation d'aliments.... c'est la faim et ses angoisses.... c'est le froid.... c'est la mort; mais une mort lente, appelée par une alimentation insuffisante et de mauvaise nature, par le manque de soins, et par les souffrances...

Dans cette question, dans ce cadre immense du paupérisme, le *médecin* s'est fait aussi le défenseur des intérêts du pauvre, et a réclamé pour lui des soins assurés; devant tant d'efforts, il ne pouvait rester indifférent, — lui qui connaît toutes les causes qui influent sur le bien-être général; — lui qui est conduit, par sa position, à pénétrer jusqu'aux éléments intimes de la société; — lui qui, plus que personne, connaît la vie intime du malheureux; qui

visite la cabane du pauvre, qui voit chaque jour ses souffrances, qui connaît ses besoins, l'origine de ses maux, et qui a si souvent devant les yeux le tableau de ses misères et de ses infirmités ; — lui qui sait que sa vie est moins longue que celle du riche; qui sait qu'il produit beaucoup d'enfants et qu'il en élève peu ; — lui, enfin, qui voit le mal de près, qui voit la plaie dans toute son horreur, et qui a acquis la profonde conviction qu'il y a là un grand vide qu'il faut se hâter de combler, dans l'intérêt de la classe la plus malheureuse et en même temps la plus nombreuse de la société.

Oui, le *médecin*, dont les sympathies pour la classe pauvre se réveillent dans le cœur à la vue de tant de douleurs, doit être l'interprète de ses besoins. Il doit, avec toute l'indépendance qui caractérise un homme de cœur et d'intelligence, signaler les causes, faire connaître les maux qui l'accable, chercher les remèdes, et réclamer pour elle des améliorations dans notre état social; elle va jusque-là la tâche de celui qui a pour mission de soulager les douleurs, de celui qui a pour mission

de prévenir le mal, en enseignant aux hommes ce qui leur est utile, ce qui leur est nuisible.

La misère!.... grande et terrible question ; la misère!.... là où viennent s'engloutir la santé, la vie, les mœurs du peuple, ne peut être trop étudiée; car cette inégalité malheureuse n'est pas le produit de la nature, elle est le fruit des institutions imparfaites qui régissent nos sociétés. S'il était de notre sujet de mettre en discussion ces imperfections, nous dirions qu'il y a des moyens pour prévenir les ravages que causent les maladies dans la classe pauvre: ce sont ceux qui peuvent avoir pour résultat de diminuer les privations du peuple, de faciliter, d'encourager et d'organiser le travail de la manière la plus profitable; de répandre et cette instruction qui moralise, et celle qui s'applique aux premiers besoins des malheureux ; — de lui donner, à bas prix, le sel, dont il peut d'autant moins se passer qu'il est plus pauvre, et que les aliments qu'il consomme ont besoin de plus de stimulant pour être assimilés ; — de supprimer tous les impôts qui surenchérissent les substances qui servent à le nourrir,

car c'est le défaut d'un régime suffisamment réparateur qui débilite, ruine la constitution du pauvre, et quadruple pour lui les chances de mortalité..... Les gouvernements, dont tous les efforts ne tendent qu'à obtenir des budgets considérables, sans s'inquiéter des résultats indirects qu'ils produisent sur les populations, achètent donc au prix du sang chacune des pièces de monnaie qui entre dans leurs coffres; et le moindre impôt qui agit d'une manière indirecte et défavorable sur les aliments, l'habitation et les vêtements des masses, détruit plus d'existences qu'on ne pourrait se l'imaginer.....

Préparée, pour ainsi dire, par la réunion de ces diverses influences, à succomber promptement et presque sans résistance aux effets qu'exercent continuellement sur elle les causes multipliées de maladies auxquelles sa misérable position l'expose chaque jour, la mortalité, chez la classe pauvre, dépasse de beaucoup celle des autres conditions de la société. Pour vous convaincre des causes qui déciment ces malheureux, parcourez les quartiers habités par les pauvres, les allées étroites et sombres,

les cours sales et malsaines, où l'indigence va se cacher; pénétrez dans ces bouges infects, où la détresse a engendré le vice et la dégradation : alors cette société, dont la tête est si bien fardée, vous apparaîtra à sa base macérée par les privations, ulcérée par les souffrances; elle vous rappellera ces individus qui, bien qu'atteints d'une affection pulmonaire mortelle, portent néanmoins sur le visage les perfides couleurs de la santé.

Si vous voulez connaître combien est grande la misère; si votre charité a besoin d'être stimulée par la vue du dénûment le plus complet, suivez un jour le *médecin* dans sa visite. Entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts dans les faubourgs, où les malheureux qui s'y logent respirent, à chaque minute, un poison lent, « comme les animaux qu'on plonge, dans certaines expériences, au milieu d'un gaz délétère, afin de voir combien de temps ils y conserveront la vie » (docteur *Pellarin*). Là, vous verrez des femmes, des enfants couverts de haillons, offrant le spectacle de la plus affreuse misère; là, vous verrez des malheureuses qui de-

viennent mères, couchées sur de la paille, sans feu, sans bois, sans moyen de s'en procurer, sans avoir rien pour se couvrir ni pour couvrir leur enfant; là, vous verrez des êtres à peine nourris, privés des objets les plus nécessaires à la vie; vous les verrez dans des réduits étroits, sales, infects, sans air, sans lumière, et où l'on craindrait de renfermer les bêtes féroces que le luxe des gouvernements entretient à grands frais dans les capitales; là, enfin, vous étudierez, si vous ne l'avez jamais fait, la vie, les besoins, les souffrances du pauvre; et lorsque vous rentrerez chez vous, le cœur navré du spectacle que vous avez vu.... oh! alors vous croirez à la misère, vous saurez tout ce qu'il en reste encore, et ce qu'il faudrait faire pour la voir complétement soulagée..... Il faut être entré, avec le *médecin,* « dans ces cloaques, où l'air est humide et froid comme dans une cave; il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre, et avoir respiré l'odeur qu'exhale la misère, pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces malheureux » (docteur *Guépin*). Si, comme le *mé-*

decin, vous pouviez encore voir dans les greniers, dans les mansardes, de nombreuses familles qui s'épuisent en vain pour demander au travail des aliments que le travail leur refuse; si vous montiez souvent les escaliers roides et sombres de l'ouvrier pour arriver à son grenier, où, malade, il gémit, car sa famille n'a plus de pain, vous diriez, avec nous, que là aussi il y a quelque chose à faire; qu'aucune classe n'est plus digne de la sollicitude du gouvernement et de l'administration, que celle qui se compose de malheureux privés du nécessaire par le manque de travail, d'infortunés auxquels l'âge et les infirmités ôtent tout moyen de pourvoir à leur existence.

L'examen des professions que les indigents exercent; la connaissance de leur âge, de leur état civil, de leur lieu de naissance et de domicile; les causes et genres nombreux d'infirmités et de maladies auxquelles les pauvres sont les plus exposés; la détermination approximative des lois de leur mortalité, et des influences physiques ou morales qui peuvent avancer ou retarder ce dernier mo-

ment, sont autant de questions du plus haut intérêt, qui fournissent au *médecin* des données précieuses sur les causes et les effets du paupérisme, et lui font connaître les moyens hygiéniques et moraux les plus propres à l'amélioration du sort des classes indigentes et malheureuses..... Mais ce n'est pas ici qu'un travail aussi étendu, d'une importance aussi grande, doit entrer. Bornons-nous aujourd'hui à quelques réflexions que nous ont suggérées des chiffres sur les causes de l'indigence..... Ce qui frappe dans ces statistiques, c'est le nombre très-élevé des malheureux tombés dans la misère par le manque de travail, les maladies, la vieillesse, le grand nombre d'enfants : cette dernière influence surtout est une des plus puissantes causes du dénûment et des besoins du pauvre.... Quelle économie, quel ordre ne faudrait-il pas chez ces malheureux pour subvenir à toutes les nécessités d'une famille nombreuse! On a peine à comprendre comment beaucoup de familles peuvent subsister, quand on considère que, chez ceux qui ont de l'ouvrage, la journée de 12 à 14 heures de travail n'égale pas, dans les départe-

ments, 50 centimes pour les hommes. Comment un tel salaire peut-il suffire pour la nourriture, les vêtements, le loyer, le chauffage de six à huit personnes?.... Puis, il faudrait travailler tous les jours, et le travail manque à tous la moitié de l'année.... et cependant, selon certains esprits parfois trop rigoristes, quand il s'agit de la classe pauvre, sa misère, à les entendre, ne serait que la suite unique et immédiate de l'inconduite et de la débauche.... Vous qui dites que le malheureux est la cause de son propre malheur; vous qui accusez le pauvre de sa pauvreté même; vous qui creusez sa triste vie pour souiller ses pleurs dans leur source, jetez les yeux sur ces statistiques, et vous reconnaîtrez combien votre opinion est fausse. Là, des chiffres vous traduiront des faits dont la gravité et l'importance laisseront dans votre âme une douloureuse impression; la connaissance de ces faits sociaux, et de leurs rapports avec les influences qui les ont déterminés, vous prouvera que la misère du pauvre reconnaît pour cause un état de choses que le malheureux ne peut vain-

cre, et que sa triste position n'est pas toujours, comme on le dit si vaguement, les suites de la paresse et de l'inconduite..... vous ne direz plus alors à nos classes pauvres et laborieuses que le dénûment dans lequel elles sont plongées est leur ouvrage, et vous ne proposerez plus de leur donner des leçons de sagesse pour toute assistance et toute consolation : vous ne calmeriez point les souffrances par ces conseils; vous ne guéririez point les plaies en vous efforçant de les cacher..... La législation a été plus loin : aux vices qui naissent de la pauvreté et de la misère, elle a opposé la répression.... mais elle combattait des effets, sans chercher à détruire les causes.... Aussi, que de malheurs ces systèmes répressifs ont enfantés! que d'injustices ils ont fait surgir! que de douleurs ils ont accablé les classes souffrantes de la société!.... Le pauvre, nous le savons, ne doit trop souvent qu'à son inconduite l'état misérable dans lequel il est plongé; mais il n'en est pas toujours ainsi : non, toutes les misères ne sont pas les effets du désordre et de la débauche. Le mal, c'est l'imprévoyance de la société,

qui, après une éducation bonne ou mauvaise, laisse chacun se faire sa place, ne lui indique pas celle qui va à sa nature, et ne lui donne pas les moyens d'y parvenir; en un mot, c'est le manque de direction.... Ne vous étonnez plus, d'après cela, de voir ce malheureux sur les bancs de la cour d'assises; tout a combattu contre lui : sa nature, comme nous l'avons déjà fait voir, et le milieu dans lequel vous l'avez laissé plongé.... Chose étrange! coupable, il va avoir la sympathie de la société; malheureux et dans le besoin, elle était indifférente pour lui. Coupable, il aura des aliments assurés, un *médecin* pour le visiter dans la souffrance; innocent, il était souvent privé de pain. Aujourd'hui, on l'entoure de cet intérêt, de cette commisération qu'on lui refusait hier avant qu'il n'eût failli; honnête homme, il était sans asile, sans vêtements, sans pain, sans remèdes pour les infirmités du corps, sans consolations pour les souffrances de l'âme; criminel, on le nourrit, on l'habille, et l'infirmerie lui ouvre ses portes.... « Voyez, dit M. Évariste Colombel, de Nantes, voyez cet enfant déguenillé : abandonné de

ses parents, il vague sur les grandes routes; la nuit, il couche sur la paille des métairies. Tant qu'il mendiera, la société aura bien garde de s'occuper de son avenir; elle négligera cette jeune intelligence, dont la probité chancelante ne demandait que le secours d'une main amie. Mais que cette probité succombe, que l'enfant dérobe, oh! alors Mettray va lui ouvrir sa colonie de jeunes détenus, ses fraîches et moralisantes retraites. Ne valait-il pas mieux le prendre pur? Cela, du moins, aurait coûté moins cher que toute la somme des frais de justice. »

« Calculez bien, a-t-on dit encore, calculez la part de la misère dans les journées d'hôpital, dans les journées de prison ou de bagne, dans les frais de justice criminelle; ajoutez sa portion de larcins de toute espèce, vous saurez ce qu'elle coûte au pays.... Une journée de forçat donnerait du travail à trois familles honnêtes.... Un peu moins de pitié pour le scélérat, un peu plus pour le pauvre! Que le pauvre n'envie plus le sort du coupable!... »

Ce n'est pas nous, assurément, qui jetterons une parole de blâme sur tout ce que la philanthropie

imagine pour améliorer le sort des prisonniers; non, ce n'est pas un *médecin* qui peut blâmer la sollicitude qu'inspire l'état physique et moral des détenus : mais nous n'hésitons pas à dire que si l'on prenait autant de soin du bien-être des classes pauvres, une foule de délits et de crimes seraient prévenus, parce que la misère, qui les fait commettre, n'aurait pas été poussée jusqu'aux dernières limites du besoin..... Mais lorsque l'infortuné sans pain, sans asile, sans travail, compare à la sollicitude qui s'attache aux besoins du criminel, l'indifférence qui laisse l'honnêteté aux prises avec le dénûment, ne peut-il pas se demander (à tort sans doute) si la vertu n'est pas un vain mot, la probité une duperie, et s'il n'y a pas plus de profit à se mettre en guerre contre la société, qu'à subir les privations les plus cruelles en respectant ses lois?... « Arrêtez-moi, je viens de voler un livre, disait un malheureux à un agent de police; vous voyez bien que je viens de voler un livre, arrêtez-moi; vous ne pouvez pas faire autrement... » « J'ai faim, je n'ai pas d'asile, je n'ai pas d'autre ressource que d'aller en prison;

arrêtez-moi, de grâce! » disait un autre malheureux qui n'avait pris aucune nourriture depuis deux jours, et dont la figure, d'un jaune paille, les traits exprimant la souffrance, les yeux éteints, les membres en proie à un tremblement continuel, décelaient un état de faiblesse... Oui, si la même ardeur qui se dépense à châtier le crime s'employait à le prévenir; si la prévoyance sociale garantissait au pauvre du travail et du pain, et le protégeait par le nécessaire contre les suggestions de la misère, combien de crimes seraient empêchés! combien de maladies seraient prévenues!.... Le remède, vous le voyez, ce sont de bonnes institutions qui assurent au pauvre le pain et le feu que notre civilisation donne avec raison au criminel, mais qu'elle refuse, à tort, à l'innocence.....

La charité, répandant ses dons avec l'onction chrétienne, est belle et grande; mais le pouvoir, épargnant à l'humanité de nouveaux désastres, serait une divinité bienfaisante. Rendez donc la maison du pauvre moins humide et plus salubre; fournissez-lui les moyens de se procurer le néces-

saire, et alors il ne sera pas victime des épidémies semblables à celles qui ont répandu l'effroi dans nos cités; car les maladies générales, comme nous l'avons déjà dit, sont plus rares et beaucoup moins graves — là où le peuple ne souffre pas, faute d'aliments et de vêtements appropriés à ses besoins; — là où les secours d'une médecine éclairée lui sont assurés; — là où l'habitation du pauvre est placée dans les meilleures conditions de salubrité... « Si les fonctions du *médecin* sont belles, disait *Vicq-d'Azir,* c'est moins dans les palais et parmi les grandeurs, où les motifs, soit apparents, soit réels de l'intérêt, ne laissent aucune place à ceux de l'humanité, que dans la demeure étroite et malsaine du pauvre. Là, point de protecteur, point de cupidité; la renommée n'approche point de ces asiles; tout s'y tait, hormis la douleur.... » Ce sont là, assurément, de belles paroles, de beaux sentiments; mais, malheureusement, il est un fait qui domine, c'est que l'indigent ne peut tirer de la science du *médecin* tous les avantages qu'elle présente, et cela parce qu'il se trouve dans de mau-

vaises conditions sous le rapport du logement, des vêtements et de l'alimentation.... Si l'habitation du pauvre était plus salubre et fournie des choses les plus nécessaires, la mission du *médecin* serait plus facile ; mais, comme on le sait, les rues les plus sales et les plus tortueuses des villes, celles où l'air est chargé des miasmes émanés des égouts et de toutes les immondices, sont les quartiers où il va se réfugier : les personnes que la pitié et le devoir conduisent dans ces obscures retraites en connaissent la fétidité repoussante, et savent combien est grand le dénûment de leurs habitants. C'est là cependant que la maladie s'étale dans toute sa nudité; c'est là que la misère et la souffrance, réunies sous le même toit, sur la même personne, ne laissent au *médecin* aucune espérance de voir ses soins couronnés de succès.

Dans l'organisation actuelle de la société, nous l'avons déjà dit, le *médecin* n'est donc pas en position de prévenir la maladie, et cela pour deux raisons : d'abord, parce qu'on se sert de ses conseils, en général, quand le mal est venu, et non lors-

qu'il est à venir; ensuite, et surtout, parce qu'une partie de la population est trop pauvre pour mettre à profit ses avis... « Oui, répéteront tous les *médecins* avec le docteur *Pellarin*, à la ville comme au village, la science du *médecin* est impuissante contre l'indigence, et toutes les conséquences fâcheuses qu'elle entraîne; elle est impuissante lorsqu'il est forcé de traiter une inflammation des poumons dans une pièce ouverte à tous les vents; une ophthalmie, une bronchite, au milieu de la fumée et de la poussière; une fièvre intermittente sur les bords d'un marais, etc.... » C'est en vain que le *médecin* prodigue les conseils, qu'il indique les précautions à prendre et les règles hygiéniques à observer : comment des malheureux, qui n'ont ni habitation ni vêtements convenables, ni nourriture saine et suffisante, pourraient-ils, alors qu'ils les comprendraient, se soumettre à nos prescriptions?... Vous le voyez, ce n'est pas assez de nos avis, quelque sages qu'ils puissent être; il faut encore mettre le pauvre dans le cas de les écouter; il faut, dis-je, qu'une administration toute paternelle présente,

aux malheureux qui souffrent, le *médecin,* les médicaments et les conditions hygiéniques qui assurent le succès des uns et des autres; c'est alors que l'action de la science serait complète, puissante, et la mission des *médecins* plus belle, plus facile.

CHAPITRE VII.

LE MÉDECIN ET L'INDIGENT MALADE DES CAMPAGNES.

Le pauvre de la campagne atteint de maladie. — Indifférence de l'administration à son égard. — De l'utilité de dépôts de médicaments dans les communes, et des avantages que retirerait le pauvre des visites d'un *médecin*. — Incapacité des mains secourables qui vont au-devant de l'indigent malade. — L'exercice illégal de la médecine dans les campagnes traduit un besoin auquel l'administration devrait satisfaire.

Dans les villes, l'administration municipale a pris à tâche de soulager toutes les douleurs, de porter secours à tous les malheureux : elle offre un asile à celui qui, accablé par la maladie, ne peut plus se livrer au travail; à l'individu qui, vivant dans l'isolement, est privé de secours, et ne saurait compter sur les soins de ses parents, de ses amis; au vieillard qui, atteint d'infirmités, est incapable de pourvoir à ses besoins, et devient une charge pour sa famille.

Elle étend encore plus loin ses bienfaits : elle a voulu que, pour une indisposition légère, on eût, dans les établissements qu'elle a créés, des avis éclairés; elle a pensé que l'individu qui est entouré d'une nombreuse famille trouve quelquefois de la répugnance à s'en séparer, et pour cela elle a institué les dispensaires ou secours à domicile.... Dans les campagnes, il n'en est pas ainsi malheureusement : là, tous les malades indigents sont abandonnés à la charité des *médecins* et du clergé. Pour eux, l'administration ne fait rien; et cependant, valide, le pauvre n'y peut subsister misérablement que par un labeur pénible et assidu. Mais lorsque la maladie le frappe, que devient-il? Que deviennent les enfants lorsque le mal terrasse leur père, et que la misère, alors dans toute son horreur, appesantit sur eux sa main de plomb?... Quelques grains de quinine couperaient la fièvre à ce malheureux journalier qui gît sur son lit de misère, entouré d'une famille manquant de tout; ce médicament le rendrait à son travail, avec lequel il donne à sa famille un morceau de pain noir.... On n'appelle

point le *médecin :* le pauvre craint de déranger celui qui a si souvent occasion de venir à son secours; il ne veut point fatiguer sa charité; il en aura besoin bientôt pour une circonstance plus grave, plus solennelle : pour sa femme en mal d'enfants!... La maladie fait des progrès rapides, on va chercher le *médecin ;* mais il a la douleur de ne pouvoir être utile, parce que l'argent manque pour aller chez le pharmacien, à moins qu'il ne fasse une seconde aumône, ce qui lui arrive souvent, en payant lui-même le médicament qui doit guérir le pauvre journalier.... Pour remédier à un état de choses si déplorable, ne trouvera-t-on donc jamais un moyen? Partout on a formé des associations pour mettre en œuvre des systèmes nouveaux de bienfaisance : les salles d'asile, les ateliers de charité, les sociétés de secours mutuels se multiplient; on a ouvert des vicinalités favorables aux fermiers et aux propriétaires; on s'occupe beaucoup, et avec raison, du soin d'éclairer l'esprit des habitants de la campagne; on a songé à les moraliser par l'instruction, et pour cela on a créé des écoles dans toutes les communes.

Mais pense-t-on que le soin de la santé de l'homme de peine et de travail soit moins important? Pour le pauvre des campagnes, là où trop souvent le malheureux souffre et meurt, pour n'avoir point à sa portée les secours que réclame son état; pour le rendre à la santé, ce grand instrument du travail, qu'avez-vous donc fait? Avez-vous placé des dépôts de médicaments dans les communes, pour calmer, diminuer les souffrances du pauvre? Les *médecins* sont-ils chargés, par l'autorité, de le visiter, et de l'entourer de tous les soins que demande sa position?... Hélas! non. Nos lois, nos institutions n'y ont jamais pensé... elles se taisent... Rien pour l'indigent malade; rien pour lui; rien pour sa malheureuse femme, qui est exposée à périr, faute de secours, en donnant le jour à son enfant.... Pour soulager tant de maux et pour prévenir tant de malheurs, l'administration n'a rien fait; les prévoyances tutélaires de nos institutions ne vont pas encore jusque-là.... Ouvrez les procès-verbaux de nos conseils d'arrondissement, de département, et vous verrez s'il est question de l'indigent malade... et ils croient avoir satisfait à tous les be-

soins !.... L'administration, dans son rapport, leur a dit que « tout est pour le mieux dans le département; que l'ordre y règne; que les impositions se paient bien; que la population est heureuse, contente; le commerce florissant, etc.... » Après cela, les bons citoyens n'ont plus rien à demander, rien à proposer; ils n'ont plus qu'à se croiser les bras et laisser faire.... Des sommes énormes sont dépensées pour des édifices publics, pour les routes, pour la race bovine et chevaline, et pas une voix ne s'élève en faveur du malheureux qui gît sur son lit de misère; pas une voix ne s'élève en faveur de la conservation des individus qui souffrent et de l'espèce humaine qui se détériore! Les centimes additionnels ne sont pas faits pour eux! Dans le budget, tout a été prévu.... il n'y a plus d'argent pour d'autres besoins... Les fonds manquent pour venir au secours de l'indigent malade! les fonds manquent pour tout ce qui est utile, grand, généreux, chrétien.... Ils en trouvent pour payer des essais de fermes soi-disant modèles; pour relever des industries qui ne peuvent plus se relever; pour encourager ce qui n'a

pas besoin d'encouragement; pour donner de la chair et de la race à des animaux;..... pour le pauvre malade des campagnes, ils n'ont rien..... Adressez-vous aux communes. — Mais leur pauvre budget est absorbé par les chemins vicinaux, par la réparation des ponts et des édifices publics; leurs biens ont été vendus, et le remboursement qui fut promis ne s'est jamais réalisé..... Votre philanthropie, avouez-le, quand il s'agit des communes, ne va pas jusqu'à l'indigent malade; elle ne va pas plus loin que la maison d'école. Des écoles pour l'enfant!..... Eh! oui, assurément; mais, auparavant, relevez de son grabat son père malade; donnez-lui le médicament, le *médecin;* songez d'abord au chef de famille; songez à sa santé, car c'est elle qui les fait vivre.....

Quoi! sur cette question toute d'humanité, et qui intéresse une classe si nombreuse, nous sommes encore à désirer, pour notre France éclairée et libérale, ce qui existe déjà depuis longtemps dans des États que nous regardons comme moins civilisés que le nôtre! Ah! ne soyons pas si fiers de nos lumières,

de notre civilisation, tant qu'elle ne servira pas au bien-être général. Il ne suffit pas de regarder le sommet de l'édifice social; c'est vers le bas de l'échelle qu'il faut porter nos regards, aussi longtemps du moins que nous aurons des maux à prévenir, des plaies à cicatriser.... Si je pouvais, sans sortir de ce sujet, parler et des choses et des hommes, combien seraient dures, amères, les paroles que j'adresserais à ceux qui veulent à tout prix représenter leur pays; à ceux qui briguent l'honneur d'être nommés par un canton sans avoir les lumières que demande un pareil mandat; sans avoir cette indépendance nécessaire à celui qui doit proposer et réclamer des améliorations! Nos plaintes seraient justes, méritées; car elles s'adresseraient à des hommes en contact tous les jours avec la population des campagnes, et qui connaissent, assurément, les besoins de l'indigent malade.... Oui; mais avec cet égoïsme, qui n'a pour mobile que le moi, il est difficile à ces hommes de penser à un tel état de choses; et puis, leur incurie routinière, leur vanité, qui se soucie très-peu du bien fait uniquement pour

le bien, ne leur permet pas de penser aux malheureux. L'indigent malade!... Mais il n'excite que la sollicitude du *médecin,* qui se rend près de lui le jour, la nuit, et celle du pasteur, qui lui porte les consolations de la religion... Quand donc nos municipalités, nos conseils d'arrondissement et de département, penseront-ils à combler cette immense lacune qui existe dans nos institutions de bienfaisance? Quand donc les hommes à qui est confié le soin d'étudier les questions d'intérêt général comprendront-ils l'importance de leur mission?... Jamais, tant qu'ils ne seront pas plus éclairés et plus indépendants; jamais, tant qu'ils ne se préoccuperont pas davantage des misères du pauvre..... Mais vous, *médecins*, vous que les suffrages de vos concitoyens appellent à faire partie des assemblées électives; vous, qui connaissez l'abandon et le dénûment de l'indigent malade, soyez les interprètes de ses besoins; dites, dans les conseils, le chiffre des malheureux qui succombent dans les campagnes, faute de secours éclairés;

— Dites que, si c'est un devoir pour la société

d'assurer à tous ses membres, quelle que soit leur position de fortune, les secours de l'art en cas de maladie, il s'en faut de beaucoup que l'organisation actuelle du service médical réponde à ce qu'exigerait l'acquittement d'une pareille dette ;

— Dites que les hôpitaux, ouverts aux pauvres des villes, sont fermés à ceux des campagnes, et que des infortunés, privés de tout secours, presque moribonds, croyant trouver quelque soulagement à leurs maux dans les lieux où l'humanité a élevé ses temples, se voient inhumainement repoussés de leurs seuils, sous le prétexte qu'ils n'appartiennent pas à la commune où est situé l'établissement; et cependant la loi du 28 vendémiaire an XI, d'accord avec la raison et l'humanité, a voulu que tout malade sans ressources pût être secouru dans l'hospice le plus voisin;

— Dites que cette loi, mal connue ou éludée par suite d'un esprit de charité étroite, reçoit rarement son application; rappelez-la à l'administration, qui l'ignore ou qui la méconnaît, afin qu'elle n'établisse plus une distinction révoltante entre l'indigent des

campagnes et les pauvres des villes, et qu'elle soit ramenée au principe si naturel et si humain de cette loi : celui de l'égalité des droits de tous les pauvres et de la communauté des secours publics;

— Dites-lui, avec M. Hyde de Neuville, que « presque toutes les fondations ou donations ont eu lieu sans conditions : on donne à l'hospice de....; ce qui ne veut pas dire qu'on donne à la ville de...., mais bien à l'hospice établi dans cette ville; qu'on donne aux pauvres, et que les pauvres ne doivent former qu'une catégorie ; »

— Dites aussi à l'autorité que notre profession n'est pas élevée à la hauteur qu'elle doit atteindre, pour qu'elle remplisse complétement sa tâche de gardienne et de restauratrice de la santé publique; que, si l'on veut que l'habitant de nos hameaux soit entouré de soins éclairés, il faut que les *médecins* aient devant eux un avenir, et qu'un traitement fixe, imposé sur les communes, le département et l'État, leur donne les moyens de porter les secours de leur art au pauvre des campagnes;

— Dites-lui, enfin, d'imiter l'exemple de plusieurs administrateurs qui ont formé dans chaque commune de leur département un service médical pour assurer aux classes pauvres, non-seulement les secours de la médecine, mais encore une distribution gratuite de médicaments... Les malheureux et vos confrères vous tiendront compte du zèle que vous aurez déployé dans cette circonstance. Peut-être, alors, appréciant les avantages que retireraient les communes d'institutions qui assureraient aux pauvres les secours de la médecine, les conseils généraux et municipaux s'empresseront-ils de répondre à l'appel que vous leur ferez au nom de l'humanité, et voteront-ils des fonds pour une œuvre si belle, si chrétienne! Remplissez donc cette mission : en acceptant les fonctions de conseiller général, vous avez pris l'engagement de faire connaître le mal, de réclamer en faveur du progrès tout ce qui s'accorde avec les principes de la civilisation et l'intérêt de la société; de provoquer toutes les améliorations qui ont pour but le bien-être de l'homme... Oui, nous avons pris cet engagement, nous, *médecins*,

qui sommes obligés, par pitié et par devoir, de venir en aide à ceux que les maladies et la misère rongent dans un galetas; nous, dont le cœur doit être ouvert à cette sensibilité qui nous fait compatir aux maux de nos semblables, à cette sympathie qui nous excite puissamment à les soulager, et éveille notre sollicitude sur toutes les questions qui peuvent intéresser leur bien-être; nous, dont la science a des rapports si intimes avec l'organisation sociale; nous, enfin, qui, témoins chaque jour de l'uniformité avec laquelle la maladie frappe toutes les classes de la société, sommes appelés à être aussi, comme on l'a déjà dit, « les grands prêtres du dogme de l'égalité.... »

Pour améliorer la position de l'indigent malade des campagnes, on devrait donc placer dans les communes un dépôt de médicaments dont la garde serait confiée au maire, et, à l'instar de plusieurs cantons de l'Allemagne et de la Suisse, nommer des *médecins* qui seraient chargés de visiter les malades pauvres et de leur donner des consultations à jours fixes. Sur l'ordonnance du *médecin*, où se-

raient inscrits le nom et la demeure du malade, le maire délivrerait les médicaments : de cette manière, la pharmacie des pauvres ne serait pas détournée de sa destination ; car la municipalité, qui connaît mieux que personne les véritables nécessiteux, saurait bien écarter les gens aisés capables d'en imposer sur ce point aux *médecins*... Lorsque des lacunes existent dans les institutions sociales, c'est au moment des grandes calamités qu'elles se font sentir ; c'est ainsi que le manque de secours médicaux, déjà si facile à reconnaître dans les circonstances ordinaires, se fait mieux voir encore, et devient désastreux dans les épidémies. Si chaque commune, le répéterai-je? avait un *médecin* chargé de visiter les pauvres, le service rural de santé, qui est presque partout insuffisant, répondrait aux besoins de ces localités. Qu'on adopte donc un tel plan pour tous les cantons, et tant de malheureux ne seront pas privés des secours de l'art.... oui, privés des secours de la médecine ; car, si quelques mains secourables vont au-devant de l'indigent malade des campagnes, c'est pour lui porter des remèdes le plus ordinai-

rement insignifiants ou nuisibles. La dame influente de l'endroit, — de bonnes sœurs de charité, — et quelques curés, qui, de la meilleure foi du monde et avec d'excellentes intentions, donnent des médicaments; — des Anglais, s'il y en a dans le pays; — des devins, — des rebouteurs, — et des commères pour aider les femmes dans leurs couches : voilà trop souvent les capacités médicales appelées à le soigner. Les uns, dans les meilleures intentions; les autres, par la plus coupable cupidité, le trompent dans ses plus chers intérêts, lui préparent des maux incurables, ou le laissent succomber sous le fardeau de ses infirmités...... Mais cet état de choses ne traduit-il pas un besoin? Ces œuvres de charité, qui sont cependant un exercice illégal de la médecine, ne prouvent-elles pas qu'il existe une grande lacune dans nos institutions de bienfaisance?..... L'autorité aime mieux laisser subsister ces illégalités que d'avoir à se préoccuper des malheureux et des malheureuses qui meurent faute de *médecin*. Ce besoin, comme vous le voyez, se fait surtout sentir dans les campagnes; et quand le

journalier se livre à l'ignorance de personnes qui ne sont pas *médecins,* nous ne pouvons jeter une parole de blâme sur toutes ces âmes charitables, qui font de la médecine au préjudice des hommes de l'art; les coupables sont, à nos yeux, ceux qui tolèrent un état de choses qu'ils ne veulent point changer, en donnant à l'indigent malade des campagnes le *médecin* et les médicaments nécessaires pour le traiter.

CHAPITRE VIII.

LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION DES HÔPITAUX.

Le *médecin* n'est point suffisamment représenté dans l'administration des hôpitaux. — A un *médecin* devrait être confiée la haute direction de ces établissements. — Avantages qui en résulteraient pour les malades et pour les hommes de l'art. — De la nomination aux places. — Du service temporaire. — Du concours. — Les garanties qu'il offre à la société.

Deux puissances concourent à l'existence d'un hôpital : la médecine dans toutes ses branches, et l'administration, qui se charge de la partie financière de l'établissement. Mais, disons-le, la médecine ne fait pas tout le bien qu'elle pourrait faire, parce qu'elle n'est pas suffisamment représentée dans l'administration..... Il en sera toujours ainsi, — tant que les hommes de science ne seront pas en majorité dans les commissions; — tant que ces con-

seils ne compteront point parmi leurs membres un nombre de *médecins* au moins égal à celui des hommes étrangers à la médecine ; — tant que l'autorité repoussera les hommes indépendants et compétents ; — tant que la direction des hôpitaux sera tout entière entre les mains d'administrateurs pour lesquels les malades ne représentent que des chiffres, et qui s'imaginent avoir rempli d'autant mieux leurs devoirs que leurs livres en partie double sont plus régulièrement tenus, et que le montant de la dépense est moins élevé ; — tant qu'on forcera les hommes de l'art de s'accommoder des conditions hygiéniques défavorables dans lesquelles les malades se trouvent si souvent placés.

Il est cependant consolant de reconnaître les heureux changements qui ont été obtenus dans les hôpitaux depuis 50 ans ; — depuis l'époque où l'on voyait entassés, dans chaque lit, quatre, cinq et six fiévreux, et où se trouvaient souvent réunies l'agonie et la convalescence avec la maladie à ses premiers symptômes ; — où le vivant passait une nuit entière côte à côte des morts ; — où la

portion d'air que chaque malade avait à respirer était de trois ou quatre mètres cubes (une toise et demie à deux toises); et cependant, d'après les expériences de *Lavoisier,* le cube d'air nécessaire pour chaque individu est de huit toises! Aussi Barrère s'écriait-il, dans un rapport à la Convention au nom du Comité de salut public : « La mendicité est une dénonciation vivante contre le gouvernement; c'est une accusation ambulante qui s'élève tous les jours au milieu des places publiques, du fond des campagnes, et du sein de ces tombeaux de l'espèce humaine, décorés par la monarchie du nom d'hôtels-Dieu et d'hôpitaux...» Et ces paroles énergiques de *Demangeon* sont-elles moins significatives? « C'est tendre un piége criminel au malade indigent, et non le secourir dans sa détresse, que de lui offrir, sous le vain prétexte de lui rendre la santé, un asile où tout appelle la mort pour le tuer. »

Les hôpitaux ont dû suivre la marche que la civilisation a imprimée à toutes les institutions : de grands changements ont été faits; mais de plus grands encore sont réclamés, dans l'intérêt de

l'humanité et de la science... Si les *médecins* étaient plus nombreux dans les commissions des hôpitaux, ces utiles et importantes améliorations, que l'on réclame en vain depuis si longtemps, ne se feraient point attendre; alors des voix éclairées des besoins du service pourraient s'élever au milieu d'hommes imbus de divers préjugés, et qui manquent au moins de lumières spéciales;

Alors « les *médecins* seraient maîtres de soigner leurs malades, et de diriger le traitement comme ils le jugent convenable; on ne retrancherait plus tout ou partie de leurs prescriptions; on ne changerait plus la nature des aliments selon l'état des magasins;

Alors « on ne leur dénierait point le droit de refuser les aliments qui leur paraissent de mauvaise qualité; de prescrire les quantités suffisantes d'eaux minérales et de sirops, de faire chauffer les salles quand la température l'exige; en un mot, de traiter les malades selon la science et l'humanité » (A. Blaise);

Alors on ne verrait pas, dans le service de santé

des armées, le *médecin* vivre sous la loi très-peu éclairée de MM. les intendants militaires, qui décident une question de médecine avec la même facilité que s'il s'agissait de la qualité d'une farine ou d'un pain de munition;

Alors la construction et la distribution des hôpitaux ne seraient plus abandonnées à la direction exclusive d'administrateurs qui ne se préoccupent que de la disposition architecturale, de la beauté et de l'harmonie des plans, de la commodité du service, etc.;

Alors la première condition qu'on rechercherait pour des établissements de ce genre serait la salubrité des lieux dans lesquels on les établit, et son observation stricte, rigoureuse, serait un principe dont la violation ne saurait être légitimée par aucun ordre de considérations;

Alors on ferait plus pour le bien-être des malades que pour l'œil des visiteurs; — dans les hospices destinés à recevoir les vieillards infirmes, on n'observerait point les effets désastreux d'un régime alimentaire insuffisant; la mortalité n'y serait plus

en raison inverse de la dépense; — l'insuffisance des vêtements, que l'on ne saurait trop déplorer, ne serait plus une cause continuelle de rechutes ou même d'aggravation des accidents qu'éprouvent les malades; — l'encombrement n'y ferait point tant de victimes; — le nombre trop considérable de lits dans une même salle ne serait plus une cause incessante de maladies et de mort, et l'administration saurait qu'il faut à chaque malade huit toises cubes d'air, si on ne veut point voir les hôpitaux devenir une des causes les plus actives des maladies contre lesquelles ils sont institués;

Alors on ne conserverait plus les convalescents dans les mêmes lits où ils ont été traités d'une affection plus ou moins grave, dans des salles renfermant des malades et des mourants, et où tous les objets ont une fâcheuse influence sur le pauvre qui vient d'échapper à la mort;

Alors, comme en Allemagne et en Italie, ce serait à un *médecin* que l'on confierait la haute direction des hôpitaux; à un *médecin*, — le seul directeur possible, — le seul capable de commander

avec autorité; — celui auquel les contacts les plus multipliés donnent la plus grande expérience des choses immédiatement utiles; — celui qui réunit la sagacité, la discrétion et le tact; — celui qui est le plus libre de préjugés; — celui dont la profession est tout à la fois un sacerdoce et une magistrature;

Alors on ne verrait plus les grands abus qui résultent de la dépendance dans laquelle on tient les hommes de l'art, et l'on ne répondrait pas à toutes leurs doléances, à toutes leurs réclamations, en disant que les *médecins* ne sont pas des administrateurs!

Alors il n'y aurait plus de conflit entre les hommes de l'art et les religieuses; « on n'aurait plus à leur reprocher leur tendance à empiéter sur les droits des *médecins*, et cette autorité despotique qu'elles exercent dans les salles. » (A. Blaise.) Guidées par un directeur bienveillant, éclairé, mais très-sévère relativement à certaines infractions repoussées par l'état actuel des lumières, leur zèle serait soutenu, mais en même temps contenu dans de justes limites,

et leur charité serait la même pour tous les genres de maladies;

Alors, dans les provinces, des hommes incompétents pour apprécier les diverses capacités des *médecins* ne décerneraient plus des brevets d'instruction et de savoir en jugeant le mérite, en discutant les droits, en portant le nom de l'un plutôt que celui de l'autre; et les nominations aux places dans les hôpitaux ne seraient plus livrées à l'arbitraire le plus injuste, le plus révoltant; elles ne donneraient point si peu de chances à la capacité et une si grande prise à l'intrigue;

Alors, enfin, avant de confier à un homme de l'art un service quelconque, on exigerait non-seulement qu'il fût instruit, mais encore qu'il en donnât des preuves publiquement; une lice serait ouverte aux efforts de tant de *médecins*, qui n'ont d'autre recommandation que leur science..... Le concours, cette lutte solennelle, ouverte publiquement entre tous les hommes qui aspirent à occuper une position scientifique, serait l'épreuve qui guiderait l'administration dans le choix qu'elle serait

10.

appelée à faire parmi les *médecins*. Aujourd'hui que ce principe est admis, en réclamer l'application générale, n'est-ce pas demander une chose juste? Par le moyen du concours, l'arbitraire est frappé de mort; il est une barrière contre l'obsession, l'intrigue et le népotisme; il est surtout une garantie pour l'autorité, pour la société; un motif d'émulation pour les savants, et un puissant moyen d'avancement pour la science.... La Charte veut que les places soient accessibles à tous les Français. Ce vœu n'est pas rempli, si, de fait, entre les capacités d'un sujet et les promesses du pacte fondamental s'interposent le bon plaisir ministériel ou les préférences d'une autorité administrative..... Quels sont leurs droits à juger du mérite des hommes qu'ils ne connaissent pas, et qu'il serait si important de connaître? Prétend-on récompenser des services rendus en matière politique par des places de *médecin* d'établissements où le malheureux exige autre chose que le dévouement à tel ou tel ministère?.... Oui, sans le concours, tout est caprice; et avec lui, tout se régularise : l'homme nourri d'études soli-

taires peut alors, en une occasion solennelle, les exposer aux yeux du public, comme un fruit qui a mûri dans un coin ignoré. Si le prix lui est adjugé, il n'y aura ni usurpation ni surprise.

Lorsque, de toutes parts, les *médecins* demandent des luttes publiques, pourquoi tarde-t-on à leur octroyer une loi qui assurerait leur avenir?.... Par le concours, l'ambition trouverait une voie honorable de succès, le mérite à l'œuvre serait connu et apprécié, et l'on entretiendrait une salutaire émulation, ce principe de vie de toutes les professions libérales.... N'est-ce pas, en effet, l'émulation qui, au barreau, suscite et révèle l'orateur brillant, le jurisconsulte profond? N'est-ce pas elle qui, dans les solennités de nos expositions artistiques et industrielles, pousse hors de la foule l'homme de génie ou de progrès?.... Pourquoi donc l'interdire au *médecin* dans un de ses moyens les plus actifs, et laisser ici l'appréciation du mérite au jugement d'hommes incompétents? Quoi! des administrateurs qui ne sont pas *médecins,* qui sont incapables d'apprécier les diverses connaissances des hommes

de l'art, viennent nous imposer leur choix, viennent entraver la carrière que le talent peut s'ouvrir! — « Mais, dira-t-on, les conseils des hôpitaux sont composés d'hommes estimables, de notabilités vénérées et vénérables!.... » — Que nous importe! nous ne voulons pas calomnier leur caractère; nous ne les accusons que de défaut de sympathie avec les mœurs et les besoins actuels; nous ne les accusons que d'ignorance en ce qui touche les nécessités médicales; nous ne les accusons, enfin, que d'être entachés de cette vieille routine que nous ne saurions plus respirer aujourd'hui... Autrefois, pour être administrateur, une haute position, du désintéressement, du zèle et de la probité suffisaient. Aujourd'hui, toutes ces qualités n'ont de valeur que par la science : car les souffrances du pauvre sont autant de questions d'hygiène; et l'hygiène, ce sont les *médecins*, qui, avec cette partie importante de leurs études, ont déterminé de si grandes améliorations dans toutes les branches de l'économie publique. Voilà pourquoi à Munich, à Berlin, à Vienne, à Milan, dans toute l'Italie, dans toute l'Angleterre,

ce sont des *médecins* qui ont la haute direction des hôpitaux.

Aux avantages qu'offrirait le concours, en favorisant l'arrivée de *médecins* recommandables par des titres scientifiques, en désignant des hommes qui n'arriveraient ainsi que par le travail, et dont les droits bien acquis, réels et authentiques, donneraient toutes les garanties que l'on peut exiger de *médecins* instruits et laborieux, joignez-y les avantages que présenterait un service temporaire. De cette manière, on ferait servir les institutions médicales de charité à l'instruction de tous et aux progrès de la science. Pourquoi le service des hôpitaux serait-il inamovible ? Prétend-on que le droit survive au zèle, et le titre d'une fonction à la possibilité de la remplir ? Point d'emploi sans services. Faire des fonctions de *médecin* d'hôpital des places à vie, c'est détruire toute émulation, c'est fermer la carrière à tous ceux que le désir d'être utiles et que l'espérance d'en retirer un peu d'estime encouragent dans leurs travaux ; c'est, enfin, inféoder une position scientifique à des hommes qui, ne

craignant aucun parallèle pour le présent, ni surtout pour l'avenir, n'éprouvent bientôt plus le besoin de suivre, par des études assidues, les progrès de la science.... Ce n'est pas aujourd'hui qu'on s'est demandé si les places à vie n'étaient pas un abus. La réponse à cette question semble avoir été donnée par la réforme introduite dans quelques grands hôpitaux. Établissez donc le principe des places temporaires, principe éminemment moral et progressif; car les hommes changent lorsqu'ils cessent d'être stimulés par une noble émulation. En autorisant le titulaire sortant à rentrer de nouveau en lice pour revendiquer sa place, on lui fournirait, quand il l'aurait méritée, une glorieuse occasion de recevoir la plus belle récompense qu'un homme de cœur et d'intelligence puisse envier : l'expression de la gratitude publique par son éclatante confirmation dans un ministère noblement rempli... Et puis, comment voulez-vous former de jeunes *médecins* à la pratique des opérations, si vous les privez d'aller puiser à ces abondantes sources d'instruction, auxquelles ne peuvent abor-

der maintenant qu'un trop petit nombre de privilégiés ? N'est-il pas à craindre que les jeunes docteurs ne perdent les connaissances chirurgicales qu'ils ont puisées près des grands maîtres, si vous ne leur donnez les moyens de les mettre en pratique dans un hôpital ? Pour un homme que vous favorisez, vous en privez vingt ; et lorsqu'on pourrait avoir dans une localité quelques bons opérateurs, il s'en trouve à peine un.... Qu'il n'existe donc nulle part de place à vie dans le service médical des hôpitaux ; cet usage, le répéterons-nous ? contraire aux intérêts de la science, des *médecins* et de la société, entraîne des abus dont le moindre est l'incurie qu'on apporte à des fonctions longtemps continuées, et qu'on tend toujours à transformer en sinécure.... Mais, je me hâte de le dire, ce ne peut être ici une mesquine question de personne ; et, bien que l'intérêt de tous les *médecins* doive être pris en considération, l'importance des mesures que nous réclamons doit d'abord être tirée des besoins de la société entière. Les hommes ne sont rien, ou sont peu de chose, pour qui veut sincèrement le bien de son

pays; les institutions sont tout, au contraire, mais les institutions fondées par la volonté générale, et non par les caprices du pouvoir ou l'intérêt d'une minorité.

LIVRE CINQUIÈME.

LE MÉDECIN ET LES GOUVERNEMENTS.

CHAPITRE I.

De la profession de *médecin.* — Ce qu'elle devrait être dans l'intérêt de l'humanité, de la science, de la civilisation et du corps médical.

Après avoir parlé des obligations du *médecin* envers l'humanité et la science, — de celles de l'administration envers les populations, il nous reste à parler des devoirs de l'autorité envers les *médecins,* et à faire voir qu'elle ne comprend pas encore la situation morale et matérielle de ces hommes placés au milieu d'une concurrence tous les jours croissante; concurrence qui pourrait profiter à la société, si le gouvernement cherchait les moyens

de s'opposer à cette fâcheuse agglomération dans les villes, en donnant aux *médecins* une position convenable dans les campagnes, livrées à l'impéritie de tant de gens qui pratiquent la médecine illégalement.

Le système universitaire et l'inégale répartition des hommes de l'art occasionnent tout le mal qui pèse si cruellement sur les *médecins*...... Aujourd'hui, quand un jeune homme quitte le collége, il s'en vient frapper aux écoles de droit et de médecine, car on l'a élevé comme s'il n'y avait au monde que deux professions, celle de défendre ses concitoyens en justice, et celle de les traiter dans leurs maladies : erreurs qui s'opposent au prompt avancement des arts nécessaires à la société, et créent une population inquiète et déclassée, qui ne peut trouver à utiliser une activité qu'elle aurait pu faire tourner fructueusement vers les choses d'une utilité matérielle et pratique ; erreurs qui font tant de victimes, qui produisent de si funestes résultats parmi la jeunesse, et cela, le répéterons-nous ? parce que l'instruction universitaire ne con-

duit qu'à des professions encombrées; parce que notre système d'instruction publique, trop uniforme et trop absolu, ne répond pas assez aux tendances actuelles de la société; parce que les parents, pour la plupart, ignorent les besoins de localité où leur enfant sera appelé à exercer l'état qu'on lui destine, et qu'ils ne calculent pas assez les chances de fortune et de considération que peuvent présenter les diverses carrières..... Nous ne blâmons pas, assurément, ce noble désir de s'élever qui germe dans l'âme des jeunes gens; ce tendre orgueil des pères et mères, qui se plaît à développer l'intelligence de leurs enfants au prix de tant de sacrifices personnels... Mais il est temps, cependant, d'arrêter le flot qui pousse la jeunesse vers les professions libérales, où tant de jeunes talents vont se perdre, où tant d'espérances vont s'engloutir; il est temps que les hommes qui ont embrassé la médecine éclairent ceux qui veulent suivre, dans l'état actuel de notre organisation, une carrière aussi ingrate et si pécuniairement trompeuse; il est temps que l'on initie aux réalités de notre condition

tous ceux qui croient y trouver une position brillante : ce serait en traçant un tableau véritable des tribulations et des mécomptes que l'on éprouve dans les diverses positions sociales que l'on parviendrait à calmer les vues ambitieuses qui se manifestent de toutes parts.

Aujourd'hui, beaucoup de *médecins,* désillusionnés sur les avantages que devait leur offrir une profession qu'ils avaient embrassée avec zèle, en sont réduits aux dégoûts dont elle est pour eux la source, et leur âme, aigrie par de tristes souvenirs, ne forme qu'un vœu, celui d'épargner à leurs enfants les mêmes amertumes en les engageant dans une autre carrière.... On garde le silence, et parce que la gêne reste cachée aux yeux de la société, l'on s'imagine difficilement que le mal est aussi grand qu'il l'est en effet.... Qui vous révélera tout ce que les *médecins* souffrent? Qui vous révélera tant de chagrins qu'on emporte dans la tombe? Personne; car une délicate vanité les rend discrets sur des regrets, sur des peines dont l'amitié la plus intime même ne reçoit pas la confidence. Ah! si l'on pou-

vait pénétrer au fond des cœurs! que d'âmes froissées on y verrait; que de vies manquées; que de droits méconnus; que de nobles intelligences, que de grands cœurs étouffés sous le poids des besoins; que de jeunes hommes, qui n'ont pas reculé devant des travaux pénibles et dangereux, qui ont consenti à sacrifier leur jeunesse à des études immenses et arides, achètent chèrement l'espoir d'une position!.... Heureux encore si cette foule, qui recherche tout ce qui médit, qui repousse tout ce qui dit vrai, jette la dérision sur tout ce qui est au-dessus de ses habitudes ou hors de ses préjugés, traite d'extravagant ce qui est au delà de son intelligence, et n'a d'accueil bienveillant que pour le mensonge qui flatte ses passions; heureux, dis-je, si la calomnie, cette arme du méchant, de l'envieux et du lâche, ne vient pas jeter au cœur du *médecin* son poison qui ronge et qui tue!

Si nous voulions soulever entièrement le voile et montrer les nombreuses plaies qui dévorent le corps médical, notre tâche serait et trop longue et trop pénible. Nous aurons, cependant, le courage

d'en mentionner plusieurs. Et si notre faible voix peut être entendue de quelques gens qui n'aperçoivent de la médecine que le reflet brillant, et ne jugent des avantages que présente une profession que par les bénéfices qu'en retirent quelques hommes; si nos conseils peuvent les faire réfléchir avant d'aller respirer l'odeur du cadavre, avec ses débris fétides et son aspect hideux ; avant d'aller impressionner leur âme et dégoûter leur cœur à la vue de ce que la nature a de plus repoussant, à la vue du triste tableau des infirmités et des souffrances humaines, notre but sera atteint!..... Et vous qui, après avoir péniblement amassé quelques milliers de francs, les consacrez à l'instruction de votre enfant; vous qui faites des sacrifices pour mettre sur sa tête le bonnet de docteur, et qui pensez naïvement que ce titre peut suppléer à la fortune, revenez de votre erreur. Combien votre déception sera amère et poignante, lorsque vous sentirez que vous portez la responsabilité de ces avenirs brisés; lorsque vous connaîtrez les pensées de découragement et de désespoir de votre

fils!..... La faute, je le sais, ne retombe pas entièrement sur vous : vous avez voulu lui donner une profession, et, pour cela, vous l'avez envoyé, dès son jeune âge, au collége, — dans ces établissements où le mode d'enseignement, reste de la scolastique du moyen âge, primitivement instituée au profit des philologues de littérature et des disputeurs de philosophie, et qui, bien qu'elle ait commencé le mouvement intellectuel où nous sommes, n'est plus en harmonie avec nos idées d'aujourd'hui; — vieilles institutions, qui font perdre beaucoup de temps sans but à un si grand nombre d'élèves, et qu'il faudrait savoir briser, au lieu d'ajourner encore, de crainte d'y toucher, comme à une espèce d'arche sainte.... Que pouvait devenir votre fils après ses études? Que pouvait devenir ce pâle rêveur à mains blanches, avec les — une ou deux langues mortes qu'il y a apprises, — quelques préceptes de grammairiens ou de rhéteurs, et les débris stériles d'un jargon métaphysique, décoré pompeusement du nom de philosophie?....

Écoutez un de nos premiers socialistes, Oldnick :

« Tout jeune, vous l'avez confié à l'Université; elle l'a amaigri, étiolé, plié en deux sur ses tables noires; elle lui a soufflé dans les poumons son haleine monastique et pauvre; elle a desséché son regard aux rayons avares de ses lampes fétides; elle lui a désappris l'amour naïf de la famille, les traditions poétiques de la veillée, le respect crédule pour l'expérience des vieillards. A la place, elle a mis le dédain de toute joie simple, une sombre jalousie pour certaines positions faites ou certaines carrières qui s'ouvrent sous de plus heureux auspices que la sienne, quelques lambeaux d'une érudition sans emploi, tout au plus (et ceci n'arrive qu'aux intelligences d'élite) un instrument d'étude, une méthode, un moyen d'arriver plus tard à quelques connaissances réellement pratiques. Quant au côté matériel de la question, l'Université a prélevé 8 à 10,000 fr. en bel et bon argent sur les revenus de la ferme, 8 ans de la vie d'un homme, et elle lui a donné en retour ce morceau de parchemin timbré et scellé qu'on appelle un diplôme de bachelier, — simple billet d'admission, — qui permet d'entrer

dans tel ou tel autre compartiment de cette grande machine. »

L'éducation professionnelle n'existant point encore en France, — ce système complet d'instruction dont « le cercle éducationnel doit avoir la même circonférence que le cercle social, et qui doit renfermer dans le premier l'apprentissage de tout ce qui se fait dans le second » (A. Billault); système dont les subdivisions raisonnées embrassent dans leurs enseignements spéciaux toutes les séries de travailleurs; — système, enfin, qui se nourrit d'applications, d'exemples; qui, ne laissant en dehors de ses conseils aucune face de la vie, est une préparation complète pour toutes les professions; cette instruction, dis-je, qui créerait des enseignements divers pour les diverses carrières sociales, n'existant point encore en France, les études de votre fils ne le conduisaient qu'à deux états : celui d'avocat et celui de *médecin...... Médecin !* Mais, vous dit encore Oldnick, « sachez qu'avant de le devenir, il passera ses journées entières au milieu des cadavres amoncelés, les mains dans la chair, les

pieds dans le sang; — que ses travaux attaqueront sa santé : car il ne franchit les divers degrés de sa carrière qu'avec des études écrasantes; et quand il arrive, ardent et fiévreux, elle est encombrée; il trouve ses soins, son talent, ses connaissances avilis par le grand nombre de ses confrères, qui peuvent offrir, avec plus de garanties, le même talent et les mêmes soins. Un patronage heureux peut l'aider; mais que de hasards peuvent le perdre! Au début, surtout, personne ne compte les cures qu'il accomplit, et la responsabilité de celles qui lui échappent lui est imposée durement par les méfiances de l'opinion. Viennent ensuite, après la guérison, les ingratitudes, le prompt oubli, mille dégoûts cent fois plus amers que ses plus rebutants remèdes. Ét, au fond de tout cela, pour couronner toutes ces luttes, la misère souvent et l'obscurité, la concurrence heureuse, les intrigues qui, peu à peu, le déclassent, le perdent, l'éloignent, le chassent. »

Oui, la position des *médecins* est loin d'être en rapport avec la gravité des intérêts qui leur sont confiés; oui, leur organisation actuelle n'assure pas

aux hommes dévoués à l'humanité souffrante une position et des moyens d'existence qui soient en rapport avec la difficulté et la grandeur de leur mission! Leur profession, la plus pénible de toutes, est une de celles qui fournissent le moins de résultats matériels, lorsqu'on la compare à beaucoup d'autres.... Le *médecin*, après de grandes dépenses, et cinq ou six années d'études, n'a qu'un parchemin qui ne lui est utile, dans les villes du moins, qu'autant qu'il a la patience et les ressources nécessaires pour attendre encore dix années une clientèle de quelques centaines de francs. Mais pour attendre ce résultat, il est obligé de faire d'assez fortes dépenses : son titre, la confiance qu'il cherche à inspirer, lui commandent des sacrifices d'argent; et cependant les produits de la clientèle sont loin de suffire aux frais des premières années..... Vous exagérez, dira-t-on, si l'on prend ses exemples dans des *médecins* ayant quelque fortune patrimoniale... Il n'est malheureusement que trop vrai, a déjà répondu le docteur *Réveillé-Parise,* que, pour les trois quarts des *médecins*, le lucre qu'ils retirent

d'une profession pénible et honorable est disproportionné avec les besoins d'une existence simple et convenable. Sur cent jeunes *médecins,* il n'y en a pas dix qui arrivent à un tolérable état de médiocrité; encore faut-il qu'un peu de fortune, des travaux assidus, et surtout des appuis et des circonstances favorables viennent les aider. Il y a quelques protégés de praticiens en vogue à qui le chemin s'offre moins difficile; mais la grande majorité végète en attendant le nécessaire; elle végète, quand elle ne meurt pas de faim.

Lorsqu'on se plaint de cet état de choses, si l'on gémit sur la position du plus grand nombre, certaines personnes vous répondent qu'il serait à désirer que la médecine ne fût uniquement accessible qu'aux jeunes gens déjà riches ou aisés, afin qu'ils pussent conserver ou acquérir une position convenable dans la société.... Mais est-ce que toute la valeur du *médecin* ne repose pas sur son savoir et ses qualités morales? Si l'on tient à la dignité réelle de la profession, qu'on organise les choses de manière à ne lancer dans le public que des hommes d'un vrai

savoir, et qu'on leur ménage ensuite tous les moyens possibles de le produire au grand jour; qu'on supprime le cumul; qu'on ne permette pas que le même *médecin* occupe plusieurs places; qu'on les multiplie, et qu'on ne les affecte pas en viager à tel ou tel : c'est ainsi que chacun pourrait trouver, non la fortune, mais la vie. Que les fonctions publiques aient une durée limitée; que l'on mette au concours toutes celles qui sont susceptibles d'y être données, et alors les plus capables seraient mis en évidence; alors les regards du public se fixeraient sur beaucoup d'hommes de mérite, qui maintenant languissent dans l'oubli; alors se briseraient ces réputations colossales si souvent usurpées; alors serait détruite, cette monstrueuse inégalité dans le partage de la clientèle, dont la société souffre sans s'en douter..... Lorsqu'on se plaint que la position de la généralité des *médecins* n'est pas en rapport avec l'importance de leur profession, il y a des hommes qui nient ces tristes vérités; d'autres vous disent que la médecine est mieux partagée qu'autrefois, et qu'on trouve parmi les *médecins* d'à pré-

sent beaucoup plus d'hommes appartenant à des familles aisées ; que, sous le rapport financier, le *médecin,* aujourd'hui, est plus riche qu'autrefois; qu'enfin, depuis la révolution de 89, la valeur sociale, la considération, la fortune des médecins, se sont améliorées...... Si l'universalité des *médecins* possède aujourd'hui plus de bien patrimonial, cela tient à la division territoriale en France depuis la révolution, et non aux bénéfices de leur profession. Mais que de *médecins* pauvres parmi ceux qui n'ont point de patrimoine, ou qui l'ont dépensé pour acquérir leur titre !.... Qu'est-ce donc que la richesse d'une profession et la position de ceux qui l'exercent, lorsqu'une maladie ou les progrès de l'âge, après toute une vie de travail, suffisent pour réduire à une sorte d'indigence? Si l'on savait, dit le docteur *Réveillé-Parise,* combien la plaie du paupérisme médical est douloureuse et large; combien de regrets, de chagrins, d'inquiétudes existent dans le cœur des *médecins,* on ne s'engagerait qu'avec une extrême défiance dans notre profession..... Comment savoir la vérité? Tous souffrent en silence,

et avec un certain vernis extérieur de bien-être, parce que beaucoup ont le courage qui supporte le malheur, la résignation qui l'adoucit, et comme une sorte d'héroïsme qui se place au-dessus.

Si vous ne croyez pas à notre misère, interrogez l'association qui s'est formée dans la capitale il y a quelques années, et dont le but est de venir au secours des *médecins* pauvres. Cet état de choses ne traduit-il pas assez la pénurie dans laquelle se trouvent plongés beaucoup de *médecins*, et faut-il aller prendre ailleurs des exemples? « Vous seriez étonnés, disait le secrétaire général, s'il m'était permis de révéler les noms honorablement connus qui ont laissé après eux une femme et des enfants en détresse : triste exemple des difficultés, des incertitudes et des dangers de notre profession. »

Et cependant le gouvernement a créé de nouvelles écoles pour augmenter le nombre des *médecins*. Quoi! aujourd'hui que la médecine n'assure pas à ceux qui l'exercent une position et des moyens qui correspondent convenablement à la difficulté de leur mission; que les chances de succès

ne sont pas proportionnées aux obstacles à franchir; que, dans les villes, les *médecins* se pressent de plus en plus; que la science, le talent, trouvent à grand'-peine à s'utiliser au milieu d'une concurrence sans cesse croissante, vous fondez de nouvelles écoles!.... Il serait temps plutôt d'arrêter le flot qui pousse la jeunesse vers la médecine, où tant de jeunes talents vont se perdre, où tant d'espérances vont s'engloutir! Il serait temps d'initier aux réalités de la profession médicale tous ceux que vous y attirez, et qui croient y trouver une position brillante.... Et lorsque ces jeunes gens, après de grandes dépenses pour acquérir une instruction solide et étendue; après avoir consumé la plus belle partie de leur vie dans l'étude si longue, si laborieuse, de l'art de guérir; après des examens multipliés, rigoureux, et dont la sévérité offre à la société une première garantie de capacité, d'honneur et de dévouement, viennent demander au public une confiance dont ils se croient dignes, ils trouveront les places prises: la confiance s'est partagée entre les vingt ou trente praticiens que l'on compte déjà dans la ville.... On

se plaint tous les jours des tendances de la jeunesse, des idées peu pratiques qui fermentent dans la tête de beaucoup de jeunes hommes, qui n'attendent leur avenir que du trouble et des agitations politiques; mais ils avaient cru que leur titre devait leur assurer une position convenable dans la société, à eux qui n'ont pas reculé devant des travaux pénibles et dangereux; à eux qui ont consenti à sacrifier leur jeunesse à des études immenses. Aujourd'hui, ils sont désillusionnés; et s'ils demandent à une autre organisation sociale que chacun ait sa part aux honneurs et aux bienfaits du pays, en raison de ses œuvres et de sa capacité, leur prétention est juste et légitime...... Ce n'est pas, assurément, dans les bouleversements, dans les révolutions que l'on doit chercher les remèdes aux maux qu'entraîne la concurrence; mais avouez qu'il y a là quelque chose à faire; avouez surtout que vous faites tout ce qu'il faut pour aggraver la plaie, au lieu de chercher à la guérir. Hâtez-vous donc de donner une direction à cette jeunesse généreuse, mais toujours bouillonnante; car notre siècle,

quoique agité, comme tous les siècles de transition, ne cherche qu'à devenir meilleur. Instruisez convenablement la génération qui va suivre; préparez les révolutions dans les esprits, si vous ne les voulez pas dans les rues, et vous n'aurez plus alors ces émeutes, sanglantes tragédies qui ne sont autre chose que des idées non encore mûres qui cherchent à se faire jour.

Vous augmentez le nombre des *médecins,* en créant de nouvelles écoles ! mais réformez donc auparavant les abus qui existent dans la profession : ne laissez plus les journaux préconiser les remèdes secrets de l'un, le baume de l'autre, la pâte d'un troisième, la moutarde d'un quatrième; annonces dont le but est de leurrer les lecteurs et de faire des dupes, en vidant leur bourse aux dépens de la santé, et quelquefois de leur vie ; — abolissez le cumul, qui fait des emplois le domaine de quelques-uns, et qui repousse dans les rangs inférieurs les hommes nouveaux et zélés.

— Que nul ne possède à jamais des places, lorsque la faiblesse des moyens prouve évidemment que les

hommes qui les occupent n'ont plus la volonté ou le pouvoir de rendre des services;

— Que la capacité soit rétribuée selon ses œuvres; que tout *médecin* parvienne à tout dans sa profession, en raison de son mérite;

— Que tout *médecin* qui a des idées nouvelles puisse les exposer librement, et qu'il n'ait pas sans cesse à se heurter contre des rivaux plus puissants et plus favorisés; qu'il ait ses franches coudées, et qu'il ne soit pas exposé à des contrariétés de tous les jours, et même à la fermeture de son cours, si la hardiesse de ses opinions déplaît à quelques-uns; s'il n'a pas assez voilé la vigueur de ses idées ou la liberté de ses expressions, que ses leçons ne soient pas interdites d'autorité, ce qui est arrivé, sous le prétexte banal de politique, parce que l'on s'adresse à des ouvriers à qui l'on prêche la sobriété et la tempérance..... Oui, donnez la liberté d'enseignement, créez des écoles gratuites, où les locaux, les musées, les collections ne seraient pas livrés au monopole, mais abandonnés à tout homme de science, sous sa responsabilité personnelle; où les

amphithéâtres deviendraient autant de lycées ouverts à quiconque se sentirait assez d'énergie, de zèle et de savoir, pour contribuer à l'instruction générale ; alors, dans cette libre concurrence des professeurs au profit des élèves, toutes les opinions trouveraient des défenseurs, toutes les doctrines seraient librement expliquées, et l'instruction qu'elle apporterait profiterait à la fois à ceux qui la recevraient et à tous les citoyens, à qui elle donnerait plus de garanties.

Les écoles que vous multipliez pourraient être utiles, comme vous l'a déjà dit le docteur *Jules Guérin*, si vous les considériez seulement comme une espèce de noviciat, où les dispositions, l'aptitude des élèves seraient éprouvées ; si nul ne pouvait être admis à s'inscrire dans une faculté, c'est-à-dire, à continuer ses études et à suivre la profession médicale, qu'après avoir passé deux années dans l'école préparatoire, et subi un examen sur toutes les parties de l'art qui forment la matière de l'enseignement. Ce serait une imitation de ce qui se pratique à l'école Polytechnique, où les élèves ne

sont reçus qu'après avoir fait preuve d'une certaine capacité et d'une véritable vocation pour les sciences exactes. Cette mesure aurait le grand avantage de s'opposer à l'encombrement de la médecine, de protéger bon nombre de jeunes gens contre les illusions de leur famille ou contre leur propre imprudence, en les éloignant, quand il en est temps encore, d'une carrière au-dessus de leurs forces, et d'assurer à la profession des membres utiles : voilà ce qu'il faudrait faire de vos écoles secondaires.

Vous augmentez le nombre des *médecins!*...... Mais appelez-les donc à rendre des services dans toutes les branches de l'administration, où leurs connaissances et leurs études trouvent de si nombreuses applications;

Placez-les partout où leur influence peut s'étendre sur le mouvement et sur les progrès de la société;

Partout où ils pourront sonder les misères sociales, signaler les vices de notre constitution politique, indiquer les défauts de notre législature;

Partout où ils pourront éclairer l'autorité sur les questions d'économie publique, — en fournissant des bases certaines à toutes les recherches qui ont pour objet l'homme ou la société; — en proposant des réformes; — en présentant des plans, et en préparant, par l'étude, les améliorations pour tout ce qui concerne la population : le premier et le principal élément de la force et de la richesse nationales;

Partout où leur science, si essentiellement progressive dans son application au perfectionnement physique et moral de l'homme; qui se rattache par des liens si nombreux à la métaphysique, à la morale, à l'éducation, etc.; qui constate et éloigne les influences contraires à la conservation de la vie, — leur assigne une place si importante dans la philosophie, la législation et l'administration publique!

Oui, placez-les partout où ils peuvent être utiles par la supériorité et l'étendue des diverses connaissances qu'ils ont puisées dans une observation constante de la nature, dans de fortes études philosophiques et littéraires; partout, enfin, où leur

instruction libérale et avancée, leur esprit d'indépendance et de liberté, peuvent servir la sainte cause du progrès et de la civilisation....

Vous augmentez le nombre des *médecins !*... Mais assurez donc alors au pauvre comme au riche les secours de l'art; « organisez le service médical, vous a dit récemment le docteur *Charles Pellarin,* de manière qu'il ne fasse défaut à aucun membre de la grande famille française, et que partout où se déclare une souffrance maladive, au fond du plus obscur et du plus lointain hameau, comme au sein de la capitale, les *médecins* interviennent avec toutes les ressources dont ils disposent.... » Mêlés chaque jour, par des rapports immédiats, à toutes les classes de la société, ils s'y montreraient avec l'influence que donne une instruction supérieure... Alors la voix du *médecin*, qui remplace sur ce point, parmi nous, le levier religieux dont les anciens firent un si merveilleux usage, et qui vient prêter son secours à l'insuffisance de nos moyens de persuasion ou de contrainte, pourrait s'élever au milieu d'hommes imbus de divers préjugés. Mis-

sionnaires les plus naturels et les plus actifs des idées larges et progressives, les *médecins* auraient sur les masses une grande influence civilisatrice, et contribueraient aux améliorations physiques, morales et sociales, dans toutes les contrées où ils seraient établis..... « Apôtres de la civilisation, nous ébranlerions d'une main prudente le tronc des préjugés qui nuisent à la santé ; et, assis à la table boiteuse et près de l'âtre rustique, ce serait pour notre philanthropie une favorable occasion d'instruire ces bonnes gens, groupés autour de nous.... Oh ! c'est alors que le ministère du *médecin* de campagne est sublime... Il leur épelle les devoirs réciproques sacrés du père à l'enfant, du citoyen au pays, du cœur avec le doux lien des familles, de l'âme qui pense avec ses destinées ; il signale les coutumes nuisibles , la superstition qui les encroûte..... et si, du bon grain qu'il a semé dans le champ encore inculte de leur intelligence, poussent quelques épis que la société pourra récolter, voilà sa récompense » (docteur *Munaret*).

Vous augmentez le nombre des *médecins!*... Vous

avez raison, si vous croyez qu'il n'y en a pas assez pour panser tous les hommes souffrants! Mais c'est dans les campagnes qu'il faut les attirer; car c'est là où les besoins se font sentir; car votre mission vous appelle aussi à veiller à la santé des populations. aussi bien qu'à leur instruction et à leur éducation morale et religieuse.... Pour rendre l'action de la médecine plus efficace, pour agir dans l'intérêt de l'humanité, pour assurer à toutes les classes de la société les intérêts matériels et sanitaires comme vous leur avez assuré les intérêts spirituels, moraux et intellectuels, — considérez donc la profession de *médecin* comme une profession sociale et civilisatrice, alors il sera appelé à rendre d'immenses services: — que les hommes de l'art, distribués hiérarchiquement à leur sortie des facultés, par communes, par cantons, par arrondissements, par départements, soient investis du service sanitaire de la France, comme les ecclésiastiques sont investis du service religieux, comme les professeurs communaux sont investis du service de l'enseignement; — placez un *médecin* dans tous les bourgs, assurez-lui une

position et des moyens d'existence qui correspondent convenablement à l'importance et à la difficulté de sa mission; — ne recevez chaque année que le nombre de *médecins* nécessaire pour réparer aux pertes, et satisfaire aux besoins de la population croissante; — placez-les dans les localités à raison des garanties qu'ils auront données, et que leur avancement se fasse au moyen de titres scientifiques, alors vous aurez rempli une belle et noble tâche.... Comprenez l'importance de cette haute mission, en changeant le rôle et les conditions du *médecin* dans la société, en régularisant la pratique de la médecine, et en étendant les bienfaits de cet art à toutes les classes; prenez donc l'initiative d'une institution qui ne serait pas sans grandeur, et dont les avantages seraient immenses.... La réforme est d'une nécessité urgente; car le système actuel entraîne la déperdition de trop de forces et de capitaux, l'exaltation inutile et anarchique de trop d'intelligences : — guerre permanente, universelle, que se livrent à outrance, sous le nom de concurrence, les intérêts individuels; —

hostilité organisée, incessante, qui, mettant en péril toutes les existences, surexcite l'activité personnelle, irrite l'ambition par la cupidité, et, détournant de son but l'activité médicale, l'occupe partout à élever, sur l'indifférence du public à l'égard des uns, l'édifice monstrueux de la fortune des autres.... Il y a, dans les essais, dans les nobles et généreux efforts de quelques *médecins* qui ont embrassé, dans leurs philanthropiques investigations, toutes les difficultés de la question, et qui ont cherché à en obtenir la solution; il y a, dans ces essais éphémères, un instinct profond des besoins actuels : ce qui se tente ainsi çà et là, il faut qu'un gouvernement national comprenne que des changements, basés sur les besoins de l'humanité, de la science, de la civilisation et du corps médical, substituent, à l'état anarchique où se trouve l'exercice de la médecine, une organisation qui utilise, au profit du pauvre comme du riche, des campagnes comme de la ville, les lumières de tant d'hommes inoccupés.... Alors tant d'indigents ne seraient pas privés des secours de la médecine; — des malheu-

reux ne succomberaient plus dans les campagnes, faute de *médecin;* — dans son isolement et dans son ignorance, le laboureur ne deviendrait plus la proie de la superstition et du charlatanisme, certain de recevoir des soins consciencieux et gratuits de la part d'hommes éclairés; — «on ne verrait plus de ces empiétements sur les attributions de la profession médicale; de ces usurpations coupables de fonctions, que se permettent impunément pour elles-mêmes, sinon pour les malades, une foule de personnes, dont quelques-unes appartiennent aux classes les plus justement entourées du respect des populations» (docteur *Ch. Pellarin.*); — les médicastres ne feraient plus tant de victimes, et l'on ne verrait plus tant de malheureux estropiés ou incapables de travailler, par suite de fractures, de hernies, de luxations, qui n'ont pu guérir faute de secours éclairés.

Alors s'ouvrirait pour la médecine pratique une nouvelle carrière jusqu'ici complétement fermée, celle de l'hygiène publique, où l'activité scientifique procéderait d'après un mode composé, cher-

chant à découvrir les moyens préventifs de la maladie, en même temps qu'elle en déterminerait le traitement curatif.

Alors les nombreuses causes d'insalubrité qui existent dans les campagnes seraient signalées à l'autorité, et des mesures de salubrité seraient proposées partout pour les neutraliser : le *médecin* exercerait la plus belle et la plus noble tâche de son ministère.

Alors on pourrait obtenir des renseignements précieux sur une foule de questions qui intéressent non-seulement la santé publique, mais encore l'économie politique ; et cette voie d'investigation aurait les résultats les plus avantageux pour un pays qui, comme le nôtre, a tant à créer, et par conséquent tant à étudier.

Alors un homme de l'art pourrait partout constater la mort et le genre de mort, et par là on remédierait à un abus qui ouvre parfois la porte à tous les crimes.

Alors existerait, parmi les *médecins,* cette confraternité qu'une concurrence sans cesse croissante

dans les villes brise de plus en plus; et cette monstrueuse inégalité dans le partage de la clientèle serait détruite, partage inégal dont la société souffre sans s'en douter.

Alors tout *médecin* pourrait s'élever, car l'élévation serait l'ouvrage de chacun, et les coteries perfides ne le dénigreraient point près de ceux qui ont réclamé ses secours.

Alors on ne verrait plus tant de *médecins* désillusionnés demander à une autre organisation sociale que chacun ait sa part aux honneurs et aux bienfaits du pays, en raison de ses œuvres et de sa capacité; — on ne verrait plus de jeunes hommes, qui n'ont pas reculé devant des travaux pénibles et dangereux, qui ont consenti à sacrifier leur jeunesse à des études immenses, attendre, anxieux et incertains, que l'âge ait blanchi leurs cheveux; — on ne verrait plus, dans les grandes villes, un jeune *médecin* végéter 8 ou 10 ans, avant d'avoir acquis une clientèle modeste et assurée pour lui permettre de vivre; — on ne verrait plus des hommes pleins de talent et d'avenir, finir et mourir sous le poids

de la pauvreté; on ne verrait plus tant de jeunes *médecins* qui quittent leur patrie pour aller demander place au foyer de l'étranger; — on ne verrait plus tant d'âmes froissées, tant de vies manquées, tant de mérites déclassés, tant d'intelligences inoccupées, tant d'activités sans emplois, tant de droits méconnus; — on ne verrait plus enfin tant de *médecins* souffrir, et souffrir surtout de cette poignante inquiétude d'avenir, qui est le supplice de leur vie.

CHAPITRE II.

De la position sociale et politique du *médecin.* — L'État ne récompense point les services et le dévouement du *médecin.* — Ingratitude et injustice du pouvoir envers lui. — Le *médecin* à l'âge de la retraite. — A son lit de mort. — Sa veuve. — Ses enfants. — Indifférence des gouvernements à leur égard.

Nous venons de faire voir comment le gouvernement aggrave la position du *médecin;* nous venons d'entrer dans quelques considérations sur sa profession; nous avons dit ce qu'elle devrait être dans l'intérêt de l'humanité, de la science, de la civilisation et du corps médical.

Parlons, dans ce dernier chapitre, des devoirs des gouvernements envers — celui auquel sa profession, la plus pénible de toutes, n'a pas assuré cependant des moyens d'existence en rapport avec la difficulté de ses études, l'utilité de ses services et la grandeur de sa mission; — celui qui a exercé,

pendant 40 années, le plus noble et le plus important des ministères, et qui n'a pu y gagner du pain pour l'avenir ; — celui qui, arrivé à la vieillesse sans fortune, a consacré toute son existence aux soins et aux fatigues de son état ; qui a si souvent opéré sur un grabat, dans l'obscurité ; qui a fait ce bien-là tous les jours, et sans aucun profit pour lui-même ; — celui qui n'a jamais mesuré le danger quand l'humanité implorait son secours, qui s'est dévoué toute sa vie, non pour être célèbre, mais pour être utile.... Les gouvernements, il faut le dire, sont injustes et ingrats envers le *médecin*.... La pension, le traitement que l'on fait aux artistes de nos théâtres royaux, en leur donnant une subvention de onze cent mille francs, ne prouvent-ils pas assez qu'ils font plus pour les arts qui amusent les hommes que pour la science qui perfectionne leur moral, qui guérit leurs maux physiques?... Et c'est un ministre de l'intérieur, dont le département embrasse tant de sujets plus dignes de sa sollicitude, qui est occupé de tous ces détails de théâtre, d'acteurs et d'ac-

trices!... Et l'art du *médecin*, qui touche aux plus précieux, aux plus sacrés intérêts de l'humanité, puisque la vie des hommes et l'honneur des familles lui sont à chaque instant remis entre les mains; l'art du *médecin*, comme on l'a déjà dit, celui que l'on feint de rappeler à sa destinée antique, en le plaçant par trop au-dessus des récompenses humaines quand il s'agit de reconnaître ses services, est trop souvent oublié.... Un acteur qui reçoit dix à vingt mille francs par an pour débiter ce que d'autres ont écrit, est-il donc beaucoup plus intéressant que le *médecin* qui gagne à peine de quoi vivre au moyen de sa science personnelle, acquise par des études sans nombre et des frais énormes?....

Cette part considérable de bien public que l'on applique aux grands emplois, dans un frivole intérêt de représentation et de dignité mal placées, serait aussi plus utilement répartie entre les exigences diverses de la science et de ses représentants!... Et puis les retraites que l'on accorde à tant de fonctionnaires qui ont joui, pendant la durée de leurs fonctions, d'un beau traitement et d'une haute in-

fluence!..... On est, certes, en droit de se plaindre de ces prodigalités, lorsque l'on voit le *médecin*, qui a tant de droits à la reconnaissance publique, dont toute la vie a été consacrée au soulagement de l'humanité, arriver à la vieillesse sans fortune, incapable de travailler, ne vivre alors que de privations, et mourir quelquefois dans la misère!....... Et cependant le *médecin* devrait être aussi honoré, aussi récompensé que l'homme public qui a vieilli avant l'âge, en donnant ses jours et ses veilles à l'État; que le guerrier qui verse son sang pour la cause de la patrie!. .. « Mesurez aussi, comme vous l'a déjà dit le docteur *Trélat,* toute la difficulté des études médicales; et lorsque vous aurez apprécié l'immensité des sacrifices de jouissance, de santé, de fortune, qui attendent le *médecin,* donnez, en compensation, une part d'estime assez large au désintéressement d'une profession qui réclame, pendant une vie toute entière d'études, l'application soutenue de facultés intellectuelles privilégiées; comprenez qu'il est juste de payer, au moins en considération, des hommes dont les premiers et les plus heureux

ne parviennent qu'à une fortune bien longue à acquérir, et bien médiocre encore, si on la compare à celle que le commerce et l'industrie, le barreau, la théologie et les armes procurent à leurs premiers dignitaires.... » Oui, vous devez d'autant plus songer à améliorer la condition du *médecin,* qu'en France la nature de ses études semble fort injustement l'exclure en quelque sorte des fonctions publiques.... Mais qu'attendre de ceux qui n'admettent point le *médecin* à des droits politiques, à moins qu'il ne paye 200 fr. d'impositions, lui que sa fréquentation des hommes, ses études et sa connaissance du cœur humain, rendent cependant si apte à les remplir?.... Si nous demandons une part de pouvoir, ne vous méprenez pas, ce n'est pas pour le pouvoir lui-même : c'est pour le faire servir à la réalisation d'une politique large et nationale; — c'est pour demander tout ce qui s'accorde avec les principes de la civilisation et l'intérêt général; — c'est pour appeler la sollicitude des gouvernements sur toutes les questions qui intéressent le bien-être des oppulations; — c'est pour provoquer toutes les

améliorations que réclame l'état actuel de la société ; — c'est pour servir, enfin, là, comme ailleurs, la sainte cause du progrès et de l'humanité !.... Vous refusez au *médecin* des droits politiques !.... Est-ce que toutes les lumières, toutes les vertus civiques, toutes les capacités, toutes les intelligences sont exclusivement renfermées dans les 200,000 électeurs qui représentent aujourd'hui le pays légal ? Est-ce que, dans notre état social et politique, des écus, même tachés de boue, représentent tout ?..... Les hommes doivent-ils donc être chiffrés, tarifés, non d'après ce qu'ils valent, mais d'après ce qu'ils pèsent ? Pourquoi matérialisez-vous ainsi l'intelligence ? Pourquoi les avantages sociaux et politiques sont-ils encore fort injustement répartis au profit des spéculateurs matériels, et au détriment des producteurs intellectuels ? Est-ce là le progrès dans un pays où l'on demande avec tant d'unanimité des institutions grandes, généreuses et libérales ?

Placés par leurs connaissances à la tête du mouvement intellectuel, les *médecins* ne devraient-ils pas être appelés à exercer une haute influence dans

un gouvernement constitutionnel ? Mais non, comme le disait le docteur *Comet* dans *l'Abeille médicale,* « aujourd'hui, en France, les fonctions publiques ne viennent plus trouver le *médecin;* et tandis que toutes les autres professions libérales offrent de nombreuses tangentes par où l'ambition peut prendre son vol, la carrière médicale ne mène plus qu'à la pratique ou à l'enseignement, et, selon quelques-uns, elle est incompatible avec les dignités politiques....... Conçoit-on, après le but des études médicales et de leur importance, qu'il n'y a pas d'illustration médicale qui puisse appeler un *praticien* à la pairie, et qu'il n'est pas possible à un *médecin*, quelle que soit l'importance de ses services, d'obtenir dans la Légion d'honneur un grade plus élevé que celui de commandeur ? *Percy, Desgenettes,* et *Larrey,* le légataire de Napoléon, sont restés commandeurs depuis la création de l'ordre. Sous l'Empire encore, on pouvait être baronisé ; mais les grands cordons, la pairie, sont l'apanage exclusif des industriels et des politiques, à telles classes qu'ils appartiennent ; des marchands d'é-

toffes, de papiers, de crayons, de chandelles, sont parvenus aux plus hautes dignités ; le *médecin* seul est déclaré inadmissible..... » Le fait suivant, que nous empruntons au *Constitutionnel,* nous prouve assez l'espèce d'éloignement que montre le pouvoir pour tout ce qui, de près ou de loin, touche à la médecine...... En 1839, un *médecin,* le docteur *Double,* avait été proposé pour être compris dans une promotion de pairs ; puis, toute réflexion faite par les ministres, le docteur *Double* en fut exclu par l'unique raison que le docteur *Double* était *médecin.* Singulière contradiction ! l'Institut est un des chemins qui conduisent à la pairie, la médecine mène à l'Institut, et on refuserait aux *médecins* l'accès de la chambre des pairs ! Où cette exclusion est-elle écrite ? Où est sa raison légale ? Où est sa raison morale ?...... Mais comment donc se forme et se recrute cette aristocratie ? Où donc cherche-t-on ces illustrations, ces services qui sont les titres légaux d'admission ?...... M. Saint-Marc Girardin vous l'apprendra dans sa brochure sur la pairie. Mais revenons au docteur *Double.* Cette étrange

exclusion du *médecin*, il faut qu'on le sache, ne fut pas le résultat du scrutin auquel on assure que les membres du conseil avaient procédé pour faire des pairs. On avait parlé au docteur *Double* du projet qu'on avait de l'élever à la pairie; mais on avait mis une condition à sa nomination, c'est qu'il eût cessé d'exercer la médecine.

Double refusa un honneur personnel qu'on ne voulait lui accorder qu'en lui faisant une loi de manquer à l'honneur de la noble profession qu'il exerçait avec une si haute distinction. Ce ne fut pas une mesquine considération d'intérêt qui dicta le refus du *médecin*.

Le docteur *Double* avait de la fortune, et c'était moins pour lui que pour les autres qu'il se dévouait aux incessantes et glorieuses fatigues dont un *médecin* en si haut crédit était accablé. Ce qu'il n'a pas voulu sacrifier, c'est la dignité de son art..... Quoi! être membre de la chambre des pairs, et consacrer les lumières supérieures qu'on a acquises à soulager les souffrances de l'humanité, cela est inconciliable! Quand Napoléon plaçait un grand

peintre dans le sénat, il ne lui mettait pas pour condition de ne plus produire des chefs-d'œuvre. Et quels sont donc ces ministres gentilshommes qui déclaraient l'incompatibilité de la pairie avec l'exercice d'une science utile? Quels étaient ces aristocrates auxquels la médecine paraissait trop bourgeoise pour avoir droit de siéger au Luxembourg? Des avocats, des professeurs, des fabricants, qui se sont élevés par un talent plus ou moins contesté, et qui oubliaient si vite les conséquences de la révolution française, — cette révolution sociale qui les a faits, eux les ingrats, ce qu'ils sont, — cette révolution qui a semé dans les âmes ces instincts d'égalité qui ne devraient jamais se perdre chez tous les hommes d'intelligence et de travail.... Oui, c'étaient des hommes de travail qui pensaient que la dignité d'un pair consiste à être oisif, ou qui plutôt n'imposaient cette condition qu'aux *médecins* les plus illustres, à ceux dont l'humanité souffrante peut attendre les plus grands services!... La dignité de la médecine a tout autrement été comprise en d'autres temps : sous les empereurs ro-

mains, il y avait des comtes et des ducs parmi les *médecins*. Lorsque la médecine fit alliance avec le sacerdoce, elle a fourni des évêques; à une époque plus rapprochée de nous, lorsque Napoléon fit revivre la pairie sous un autre nom, il fit siéger dans le sénat *Berthollet*, *Chaptal* et *Cabanis,* et il n'imposa pas à ces *médecins* illustres la ridicule condition de renier leur art.

Il paraît que les choses se passent de même en Angleterre, où le premier *médecin* du roi n'a pu obtenir la dignité de pair que pour sa femme. Voici comment le docteur *Desalle* raconte l'anecdote : « Un *médecin,* à qui George IV croit devoir plusieurs fois la vie, et qui de plus était honoré de son amitié autant que de sa confiance, sir *H. Halford*, dut recevoir dans sa vieillesse une preuve de la tendresse et de la reconnaissance de S. M. B. George pensait tout bonnement à le créer pair d'Angleterre; le lord chancelier fit une grimace qui dérangea l'harmonie de sa perruque : — « Pair d'Angleterre! y pensez-vous, sire? Lisez les précédents de la chambre des lords; votre client ne sera pas même

pair d'Irlande ou d'Écosse! » Et le roi, plein de respect pour les prérogatives de la chambre et pour la science de son chancelier, parcourut avec inquiétude le registre fatal. Les titres mentionnés pour l'élévation de plusieurs personnages ne lui semblaient pas supérieurs à celui de son protégé : l'un avait été le père, un autre l'amant de la maîtresse d'un roi ; celui-ci l'amant d'une reine, celui-là avait élevé des faucons et des hérons pour les menus plaisirs d'un prince de Galles ; plus loin, c'était un fonctionnaire que les Anglais nomment Pimp ; enfin, il y avait jusqu'à un barbier. George crut sa cause gagnée quand il eut fait cette découverte. — « Tenez, dit-il d'un air triomphant au chancelier, voilà mon antécédent.... La trichotomie faisait autrefois partie de l'art chirurgical, et mon *docteur* a été aussi *chirurgien*. — Un moment! répondit gravement le magistrat ; je me rends si votre docteur vous a jamais fait la barbe ; jurez-moi qu'il vous a seulement tondu un poil du nez avec des ciseaux, et je lui donne le pas sur tous les évêques : je l'institue pair et vicomte.» Malheureusement,

l'opération n'avait jamais été pratiquée; et un roi, même pour donner une récompense, ne peut pas faire un faux serment. Il fallut tourner la résistance qu'on n'avait pas pu emporter d'assaut. Heureusement le registre avait fourni de nombreuses preuves de ce que des femmes de *médecins* avaient été créées pairesses, et la pairie féminine fut dévolue à la dame, pour acquitter les obligations qu'on avait au mari. »

Les *médecins* se consoleraient facilement de n'être pas appelés à ces distinctions pour lesquelles tant de gens vendent leur conscience et leur honneur, si du moins on leur assurait un présent plus justement réparti, et un avenir plus heureux et plus honorable... Lorsqu'un homme a partagé, pendant 40 années, ses sueurs et ses honoraires de tous les jours, entre l'humanité et sa famille, quand les forces lui manquent, ne lui doit-on pas une retraite ?.... Mais non : l'on se hâte de rémunérer les moindres services politiques, qui devraient être placés après ceux que l'on rend à la population entière, services reconnus par toutes les opinions et

recommandables dans tous les temps. L'on récompense par des distinctions ceux qui remplissent leurs devoirs dans les autres parties, et le *médecin* est oublié!.... Dans quelle carrière, cependant, l'homme fait-il le plus de sacrifices? Dans quelle carrière l'homme se montre-t-il le plus utile, sans recevoir un prix proportionné à son dévouement?..... S'il existe des distinctions dans la société, celui qui réunit le zèle au désintéressement, l'activité aux lumières; qui consacre sa vie au soulagement de l'humanité, celui-là ne mériterait-il pas d'être distingué?..... Tombe-t-il, cependant, de la main ministérielle, qui les prodigue outre mesure, beaucoup de croix d'honneur pour venir se placer sur la poitrine de tant de *médecins* si dignes de la porter?..... Mais leur zèle, leurs peines et leurs travaux ne sont pas de ces dévouements qu'on apprécie dans les antichambres!.... Ceux qui, pendant que la guerre civile fait couler le sang des citoyens, prodiguent leurs soins avec un égal empressement à toutes les victimes, et qui apprennent ainsi à faire respecter l'infortune quelle qu'elle soit, et à faire

taire la voix de la discorde devant les ravages qu'elle produit, ceux-là ne sont pas dignes des faveurs ministérielles! Les distinctions ne sont pas faites pour ces hommes qui auraient répondu, comme le disait le docteur *Fabre,* à ceux qui exigeaient que, délateurs officieux, ils fussent allés dénoncer les malheureux qui avaient mis en eux leur confiance; qui les avaient appelés comme des sauveurs et leur avaient livré leur vie : «Nous payerons l'amende, s'il se trouve un tribunal qui nous condamne; mais nous garderons le silence; » — ou comme le professeur *Boyer :* «Nous avons vu des blessures et non des visages..... » Ils ne savaient pas, ces suppôts de la police, que le *médecin* comme le prêtre a des devoirs à remplir envers ceux qui s'adressent à lui, et que les mystères déposés dans son sein ne peuvent en sortir que par une trahison!..... Oui, les *médecins* qui ont repoussé, pleins d'indignation, des édits tombés en désuétude, inspirés par des circonstances déplorables à des gouvernements injustes, soupçonneux ou cruels, ne sont pas de ces hommes pour lesquels on grève les budgets....

On les grève pour des trafics, pour des subventions de travaux publics, pour des faveurs personnelles et ces mille moyens que l'administration garde en réserve pour solliciter tous les égoïsmes et corrompre à sa source la représentation du pays légal; — on les grève pour des fonctions publiques qui assurent à ceux qui les occupent une position brillante, fonctions qu'on a sollicitées, mendiées, et payées trop souvent au prix de sa conscience et de son honneur; — on les grève pour ceux qui se sont faits les instruments serviles des passions du pouvoir; — on les grève pour des courtisans, pour des ambitieux, qui vendent leur vote à des hommes encore plus méprisables qu'eux..... A ces individus, les faveurs, les pensions et toutes les richesses dont les ministres disposent; à eux les places, les récompenses et les croix d'honneur, distinctions qui ne devraient s'accorder qu'aux hommes qui ne les ont jamais sollicitées... Mais à vous, *médecins*, le dédain et l'oubli;

A vous, qui vous êtes élevés par la science, par le travail;

A vous, qui êtes appelés à protéger les deux biens les plus précieux, la santé et la vie;

A vous, espoir, appui, consolateurs des pauvres, dont vous diminuez les souffrances, dont vous abrégez les maux, dont vous réchauffez le courage;

A vous, qui êtes toujours présents partout où il y a des périls à braver, des secours à porter, de l'instruction à acquérir; et qui, en sacrifiant votre vie, ne cherchez qu'à soulager des malheureux, à sécher quelques larmes;

A vous, qui, dans les épidémies, luttez sans cesse contre les fatigues de tous genres, prodiguez votre temps, votre santé, votre vie, dans les hôpitaux, dans les bureaux de secours, dans les maisons particulières, chez les pauvres comme chez les riches, et relevez par votre exemple le courage de ceux qui vous entourent; vous qui, dans cette occasion comme dans toutes celles qui ont pour objet l'intérêt public, donnez des preuves d'un dévouement sans bornes, et payez trop souvent de votre vie les services empressés que vous rendez à l'humanité;

A vous, qui venez si souvent en aide à ceux que

les maladies et la misère rongent dans un galetas; — dont le cœur est sans cesse ouvert à cette sensibilité qui vous fait compatir aux maux de vos semblables, à cette sympathie qui vous excite puissamment à les soulager, et éveille votre sollicitude sur toutes les questions qui peuvent intéresser leur bien-être;

A vous, dont la vie est consacrée à la recherche de toutes les influences nuisibles qui agissent sur l'homme et la société; — qui êtes appelés à rendre des services dans toutes les branches de l'administration, où vos connaissances et vos études trouvent de si nombreuses applications; — qui, avec un désintéressement admirable, employez les règles de l'hygiène pour diminuer le nombre et la fréquence des maladies; — qui consacrez vos veilles, votre santé à des recherches pénibles, obscures, infinies, et publiez des pages utiles où sont déposés les résultats positifs de vos observations et de votre expérience;

A vous, dont les études ont déterminé de si grandes améliorations dans toutes les branches de l'économie publique!

A vous, qui êtes si souvent appelés à prononcer sur les intérêts les plus grands, les plus chers, les plus précieux : la fortune, la réputation, l'existence; et qui tenez entre vos mains le sort des individus, le repos et l'honneur des familles!

A vous, qui avez respiré sur les cadavres, qui avez remué leurs entrailles pourries, et qui avez consenti à sacrifier votre jeunesse à des études immenses, pénibles et dangereuses!

A vous, missionnaires d'humanité, qui bravez chaque jour la contagion dans les hôpitaux, les prisons, les bagnes; — qui, sans être soutenus par le prestige de la gloire, vous exposez sciemment tous les jours, à toutes les heures, à la fureur de l'ennemi le plus redoutable, et — qui, dans ce terrible combat, sans cesse occupés du péril d'autrui, ne pensez jamais à votre propre défense, en vous portant, comme vous le faites, par choix comme par devoir, partout où le danger est le plus imminent, la mort plus rapide et plus sûre!

A vous, qui faites voir combien il faut de zèle et d'amour de l'humanité pour se consacrer tout en-

tier à des études difficiles et incessamment renouvelées ; pour consentir au sacrifice de presque tous les plaisirs du monde, à l'interruption fréquente de ceux de la famille ;

A vous, enfin, qui avez perdu votre santé, usé votre vie à la peine, et qui avez toujours eu devant les yeux les souffrances, les cris, les larmes, le spectacle incessant et varié de toutes les misères humaines !..... Votre existence n'a été qu'une vie de veilles, de soucis, de fatigues, de dangers, d'abnégation, et de dévouement continuel à l'humanité qui gémit et qui souffre ; votre profession ne vous a pas offert assez d'avantages pour vous dédommager des sacrifices et des peines qui en sont inséparables : et cependant, à votre vieillesse, on vous laisse manquer du nécessaire !... Quoi ! les dépenses de l'État sont grossies par tant de places inutiles et trop largement rétribuées !... On donne à ceux qui les occupent un présent des plus brillants ; on leur assure encore un avenir, et le *médecin,* qui, pendant qu'il jouissait de toutes ses facultés, gagnait à peine le nécessaire, voit une maladie ou

l'âge lui enlever tout moyen d'existence.... Si l'État doit récompenser des services publics, ce sont, assurément, ceux du *médecin* pauvre, vieux, et que trente années d'exercice et de dévouement ont rendu infirme ! Oui, donnez une retraite au *médecin*, comme vous devriez en donner à tous les travailleurs.... Le travail ne doit-il pas avoir aussi ses invalides ? La société ne doit-elle pas assurer les moyens d'existence à ceux qui sont hors d'état de travailler ?... Est-ce trop de demander que celui qui n'a point de patrimoine ait au moins la certitude d'avoir un jour du pain, lorsque ses facultés, usées par les fatigues d'une profession qui a été pour lui si pénible et si peu lucrative, ne lui permettent plus de la remplir ? Espérance salutaire, qui les encouragerait en leur montrant pour l'avenir un peu de pain, et un abri pour leur vieillesse épuisée.... C'est là une dette sacrée, qui doit être sainte aux yeux de la société, qui, « mère prévoyante, ainsi que le disait une célèbre association philanthropique, doit économiser sur notre propriété à tous, pour nous assurer à tous le nécessaire, au jour où nos bras et

notre intelligence seront devenus impuissants..... »

Mais, répondrez-vous : « Puisque les *médecins* sont privés de pension, de retraite, lorsque, vieux et infirmes, ils sont dans le besoin, pourquoi ne forment-ils pas entre eux une association pour venir au secours de leurs confrères, ou dont les veuves et les enfants sont dans le besoin?.... » — Les *médecins* ne se doivent ni aumône, ni secours; il n'y a parmi eux ni mendiants, ni aristocrates; ce n'est pas une taxe des pauvres qu'il faut établir, c'est une caisse de pension, c'est un grand livre que le gouvernement devrait créer. Quand un homme a partagé pendant quarante ans ses sueurs et ses honoraires de tous les jours entre les indigents et sa famille, quand les forces lui manquent, ce n'est point une aumône qu'on lui doit, c'est une retraite qu'il a gagnée.....A cela vous allez répondre, comme vous répondez à ceux qui réclament contre l'insuffisance des salaires, contre les effets de la concurrence, contre le manque de travail : « Les caisses d'épargne ne sont-elles pas destinées à fournir des pensions de retraite à ceux qui veulent se créer un

avenir? » Mais comment les caisses d'épargne donneraient-elles du pain dans leurs vieux jours à ceux qui, bien loin d'économiser, ne peuvent pas même vivre avec leur chétif salaire?... Et puis comment la somme en dépôt, qui actuellement ne peut en aucun cas excéder 3,000 fr., peut-elle permettre de thésauriser pour suffire aux nécessités de l'âge, soigner leurs infirmités, payer à la fois loyer, habits, meubles, chauffage et nourriture, et tout cela dans la vieillesse, avec 30 centimes par jour! Quelle amère dérision!... Oui, je le sais, et voilà d'où vient le mal. Selon vous, l'état actuel des choses a l'immense mérite de contenter les esprits inattentifs, et de satisfaire la conscience des privilégiés, sans qu'il leur en coûte aucun sacrifice, sans changer quoi que ce soit à l'organisation d'une société qui leur procure personnellement tant de jouissances. Quoi! vous ne donnez pas un avenir au *médecin*, « ce missionnaire de la charité » (expression de M. de Salvandy), comme vous en donnez au militaire et au marin?... Est-il courage plus grand, cependant, que celui que déploient dans certaines circonstan-

ces les hommes qui se consacrent tout entiers au salut de leurs concitoyens? Plus admirable que le guerrier, qui, dans le combat, s'immortalise par le trépas, le *médecin*, le répéterons-nous? ne cherche, au milieu des dangers, qu'à secourir des malheureux!... Il ne peut, lui, compter sur les éloges de la postérité; son nom obscur ne doit pas lui survivre, et cela n'en est que plus beau, que plus digne!...

Des places, qui ne rendent pas à la société autant de services que la médecine, assurent une existence brillante à ceux qui les ont occupées, et le *médecin,* qui, pendant une carrière de 40 années, a prodigué aux indigents les trésors de la consolation et les ressources de son art, finit ses jours quelquefois dans un état voisin de la misère!... Vous donnez à l'agent du fisc, à l'employé du trésor, au fonctionnaire public, des pensions plus ou moins considérables, et vous ne donnez pas du pain, dans sa vieillesse, au *médecin* pauvre!.... Mais vous ne le traiteriez point plus injustement, plus cruellement, — s'il avait refusé tout secours gratuit aux indigents;

— si, lorsque vous dormez mollement sous vos lambris dorés, le *médecin* avait refusé de suivre le malheureux qui vient le chercher pour secourir sa pauvre femme en mal d'enfant; — si, dans les temps d'épidémie, lorsque la population l'appelait à grands cris, lorsque vous faisiez un appel à son dévouement, le *médecin,* au lieu de prodiguer sa bourse, sa santé et souvent sa vie; au lieu d'être présent partout où on l'appelait; au lieu de se jeter tête baissée dans le danger, avait répondu : « Plus « de dévouement sans indemnité proportionnelle « aux dangers auxquels vous voulez nous exposer ; « l'éclat de la récompense doit répondre à la gran- « deur du dévouement...... Le drapier couvre-t-il « alors généreusement la nudité des malheureux ? « le boulanger donne-t-il du pain à ceux qui ont « faim; le propriétaire un gîte a qui n'en a pas ? « Vous-mêmes, diminuez-vous alors les impôts qui « pèsent si lourdement sur le peuple ?... Eh bien ! « nos soins sont notre marchandise ; vous ne pouvez « les avoir gratuitement ; vous les payerez à leur « juste valeur. Pourquoi ferions-nous quelque chose

« pour un gouvernement qui ne fait rien pour nous;
« qui cherche, au contraire, à nous ravir le peu de
« considération qui nous reste, au lieu de s'attacher
« à relever cette considération, unique et juste dé-
« dommagement des nombreux sacrifices que nous
« faisons à chaque instant à la chose publique?
« Vous n'avez pas le droit de trouver mauvais que
« nous tirions de notre profession tous les profits
« que la circonstance extraordinaire nous offre;
« la récompense ne doit-elle pas être en raison
« des services?...... » Mais ce langage, vous le savez, le *médecin* ne l'a jamais tenu; il ne le tiendra jamais.... Et cependant, vous ne payez que trop souvent d'ingratitude les hommes qui se consacrent tout entiers au salut de leurs concitoyens, et que vous oubliez si vite quand vous croyez ne plus avoir besoin d'eux!... Écoutez cet acte d'accusation de la *Gazette médicale :* « En France, pendant le choléra, 30,000 *médecins* ont prodigué leur bourse, leur santé, leur vie. Présents partout où on les appelait, ils ont tous rivalisé de zèle et rempli leurs pénibles fonctions d'une manière admirable; plusieurs ont

joint à ces travaux des publications qu'ils ont crues utiles, qui l'ont été réellement. Pour récompenser des hommes qui, dans cette occasion comme dans toutes celles qui ont pour objet l'intérêt public, ont donné des preuves d'un dévouement sans bornes, et dont plusieurs ont payé de leur vie les services empressés qu'ils ont rendus, on a distribué des médailles, donné quelques croix, dont quelques-unes ont été obtenues à coups de courbettes, de sollicitations d'antichambre. Mais est-ce bien là la récompense qu'un gouvernement national aurait dû offrir à des services publics, à un si beau dévouement? Des remercîments votés par acclamation par les chambres, une pension aux veuves et aux orphelins des *médecins* qui ont péri, l'abolition de l'ignoble patente, voilà ce qu'il fallait, et non pas deux ou trois aunes de ruban artistement soumis à quelque vingtaine de coups de ciseaux de plus ou de moins.... Ces récompenses ne pouvaient d'ailleurs être distribuées avec équité ; car comment prononcer entre les *médecins ;* comment juger le mérite de chacun, discuter les droits, porter le nom de l'un, omettre

celui d'un autre?... Quel était donc le jury qui, d'un trait de plume, a pu effacer des services publics, et qu'il n'était au pouvoir de personne de méconnaître? Quel était le jury chargé de prononcer en dernier ressort et surtout avec contrôle? Suivant les *on dit*, la commission des médailles, à Paris, était composée des maires, des notables de la ville, des préfets de la Seine et de police, de quelques commis supérieurs, des administrateurs des hôpitaux, du ministre de l'intérieur et de ses satellites, gens très-capables, comme on le voit, d'apprécier la conduite et les travaux des *médecins!....* » Les *médecins* des départements ont aussi prodigué leurs soins aux malades atteints de choléra; ils ont aussi exposé leur vie et leur santé pour soulager leurs semblables. Quelle récompense leur a-t-on accordée pour prix de leur dévouement? A ceux qui se transportaient près des cholériques de la campagne, on leur a donné de quoi payer le louage de leur cheval..... Mais si le gouvernement avait eu quelque idée véritable de bienveillance et de générosité, était-ce bien à la fin de 1832 que de tristes impo-

sitions auraient dû être flétries du sale mot de patente? Aurait-il dû avoir le courage malheureux de demander à chaque *médecin* un impôt plus ou moins lourd, pour avoir exercé gratuitement, dans une année d'épidémie, un art divin, un art sauveur dont il méconnaissait les bienfaits et la sublimité!... Les a-t-il demandés aussi les impôts aux veuves, aux orphelins, dont les époux et les pères sont morts à la brèche, morts au champ d'honneur?

Voulez-vous encore une preuve de l'intérêt que les pouvoirs portent aux *médecins?* Le rapporteur du budget proposait, il y a plusieurs années, au nom de la commission, de supprimer le traitement alloué au *médecin* chargé de soigner les gens de service d'un ministère. « A regret, disait-il; car cette suppression devait priver de secours nécessaires une classe pauvre et souffrante. » Un *médecin* monte à la tribune et réclame contre cette suppression, qui assurait des soins à de malheureux pères de famille. Il est accueilli par un rire général, et l'honorable membre, sans cesse interrompu, renonce à la parole.... « Que l'ancienne aristocratie, disait le doc-

teur *Dubois* (d'Amiens), en rapportant ces faits dans la Gazette des Hôpitaux, que les descendants des Montmorency, des La Rochefoucauld et des Condé, aient parfois couvert de leurs superbes dédains la profession médicale, cela se conçoit : une noblesse élevée par les armes et dans les armes pouvait, en raison de ses préjugés, trouver quelque chose de peu distingué dans la carrière médicale; mais qu'une réunion où l'on comptait tant de bourgeois ineptes, de marchands de chandelles, de marchands de draps, d'épiciers, d'usuriers, d'agioteurs et de valets de cour, se fût permis de ravaler une classe d'hommes tout entière; en vérité, c'est trop fort.

« Le ministre soumet à cette chambre son énorme budget; on se garde bien de faire le plus petit retranchement aux 200, aux 300,000 fr. des hauts diplomates qui représentent si noblement à l'étranger Sa Majesté très-citoyenne; on ne retranche rien encore aux émoluments de MM. les chefs de division; mais on découvre qu'un *médecin* touche l'énorme rétribution de 2,000 fr., et cela sous prétexte qu'il

visite gratuitement les gens de service lorsqu'ils sont malades, ce qui porte ses visites à 2 ou 3 fr. l'une dans l'autre! Quelle dilapidation des deniers publics!... Patience; un temps viendra où les choses se passeront d'une autre manière, c'est lorsque les professions libérales seront dignement représentées dans les assemblées politiques. Alors on sentira que l'exercice de la médecine est une sorte de sacerdoce, et que s'il convient que l'État rétribue des services publics, c'est assurément celui qui consiste à soulager les misères des populations..... Jusque-là, nous verrons salarier sans mesure certaines fonctions, et arracher la misérable rétribution des hommes appelés à soulager les infortunes des malheureux. »

Le dédain! l'ingratitude!..... Mais l'espèce humaine est ainsi faite, et nous serions bien peu *médecin,* si, en nous instruisant sur les faiblesses physiques, nous n'avions appris quelque chose des infirmités morales.... L'ingratitude!.... oui, les *médecins* savent que c'est là leur lot; et, malgré cela, ils n'ont jamais eu la pensée de vous refuser leurs

soins.... Ils vous ont toujours prouvé que leur dévouement et les secours de leur art n'étaient pas à prix d'argent, et qu'il est pour eux, dans les temps de calamité, une récompense plus digne de leur important ministère : c'est l'estime des hommes de bien ; c'est surtout cette douce satisfaction qu'on ressent toujours au-dedans de soi-même lorsqu'on a rempli un devoir sacré...... En l'indemnisant, ce que vous ne faites pas, vous ne seriez point encore quittes envers le *médecin,* envers celui qui a souffert des souffrances des autres, qui a tremblé pour eux, et qui les a arrachés à la mort par son talent; car, « si l'or est le prix du temps, comme le docteur *Reveillé-Parise* l'a déjà dit, il ne peut être celui des alarmes, des chagrins, des sollicitudes et des dangers. » . . . .

. . . .

Le *médecin* avance dans sa carrière.... Plus il vieillit, plus ses illusions se détruisent et plus il apprend à apprécier le monde ce qu'il vaut..... Et pourtant son âme s'agite sans cesse pour faire le bien, pour secourir ses semblables.....

Sa vie a été une lutte occulte, incessante, souvent stérile; et si, plus heureux, quelques-uns, comme lui sans patrimoine, arrivent au but... c'est déjà trop tard; ils ont consumé dans les privations et dans de sourds et obscurs combats leurs plus belles années; ils les ont passées dans l'attente. . . . .

Les cris, les larmes, la douleur, le spectacle du corps vivant chargé de pus et d'ulcères, exprimant la souffrance..... ce que les manœuvres de l'art ont de plus cruel, de plus pénible..... des opérations dangereuses qui décident entre la vie ou la mort.... scènes terribles où l'homme est obligé de s'effacer devant le *médecin;* le sentiment de pitié devant le sentiment du devoir; toutes ces impressions profondes ont détérioré une constitution déjà affaiblie— par ces maladies, ces plaies, ces infirmités plus ou moins dégoûtantes qui ont été les livres qu'il a été obligé de feuilleter, d'examiner, de toucher, de respirer; — par l'étude d'une science qu'il lui a fallu creuser à travers le sang et les chairs. . . . . . .

De soucieuses insomnies, des peines morales à

lui seul connues, de nouvelles angoisses si souvent associées à de nouveaux chagrins, ont usé de plus en plus la santé du *médecin*... Ni les progrès du mal, qu'il calcule avec une effrayante précision, ni les approches de la mort, qu'il voit arriver avec calme et sang-froid, ne l'inquiètent... Sa femme!... ses enfants, qu'il laissera sans ressources!... voilà ce qui le préoccupe sans cesse....... Pour les êtres qui lui sont chers, il demande, à son lit de mort, qu'on leur donne du pain!... mais c'est en vain.... Ici encore nos institutions se taisent : rien pour la veuve du *médecin;* pas même un débit de tabac!... Rien pour les enfants : les bourses de nos colléges n'ont pas été créées pour eux!... Quoi!... pour adoucir l'amertume et le dénûment que la mort du chef et du soutien vient de répandre dans la famille; pour faire cesser cet immoral et cruel abandon qui frappe l'homme dont la vie tout entière a été consacrée au soulagement de ses frères; quand l'exercice de sa profession ne lui a assuré ni le toit ni le pain, vous n'avez rien à donner aux infortunés que le *médecin* laisse dans la misère; vous n'avez pas une pen-

sion pour sa veuve et un état pour les orphelins!...

Vous refusez à la femme du *médecin* pauvre ce que vous accordez à la veuve d'un de vos employés!... Et cependant celui qu'ils pleurent a fait pour les autres tout ce qu'il pouvait faire; il a pu regarder la vie en face, et se rendre ce témoignage qu'il a été utile à ses semblables..... Combien elle est imparfaite une organisation sociale qui, comme la nôtre, salarie, pensionne sans mesure certains services plus ou moins utiles, et qui laisse mourir de faim le *médecin* vieux et infirme!.... Le *médecin!* celui qui a prodigué, le jour et la nuit, des secours gratuits aux indigents, et qui a comblé ainsi une immense lacune qui existe dans nos institutions de bienfaisance....

Celui qui a usé sa vie au chevet de leur lit, et partagé avec eux ses honoraires de tous les jours;

Celui dont l'existence, toute de charité, a été employée à donner des soins, à partager des douleurs, à prodiguer des consolations;

Celui dont toutes les pensées de son esprit et les sollicitudes généreuses de son cœur se sont toujours dirigées vers le bien-être des malheureux;

Celui qui soigna les indigents dans leurs maladies, qui les aida dans leur misère, sans autre rétribution que la satisfaction d'être utile ;

Celui qui a fait plus de bien qu'il n'a reçu de récompenses, et duquel la société a plus exigé qu'elle ne lui a accordé ;

Celui que vous avez trouvé toujours prêt à s'immoler lorsque le sacrifice de son existence a été nécessaire, et qui vient aujourd'hui de payer de sa vie les services empressés qu'il a rendus à l'humanité!....

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE QUATRIÈME.

LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

CHAPITRE I.

DE LA SALUBRITÉ.

CHAPITRE II.

INFLUENCE DES MARAIS SUR LA SANTÉ DES POPULATIONS.

CHAPITRE III.

LES ÉPIDÉMIES.

CHAPITRE IV.

LE MÉDECIN ET LES OUVRIERS.

CHAPITRE V.

LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION DES PRISONS.

CHAPITRE VI.

LE MÉDECIN ET LES CLASSES PAUVRES.

CHAPITRE VII.

LE MÉDECIN ET L'INDIGENT MALADE DES CAMPAGNES.

CHAPITRE VIII.

LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION DES HÔPITAUX.

LIVRE CINQUIÈME.

LE MÉDECIN ET LES GOUVERNEMENTS.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

